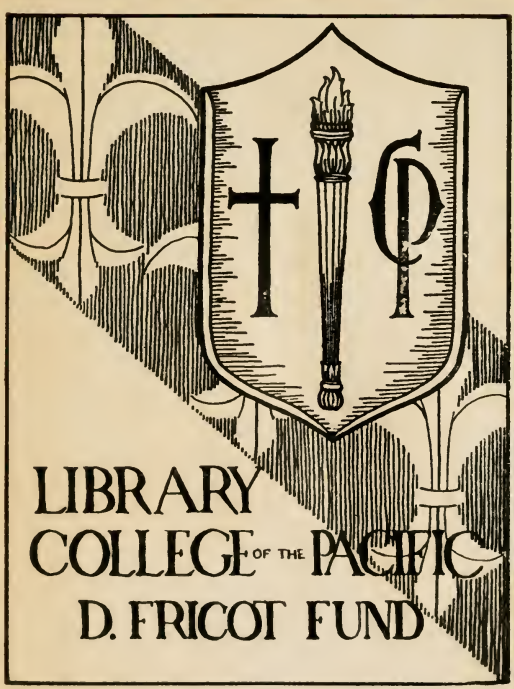
LIBRARY
COLLEGE OF THE PACIFIC
D. FRICOT FUND

From the collection of the

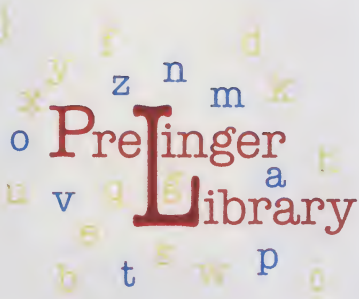

San Francisco, California
2008

8871

CARDINAL DE RETZ

COLLECTION DES PLUS BELLES PAGES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. REMY DE GOURMONT

Série in-18 à 3 fr. 50.

RÉTIF DE LA BRETONNE, avec une notice et un portrait. 1 vol.
GÉRARD DE NERVAL, avec une notice et un portrait... 1 vol.
CHAMFORT, avec une notice et un portrait..... 1 vol.
RIVAROL, avec une notice et un portrait..... 1 vol.
HENRI HEINE, avec une notice et un portrait..... 1 vol.
ALFRED DE MUSSET, avec une notice de Jean de Gourmont et un portrait d'après Clésinger..... 1 vol.
TALLEMANT DES RÉAUX, avec une notice..... 1 vol.
STENDHAL (HENRI BEYLE), avec une notice de Paul Léautaud et un portrait d'après Södermark..... 1 vol.
CYRANO DE BERGERAC, avec une notice de Remy de Gourmont, un portrait et deux gravures anciennes 1 vol.
SAINT-SIMON, avec une notice d'Edmond Barthèlemy et un portrait d'après Vanloo..... 1 vol.
HELVÉTIUS, avec une notice d'Albert Keim et un portrait d'après Vanloo..... 1 vol.
SAINT-ÉVREMONT, avec un portrait. Notice de Remy de Gourmont..... 1 vol.

Série in-16 à 3 fr.

THÉOPHILE, avec le portrait de Danet et une notice de Remy de Gourmont..... 1 vol.
SAINT-AMANT, avec une notice de Remy de Gourmont. 1 vol.
MAURICE DE GUÉRIN, avec une notice de Remy de Gourmont et un portrait..... 1 vol.
TRISTAN L'HERMITE, avec une notice de Ad. Van Bever, et un portrait d'après Daret..... 1 vol.

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/cardinalderetzav00retzrich

J. L. Pinx.
Aubert Sculp.
JEAN FRANCOIS PAUL,
De Gondy, Cardinal de Retz,
Second Archevesque de Paris.
Né en 1614. Mort le 24. d'Aoust 1679.

College of the Pacific

COLLECTION DES PLUS BELLES PAGES

Cardinal de Retz

Retz, Jean François Paul de Gondi
cardinal de,

MÉMOIRES. — PAMPHLETS

CONJURATION DE FIESQUE. — CORRESPONDANCE

APPENDICE : CHANSONS ET LIBELLES

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

AVEC UN PORTRAIT D'APRÈS PHILIPPE DE CHAMPAIGNE

NOTICE DE CHARLES VERRIER

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMIX

17399
DC
130
R44
A18

17379

LE CARDINAL DE RETZ

Le cardinal de Retz est sans doute, au dix-septième siècle, l'homme qui a le mieux connu ce qu'on peut appeler avec Sainte-Beuve le *ménage* de Paris. Tallemant des Réaux, d'ailleurs si bien renseigné sur les personnages, ne se soucie guère de la cabale : il se contente de peindre. Retz en toute occasion introduit de la psychologie et découvre un intérêt dramatique. L'un rapporte les événements comme il les a vus et l'autre tente de les expliquer. Le premier montre plus de naturel et le second plus d'imagination et plus d'art, et c'est, une fois encore, l'écrivain le moins exact qui semble le plus vrai.

De l'invention, de la recherche, du désordre, il y a tout cela dans les *Mémoires;* il y a aussi des traits brillants, des idées hardies, des maximes fort libres, une théorie complète de la faction. Les confidences personnelles n'y tiennent pas la plus grande place. L'auteur est mêlé à une action trop importante et qui se partage entre un nombre trop considérable de pre-

miers rôles pour occuper longtemps la scène à lui tout seul. C'est un chef de parti : la politique qu'il applique aux circonstances présentes, il en a donné la formule dans son histoire du *comte de Fiesque;* il aime l'intrigue pour elle-même; mais il est aussi un moraliste; il analyse sans cesse; il critique passionnément; et si le hasard a déjoué ses calculs, quelle finesse n'emploie-t-il pas pour expliquer la cause de son erreur et pour deviner les sentiments de ses adversaires, quelle clairvoyance, tandis que le mouvement de son récit entraîne et précipite toute cette machine de la guerre civile où ne manque, comme dans tout spectacle bien réglé, ni le ballet, ni la mascarade, ni la farce, ni la tragédie, ni la péripétie, ni le dénouement.

Tel que fut ce dénouement, sa cause nous apparaît bien petite. S'il n'eût pas été jeté à terre par son cheval tandis qu'il se sauvait du château de Nantes, Retz eût probablement gagné la partie contre Mazarin une semaine après son évasion. Les quarante-deux relais que ses amis lui tenaient prêts sur la route l'eussent mené en deux jours à Paris, où les curés, le peuple, le Parlement, les gens de M. le Prince attendaient sa venue pour se déclarer. Il tomba tout en courant, faute de serrer les genoux, prétend le *Journal d'un Parisien*, par l'effet de la peur assurent les *Mémoires de Joly*, ou bien parce que son cheval manqua des quatre pieds, ainsi qu'il le raconte lui-même, et il se brisa l'épaule contre une borne. Le même accident rompit, si l'on peut dire, le cou à sa fortune.

Les suites en devaient être considérables. L'une des moindres ne fut pas de le réduire à la triste condition d'archevêque sans diocèse et de prélat sans crédit, et de le contraindre à errer pendant neuf années tour à tour à Rome, où les cardinaux étrangers refusaient de le connaître et négligeaient d'arrêter leurs carrosses devant lui, et dans les villes du Nord, où il entretenait, grâce à l'argent du roi d'Angleterre, de mélancoliques amours d'auberge.

Ses *Mémoires* s'arrêtent en 1655. La seconde partie de sa vie, celle dont il n'eut pas le loisir d'écrire l'histoire, est demeurée assez obscure. Seuls, les mémoires de son secrétaire Guy Joly et quelques lettres du temps fournissent un petit nombre de détails sur l'existence vagabonde qu'il mena en Allemagne, en Hollande, en Flandres. Les *Mémoires de Joly* ne furent jamais très appréciés. Ce n'est pas sans raison qu'on les a voulu tenir pour l'ouvrage d'un domestique ingrat et mécontent, mais le caractère qu'ils prêtent en plusieurs endroits au Cardinal, s'il n'est pas embelli, n'est pas non plus si déguisé qu'on n'y puisse reconnaître les faiblesses et les qualités d'un personnage qui avait beaucoup des unes et des autres, et qui, à l'âge de quarante-trois ans, se jugeant tombé à rien comme homme de parti, usa peut-être de son droit en consacrant ses loisirs à l'amour.

Son principal lieu de résidence était à Utrecht, dans une petite auberge qui avait pour enseigne *Kleine poortje* (la petite porte) et dont la servante, nommée

Annetje ou Nanon, tenait une assez bonne place dans son cœur. Il s'y distrayait à la comédie, aux danseurs de corde, aux marionnettes, et ne lisait que « des livres de badinerie et des fadaises ». C'est là que M. le Prince, qui se trouvait alors à Bruxelles, l'envoya chercher pour l'entretenir d'une tentative qu'il voulait faire en Normandie avec MM. de Créquy et d'Annery et le maréchal d'Hocquincourt. On connaît cette aventure, au succès de laquelle devaient contribuer les Espagnols, qui manqua par l'imprudence de don Juan, et qui se termina par la mort d'Hocquincourt à la bataille des Dunes et le supplice du sieur de Benneson, gentilhomme de Sologne, qui eut la tête tranchée. Elle fut la dernière où se trouva mêlé le Cardinal avant la mort de Mazarin. Il remit bientôt au roi son archevêché en échange de quelques bénéfices, d'une somme d'argent et de l'abbaye de Saint-Denis, et il vécut désormais à Commercy, à Paris ou à Rome, fort occupé d'ameublements, de belles-lettres et d'affaires ecclésiastiques, pendant une période qui s'étend de l'année 1662 à l'année 1679 et sur laquelle les renseignements que contient l'article de Bazin donné en appendice dispensent de rien dire ici.

De l'opinion suivant laquelle Retz, épris d'Anne d'Autriche, aurait été guidé, pendant la Fronde, par les mouvements de la plus violente jalousie, que faut-il penser sinon qu'elle doit plaire aux esprits romanesques et qu'elle est peu vraisemblable? L'amant de M^lle^ de Chevreuse ne péchait pas par le sentiment.

Quand il ne cherchait pas auprès des femmes la sorte de distraction que toutes sont à même de donner pour galantes qu'elles soient, il se liait avec elles par politique. Il désirait remplacer Mazarin dans le Conseil, et il n'eût pas été fâché de s'attacher à la Reine, dont l'air de beauté avait de quoi l'émouvoir : il y pensa, comme on verra plus tard, mais pendant peu de temps.

Trop de projets le sollicitaient ensemble sans qu'il fût capable de suivre uniquement l'un d'entre eux. Amoureux de la gloire, son imagination lui fournissait des moyens d'y atteindre qu'il essayait tous sans s'arrêter à aucun. Son inconstance en affaire le donnait pour inconsidéré, alors qu'il ne faisait qu'obéir à l'impatience convenable à un homme d'opposition. Il était méchant mais sans bassesse, fort avantageux, et susceptible proportionnellement à la petitesse de sa taille et à la disgrâce de son visage.

Il composa, à dix-huit ou dix-neuf ans, la *Conjuration de Fiesque*, dont on trouvera des fragments à la fin de ce choix de pages avec quelques pamphlets et quelques lettres. Il écrivit beaucoup et pendant toute sa vie. Disons sans hésiter que ses sermons, ses rapports sur les affaires de Rome, ses mandements, sa correspondance, la plupart de ses libelles ne présentent qu'un intérêt médiocre. A peine y rencontre-t-on, çà et là, une phrase qui rappelle par sa vivacité, par sa grandeur, par son aisance, le style des *Mémoires*. Retz connaissait le mérite de ce dernier ouvrage. A vrai dire, il en préparait la publication posthume moins dans

le but d'assurer sa réputation d'écrivain que dans celui d'augmenter sa gloire de frondeur, et le désir qu'il avait de paraître en belle posture l'a conduit à mentir assez souvent : c'est le rôle des faiseurs de mémoires et on le leur passe pourvu qu'ils y mettent de l'esprit.

Nota. — Afin de placer sous les yeux du lecteur des documents sincères sur les mœurs de la Régence d'Anne d'Autriche, on a publié à la fin de l'Appendice quelques chansons de la Fronde : elles sont peu connues ou inédites et, pour la plupart, hélas ! fort libertines.

CHARLES VERRIER.

MÉMOIRES

AMOURS ET DUELS

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes ; néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes ; et je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vas cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites particularités, depuis le moment que j'ai commencé à connoître mon état ; et je ne vous célerai aucune des démarches que j'ai faites en tous les temps de ma vie.

Je vous supplie très-humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et, au contraire, tant de désordre en toute ma narration, et de considérer que, si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont

écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et, dans l'antiquité, César n'y a pas échoué. Vous me faites, sans doute, la justice d'être persuadée que je n'alléguerois pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'étoit une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égaler aux héros.

Je sors d'une maison illustre en France et ancienne en Italie. Le jour de ma naissance (1), on prit un esturgeon monstrueux dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail, en Brie, où ma mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augure, je ne rapporterois pas cette circonstance, si les libelles, qui ont depuis été faits contre moi et qui en ont parlé comme d'un prétendu présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'omettre (2).

... Je le communiquai à Attichi, frère de la comtesse de Maure, et je le priai de se servir de moi la première fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit souvent, et je n'attendis pas longtemps. Il me pria d'appeler pour lui Melbeville, enseigne-colonel des gardes, qui se servit de Bassompierre, celui qui est depuis mort avec beaucoup de réputation, major général de bataille dans l'armée de l'Empire. Nous nous battîmes à l'épée et au pistolet, derrière les Minimes du bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse et d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pas de me désarmer, parce qu'il passa sur moi et qu'il étoit plus âgé et plus fort. Nous allâmes séparer nos amis, qui

(1) Retz naquit vers le 20 septembre 1613. Son acte de baptême existe dans les archives de la mairie de Montmirail.

Voir, à l'appendice, la note sur la maison de Gondi.

(2) Les 288 premières pages du manuscrit autographe des *Mémoires* du Cardinal de Retz ont été arrachés.

On ignore l'histoire des fragments que nous croyons devoir donner ici selon le texte de l'édition de 1719 et qui sont assurément de Retz.

étoient tous deux fort blessés. Ce combat fit assez de bruit mais il ne produisit pas l'effet que j'attendois. Le procureur général commença des poursuites, mais il les discontinua à la prière de mes proches ; et ainsi je demeurai avec ma soutane et un duel.

... La mère s'en aperçut ; elle avertit mon père, et l'on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Mme du Châtelet ; mais comme elle étoit engagée avec le comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier et elle me joua même assez publiquement sous ce titre, en présence de M. le comte d'Harcourt (1). Je m'en pris à lui ; je lui fis un appel à la comédie. Nous nous battîmes le lendemain au matin, au-delà du faubourg Saint-Marcel. Il passa sur moi, après m'avoir donné un coup d'épée qui ne faisoit qu'effleurer l'estomac ; il me porta par terre, et il eût eu infailliblement tout l'avantage si son épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus raccourcir la mienne pour lui en donner dans les reins ; mais comme il étoit beaucoup plus fort et plus âgé que moi, il me tenoit le bras si serré sous lui que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire du mal, quand il me dit : — « Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer. Vous êtes un joli garçon, je vous estime, et je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. » Nous convînmes de dire au marquis de Boissy, qui étoit son neveu et mon ami, comme le combat s'étoit passé ; mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la considération de Madame du Châtelet. Ce n'étoit pas mon compte : mais quel moyen honnête de le refuser? On ne parla que peu de cette affaire, et encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier (2), qui, l'ayant apprise

(1) Le comte d'Harcourt, Henri de Lorraine, fils du duc d'Elbeuf.
(2) Louis de la Trémouille, marquis de Noirmoutier, né en 1612, mort en 1666.

du marquis de Boissy, là mit un peu dans le monde; mais enfin il n'y eut point de procédures, et je demeurai encore là avec ma soutane et deux duels.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eut au monde un meilleur cœur que celui de mon père (1), et je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant, et ces duels et ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers: la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui étoit dans sa maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même; je jurerois même qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposeroit mon âme : tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son voile. Elle consacre toutes sortes d'imaginations : et la meilleure intension ne suffit pas pour en faire éviter le travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai d'Eglise: mais ce n'eût pas été assurément pour longtemps sans un incident dont je vais vous rendre compte.

Monsieur le duc de Retz (2), aîné de notre maison, rompit, dans ce temps-là, par le commandement du Roi, le traité de mariage qui avoit été accordé, quelques années auparavant, entre M. le duc de Mercœur et sa fille. Il vint trouver

(1) Philippe Emmanuel, comte de Gondi, marquis de Belle-Ile et des Iles d'Or, comte de Joigny, baron de Montmirail et de Dampierre, seigneur de Villepreux et de la Hébergerie, né en 1581, Général des Galères en 1598, épousa, en 1604, Françoise Marguerite de Silly, veuf en 1625 entra à l'Oratoire, mourut en 1662.

(2) Henri, petit fils d'Albert de Gondi, cousin germain de François-Paul, né en 1590, épousa Jeanne de Scepeaux, héritière du duché de Beaupréau qui mourût en 1620, laissant deux filles, dont l'aînée hérita du duché de Retz, et la seconde du duché de Beaupréau.

mon père, dès le lendemain, et le surprit très agréablement en lui disant qu'il étoit résolu de la donner à son cousin, pour réunir la maison. Comme je savois qu'elle avoit une sœur, qui auroit plus de 80.000 livres de rente, je songeai au même moment à la double alliance. Je n'espérois pas que l'on y pensât pour moi, connoissant le terrain comme je le connoissois, et je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumière que mon père n'étoit pas dans le dessein de me mener aux noces, peut-être en vue de ce qui en arriva, je fis semblant de me radoucir à l'égard de ma profession. Je feignis d'être touché de ce que l'on m'avoit représenté tant de fois sur ce sujet, et je jouai si bien mon personnage que l'on crut que j'étois absolument changé. Mon père se résolut de me mener en Bretagne, d'autant plus facilement que je n'en avois témoigné aucun désir. Nous trouvâmes Mademoiselle de Retz à Beaupréau en Anjou. Je ne regardai l'aînée que comme ma sœur : je considérai d'abord M^lle^ de Scepeaux (c'est ainsi que l'on appeloit la cadette) comme ma maîtresse. Je la trouvai très belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance, les yeux admirables, la bouche belle, du défaut à la taille, mais peu remarquable et qui étoit beaucoup couvert par la vue de 80.000 livres de rente, par l'espérance du duché de Beaupréau, et par mille chimères, que je formois sur ces fondements qui étoient réels.

Je couvris très bien mon jeu dans les commencements ; j'avois fait l'ecclésiastique et le dévot dans tout le voyage, je continuai dans le séjour. Je soupirois toutefois devant la belle, elle s'en aperçut : je parlai ensuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu sévère. Comme j'avois observé qu'elle aimoit extrêmement une vieille fille de chambre, qui étoit sœur d'un des moines de Buzay, je n'oubliai rien pour la gagner, et j'y réussis par le moyen de cent pistoles et des promesses immenses que je lui fis. Elle mit dans l'esprit de sa maîtresse que l'on ne songeoit qu'à la faire religieuse,

et je lui disois, de mon côté, que l'on ne pensoit qu'à me faire moine. Elle haïssoit cruellement sa sœur, parce qu'elle étoit beaucoup plus aimée de son père ; je n'aimois pas trop mon frère pour la même raison. Cette conformité dans nos fortunes contribua beaucoup à notre liaison. Je me persuadai qu'elle étoit réciproque, et je me résolus de la mener en Hollande ; et dans la vérité il n'y avoit rien de si facile, Machecoul, où nous étions venus de Beaupréau, n'étant qu'à une demi-lieue de la mer. Il falloit de l'argent pour cette expédition ; mon trésor étoit épuisé par le don des cent pistoles, et je n'avois pas un sol. J'en trouvai suffisamment en témoignant à mon père que l'économat de mes abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des lois, je croyois être obligé, en conscience, d'en prendre l'administration. La proposition ne plut pas ; mais on ne put la refuser, et parce qu'elle étoit dans l'ordre et parce qu'elle faisoit, en quelque façon, juger que je voulois au moins retenir mes bénéfices, puisque j'en voulois prendre le soin.

Je partis, dès le lendemain, pour aller affermer Buzay, qui n'est qu'à cinq lieues de Machecoul. Je traitai avec un marchand de Nantes, appelée Jucatières, qui prit avantage de ma précipitation, et qui, moyennent 4.000 écus comptant qu'il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étois sur le point de m'assurer d'une de ces flûtes hollandoises qui sont toujours à la rade de Retz, lorsqu'il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mademoiselle de Retz (car elle avoit pris ce nom depuis le mariage de sa sœur) avoit les plus beaux yeux du monde, mais ils n'étoient jamais si beaux que quand ils mouroient, et je n'en ai jamais vu à qui la langueur donnât tant de grâces. Un jour que nous dînions chez une dame du pays, à une lieue de Machecoul, en se regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle montra tout ce que la morbi-

dezza des Italiennes a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que Palluau (1), qui a depuis été le maréchal de Clérembault, étoit au point de vue du miroir. Il le remarqua, et comme il étoit fort attaché à Madame de Retz, avec laquelle, étant fille, il avoit eu beaucoup de commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un compte fidèle, et il m'assura même, à ce qu'il m'a dit depuis, que ce qu'il avoit vu ne pouvoit pas être un original.

Madame de Retz, qui haïssoit mortellement sa sœur, en avertit, dès le soir même, Monsieur son père, qui ne manqua pas d'en donner part au mien. Le lendemain, l'ordinaire de Paris arriva, l'on feignit d'avoir reçu des lettres bien pressantes : l'on dit un adieu aux dames fort léger et fort public. Mon père me mena coucher à Nantes. Je fus, comme vous le pouvez juger, et fort surpris et fort touché. Je ne savois pas à quoi attribuer la promptitude de ce départ ; je ne pouvois me reprocher aucune imprudence ; je n'avois pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon frère, appréhendant que je ne m'échappasse, ce que j'avois vainement tenté dès Tours, se saisit de ma cassette où étoit mon argent. Je connus, par ce procédé, que j'avois été pénétré, et j'arrivai à Paris, avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

Je trouvai Equili, oncle de Vassé et mon cousin germain, que j'ose assurer avoir été le plus honnête homme de son siècle (2). Il avoit vingt ans plus que moi, mais il ne laissoit pas de m'aimer chèrement. Je lui avois communiqué, avant

(1) Philippe de Clérambault, comte de Palluau, maréchal de France en 1653, mourut en 1665.

(2) « Esguilly étoit un fort galant homme ; il fit longtemps l'amour à la Reine avec des révérences, et c'est assez dire à une Reine. Le Cardinal l'éloigna parceque c'étoit un garçon qui ne craignoit rien : il avoit cajolé Madame de Chalais sous la moustache du Grand-Maître : c'étoit une belle personne, mais elle avoit de plaisantes visions. » Tallemant des Réaux.

mon départ, la pensée que j'avois d'enlever Mademoiselle de Retz, et il l'avoit fort approuvée, non seulement parce qu'il la trouvoit fort avantageuse pour moi, mais encore parce qu'il étoit persuadé que la double alliance étoit nécessaire pour assurer l'établissement de la maison et l'événement qui porte aujourd'hui notre nom dans une famille étrangère marque qu'il étoit assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta 12.000 écus, qui étoit tout ce qu'il avoit d'argent comptant. J'en pris 3.000 du président Barillon. Equili manda de Provence le pilote de sa galère, qui étoit homme de main et de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Madame la comtesse de Sceaux, qui a été depuis Madame de Lesdiguières (1)...

Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon discours; vous en verrez les raisons dans la suite.

Je querellois à propos de rien Praslin (2): nous nous battîmes dans le bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échapper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un grand coup d'épée dans la gorge : je lui en donnois un qui n'étoit pas moindre dans le bras. Meillaincour, écuyer de mon frère, qui me servoit et qui avoit été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au point d'avoir aposté des témoins : mais l'on ne peut forcer le destin, et l'on ne songea pas seulement à en informer.

.... En ce cas, croyez-vous, me dit-il, qu'un attachement

(1) Anne de Lesdiguières, quatrième fille d'Albert de Gondi était cousine germaine de François-Paul ; elle épousa, en 1632, François de Bonne et de Créquy, comte de Sault, qui devint duc de Lesdiguières en 1638, par la mort du maréchal son frère. Paul de Gondi essaya de faire l'amour à cette cousine, dit Tallemant. Voir, sur le connétable de Lesdiguières, *les Plus Belles pages* de Tallemant des Réaux, *Mercure de France*.

(2) François de Choiseul, abbé de Praslin, selon Tallemant.

à une fille de cette sorte puisse vous empêcher de tomber dans les inconvénients où M. de Paris, votre oncle, est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations que par le dérèglement de ses mœurs (1)? Il en est des ecclésiastiques comme des femmes, elles ne peuvent conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amants. Où est celui de Mademoiselle de Roche (2), hors sa beauté? Est-ce une excuse suffisante pour un abbé, dont la première prétention est l'archevêché de Paris? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous exposez-vous? Pouvez-vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante et aussi belle qu'elle est? Dans six semaines, elle ne sera plus enfant; elle sera sifflée par Epineville, qui paroît avoir de l'entendement. Que savez-vous ce qu'une beauté comme celle-là, qui sera bientôt instruite, vous pourra mettre dans l'esprit?

.... M. le cardinal de Richelieu haïssoit au dernier point Madame la princesse de Guémené (3), parce qu'il étoit persuadé

(1) « Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, étoit bien fait et avoit de l'esprit ; mais il ne savoit rien. Il disoit les choses assez agréablement et a toujours vécu licencieusement pour ce qui est des femmes. Il envoyoit souvent un page savoir des nouvelles d'une personne peu considérable, avec laquelle il avoit eu, autrefois, commerce et il en a eu toujours soin. M. de Paris avoit autrefois fait beaucoup de dépenses; il avoit musique et grand équipage. Il entretenoit bien ses maisons de campagne de Noisy, près Villepreux, et de Saint-Cloud. Il avoit une fine..... (maladie) qui le rongeoit.» Tallemant des Réaux, t. IV.

(2) « C'étoit une des plus aimables personnes du monde, elle s'appeloit Galateau en son nom, et étoit fille de la femme de l'écuyer de Madame de Retz. Elle avoit de l'esprit, disoit les choses fort agréablement, étoit belle comme un ange et point coquette. On en fit tant de bruit que la Reine la voulut voir; mais les dames de cour, et surtout les filles de la Reine, la traitèrent fort de bourgeoise. Le Grand-Maître, depuis maréchal de la Meilleraye, alors veuf, la voulut faire épouser à l'Ecossois, qui étoit à lui et logeoit à l'Arsenal. L'Ecossois étoit riche, mais elle eut peur de la violence du Grand-Maître, et voyant sa mère gagnée, elle se fit enlever par Lalane, son amoureux, celui-là même qui faisoit si joliment des vers. Les enfants l'ont fait mourir toute jeune : ce fut grand dommage. » Tallemant des Réaux, t. VI.

(3) Anne de Rohan, princesse de Guémené, épousa, en 1617, son cousin Louis de Rohan, mourut en 1685 à 81 ans. Elle était fort belle à 50 ans.

qu'elle avoit traversé l'inclination qu'il avoit pour la Reine et qu'elle avoit même été de part à la pièce que Madame du Fargis (1), dame d'atour, lui fit quand elle porta à la Reine mère, Marie de Médicis, une lettre d'amour qu'il avoit écrite à la Reine sa belle-mère Cette haine de M. le cardinal de Richelieu avoit passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger M. le maréchal de Brézé (2), son beau-frère et capitaine des gardes du corps, à rendre publiques les lettres de Madame de Guéméné, qui avoient été trouvées dans la cassette de M. de Montmorency, lorsqu'il fut pris à Castelnaudari. Le maréchal de Brézé eut ou l'honnêteté ou la franchise de les rendre à Madame de Guéméné. Il étoit fort extravagant : mais comme M. le cardinal de Richelieu s'étoit trouvé autrefois honoré, en quelque façon de son alliance, et qu'il craignoit même ses emportements et ses prôneries auprès du Roi qui avoit quelque sorte d'inclination pour lui, il agissoit dans la vue de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitoit avec passion d'établir et d'unir; il pouvoit tout en France à la réserve de ce dernier point. Car M. le maréchal de Brézé avoit pris une si forte aversion pour M. de la Meilleraye (3), qui étoit grand-maître

(1) Madeleine de Silly, sœur de la mère de l'abbé de Retz, épousa Charles d'Angennes du Fargis : elle était dame d'atour d'Anne d'Autriche.

(2) Urbain de Maillé, marquis de Brézé, avait épousé en 1617 Nicole du Plessis, sœur de Richelieu.

(3) Charles de la Porte de la Meilleraye, cousin germain de Richelieu, épousa, en 1630, Marie Rusé, fille du maréchal d'Effiat et, fut grand-maître de l'artillerie et maréchal de France ; il se remaria, en 1637, avec Marie de Cossé-Brissac.

Chanson sur le maréchal de la Meilleraye qu'on disait petit fils d'un notaire. Sur l'air de Mais.

Il a conquis dessus nos adversaires
Arras, Hesdin, la forte ville d'Aire :
Mais
Il n'en est pas moins Notaire,
Cocu, jaloux et punais.
(Chansonnier de Clérambault.)

de l'artillerie en ce temps-là, et qui a été depuis le maréchal de la Meilleraye, qu'il ne le pouvoit souffrir. Il ne pouvoit se mettre dans l'esprit que M. le cardinal de Richelieu dût seulement songer à un homme qui étoit vraiment son cousin germain, mais qui n'avoit apporté dans son alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde et un mérite, à ce qu'il publioit, fort commun.

M. le cardinal de Richelieu n'étoit pas de ce sentiment; il croyoit, et avec raison, beaucoup de cœur à M. de la Meilleraye. Il estimoit même sa capacité dans la guerre infiniment au-dessus de ce qu'elle méritoit, quoiqu'en effet elle ne fût pas méprisable. Enfin, il le destinoit à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis si glorieusement par M. de Turenne.

Vous jugez assez, par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de M. le cardinal de Richelieu et de l'intérêt qu'il avoit à la démêler. Il y travailla avec application, et il ne crut pas pouvoir mieux réussir qu'en réunissant ces deux chefs de cabale dans une confiance qu'il n'eut pour personne et qu'il eut uniquement pour eux deux. Il les mit, pour cet effet, en commun et par indivis, dans la confidence de ses galanteries, qui, à la vérité, ne répondoient en rien à la grandeur de ses actions, ni à l'éclat de sa vie (1).

Marion de l'Orme, qui étoit un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, et elle le sacrifia à des Barreaux. Madame de Fruges, que vous voyez traînante dans les cabinets, sous le nom de vieille femme, en fut une autre. La première venoit chez lui la nuit; il alloit aussi la nuit chez la seconde, qui étoit déjà un reste de Buckingham et de l'Épienne. Ses deux confidents, qui avoient fait une paix fourrée, l'y menoient en habit de cou-

(1) Voir *les Plus Belles Pages* de Tallemant des Réaux (*Mercure de France*).

leur ; et Madame de Guéméné (1) faillit être la victime de cette paix fourrée.

M. de la Meilleraye, que l'on appeloit le Grand-Maître, étoit devenu amoureux d'elle, mais elle ne l'étoit nullement de lui. Comme il étoit, et par son naturel et par sa faveur, l'homme du monde le plus impérieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimât pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut pas touché : il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parce que M. le Cardinal, auquel il avoit dit rage contre Madame de Guémené, avoit enfin obligé M. de Brézé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à M. de Montmorency, desquelles je vous ai tantôt parlé, et les avoit données au Grand-Maître, qui, dans les secondes menaces, en laissa échapper quelque chose à Madame de Guémené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n'est pas imaginable ; elle changea tellement qu'on ne la reconnoissoit point. Elle s'en alla à Coupray, où elle ne voulut voir personne....

Dès que j'eus pris la résolution de me mettre à l'étude, j'y pris aussi celle de reprendre les errements de M. le cardinal de Richelieu ; et quoique mes proches même s'y opposassent, dans l'opinion que cette matière n'étoit bonne que pour des pédants, je suivis mon dessein : j'entrepris la carrière, et je l'ouvris avec succès. Elle a été remplie, depuis, par toutes les personnes de qualité de la profession. Mais comme je fus le premier depuis le cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut ; et cela joint aux bons offices que M. le Grand-Maître me rendoit tous les jours auprès de lui, qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions ; qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que

(1) « Un jour, comme Madame Pilon étoit chez la Reine, Madame de Guémené dit à Sa Majesté : « Madame, faites conter à Madame Pilou l'aventure du conseiller d'Etat. — Ne voilà-t-il pas, dit la bonne femme, vous regorgez d'amants vous autres, et dès que j'en ai un pauvre misérable, vous en enragez. » *Les Plus belles Pages* de Tallemant des Réaux (*Mercure de France*).

je ne lui avois jamais fait la cour; et qu'il ordonna même à M. de Lingendes, qui a été depuis évêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la source de ma première disgrâce : car au lieu de répondre à ses avances et aux instances que M. le Grand-Maître me fit pour m'y obliger, je ne les payai toutes que de très-méchantes excuses. Je fis le malade, j'allois à la campagne ; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulois pas m'attacher à M. le cardinal de Richelieu, qui étoit un très-grand homme, mais qui avoit au souverain degré le foible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne ; car l'histoire de *la conjuration de Jean-Louis de Fiesque*, que j'avois faite à dix-huit ans, ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lauzières (1), à qui je l'avois confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit. » Le second le dit, dès le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même.

Je continuai, par ma propre considération, la conduite que je n'avois prise jusque-là que par celle de la haine personnelle que Madame de Guémené avoit contre M. le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les Actes de Sorbonne me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m'imaginai que je pourrois réussir dans les sermons. On me conseilloit de commencer par de petits couvents, où je m'accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petits Carmélites, en présence de la Reine et de toute la cour, et cette audace m'attira un second éloge de M. le cardinal de Richelieu. Car, comme on lui

(1) Pierre Yvon de la Leu, sieur de Lauzières, ami intime de Retz.

eut dit que j'avois bien fait, il répondit : « Il ne faut pas juger des choses par l'événement, c'est un téméraire. » J'étois, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt-deux ans.

...M. le Comte (1) qui avoit pris une très-grande amitié pour moi, et pour le service et la personne duquel j'avois pris un très-grand attachement, partit de Paris, la nuit, pour s'aller jeter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il m'envoya quérir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance qu'il me permît que j'eusse l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expressément, mais il me confia Van-Broc, un joueur de luth flamand, et qui étoit l'homme du monde à qui il se confioit le plus. Il me dit qu'il me le donnoit en garde, que je le cachasse chez moi, et que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avoit été ordonné ; car je mis Van-Broc dans une soupente, où il eût fallu être chat pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté ; car il fut découvert par le concierge de l'hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toujours soupçonné ; et je fus bien étonné qu'un matin, à six heures, je vis ma chambre pleine de gens armés, qui m'éveillèrent en jetant la porte dedans. Le prévôt de l'Isle s'avança, et il me dit en jurant : « Où est Van-Broc ? » — « A Sedan, je crois », lui répondis-je. Il redoubla ses jurements et il chercha dans la paillasse de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question. Aucun d'eux, à la réserve d'un seul, ne lui en put dire des nouvelles : ils ne s'avisèrent pas de la soupente, qui, dans la vérité, n'étoit pas reconnoissable, et ils sortirent très-peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une note de cette nature se pouvoit appeler pour moi, à l'égard de la cour, une nouvelle confusion. En voici une autre.

(1) Louis de Bourbon, comte de Soissons, prince du sang, cousin germain du prince de Condé alors vivant, né en 1604.

La licence de Sorbonne expira ; il fut question de donner les lieux, c'est-à-dire de déclarer publiquement, au nom de tout le corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs actes ; et cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier lieu, et je ne crus pas le devoir céder à l'abbé de la Mothe-Houdancourt (1), qui est présentement l'archevêque d'Auch, et sur lequel il est vrai que j'avois eu quelques avantages dans les disputes.

M. le cardinal de Richelieu, qui faisoit l'honneur à cet abbé de le reconnoître pour son parent, envoya en Sorbonne le grand prieur de la Porte, son oncle, pour le recommander. Je me conduisis, dans cette occasion, mieux qu'il n'appartenoit à mon âge : car aussitôt que je le sus, j'allai trouver M. de Raconis (2), évêque de Lavaur, pour le prier de dire à M. le Cardinal que, comme je savois le respect que je lui devois, je m'étois désisté de ma prétention aussitôt que j'avois appris qu'il y prenoit part. M. de Lavaur me vint trouver, dès le lendemain matin, pour me dire que M. le Cardinal ne prétendoit point que M. l'abbé de la

(1) Frère puîné du Maréchal.

(2) Charles d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur, avait l'esprit faible; il était familier de Richelieu qui, voulant se moquer de lui, convoqua un certain Collet, ventriloque, et « fit que cet homme se fourra dans la foule de ceux qui accompagnoient le Cardinal aux Tuileries, du nombre desquels étoit notre évêque. Il se mit, au milieu de la grande allée, à appeler : « Abra de Raconis! Abra de Raconis! » Tout le monde avoit le mot, Raconis s'entend nommer, tourne la tête; mais ne dit rien pour cette fois. La voix continue, il commence à s'épouvanter, enfin tout d'un coup il s'écrie : « Monseigneur, je vous demande pardon si je « perds le respect que je dois à Votre Eminence, il y a déjà quelque « temps que je me contrains, j'entends une voix dans l'air qui m'ap« pelle! » Le Cardinal et tous les autres dirent qu'ils n'entendoient rien. On prête silence et la voix lui dit : « Je suis l'âme de ton père qui souffre, « il y a longtemps, en purgatoire, et qui a une permission de Dieu de « te venir avertir de changer de vie. N'as-tu pas honte de faire la cour « aux grands, au lieu d'être dans les églises. » Raconis, plus pâle que mort, croyoit avoir déjà le diable à ses trousses. On le mena à son logis, où il fut plus de quatre jours avant de se pouvoir désabuser. » Tallemant des Réaux, t. V.

Mothe eût l'obligation du lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvoit le refuser. La réponse m'outra ; je ne répondis que par un souris et une profonde révérence. Je suivis ma pointe, et j'emportai le premier lieu de quatre-vingt-quatre voix. M. le Cardinal s'emporta jusqu'à la puérilité ; il menaça les députés de la Sorbonne de raser ce qu'il avoit commencé d'y bâtir, et il fit mon éloge, tout de nouveau, avec une aigreur incroyable (1).

Toute ma famille s'épouvanta. Mon père et ma tante de Maignelais, qui se joignoient ensemble, la Sorbonne et Van-Broc, M. le Comte, mon frère, qui étoit parti la même nuit, Madame de Guémené, à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché, souhaitoient avec passion de m'éloigner et de m'envoyer en Italie.

J'y allai et je demeurai à Venise jusqu'à la mi-août (2) et il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusois à vouloir faire galanterie à la signora Vandrameina, noble Vénitienne, et qui étoit une des personnes du monde des plus jolies. Le résident Mailler, ambassadeur pour le Roi, qui savoit le péril qu'il y a, en ce pays-là, pour ces sortes d'aventures, me commanda d'en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, et je me rendis à Rome sur la fin de septembre. M. le maréchal d'Estrées y étoit ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devois vivre, qui me persuadèrent; et quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Église, je me résolus d'acquérir, à tout hasard, de la réputation dans une cour ecclésiastique où l'on me verroit avec la soutane.

J'exécutai fort bien ma résolution ; je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie : je fus modeste au dernier point dans mes habits; et cette modestie, qui paroissoit dans ma personne, étoit relevée par une très

(1) « Le Cardinal depuis cela l'appela toujours *ce petit audacieux* et il disait qu'il avait une mine patibulaire. » *Id., ibid.*

(2) Tallemant fut de ce voyage en Italie.

grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y en avoit quatre chevaliers de Malte. Je disputai dans les Écoles de Sapience, qui ne sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne; et la fortune contribua encore à me relever.

Le prince de Schomberg, ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouois au ballon dans les Thermes de l'empereur Antonin, de lui quitter la place, et je lui fis répondre qu'il n'y avoit rien que je n'eusse rendu à Son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité; mais puisque c'étoit un ordre, j'étois obligé de lui dire que je n'en pouvois recevoir d'aucun ambassadeur que de celui du Roi mon maître. Comme il insista et qu'il m'eut fait dire, pour la seconde fois, par le doyen de ses estafiers, de sortir du jeu, je me mis sur la défensive; et les Allemands, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avois avec moi, que par autre considération, ne poussèrent pas l'affaire. Ce coup porté par un abbé tout modeste à un ambassadeur qui marchoit toujours avec cent mousquetaires à cheval, fit un grand éclat à Rome, et si grand que Roze, que vous voyez secrétaire du cabinet et qui étoit ce jour-là dans le jeu du ballon, dit que feu M. le cardinal Mazarin en eut, dès ce jour-là, l'imagination saisie et qu'il lui en a parlé depuis plusieurs fois (1).

La santé de M. le cardinal de Richelieu commençoit à s'affaiblir et à laisser, par conséquent, quelques vues de la possibilité de l'archevêché de Paris. M. le Comte, qui avoit pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, et qui sentoit du scrupule de posséder, sous le nom de *Custodinos*, plus de cent mille livres de rente en bénéfices,

(1) Nous avons de bonnes raisons de croire que ces deux aventures, la vénitienne comme la romaine, sont de pure invention. Tallemant ne parle ni de l'une ni de l'autre et les Archives de Rome sont muettes sur la seconde, ce qui prouve au moins qu'elle fit peu de bruit.

avoit écrit à mon père qu'aussitôt qu'il seroit en état d'en faire agréer à la cour sa démission en ma faveur, il me les remettroit entre les mains. Toutes ces considérations jointes ensemble, ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutane, mais elles la suspendirent. Elles firent plus : elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enseignes et par quelques grandes actions ; et comme je ne les voyois pas proches, ni certaines, je me résolus de me signaler dans ma profession de toutes les manières. Je commençai par une très grande retraite, j'étudiois presque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n'avois presque plus d'habitudes avec toutes les femmes, hors avec Madame de Guémené.

... Étoit (1) à la ruelle du lit ; mais ce qui fut le plus merveilleux, est que l'on les plaignit dans le plus tendre des raccommodements. Il faudroit un volume pour déduire toutes les façons dont cette histoire fut ornée. Une des plus simples fut qu'il fallut s'obliger, par serment, de laisser à la belle un mouchoir sur les yeux quand la chambre seroit trop éclairée. Comme il ne pouvoit couvrir que le visage, il n'empêcha pas de juger des autres beautés, qui, sans aucune exagération, passoient celles de la Vénus de Médicis, que je venois de voir tout fraîchement à Rome. J'en avois apporté la stampe, et cette merveille du siècle d'Alexandre cédoit à la vivante.

Le diable avoit apparu justement, quinze jours devant cette aventure, à Madame la princesse de Guémené, et il lui apparaissoit souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilly (2), qui le forçoit, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. J'évoquai, de mon côté, un démon qui lui parut sous une forme plus

(1) Le manuscrit autographe du cardinal de Retz commence ici.
(2) Robert Arnauld d'Andilly, fils aîné d'Antoine Arnauld, né en 1589, se retira à Port-Royal en 1644.

bénigne et plus agréable ; elle sortit toutefois au bout de six semaines du Port-Royal, où elle faisoit de temps en temps des retraites. Je conduisis ainsi l'Arsenal et la Place Royale, et je charmois, par ce doux accord, le chagrin que ma profession ne laissoit pas de nourrir toujours dans le fond de mon âme. Il s'en fallut bien peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plu à la destinée d'être de mon avis. M. le cardinal de Richelieu aimoit la raillerie, mais il ne la pouvoit souffrir ; et toutes les personnes de cette humeur ne sont jamais que fort aigres. Il en fit une de cette nature en plein cercle à Madame de Guémené ; et tout le monde remarqua qu'il vouloit me désigner. Elle en fut outrée et moi plus qu'elle ; car enfin il s'étoit contracté une certaine espèce de manège entre elle et moi, qui avois souvent du mauvais ménage, mais dont toutefois les intérêts n'étoient pas séparés.

Au même temps, Madame de la Meilleraye plut à M. le Cardinal, et au point que le Maréchal s'en étoit aperçu, devant même qu'il partît pour l'armée. Il en avoit fait la guerre à sa femme (1), et d'un air qui lui fit croire qu'il étoit encore plus jaloux qu'ambitieux. Elle le craignoit terriblement ; elle n'aimoit point M. le Cardinal, qui, en la mariant avec son cousin, avoit, à la vérité, dépouillé sa maison de laquelle elle étoit idolâtre. Il étoit, d'ailleurs, encore plus vieux par ses incommodités que par son âge ; et il est vrai de plus que, n'étant pédant en rien, il l'étoit tout à fait en galanterie. Elle m'avoit dit le détail des avan-

(1) Marie de Cossé, fille du duc de Brissac ; on connaît sur elle une chanson un peu postérieure à 1639 :

A quoi bon ces austérités
Que vous affectez, Maréchale,
Malgré les soins que vous prenez
De passer pour une vestale
On dit que Monsieur de Paris
Est du nombre de vos amis, etc.

ces qu'il lui avoit faites, qui étoient effectivement ridicules; mais comme il les continua jusques au point de lui faire faire des séjours de temps même considérable à Ruel, où il faisoit le sien ordinaire, je m'aperçus que la petite cervelle de la demoiselle ne résisteroit pas longtemps au brillant de la faveur, et que la jalousie du Maréchal céderoit bientôt un peu à son intérêt, qui ne lui étoit pas indifférent, et pleinement à sa foiblesse pour la cour qui n'a jamais eu d'égale.

J'étois dans les premiers feux du plaisir, qui, dans la jeunesse, se prennent aisément pour les premiers feux de l'amour, et j'avois trouvé tant de satisfaction à triompher du cardinal de Richelieu, dans un champ de bataille aussi beau que celui de l'Arsenal, que je me sentis de la rage dans le plus intérieur de mon âme, aussitôt que je reconnus qu'il y avoit du changement dans toute la famille. Le mari consentoit et désiroit que l'on allât très souvent à Ruel; la femme ne me faisoit plus que des confidences qui me paroissoient assez souvent fausses; enfin, la colère de Madame de Guémené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Madame de la Meilleraye, mon aversion pour ma profession, s'unirent ensemble dans un moment fatal, et faillirent à produire un des plus grands et des plus fameux événements de notre siècle.

La Rochepot (1), mon cousin germain et mon ami intime, étoit domestique de M. le duc d'Orléans, et extrêmement dans sa confidence; il haïssoit cordialement M. le cardinal de Richelieu, et parce qu'il étoit fils de Madame du Fargis, persécutée et mise en effigie par ce ministre, et parce que, tout de nouveau, M. le Cardinal qui tenoit son père encore prisonnier à la Bastille, avoit refusé l'agrément du régiment de Champagne pour lui à M. le maréchal de la Meille-

(1) Charles d'Angennes du Fargis, marquis de la Boissière. Tué au siège d'Arras en 1640, il laissa ses biens à l'abbé de Retz.

raye, qui avoit une estime particulière pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisions souvent ensemble le panégyrique du Cardinal, et des invectives contre la foiblesse de Monsieur, qui, après avoir engagé M. le Comte à sortir du royaume et à se retirer à Sedan, sous la parole qu'il lui donna de l'y venir joindre, étoit revenu de Blois honteusement à la cour.

Comme j'étois aussi plein des sentiments que je vous viens de marquer, que la Rochepot l'étoit de ceux que l'état de sa maison et de sa personne lui devoit donner, nous entrâmes aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la foiblesse de Monsieur pour exécuter ce que la hardiesse de ses domestiques fut sur le point de lui faire faire à Corbie, dont il faut, pour plus d'éclaircissement, vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrés en Picardie, sous le commandement de M. le prince Thomas de Savoie et de Piccolomini, le Roi y alla en personne et il y mena Monsieur, son frère, pour général de son armée et M. le Comte pour lieutenant général. Ils étoient l'un et l'autre très mal avec M. le cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, et parce que les Espagnols, qui menaçoient le cœur du royaume, avoient déjà pris Corbie, la Capelle et le Catelet. Aussitôt qu'ils furent retirés dans les Pays-Pas et que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchât les moyens de perdre M. le Comte, qui avoit donné beaucoup de jalousie au ministre par son courage, par sa civilité, par sa dépense; qui étoit intimement bien avec Monsieur et qui avoit surtout commis le crime capital de refuser le mariage de M. d'Aiguillon. L'Espinai, Montrésor (1), la Rochepot n'oublièrent rien pour donner à Monsieur, par l'appréhension, le courage de

(1) Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, né vers 1608, mort en 1663. Prit part à la Fronde et laissa des *Mémoires*.

se défaire du Cardinal; Saint-Ibal (1), Varicarville, Bardouville et Beauregard, père de celui qui est à moi, le persuadèrent à M. le Comte.

La chose fut résolue, mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, et ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi : je leur en ai ouï parler à tous, et chacun rejetoit la faute sur son compagnon. Je ne sais, dans la vérité, ce qui en est. Ce qui est vrai, est qu'aussitôt qu'ils furent à Paris la frayeur les saisit. M. le Comte, que tout le monde convint avoir été le plus ferme des conjurés d'Amiens, se retira à Sedan, qui étoit, en ce temps-là, en souveraineté à M. de Bouillon (2). Monsieur alla à Blois; et M. de Retz (3), qui n'étoit pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui étoit fort attaché à M. le Comte, partit la nuit en poste de Paris et il se jeta dans Belle-Isle. Le Roi envoya à Blois M. le comte de Guiche (4), qui est présentement M. le maréchal de Gramont, et M. de Chavigny (5), secrétaire d'Etat et confidentissime du Cardinal. Ils firent peur à Monsieur, et ils le ramenèrent à Paris, où il avoit encore plus de peur : car ceux qui étoient à lui dans sa maison, c'est-à-dire ceux de ses domestiques qui n'étoient pas gagnés par la cour, ne manquoient pas de le prendre par cet endroit, qui étoit son faible, pour l'obliger de penser à sa sûreté ou plutôt à la leur. Ce fut

(1) Henry d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibal, cousin germain de Montrésor.

(2) Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, second duc de Bouillon, frère de Turenne, né en 1605 mort en 1652. La principauté de Sedan était venue à son frère Henri par son mariage avec l'héritière des ducs de Bouillon de la maison de la Marck. Frédéric-Maurice, arrêté comme complice de Cinq-Mars, dut rendre sa principauté : il la réclamera pendant toute la Fronde.

(3) Pierre de Gondi, frère aîné du cardinal.

(4) Antoine de Guiche, 1er duc de Grammont, mort en 1618, a laissé des *Mémoires*.

(5) Léon Bouthilier, comte de Chavigny, né en 1608, secrétaire d'Etat en 1632, surintendant des Finances en 1635, plus tard ministre des affaires étrangères, mourut en 1652. On le disait fils de Richelieu.

de ce penchant où nous crûmes, la Rochepot et moi, que nous le pourrions précipiter dans nos pensées. L'expression est bien irrégulière, mais je n'en trouve point qui marque plus naturellement le caractère d'un esprit comme le sien. Il pensoit tout et il ne vouloit rien ; et quand, par hasard, il vouloit quelque chose, il falloit le pousser en même temps, ou plutôt le jeter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles, et comme il vit que l'on ne répondoit que par des remises, et par des impossibilités que l'on trouvoit à tous les expédients qu'il proposoit, il s'avisa d'un moyen qui étoit assurément hasardeux, mais qui, par un sort assez commun aux actions extraordinaires, l'étoit beaucoup moins qu'il ne le paroissoit.

M. le Cardinal de Richelieu devoit tenir sur les fonts Mademoiselle (1), qui, comme vous pouvez juger, étoit baptisée il y avoit longtemps; mais les cérémonies du baptême n'avoient pas été faites. Il devoit venir, par cet effet, au Dôme (2), où Mademoiselle logeoit, et le baptême se devoit faire dans sa chapelle. La proposition de la Rochepot fut de continuer de faire voir à Monsieur, à tous les moments du jour, la nécessité de se défaire du Cardinal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hasarder le secret; de se contenter de l'en entretenir en général, et pour l'y accoutumer et pour lui pouvoir dire en temps et lieu qu'on ne la lui avoit point célée ; que l'on avoit plusieurs expériences qu'il ne pouvoit lui-même être servi qu'en cette manière; qu'il l'avoit lui-même avoué maintes fois à lui la Rochepot; qu'il n'y avoit donc qu'à s'associer de braves gens qui fussent capables d'une action déterminée; qu'à poster des relais, sous le prétexte d'un enlèvement, sur le chemin de Sedan; qu'à exé-

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, née le 29 mai 1627, fille de Gaston et de Marie de Bourbon, fut appelée plus tard la Grande Mademoiselle.

(2) Le pavillon de l'Horloge aux Tuileries. *Voir la Topographie du Vieux Paris*, 1867-68.

cuter la chose au nom de Monsieur et en sa présence, dans la chapelle, le jour de la cérémonie ; que Monsieur l'avoueroit de tout son cœur dès qu'elle seroit exécutée, et que nous le mènerions de ce pas sur nos relais à Sedan dans un intervalle où l'abattement des sous-ministres, joint à la joie que le Roi auroit d'être délivré de son tyran, auroit laissé la cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre. Voilà la vue de la Rochepot, qui n'étoit nullement impraticable, et je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avoit produit.

J'avois blâmé, peut-être cent fois, avec la Rochepot, l'inaction de Monsieur et celle de M. le Comte à Amiens. Aussitôt que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire sur le point de l'exécution de la même action dont j'avois réveillé moi-même l'idée dans l'esprit de la Rochepot, je sentis je ne sais quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sais si je me trompai ; mais enfin l'imagination d'un assassinat d'un prêtre, d'un cardinal, me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, et il me dit ces paroles : « Quand vous serez à la guerre, vous n'enlèverez point de quartier de peur d'y assassiner des gens endormis. » J'eus honte de ma réflexion ; j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril. Nous prîmes et nous concertâmes notre résolution. J'engageai, dès le soir, Launoy que vous voyez à la cour sous le nom de marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de la Frète, du marquis de Boissy, de l'Estourville, qu'il savoit être attachés à Monsieur et enragés contre le Cardinal. Nous fîmes nos préparatifs. L'exécution étoit sûre, le péril étoit grand pour nous ; mais nous pouvions raisonnablement espérer d'en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal qui ne pouvoit être qu'à la porte. La fortune, plus forte que sa garde, le tira de ce

pas. Il tomba malade, ou lui ou Mademoiselle, je ne m'en ressouviens pas précisément. La cérémonie fut différée (1) : il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, et le marquis de Boissy nous déclara qu'il ne nous découvriroit jamais, mais qu'il ne pouvoit plus être de cette partie, parce qu'il venoit de recevoir je ne sais quelle grâce de M. le Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblés de gloire si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale ; mais je voudrois toutefois de tout mon cœur n'en avoir jamais été. L'ancienne Rome l'auroit estimée ; mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome.

UNE AVENTURE AVEC DES DIABLES

La mort de M. le Comte me fixa dans ma profession, parce que je crus qu'il n'y avoit plus rien de considérable à faire, et que je me trouvois trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable. De plus, la santé de M. le Cardinal s'affoiblissoit, et l'archevêché de Paris commençoit à flatter mon ambition. Je me résolus donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Tout m'y portoit. Madame de Guémené s'étoit retirée depuis six semaines dans sa maison de Port-Royal. M. d'Andilly me l'avoit enlevée ; elle ne mettoit plus de poudre, elle ne se frisoit plus, elle m'avoit donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvoit demander. Si Dieu m'avoit ôté la

(1) La gazette de Renaudot nous apprend que le baptême eut lieu *au Louvre* et non aux Tuileries, le 17 juillet 1636. On a dit que le récit de cette conspiration était un mensonge.

Place Royale, le diable ne m'avoit pas laissé l'Arsenal, où j'avois découvert, par le moyen du valet de chambre, mon confident et que j'avois absolument gagné, que Palière, capitaine des gardes du Maréchal, étoit pour le moins aussi bien que moi avec la Maréchale. Voilà de quoi devenir un saint.

La vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré. Je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession ; j'étudiai beaucoup; je pris avec soin habitude avec tout ce qu'il y a de gens de science et de piété; je fis presque de mon logis une académie (1), j'observai avec application de ne pas ériger l'académie en tribunal; je commençai à ménager, sans affectation, les chanoines et les curés, que je trouvois très naturellement chez mon oncle. Je ne faisois pas le dévot, parce que je ne me pouvois assurer que je pusse durer à le contrefaire : mais j'estimois beaucoup les dévots; et, à leur égard, c'est un des plus grands points de la piété, J'accommodois même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvois passer de galanterie, mais je la fis avec Madame de Pommereux (2), jeune et coquette, mais de la manière qui me convenoit; parce qu'ayant toute la jeunesse, non pas seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvroient la mienne, qui étoit, ou du moins qui fut quelque temps après, plus effective. Enfin, ma conduite me réussit, au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots mêmes disoient, après M. Vincent, qui m'avoit appliqué ce mot de l'Evangile : que je n'avois pas assez

(1) On y rencontrait : Saint-Amand, Dulot, Blot, Marigues, Ménage, Chapelain, Patru, Scarron, Gomberville, etc.

(2) Denise de Pommereuil, fille de Guillaume de Bordeaux, intendant des finances; seconde femme de François de Pommereuil, sieur de la Bretesche, président au grand conseil; se sépara de son mari après dix ans d'union.

de piété, mais que je n'étois pas trop éloigné du royaume de Dieu.

La fortune me favorisa, en cette occasion, plus qu'elle n'avoit accoutumé. Je trouvai par hasard Mestrezat, fameux ministre de Charenton, chez Madame d'Harambure, huguenote précieuse et savante. Elle me mit aux mains avec lui par curiosité. La dispute s'engagea, et au point qu'elle eut neuf conférences de suite en neuf jours différents. M. le maréchal de la Force (1) et M. de Turenne se trouvèrent à trois ou quatre. Un gentilhomme de Poitou, qui fut présent à toutes, se convertit.

Les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminoient assez souvent par des promenades dans le jardin. Feu Madame de Choisy en proposa une à Saint-Cloud ; et elle dit en badinant à Madame de Vendôme (2) qu'il y falloit donner la comédie à M. de Lisieux (3). Le bonhomme, qui admiroit les pièces de Corneille, répondit qu'il ne feroit aucune difficulté pourvu que ce fût à la campagne et qu'il y eût peu de monde. La partie se fit ; l'on convint qu'il n'y auroit que Madame et Mademoiselle de Vendôme (4), Madame de Choisy, M. de Turenne, M. de Brion (5), Voiture et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons : je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud, chez M. l'archevêque (6). Les comédiens, qui jouaient ce soir-là

(1) Jacques Nompar de Caumont, né en 1559.

(2) Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, mariée en 1609.

(3) Philippe Cospeaux, né en 1571, régent de l'Université de Paris, fut évêque d'Aire, de Nantes, de Lisieux, mourut en 1646. Quand on lui donna l'évêché de Lisieux à la place de celui de Nantes, quelqu'un lui dit : Vous aurez plus grande charge d'âmes. — Voire, répondit-il, les Normands n'ont point d'âme.

(4) Elisabeth, née en 1614, mariée en 1643, à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours.

(5) François-Christophe de Levis Ventadour, comte de Brion, fut fait duc de Damville en 1648.

(6) François de Gondi, archevêque de Paris, avait des maisons de campagne à Saint-Cloud et à Noisy.

à Ruel, chez M. le Cardinal, n'arrivèrent qu'extrêmement tard. M. de Lisieux prit plaisir aux violons; Madame de Vendôme ne se lassoit point de voir danser Mademoiselle sa fille, qui dansoit pourtant toute seule. Enfin, l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour (c'étoit dans les plus grands jours de l'été) commençoit à paroître quand l'on fut au bas de la descente des Bons-Hommes.

Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étois à l'une des portières avec Mademoiselle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtoit, et il me répondit d'une voix fort étonnée : « Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi? » Je mis la tête hors de la portière, et comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien, Madame de Choisy, qui étoit à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première qui aperçut du carrosse la cause de la frayeur du cocher; je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étoient derrière crioient : « Jésus Maria! » et trembloient déjà de peur. M. de Turenne se jeta hors du carrosse aux cris de Madame de Choisy. Je crus que c'étoit des voleurs; je sautai aussi hors du carrosse; je pris l'épée d'un laquais, je la tirai et j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyois point.

Je lui demandai ce qu'il regardoit, et il me répondit, en me poussant du bras et assez bas : « Je vous le dirai, mais il ne faut pas épouvanter ces femmes, » qui dans la vérité, hurloient plutôt qu'elles ne crioient. Voiture commença un *Oremus :* vous connoissez peut-être les cris aigus de Madame de Choisy; Mademoiselle de Vendôme disoit son chapelet. Madame de Vendôme vouloit se confesser à M. de Lisieux, qui lui disoit : « Ma fille, n'ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu; » et le comte de Brion avoit entonné, bien dévotement, à genoux avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous

vous pouvez imaginer, en même temps et en moins de rien. M. de Turenne, qui avoit une petite épée à son côté, l'avoit aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eût demandé son dîner et de l'air dont il eût donné une bataille, me dit ces paroles : « Allons voir ces gens-là. — Quelles gens? » lui repartis-je; dans le vrai, je croyois que tout le monde eût perdu le sens. Il me répondit : « Effectivement. je crois que ce pourroit bien être des diables. » Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la Savonnerie, et que nous étions, par conséquent, plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose, et ce qui m'en parut fut une longue procession de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle n'en avoit donné à M. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avois longtemps cherché des esprits et qu'apparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres Augustins réformés et déchaussés, que l'on appelle les Capucins noirs, qui étoient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'eurent très grande; et l'un d'eux, se détachant de la troupe, nous cria : « Messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons de mal à personne et qui venons de nous rafraîchir un peu dans la rivière, pour notre santé (1). »

(1) Cette aventure singulière n'est pas exacte. Tallemant des Réaux raconte qu'elle arriva à Voiture, et non à Retz. « Voiture, dit-il, fit une promenade à Saint-Cloud avec feu Madame de Lesdiguières et quelques autres. La nuit les prit dans le bois de Boulogne; ils n'avoient pas de flambeaux. Voilà les dames à faire des contes d'esprit. En cet instant, Voiture s'avança du carrosse pour regarder si un écuyer, qui étoit à cheval, suivoit, car la nuit n'étoit pas encore fermée : « Ah ! vraiment,

Nous retournâmes au carrosse, M. de Turenne et moi, avec les éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, et nous fîmes, lui et moi, dès le moment même, deux observations que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avoit donné de la joie, quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il auroit peur s'il voyoit quelque chose d'extraordinaire ; et je lui avouai que la première vue m'avoit ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation que nous fîmes fut que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M. de Turenne me jura qu'il n'avoit pas senti la moindre émotion, et il convint que j'avois eu sujet de croire, par son regard si fixe et par son mouvement si lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eu d'abord, et il me protesta qu'il en auroit juré, sur son salut, que je n'avois eu que du courage et de la gaieté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont sentie? Et le président de Thou a eu raison de dire qu'il n'y a de véritables histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de

dit-il, si vous en voulez voir des esprits, n'en voilà que huit. » On regarde en effet, il paroissoit huit figures noires qui alloient en pointe. Plus on se hâtoit, plus ces fantômes se hâtoient aussi. L'écuyer ne voulut jamais en approcher. Cela les suivit jusque dans Paris. Madame de Lesdiguières conta leur frayeur au Coadjuteur, depuis Cardinal de Retz : « Dans huit jours, leur dit-il, j'en saurai la vérité. » Il découvrit que c'étoit des Augustins déchaussés qui revenoient de se baigner à Saint-Cloud, et qui, de peur que la porte de la ville ne fût fermée, n'avoient point voulu laisser éloigner ce carrosse et l'avoient toujours suivi. » Voir *les Plus Belles Pages* de Tallemant, *Mercure de France*.

D'ailleurs tous les détails du récit de Retz sont faux. En 1642, Richelieu quitta Paris le 27 janvier et n'y rentra qu'au mois d'octobre, donc les comédiens ne purent lui donner représentation à Rueil pendant l'été. Turenne entre les années 1639 et 1643 fut constamment en Italie ou dans le Roussillon, comme le prouvent ses lettres. (Paris, 1782, 2 vol. in-folio.) Mme de Vendôme fut exilée dans ses terres depuis janvier 1641 jusqu'à décembre 1642.

cette sincérité : car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon âme et de ceux de mon cœur que la raison, à mon égard, a beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l'exactitude que j'ai pour la vérité.

Mademoiselle de Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui, en effet, avoit fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule aventure, une foiblesse inimaginable. Elle s'en moqua avec moi dès que l'on fut rentré en carrosse, et elle me dit : Je sens, à l'estime que je fais de la valeur, que je suis petite-fille de Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur en cette occasion. — J'ai eu peur, lui répondis-je, Mademoiselle : mais comme je ne suis pas si dévôt que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des litanies. — Vous n'en avez point eu, me dit-elle, et je crois que vous ne croyez pas au diable : car M. de Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, et il n'alloit pas si vite que vous. Je vous confesse que cette distinction qu'elle mit entre M. de Turenne et moi me plut et me fit naître la pensée de hasarder quelque douceur. Je lui dis donc : L'on peut croire le diable et ne le craindre pas; il y a des choses au monde plus terribles. — Et quoi? reprit-elle. — Elles le sont si fort que l'on n'oseroit même les nommer, lui répondis-je. Elle m'entendit bien, à ce qu'elle m'a confessé depuis, mais elle n'en fit pas semblant; elle se remit dans la conversation publique : l'on descendit à l'hôtel de Vendôme, et chacun s'en alla chez soi.

Mademoiselle de Vendôme n'étoit pas ce que l'on appelle une grande beauté, mais elle en avoit pourtant beaucoup ; et l'on avoit approuvé ce que j'avois dit d'elle et de Mademoiselle de Guise : qu'elles étoient des beautés de qualité ; on n'étoit point étonné en les voyant de les trouver princesses. Mademoiselle de Vendôme avoit très peu d'esprit : mais il est certain qu'au temps dont je vous parle sa sottise

n'étoit pas encore bien développée.Elle avoit un sérieux qui n'étoit pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur; et cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle étoit aimable à tout prendre et en tous sens.

Je suivis ma pointe et je trouvois des commodités merveilleuses; je m'attirois des éloges de tout le monde en ne bougeant de chez M. de Lisieux, qui logeoit à l'hôtel de Vendôme; les conférences pour M. de Turenne furent suivies de l'explication des Épîtres de saint Paul, que le bon homme étoit ravi de me faire répéter en françois, sous le prétexte de les faire entendre à Madame de Vendôme et à ma tante de Maignelais qui s'y trouvoient presque toujours. L'on fit deux voyages à Anet; l'un fut de quinze jours et l'autre de six semaines; et dans le dernier voyage, j'allai plus loin qu'à Anet. Je n'allai pourtant pas à tout et je n'y ai jamais été : l'on s'étoit fait des bornes desquelles l'on ne vouloit jamais sortir. J'allai toutefois très loin et longtemps, car je ne fus arrêté dans ma course que par son mariage, qui ne se fit qu'un peu après la mort du feu Roi. Elle se mit dans la dévotion, elle me prêcha,je lui rendis des portraits, des lettres et des cheveux; je demeurai son serviteur et je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

LA NIÈCE DE L'ÉPINGLIÈRE

M. le cardinal de Richelieu mourut (1) devant que M. de Lisieux eût pu achever ce qu'il avoit commencé pour mon raccommodement, et je demeurai ainsi dans la foule de ceux qui avoient été notés par le ministère. Ce caractère ne

(1) Le 4 décembre 1642.

fut pas favorable les premières semaines qui suivirent la mort de M. le Cardinal. Quoique le Roi en eût une joie incroyable, il voulut conserver toutes les apparences; il ratifia les legs que ce ministre avoit faits des charges et des gouvernements; il caressa tous ses proches, il maintint dans le ministère toutes ses créatures, et il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avoient été mal avec lui. Je fus le seul privilégié. Lorsque M. l'archevêque de Paris me présenta au roi, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction qui surprit et qui étonna tout le monde; il me parla de mes études, de mes sermons; il me fit même des railleries douces et obligeantes. Il me commanda de lui faire ma cour toutes les semaines.

Voici les raisons de ce bon traitement, que nous ne sûmes nous-même que la veille de sa mort. Il les dit à la Reine.

Ces deux raisons sont deux aventures, qui m'arrivèrent au sortir du collège et desquelles je ne vous ai pas parlé, parce que je n'ai pas cru que, n'ayant rapport à rien par elles-mêmes, elles méritassent seulement votre réflexion. Je suis obligé de les exposer en ce lieu, parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de suite sans comparaison qu'elles n'en devoient avoir naturellement. Je vous dois dire de plus, pour la vérité, que je ne m'en suis pas souvenu dans le commencement de ce discours, et qu'il n'y a que leur suite qui les ai remises dans ma mémoire.

Un peu après que je fus sorti du collège, ce valet de chambre de mon gouverneur, qui étoit mon *tercero* (1), trouva chez une misérable épinglière une nièce de quatorze ans, qui étoit d'une beauté surprenante. Il l'acheta pour moi 150 pistoles, après me l'avoir fait voir; il lui loua une petite maison à Issy, il mit sa sœur auprès d'elle, et j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée. Je la trouvai dans un abatte-

(1) Entremetteur.

ment extrême et je n'en fus point surpris, parce que je l'attribuai à la pudeur. J'y trouvai quelque chose de plus le lendemain, qui fut une raison encore plus surprenante et plus extraordinaire que sa beauté, et c'étoit beaucoup dire. Elle me parla sagement, saintement, et sans emportement : toutefois, elle ne pleura qu'autant qu'elle ne put pas s'en empêcher ; elle craignoit sa tante à un point qui me fit pitié. J'admirai son esprit, et après j'admirai sa vertu. Je la pressai autant qu'il le falloit pour l'éprouver. J'eus honte pour moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre dans mon carrosse, je la menai à ma tante de Meignelais, qui la mit dans une religion, où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté. Ma tante, à qui cette fille avoua que les menaces de l'épinglière l'avoient si fort intimidée qu'elle auroit fait tout ce que j'aurois voulu, fut si touchée de mon procédé qu'elle alla, dès le lendemain, le conter à M. de Lisieux, qui le dit le jour même au Roi, à son dîner (1).

Voilà la première de ces deux aventures. La seconde ne fut pas de même nature, mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roi.

Un an à peu près avant cette même aventure, j'étois allé courre le cerf à Fontainebleau, avec la meute de M. de Souvré, et comme mes chevaux étoient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j'étois mieux monté que mon gouverneur et qu'un valet de chambre qui couroient avec moi, j'arrivai le premier à Juvisy, et je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que je trouvai. Contenan, capitaine de la petite compagnie de chevau-légers du Roi, brave, mais extravagant et scélérat, qui venoit de Paris aussi en poste, commanda à un palefrenier d'ôter ma selle et d'y mettre la sienne. Je m'avançai en lui disant que j'avois retenu le cheval ; et comme il me voyoit avec un petit

(1) On trouve dans la *Vie de Bayard*, alors à la mode, une anecdote avec les mêmes détails, le valet de chambre *tercero*, la jeune fille vertueuse, qui pleure et qui craint sa mère.

College of the Pacific
Stockton, California

collet uni et un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j'étois en effet, c'est-à-dire pour un écolier, et il ne me répondit que par un soufflet, qu'il me donna à tour de bras, et qui me mit tout en sang. Je mis l'épée à la main et lui aussi ; et dès le premier coup que nous nous portâmes, il tomba, le pied lui avoit glissé ; et comme il donna de la main, en se voulant soutenir, contre un morceau de bois un peu pointu, son épée s'en alla aussi de l'autre côté. Je me reculai de deux pas, et je lui dis de reprendre son épée ; il le fit, mais ce fut par la pointe, car il m'en présenta la garde en me demandant un million de pardons. Il les redoubla, bien quand mon gouverneur fût arrivé, qui lui dit qui j'étois. Il retourna sur ses pas ; il alla conter au Roi, avec lequel il avoit une très grande liberté, toute cette petite histoire. Elle lui plut, et il s'en souvient en temps et lieu, comme vous le verrez encore plus particulièrement à sa mort. Je reprends le fil de mon discours.

Le bon traitement que je recevois du Roi fit croire à mes proches que l'on pourroit peut-être trouver quelque ouverture pour moi à la coadjutorerie de Paris. Ils y trouvèrent d'abord beaucoup de difficulté dans l'esprit de mon oncle, très-petit et par conséquent jaloux et difficile. Ils le gagnèrent par le moyen de Défita, son avocat, et de Couret, son aumônier ; mais ils firent en même temps une faute, qui rompit au moins pour ce coup leurs mesures. Ils firent éclater, contre mon sentiment, le consentement de M. de Paris, et ils souffrirent même que la Sorbonne, les curés, le chapitre lui en fissent les remercîments. Cette conduite eut beaucoup d'éclat ; mais elle en eut trop ; et Messieurs le cardinal Mazarin, de Noyers et de Chavigny en prirent sujet de me traverser, en disant au Roi qu'il ne falloit pas accoutumer les corps à se désigner eux-mêmes des archevêques : de sorte que M. le maréchal de Schomberg, qui avoit épousé en premières noces ma cousine germaine, ayant voulu sonder le gué, n'y trouva aucun jour. Le Roi

lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi ; mais j'étois encore trop jeune, l'affaire avoit fait trop de bruit devant que d'aller au Roi, et autres telles choses.

Nous découvrîmes, quelque temps après, un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux. M. de Noyers, secrétaire d'État, et celui des trois ministres qui paroissoit le mieux à la cour, étoit dévot de profession, et même jésuite secret, à ce que l'on a cru. Il se mit en tête d'être archevêque de Paris; et comme l'on croyoit compter sûrement tous les mois sur la mort de mon oncle, qui étoit dans la vérité fort infirme, il crut qu'il falloit à tout hasard m'éloigner de Paris, où il voyoit que j'étois extrêmement aimé, et me donner une place qui parût belle et raisonnable pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au Roi, par le père Sirmon, jésuite et son confesseur, pour l'évêché d'Agde, qui n'a que vingt-deux paroisses, et qui vaut plus de trente mille livres de rente. Le Roi agréa la proposition avec joie, et il m'en envoya le brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarrassé au delà de tout ce que je vous puis exprimer. Ma dévotion ne me portoit nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvénients du refus, si grands que je n'eusse pas trouvé un homme qui me l'eût osé conseiller. Je pris mon parti de moi-même. J'allai trouver le Roi. Je lui dis, après l'avoir remercié, que j'appréhendois extrêmement le poids d'un évêché éloigné; que mon âge avoit besoin d'avis et de conseils qui ne se rencontrent jamais que fort imparfaitement dans les provinces. J'ajoutai à cela tout ce que vous vous pouvez imaginer. Je fus plus heureux que sage. Le Roi ne se fâcha pas de mon refus, et il continua de me très-bien traiter. Cette circonstance, jointe à la retraite de M. de Noyers, qui donna dans le panneau que M. de Chavigny lui avoit tendu, réveilla mes espérances de la coadjutorerie de Paris. Comme le Roi avoit pris des engagements assez publics de n'en point admettre, depuis celle qu'il avoit accordée à M. d'Arles

l'on balançoit, l'on se donnoit du temps avec d'autant moins de peine, que sa santé s'affaiblissoit tous les jours et que j'avois lieu de tout espérer de la régence.

Le Roi mourut (1); M. de Beaufort (2), qui étoit de tout temps à la Reine et qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il étoit moins capable que son valet de chambre. M. l'évêque de Beauvais, plus idiot que tous les idiots de votre connoissance, prit la figure de premier ministre; il demanda, dès le premier jour, aux Hollandois qu'ils se convertissent à la Religion catholique, s'ils vouloient demeurer dans l'alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie de ministre. Elle me commanda d'aller offrir, de sa part, la première place à mon père; et voyant qu'il refusoit obstinément de sortir de sa cellule des pères de l'Oratoire, elle se mit entre les mains de M. le cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu'il ne fut pas difficile de trouver ma place dans ces moments, dans lesquels d'ailleurs l'on ne refusoit rien; et la Feuillade, frère de celui que vous voyez à la cour, disoit qu'il n'y avoit plus que quatre petits mots dans la langue françoise : « La Reine est si bonne (3)! »

Madame de Meignelais et M. de Lisieux demandèrent la

(1) Le 14 mai 1643.

(2) François duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme.

(3) CHANSON SUR L'AIR DE *Mais*

Un mort causait notre réjouissance;
Des gens de bien vivaient en espérance
Mais
Je crains que dans la Régence
On ne soit pis que jamais.

On va disant que *la Reine est si bonne*
Qu'elle ne veut faire mal à personne
Mais
Si un étranger ordonne
Ce sera pis que jamais.

(BLOT, Chansonnier de Maurepas.)

coadjutorerie pour moi. Et la Reine la leur refusa, en disant qu'elle ne l'accorderoit qu'à mon père, qui ne vouloit point du tout paroître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement qu'elle avoit reçu ordre du feu Roi, la veille de sa mort, de me la faire expédier, et qu'il lui avoit dit, en présence de M. de Lisieux, qu'il m'avoit toujours eu dans l'esprit, depuis les deux aventures de l'épinglière et de Contenan. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'archevêché de Paris ! et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

Tous les corps vinrent remercier la Reine. Lozières, maître des requêtes et mon ami particulier, m'apporta seize mille écus pour mes bulles. Je les envoyai à Rome par un courrier, avec ordre de ne point demander de grâces, pour ne point différer l'expédition et pour ne laisser aucun temps au ministre de la traverser. Je la reçus la veille de la Toussaint. Je montai, le lendemain, en chaire dans Saint-Jean, pour y commencer l'Avent que je prêchai.

Mais il est temps de prendre un peu d'haleine. Il me semble que je n'ai été jusqu'ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons ; je vais monter sur le théâtre, où vous verrez des scènes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

LES BEAUX COMMENCEMENTS DE LA RÉGENCE

La Reine étoit adorée beaucoup plus par ses disgrâces que par son mérite (1). L'on ne l'avoit vue que persécutée, et la souffrance, aux personnes de ce rang, tient lieu d'une grande vertu. L'on se vouloit imaginer qu'elle avoit eu de

(1) Voir Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V.

la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin, il est très-constant que l'on en espéroit des merveilles; et Bautru (1) disoit qu'elle faisoit deux miracles, parce que les plus dévots avoient même oublié ses coquetteries.

M. le duc d'Orléans fit quelque mine de disputer la Régence, et la Frette, qui étoit à lui, donna de l'ombrage parce qu'il arriva une heure après la mort du Roi, à Saint-Germain, avec deux cents gentilshommes qu'il avoit amenés de son pays. J'obligeai Nangis, dans ce moment, à offrir à la Reine le régiment qu'il commandoit, qui étoit en garnison à Mante. Il le fit marcher à Saint-Germain, tout le régiment des gardes s'y rendit; l'on amena le Roi à Paris. Monsieur se contenta d'être lieutenant général de l'État; M. le Prince fut déclaré chef du conseil. Le Parlement confirma la régence de la Reine, mais sans limitation tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers furent mis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux qui avoient perdu des charges rentrèrent : on donnoit tout, on ne refusoit rien, et Madame de Beauvais (2), entre autres, eut permission de bâtir dans la Place Royale. Je ne me ressouviens plus du nom de celui à qui l'on expédia un brevet pour un impôt sur les messes. La félicité des particuliers paroissoit pleinement assurée par le bonheur public. L'union très-parfaite de la maison royale fixoit le repos du dedans. La bataille de Rocroy avoit anéanti pour des siè-

(1) Guillaume de Bautru, comte de Serrant, de l'Académie, né en 1588, mort en 1665. Il était fort méchant et M. de Sourdis lui donna des coups de bâton pour avoir médit de la comtesse de Vertus.

(2) La première affaire de Louis XIV, selon Saint-Simon ; elle était première femme de chambre de la Reine. La princesse Palatine raconte que au « commencement, la Reine ne savait rien de rien. Elle donna un jour à sa première femme de chambre les *cinq grandes fermes* dont le produit fait vivre toute la cour. Lorsqu'elle vint au conseil et proposa la chose, tout le monde se mit à rire et on demanda à la Reine avec quoi elle comptait vivre... elle croyait n'avoir donné qu'une petite ferme qui s'appelait les « Cinq-Fermes ».

cles la vigueur de l'infanterie d'Espagne. La cavalerie de l'Empire ne tenoit pas devant les Weymariens ; l'on voyoit sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, benin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. N'ai-je pas eu raison de vous dire qu'il ne sied pas bien à un honnête homme d'être mal à la cour en ce temps-là? Et n'eus-je pas encore raison de conseiller à Nangis de ne pas se brouiller, quoique, nonobstant le service qu'il avoit rendu à Saint-Germain, il fut le premier homme à qui l'on eût refusé une gratification de rien qu'il demanda. Je la lui fis obtenir.

Vous ne serez pas surprise de ce qu'on le fût de la prison de M. de Beaufort, dans une cour où l'on venoit de les ouvrir à tout le monde sans exception ; mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de rigueur, fait dans un temps où l'autorité étoit si douce qu'elle étoit comme imperceptible,fit un grand effet. Quoique cet effet fût aussi presque incroyable. Il n'y avoit rien de si facile que ce coup par toutes les circonstances que vous avez vues, mais il paroissoit grand ; et tout ce qui est de cette nature est heureux, parce qu'il a de la dignité et n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sais quoi d'odieux sur les actions des ministres, même les plus nécessaires, est que pour les faire ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie et de la haine. Quand il se présente une occasion considérable dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combattre, ce qui est rare, elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mélangé, qui ne s'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer, dans les suites, du mérite de tout

ce qu'ils ne font pas, presque également que de tout ce qu'ils font.

Quand l'on vit que le Cardinal avoit arrêté celui qui, cinq ou six semaines devant, avoit ramené le Roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux ; et je me souviens que Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit, ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand événement. L'on se croyoit bien obligé au ministre de ce que, toutes les semaines, il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuoit à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avoit pas de mal à faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les apparences nécessaires pour faire croire que l'on l'avoit forcé à cette résolution ; que les conseils de Monsieur et de M. le Prince l'avoient emporté dans l'esprit de la Reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès étoit tout à fait libre, les audiences étoient aisées, l'on dînoit avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires. Enfin, il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyoit l'avoir encore à ses côtés. Ce qui me surprend est que les princes et les grands du royaume, qui, pour leurs propres intérêts, doivent être plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveugles. Monsieur se crut au-dessus de l'exemple ; M. le Prince, attaché à la cour par son avarice, voulut s'y croire ; M. le Duc (1) étoit d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers, M. de Longueville (2) ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer, M. de Vendôme étoit trop heureux de n'avoir été que chassé ; M. de Nemours n'étoit qu'un enfant ; M. de

(1) Le duc d'Enghien, plus tard le grand Condé.
(2) Henri d'Orléans, duc de Longueville, né en 1595.

Guise (1), revenu tout nouvellement de Bruxelles, étoit gouverné par mademoiselle de Pons et croyoit gouverner la cour. M. de Bouillon croyoit de jour en jour que l'on lui rendroit Sedan; M. de Turenne étoit plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne; M. d'Espernon (2) étoit ravi d'être rentré dans son gouvernement et dans sa charge; M. de Schomberg (3) avoit toute sa vie été inséparable de tout ce qui étoit bien à la cour; M. de Gramont en étoit esclave; et MM. de Retz, de Vitry (4) et de Bassompierre (5) se croyoient au pied de la lettre, en faveur, parce qu'ils n'étoient plus ni prisonniers ni exilés. Le Parlement, délivré du cardinal de Richelieu, qui l'avoit tenu fort bas, s'imaginoit que le siècle d'or seroit celui d'un ministre qui leur disoit tous les jours que la Reine ne se vouloit conduire que par leurs conseils. Le clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchoit aux autres sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

(1) Henri, né en 1614, fils de Charles de Guise. Nommé en 1629 à l'Archevêché de Reims, y renonça à la mort de son père et de ses deux frères; quitta la princesse Anne de Gonzague qu'il avait épousée secrètement en 1638; se mit à la tête des troupes de l'Empire contre la France et épousa Honorée de Berghes, veuve du comte de Bossut. Après 1643, il essaya de faire annuler à Rome ce dernier mariage pour épouser Mlle de Pons et commanda à Naples lors de la révolte de Masaniello, en 1647. Prisonnier des Espagnols en 1653, puis libéré grâce à Condé, il échoua dans une entreprise sur Naples, et revint à Paris. Il mourut en 1664.

(2) Bertrand de Nogaret de la Valette et de Foix, fils du célèbre duc, né en 1582, mort en 1661.

(3) Charles de Schomberg, 2e maréchal de ce nom, épousa, en 1621, la fille de la marquise de Maignelais tante de l'abbé de Retz, veuf en 1641, épousa en secondes noces Mlle d'Hautefort (1646), mourut en 1656.

(4) Nicolas de l'Hôpital, marquis puis duc de Vitry, fait maréchal pour avoir assassiné le maréchal d'Ancre (1617).

(5) François de Bassompierre, né en 1579, a laissé des *Mémoires*.

PORTRAIT DU CARDINAL DE RICHELIEU

Le cardinal de Richelieu avoit de la naissance : sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite. Il se distingua en Sorbonne; on remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force et de la vivacité dans l'esprit. Il prenoit d'ordinaire très-bien son parti. Il étoit homme de parole où un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire, et, en ce cas, il n'oublioit rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit et il assaisonnoit admirablement les bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la morale ne le permet : mais il faut avouer qu'il n'abusoit qu'à proportion de son mérite, de la dispense qu'il avoit prise sur ce point de l'excès de son ambition. Il n'avoit ni l'esprit ni le cœur au-dessus des périls, il n'avoit ni l'un ni l'autre au-dessous : et l'on peut dire qu'il en prévint davantage par sa sagacité qu'il n'en surmonta par sa fermeté. Il étoit bon ami; il eût même souhaité d'être aimé du peuple : mais quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur et beaucoup d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais le je ne sais quoi, qui est encore, en cette matière, plus requis qu'en toute autre. Il anéantissoit, par son pouvoir et son faste royal, la majesté personnelle du Roi : mais il remplissoit avec tant de dignité les fonctions de la royauté, qu'il falloit n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien et le mal en ce fait. Il distinguoit, plus judicieusement qu'homme du monde, entre le mal et le pis, entre le bien et le mieux, ce qui est une grande qualité pour un ministre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choses qui étoient préalables des grandes; mais ce défaut, qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des

lumières qui le suppléent. Il avoit assez de religion pour ce monde. Il alloit au bien, ou par inclination ou par bon sens, toutefois que son intérêt ne le portoit point au mal, qu'il connoissoit parfaitement quand il le faisoit. Il ne considéroit l'État que pour sa vie : mais jamais ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin, il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instruments que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a autant de grandes qualités et d'apparences de celles même qu'il n'avoit pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d'avec la haine, et qui, dans un État où il n'y a plus de lois, supplée au moins pour quelque temps à leur défaut.

PORTRAIT DU CARDINAL MAZARIN

Le cardinal Mazarin étoit d'un caractère tout contraire. Sa naissance étoit basse et son enfance honteuse. Au sortir du Colysée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâton d'un orfèvre de Rome, appelé Moreto. Il fut capitaine d'infanterie en Valteline ; et Bagni, qui étoit son général, m'a dit qu'il ne passa dans la guerre, qui ne fut que de trois mois, que pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire en France par la faveur du cardinal Antoine, qui ne s'acquéroit pas, en ce temps-là, par de bons moyens. Il plut à Chavigny, par ses contes libertins d'Italie, et par Chavigny à Richelieu, qui le fit cardinal, par le même esprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'empire. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La Reine l'ayant

choisi faute d'autre, ce qui est vrai, quoi qu'on en dise, il parut d'abord l'original de *Trivelino Principe*. La fortune l'ayant ébloui et tous les autres, il s'érigea et on l'érigea en Richelieu : mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout parce qu'il ne vouloit rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se ressouvenoit ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui est le naturel des âmes lâches; il craignoit trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur réputation. Il prévoyoit assez bien le mal, parce qu'il avoit souvent peur : mais il n'y remédioit pas à proportion, parce qu'il n'avoit pas tant de prudence que de peur. Il avoit de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières; mais le vilain cœur paroissoit toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule et ne perdirent pas, dans la plus grande prospérité, celui de la fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui : et ce filoutage faisoit que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyoit pas bien, et que le mépris s'y glissa, qui est le mal le plus dangereux d'un État, et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres.

Il n'est pas malaisé de concevoir, par ce que je viens de vous dire, qu'il peut et qu'il doit y avoir beaucoup de contre-temps fâcheux dans une administration qui suivoit d'aussi près celle du cardinal de Richelieu, et qui en étoit aussi différente.

LES BARRICADES

La nouvelle de la victoire de M. le Prince à Lens arriva à la cour le 24 d'août, en l'année 1648. Chastillon l'ap-

porta, et il me dit, un quart d'heure après qu'il fut sorti du Palais-Royal, que M. le Cardinal lui avoit témoigné beaucoup moins de joie de la victoire qu'il ne lui avoit fait paroître de chagrin de ce qu'une partie de la cavalerie espagnole s'étoit sauvée. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il parloit à un homme qui étoit entièrement à M. le Prince, et qu'il lui parloit de l'une des plus belles actions qui se soient jamais faites dans la guerre. Elle est imprimée en tant de lieux qu'il seroit fort inutile d'en rapporter ici le détail. Je ne me puis empêcher de vous dire que, le combat étant presque perdu, M. le Prince le rétablit et le gagna par un seul coup de cet œil d'aigle que vous lui connoissez, qui voit tout dans la guerre et qui ne s'éblouit jamais.

Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai M. de Chavigny à l'hôtel de Lesdiguières, qui me l'apprit et qui me demanda si je ne gagerois pas que le Cardinal seroit assez innocent pour ne se pas servir de cette occasion pour remonter sur sa bête. Ce furent ses propres paroles. Elles me touchèrent, parce que, connoissant comme je connoissois et l'humeur et les maximes violentes de Chavigny, et sachant d'ailleurs qu'il étoit très-mal satisfait du Cardinal, ingrat au dernier point envers son bienfaiteur, je ne doutai pas qu'il ne fût très-capable d'aigrir les choses par de mauvais conseils. Je le dis à Madame de Lesdiguières, et je lui ajoutai que je m'en allois de ce pas au Palais Royal, dans la résolution de continuer ce que j'avois commencé.

Il est nécessaire, pour l'intelligence de ces deux dernières paroles, que je vous rende compte d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvai moi-même dans un mouvement intérieur, qui n'étoit connu que de fort peu de personnes. Toutes les humeurs de l'état étoient si émues par la chaleur de Paris, qui en est le chef, que je jugeois bien que l'igno-

rance du médecin ne préviendroit pas la fièvre, qui en étoit comme la suite nécessaire. Je ne pouvois ignorer que je ne fusse très-mal dans l'esprit du Cardinal. Je voyois la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses dont la spéculation m'avoit beaucoup touché dès mon enfance ; mon imagination me fournissoit toutes les idées du possible ; mon esprit ne les désavouait pas, et je me reprochois à moi-même la contrainte que je trouvois dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, et je connus que cette opposition ne venoit que d'un bon principe.

Je tenois la coadjutorerie de la Reine ; je ne savois point diminuer mes obligations par les circonstances ; je crus que je devois sacrifier à la reconnoissance et mes ressentiments et même les apparences de ma gloire ; et quelques instances que me firent Montrésor et Laigues (1), je me résolus de m'attacher purement à mon devoir et de n'entrer en rien de tout ce qui se disoit et de tout ce qui se faisoit en ce temps-là contre la cour. Le premier de ces deux hommes que je vous viens de nommer avoit été toute sa vie nourri dans les factions de Monsieur, et il étoit d'autant plus dangereux, pour conseiller les grandes choses, qu'il les avoit beaucoup plus dans l'esprit que dans le cœur. Les gens de caractère n'exécutent rien, et par cette raison ils conseillent tout. Laigues n'avoit qu'un fort petit sens, mais il étoit très-brave et très-présomptueux : les esprits de cette nature osent tout ce que ceux à qu'ils ont confiance leur persuadent. Ce dernier, qui étoit absolument entre les mains de Montrésor, l'échauffoit, comme il arrive toujours après en avoir été persuadé, et ces deux hommes joints ensemble ne me laissoient pas un jour de repos, pour me faire voir, s'imaginoient-ils, ce que, sans vanité, j'avois vu plus de six mois devant eux.

(1) Geoffroy, marquis de Laigues, capitaine des gardes de Gaston d'Orléans.

Je demeurai ferme dans ma résolution ; mais comme je n'ignorois pas que son innocence et sa droiture me brouilleroient dans les suites presque autant avec la cour qu'auroit pu faire la contraire, je pris en même temps celle de me précautionner contre les mauvaises intentions du ministre ; et du côté de la cour même, en y agissant avec autant de sincérité et de zèle que de liberté ; et du côté de la ville, en y ménageant avec soin tous mes amis, et en n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit être nécessaire pour m'attirer, ou plutôt pour me conserver l'amitié des peuples. Je ne vous puis mieux exprimer le second, qu'en vous disant que, depuis le 28 de mars jusqu'au 25 d'août, je dépensai 36,000 écus en aumônes et en libéralités.

Je ne crus pas pouvoir mieux exécuter le premier qu'en disant à la Reine et au Cardinal la vérité des dispositions que je voyois dans Paris, dans lesquelles la flatterie et la préoccupation ne leur permirent jamais de pénétrer. Comme un troisième voyage en Anjou de M. l'archevêque m'avoit remis en fonctions, je pris cette occupation pour leur témoigner que je me croyois obligé à leur en rendre compte, ce qu'ils reçurent l'un et l'autre avec assez de mépris ; et je leur en rendis compte effectivement, ce qu'ils reçurent l'un et l'autre avec beaucoup de colère. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours, mais ce ne fut qu'en apparence ; elle ne fit que de se déguiser. J'en connus l'art et j'y remédiai ; car, comme je vis qu'il ne se servoit des avis que je lui donnois que pour faire croire dans le monde que j'étois assez intimement avec lui pour lui rapporter de ce que je découvrois, même au préjudice des particuliers, je ne lui parlai plus de rien que je ne dise publiquement à table en recevant chez moi. Je me plaignis même à la Reine de l'artifice du Cardinal, que je lui démontrai par deux circonstances particulières ; et ainsi, sans discontinuer ce que le poste où j'étois m'obligeoit de faire pour le service du roi, je me servis des mêmes avis que je donnois à la cour pour

faire voir au Parlement que je n'oubliois rien pour éclairer le ministère et pour dissiper les nuages, dont les intérêts des subalternes et la flatterie des courtisans ne manquent jamais de l'offusquer.

Comme le Cardinal eut aperçu que j'avois tourné son art contre lui-même, il ne garda presque plus de mesures avec moi ; et un jour, entre autres, que je disois à la Reine, devant lui, que la chaleur des esprits étoit telle qu'il n'y avoit plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me répondit que par un apologue italien, qui porte qu'au temps que les bêtes parloient, le loup assura avec serment un troupeau de brebis qu'il le protégeroit contre tous ses camarades, pourvu que l'une d'entre elles allât, tous les matins, lécher une blessure qu'il avoit reçue d'un chien. Voilà le moins désobligeant des apophtegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant ; ce qui m'obligea de dire, un jour, en sortant du Palais-Royal à M. le maréchal de Villeroy (1) que j'y avois fait deux réflexions : l'une, qu'il sied encore plus mal à un ministre de dire des sottises que d'en faire ; et l'autre, que les avis qu'on leur donne passent pour des crimes toutes les fois que l'on ne leur est pas agréable.

Voilà l'état où j'étois à la cour quand je sortis de l'hôtel de Lesdiguières, pour remédier, autant que je pourrois, au mauvais effet que la nouvelle de la victoire de Lens et la réflexion de M. de Chavigny m'avoient fait appréhender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joie inconcevable. Le Cardinal me parut plus modéré. L'un et l'autre affectèrent une douceur extraordinaire ; et le Cardinal particulièrement me dit qu'il se vouloit servir de l'occasion présente pour faire connoître aux compagnies qu'il étoit bien éloigné des sentiments de vengeance qu'on lui attribuoit, et qu'il prétendoit que tout le monde confesseroit, dans peu de jours, que les avantages remportés par les

(1) Nicolas de Neufville, marquis, puis duc de Villeroy, né en 1597, gouverneur de Louis XIV et maréchal de France en 1646, mourut en 1685.

armes du Roi auroient bien plus adouci qu'élevé l'esprit de la cour. J'avoue que je fus dupe. Je le crus : j'en eus de la joie.

Je prêchai le lendemain à Saint-Louis des Jésuites, devant le Roi et devant la Reine. Le Cardinal, qui y étoit aussi, me remercia, au sortir du sermon, de ce qu'en expliquant au Roi le testament de saint Louis (c'étoit le jour de sa fête), je lui avois recommandé, comme il est porté par le testament, le soin de ses grandes villes. Vous allez voir la sincérité de toutes ces confidences.

Le lendemain de la fête, c'est-à-dire le 26 d'août de 1648, le Roi alla au Te Deum. L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame toutes les rues de soldats du régiment des gardes. Aussitôt que le Roi fut revenu au Palais-Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurèrent sur le Pont-Neuf et dans la place Dauphine. Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, enleva dans un carrosse fermé le bonhomme Broussel (1), conseiller de la Grand'Chambre, et il le mena à Saint-Germain. Blancménil (2), président aux Enquêtes, fut pris en même temps aussi chez lui, et il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier ; et si vous aviez connu le bonhomme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai ce détail en temps et lieu ; mais je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui se fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusqu'aux enfants ; l'on se regardoit et l'on ne disoit rien.

L'on éclata tout d'un coup : l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avois été

(1) Pierre Broussel, doyen des Conseillers à la Grand'Chambre.
(2) René Potier de Blanc-Mesnil, neveu de l'évêque de Beauvais, président en la 1re chambre des Enquêtes, mourut en 1680.

joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avoit même prié de faire savoir, à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la bataille de Lens n'y avoit causé que des mouvements de modération et de douceur ; quoique, dis-je, je fusse très piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville et à Plot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avoient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail, et je ne fus pas au Marché-Neuf que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurloit plutôt qu'il ne crioit. Je m'en démêlai en leur disant que la Reine leur feroit justice. Je trouvai sur le Pont-Neuf le Maréchal de la Meilleraye à la tête des gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfants qui disoient des injures et qui jetoient des pierres aux soldats, ne laissoit pas d'être fort embarrassé, parce qu'il voyoit que le nuage commençoit à grossir de tous côtés. Il fut très aise de me voir et m'exhorta à dire à la Reine la vérité. Il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple qui crioit : « Broussel ! Broussel ! »

Nous trouvâmes la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le duc d'Orléans, du cardinal Mazarin, de M. le duc de Longueville, du maréchal de Villeroy, de l'abbé de la Rivière (1), de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent (2). Elle me reçut ni bien ni mal. Elle étoit trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle avoit dit la veille ; et le Cardinal n'étoit pas assez honnête homme pour en avoir de la bonne. Il me

(1) Louis Barbier, dit abbé de la Rivière, familier du duc d'Orléans, mourut évêque et duc de Langres en 1670.

(2) Nicolas comte de Bautru-Nogent, cadet de Guillaume Bautru et grand railleur comme son frère.

parut toutefois embarrassé et il me fit une espèce de galimathias par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avoit eu des raisons toutes nouvelles qui avoient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avoit prise. Je feignis que je prenois pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements de la Reine et pour contribuer de tout ce qui seroit en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La Reine me fit un petit signe de la tête comme pour me remercier ; mais je sus depuis qu'elle avoit remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole qui étoit pourtant très innocente et même fort dans l'ordre, en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.

Le maréchal de la Meilleraye, qui vit que la Rivière, Bautru et Nogent traitoient l'émotion de bagatelle et qu'ils la tournoient même en ridicule (1), s'emporta ; il parla avec force et s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté et je confirmai ce qu'il avoit dit et prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement et la Reine se mit en colère, en proférant de son fausset aigre et élevé ces propres mots : — « Il y a de la révolte à s'imaginer que « l'on se puisse révolter ; voilà les contes ridicules de ceux qui « la veulent. L'autorité du Roi y donnera bon ordre. » Le Cardinal, qui s'aperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, et, avec un ton doux, il répondit à la Reine : « Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que M. le Coadjuteur !

(1) En arrivant dans la chambre de la Reine en rochet et en camail, il (le coadjuteur) entendit Bautru, qui disait à la Reine : « Madame, Votre Majesté est bien malade ; le coadjuteur apporte l'extrême-onction. » Guy Joli, t. I.

Il craint pour son troupeau, il craint pour la ville, il craint pour l'autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion louable.» La Reine, qui entendoit le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup ; elle me fit des honnêtetés, et je répondis par un profond respect et une mine si niaise que la Rivière dit à l'oreille de Bautru, de qui je le sus quatre jours après : — « Voyez ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci ! Le Coadjuteur est homme du monde; il a de l'esprit; il prend pour bon ce que la Reine lui vient de dire. » La vérité est que tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie. Je faisois l'innocent et je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faisoit l'assuré et il ne l'étoit pas si fort qu'il le paroissoit. Il y eut quelques moments où la Reine contrefit la douce et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignoit de la tristesse et il étoit dans une joie sensible, parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux les commencements de toutes affaires. M. le duc d'Orléans faisoit l'empressé et le passionné en parlant à la Reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec tant d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le maréchal de Villeroy faisoit le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouoit en particulier, les larmes aux yeux, que l'Etat étoit sur le bord du précipice. Bautru et Nogent bouffonnoient et représentoient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avoit quatre-vingts ans), qui animoit le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très bien l'un et l'autre que la tragédie ne seroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de la Rivière étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fumée. Il le soutenoit à la Reine, qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été persuadée du contraire ; et je remarquai dans un même instant, et par la

disposition de la Reine, qui étoit la personne du monde la plus hardie, et par celle de la Rivière, qui étoit le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité ou la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu.

Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de la Meilleraye, qui jusque-là étoit demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui du capitan. Il changea tout d'un coup de ton et de sentiment sur ce que le bonhomme Vennes, lieutenant colonel des gardes, vint dire à la Reine que les bourgeois menaçoient de forcer les gardes. Comme il étoit tout pétri de bile et de contre-temps, il se mit en colère jusqu'à l'emportement et même jusqu'à la fureur. Il s'écria qu'il falloit périr plutôt que de souffrir cette insolence, et il pressa qu'on lui permît de prendre les gardes, les officiers de la maison et tous les courtisans qui étoient dans les antichambres, en assurant qu'il terrasseroit toute la canaille. La Reine donna même avec ardeur dans son sens ; mais ce sens ne fut appuyé de personne ; et vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu de plus réprouvé. Le Chancelier (1) entra dans le cabinet à ce moment. Il étoit si foi-

(1) Pierre Séguier né en 1588, chancelier en 1635, mourut en 1672.
« Le chancelier Séguier est l'homme du monde le plus avide de louanges ; on l'accuse d'être grand voleur pour lâche et avare, il ne faut lire que l'historiette qui va suivre. Il est le premier qui se soit avisé de se faire traiter de *grandeur*, avant lui pas un ne s'étoit fait traiter de *monseigneur* dans les harangues. Le Chancelier, tout dévot qu'il est, est un grand garçailler, il paye ses demoiselles en arrêts, et autres choses semblables. Il a quelquefois mal dans ses chausses, et c'est la Chambre qui le traite. Le Chancelier est l'homme du monde qui mange le plus malproprement et qui a les mains les plus sales. » Tallemant des Réaux.
Une mazarinade apostrophe ainsi Séguier :

Et ce pourceau de Chancelier,
Qui de nos boucs a tant mangé
Qu'en puisse-t-il être crevé !
Dedans l'hôtel de Luyne
S'il ne s'y fût bientôt sauvé,
L'on l'eût mis dans la Seine
Pour l'apprendre à nager.

ble de son naturel qu'il n'y avoit jamais dit, jusqu'à cette occasion, aucune parole de vérité ; mais en celle-ci la complaisance céda à la peur. Il parla selon ce que lui dictoit ce qu'il avoit vu dans les rues. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avoit jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presque en même temps, effaça en moins d'un rien ces premières idées, en assurant que la chaleur du peuple commençoit à se ralentir, que l'on ne prenoit point les armes, et que, avec un peu de patience, tout iroit bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remédier. Ces avis, qui arrivoient de moment à autre, faisoit perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'Etat étoit enfermé. Le vieux Guitaut (1), homme de peu de sens, mais très affectionné, s'en impatienta plus que les autres, et il dit d'un ton de voix encore plus rauque qu'à son ordinaire qu'il ne comprenoit pas comme il étoit possible de s'endormir en l'état où étoient les choses. Il ajouta je ne sais quoi entre ses dents que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas et qui lui répondit : — « Hé bien ! M. de Guitaut, quel est votre avis ? — Mon avis est, Monsieur, lui répondit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif. » Je pris la parole et je lui dis : « Le premier ne seroit pas de la piété ni de la prudence de la Reine ; le second pourroit faire cesser le tumulte. » — La Reine rougit à ce mot et elle s'écria : « Je vous entends, Monsieur le Coadjuteur ; vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel ; je l'étranglerai plutôt avec ces deux mains. » Et en achevant cette dernière syllabe elle me les porta presque

(1) François de Comminges, comte de Guitaut.

au visage en ajoutant : « Et ceux qui... » Le Cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'alloit dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança et lui parla à l'oreille. Elle se composa et à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le lieutenant civil (1) entra à ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais vu à la comédie italienne de peur si naïvement et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine en lui racontant des aventures de rien, qui lui étoient arrivées depuis son logis jusqu'au Palais-Royal. Admirez, je vous supplie, la sympathie des âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avoit jusque-là été que médiocrement touché de ce que M. de la Meilleraye et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et la Rivière n'en avoit pas été seulement ému. La frayeur du lieutenant civil se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit, dans leur cœur. Ils nous parurent tout à coup métamorphosés ; ils ne me traitèrent plus de ridicule, ils avouèrent que l'affaire méritoit de la réflexion, ils consultèrent et ils souffrirent que MM. de Longueville, le Chancelier, le maréchal de Villeroy et celui de la Meilleraye et le Coadjuteur prouvassent, par de bonnes raisons, qu'il falloit rendre Broussel devant que les peuples, qui menaçoient de prendre les armes, les eussent prises effectivement.

Nous éprouvâmes en ce rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal, après une douzaine de galimatias, qui se contredisoient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusqu'au lendemain et de faire connoître, en attendant, au peuple, que la Reine lui accordoit la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvoit plus

(1) Dreux d'Aubray, comte d'Offémont.

agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège, mais je ne m'en pus défendre, et d'autant moins que le maréchal de la Meilleraye, qui n'avoit point de vue, y donna même avec impétuosité et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortiroit avec moi dans les rues et que nous y ferions des merveilles. — « Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il plaise à la Reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers; car je n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire sans cela. » L'on me loua de ma modération. Le Maréchal ne douta de rien : « la parole de la Reine valoit mieux que tous les écrits! » En un mot, l'on se moqua de moi et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer; mais la Reine entra brusquement, dans sa chambre grise, Monsieur me poussa, mais tendrement avec ses deux mains, en me disant : — « Rendez le repos à l'Etat. » Le Maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portoient amoureusement sur leurs bras en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvois. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple et de lui dire simplement que la Reine m'avoit assuré qu'elle rendroit Broussel, pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de la Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions : car au lieu de venir avec moi comme il m'avoit dit, il se mit à la tête des che-

vau-légers de la garde, et il s'avança l'épée à la main en criant de toute sa force : — « Vive le Roi, liberté à Broussel ! » Comme il étoit vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avoit qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur mit un sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts : le Maréchal le tua d'un coup de pistolet (1). Les cris redoublèrent ; l'on courut de tous côtés aux armes ; une foule de peuple qui m'avoit suivi dans le Palais-Royal me porta plutôt qu'elle me poussa jusques à la Croix-du-Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de la Meilleraye aux mains avec une grosse troupe de bourgeois, qui avoient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteroient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument, car le Maréchal, qui étoit fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander au chevau-légers de ne plus tirer ; et les bourgeois s'arrêtèrent et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour : mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui, ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque aux chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui étoit auprès du Maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages, qui portoit le derrière de ma soutane, et me donnèrent, à moi-même, un coup de pierre au-dessous de l'oreille qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton sur la tête. Quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il étoit bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au

(1) Le coadjuteur le confessa dans le ruisseau, ce qui ne contribua pas peu d'émouvoir le peuple et à se le concilier ; je lui ai ouï dire qu'il l'avoit fait exprès. » Guy Joli, t. I.

contraire: — « Ah ! malheureux ! si ton père te voyoit... » Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de son père, que je n'avois pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux : il me demanda si j'étois M. le Coadjuteur. Et aussitôt que je le lui eus dit, il cria : « Vive le Coadjuteur ! » Tout le monde fit le même cri ; l'on courut à moi ; et le maréchal de la Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des halles.

Tout le monde me suivit et j'en eus besoin : car je trouvai cette fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les injuriai, je les menaçai, enfin, je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris ; parce que s'ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchoit, la ville eût été infailliblement pillée.

Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là ; et elle fut si grande que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venois de rendre devoit produire au Palais-Royal. Je dis devoit : car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui me suivoient, mais sans armes, et je trouvai à la barrière le maréchal de la Meilleraye qui, transporté de la manière dont j'en avois usé à son égard, m'embrassa presque jusques à m'étouffer ; et il me dit ces propres paroles : — « Je suis un ou, je suis un brutal, j'ai failli perdre l'État et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la Reine en François véritables et en gens de bien ; et prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces pestes de l'État, ces flatteurs infâmes qui font croire à la Reine que cette affaire n'est rien. » Il fit une apostrophe aux officiers des gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être ja-

mais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main : — « Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut-être celui du Palais-Royal. » La Reine se mit à sourire, mais d'une sorte de sourire ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; et pour empêcher M. de Meilleraye de continuer mon éloge, je pris la parole : — « Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé qui se vient jeter aux pieds de Votre Majesté. » — « Il est bien coupable et peu soumis », repartit la Reine avec un visage plein de feu ; « s'il a été aussi furieux qu'on me l'a voulu faire croire, comment se seroit-il pu adoucir en si peu de temps? » Le Maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la Reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant : — « Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, et il n'y aura pas, demain, pierre sur pierre à Paris. » Je voulus ouvrir la bouche, pour appuyer ce que disoit le Maréchal, la Reine me la ferma en me disant d'un air de moquerie : — « Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé. »

Je sortis ainsi du Palais-Royal ; et quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot, de là jusque à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendoit et qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse, pour lui rendre compte de ce que j'avois fait au Palais-Royal. Je lui dis que j'avois témoigné à la Reine l'obéissance que l'on avoit rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où on les avoit prises et en ne les prenant pas dans ceux où l'on étoit sur le point de les prendre ; que la Reine m'avoit fait paraître de la satisfaction de cette soumission, et qu'elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voie par laquelle l'on pouvoit obtenir

d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette commune; et je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du souper approchoit. Cette circonstance vous paroîtra ridicule, mais elle est fondée; et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi, car la contusion que j'avois au-dessous de l'oreille étoit fort augmentée : mais vous croyez bien que ce n'étoit pas là mon plus grand mal. J'avois fort hasardé mon crédit dans le peuple; en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avois-je lieu d'espérer moi-même qu'un peuple pût distinguer entre les paroles et les espérances? D'ailleurs, avois-je lieu de croire, après ce que j'avois connu du passé, après ce que je venois de voir du présent, que la cour fît seulement réflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à M. de la Meilleraye et à moi? Ou plutôt, n'avois-je pas tout sujet d'être persuadé qu'elle ne manqueroit pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui laissant croire que je m'étois entendu avec elle pour l'amuser et pour le jouer? Ces vues, que j'eus dans toute leur étendue, m'affligèrent, mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avois fait, parce que je fus persuadé et que le devoir et la bonne conduite m'y avoient obligé. Je m'enveloppai pour ainsi dire dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion sur l'événement, et Montrésor étant entré là-dessus et m'ayant dit que je me trompois si je croyois avoir beaucoup gagné à mon expédition, je lui répondis ces propres paroles : « J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication de bienfaits, qui est toujours insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi, dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin

je tiens ma dignité, auroit-elle sujet d'être contente de moi ? — Elle ne l'est nullement, reprit Montrésor ; et Madame de Navailles et Madame de Motteville (1) viennent de dire au prince de Guémené que l'on étoit persuadé, au Palais-Royal, qu'il n'avoit pas tenu à vous d'émouvoir le peuple. »

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor ; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on se moquoit de moi, je m'étois imaginé que cette malignité n'alloit qu'à diminuer le mérite du service que j'avois rendu, et je ne me pouvois figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter et me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'auroit pas été de mon sentiment, je lui répondis que j'avois toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisoient pas en de certaines occasions que par tout ce qu'ils y eussent pu faire.

J'étois sur le point de m'endormir tranquillement dans ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venoit du souper de la Reine, et qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule, que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour soulever le peuple sous prétexte de l'apaiser ; que l'on avoit sifflé dans les rues ; qui avoit fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fut point, enfin, qui avoit été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Rivière, à la fausse compassion du cardinal et aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému ; mais dans la vérité je ne le fus pas au point que vous le devez croire. Je me sentis plutôt de la tentation légère

(1) Françoise Bertaut, fille de Pierre Bertaut et de Louise Bessin de Mathonville, née en 1613 (?), fit partie de la maison de la Reine jusqu'en 1631, moment où Richelieu la disgracia avec sa mère ; épousa en 1639 Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, 1er président à la chambre des Comptes de Rouen ; veuve en 1641 ; rappelée par la Reine en 1643.

que de l'emportement; tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, et je sacrifiai, presque sans balancer, à mon devoir, les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, aussitôt que le mauvais traitement que je voyais connu et public me donna lieu de croire que je pouvois entrer avec honneur dans les nouvelles.

Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avois à la Reine, toutes ces pensées, quoiqu'à vous dire le vrai je m'y fusse nourri dès mon enfance; et Laigues et Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations ni par leurs reproches, si Argenteuil (1) qui, depuis la mort de M. le Comte, dont il avoit été premier gentilhomme de la chambre, s'étoit fort attaché à moi, ne fût arrivé. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré, et il me dit : « Vous êtes perdu; le maréchal de la Meilleraye m'a chargé de vous dire que le diable possède le Palais-Royal : qu'il leur a mis dans l'esprit que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour exciter la sédition; que lui maréchal de la Meilleraye n'a rien oublié pour témoigner à la Reine et au Cardinal la vérité; mais que l'un et l'autre se sont moqués de lui; qu'il ne les peut excuser dans cette injustice; mais qu'aussi il ne les peut assez admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour le tumulte ; qu'ils en ont vu la suite comme des prophètes; qu'ils ont toujours dit que la nuit feroit évanouir cette fumée, que lui Maréchal ne l'avoit pas cru, mais qu'il en étoit pour le présent très convaincu, parce qu'il s'étoit promené dans les rues où il n'avoit pas seulement trouvé un homme; que les feux ne se rallumoient plus quand ils s'étoient éteints aussi subitement que celui-là; qu'il me conjuroit de penser à ma sûreté; que l'autorité du Roi paroîtroit dès le lendemain avec tout l'éclat imaginable; qu'il voyoit la

(1) Le Bascle, seigneur d'Argenteuil.

cour très disposée à ne pas perdre le moment fatal; que je serois le premier sur qui l'on voudroit faire un grand exemple; que l'on avoit même parlé de m'envoyer à Quimper-Corentin; que Broussel seroit mené au Havre-de-Grace et que l'on avoit résolu d'envoyer, à la pointe du jour, le Chancelier au Palais, pour interdire le Parlement et pour lui commander de se retirer à Montargis. » Argenteuil finit son discours par ces paroles : « Voilà ce que le maréchal de la Meilleraye vous mande. Celui de Villeroy n'en dit pas tant, car il n'ose; mais il m'a serré la main, en passant, d'une manière qui me fait juger qu'il en sait encore peut-être davantage; et moi je vous dis,ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raison, car il n'y a pas une âme dans les rues; tout est calme, et l'on pendra demain qui l'on voudra. »

Montrésor,qui étoit de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria qu'il n'en doutoit point et qu'il l'avoit bien prédit. Laigues se mit sur les lamentations de ma conduite, qui faisoit pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que s'il leur plaisoit de me laisser en repos un petit quart d'heure, je leur ferois voir que nous n'en étions pas réduits à la pitié, et il étoit vrai.

Comme ils m'eurent laissé tout seul pour le quartd'heure que je leur avois demandé,je ne fis pas seulement réflexion sur ce que je pouvois, parce que j'en étois très assuré ; je pensai seulement à ce que je devois et je fus embarrassé. Comme la manière dont j'étois poussé et celle dont le public étoit menacé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être blâmé, je m'abandonnai à toute mes pensées; je rappelai tout ce que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avois toujours honoré dans les Vies de Plutarque; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avan-

tage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession, par un état de vie qui les confond toutes. Le dérèglement de mœurs, très peu convenable à la mienne, me faisoit peur; j'appréhendois le ridicule de M. de Sens(1). Je me soutenois par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidents qui peuvent arriver dans le désordre. Les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas; et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une infinité de cas, les vertus d'un chef de parti. J'avois eu mille fois cette vue; mais elle avoit toujours cédé à ce que je croyois devoir à la Reine. Le souper du Palais-Royal et la résolution de me perdre avec le public, l'ayant purifiée, je la pris avec joie et j'abandonnai mon destin à tous les mouvements de la gloire.

Minuit sonnant je fis rentrer dans ma chambre Laigues et Montrésor, et je leur dis : « Vous savez que je crains les apologies; mais vous allez voir que je ne crains pas les manifestes. Toute la cour me sera témoin de la manière dont on m'a traité depuis plus d'un an au Palais-Royal; c'est au public à défendre mon honneur; mais l'on veut perdre le public et c'est à moi de le défendre de l'oppression. Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadez, Messieurs, et je serai, demain devant midi, maître de Paris. » Mes deux amis crurent que j'avois perdu l'esprit, et ceux qui m'avoient, je crois, cinquante fois en leur vie persécuté pour entreprendre, me firent à cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas et j'envoyai quérir à l'heure même Miron (2), maître des comptes, colonel du quartier de Saint-Germain de l'Auxerrois, homme de bien et de cœur, et qui avoit beaucoup de crédit parmi le peuple.

(1) Louis-Henri de Gondrin de Pardaillan, archevêque de Sens, avait eu une jeunesse fort licencieuse. Il était oncle de Mme de Montespan.
(2) Miron, sieur du Tremblay.

Je lui exposai l'état des choses; il entra dans mes sentiments, il me promit d'exécuter tout ce que je désirois. Nous convînmes de ce qu'il y avoit à faire, et il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour et de faire prendre les armes au premier ordre qu'il recevroit de moi.

Il trouva, en descendant mon degré, un frère de son cuisinier qui, ayant été condamné à être pendu et n'osant marcher le jour par la ville, y rôdoit assez souvent la nuit. Cet homme venoit de rencontrer, par hasard, auprès du logis de Miron, deux espèces d'officiers qui parloient ensemble et qui nommoient souvent le maître de son frère. Il les écouta s'étant caché derrière une porte, et il ouït que ces gens-là (nous sûmes depuis que c'étoit Vennes, lieutenant-colonel des gardes, et Rubentel, lieutenant au même régiment) discouroient de la manière dont il faudroit entrer chez Miron pour le surprendre, et des postes où il seroit bon de mettre les gardes, les Suisses, les gens-d'armes, les chevau-légers, pour s'assurer de tout ce qui étoit depuis le Pont Neuf jusqu'au Palais-Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le maréchal de la Meilleraye, nous obligea à prévenir le mal, mais d'une façon toutefois qui ne parut pas offensive, n'ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paroître, même quand l'on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutâmes notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes [des bourgeois considérables], dans les lieux où nous avions appris que l'on se disposoit de mettre des gens de guerre; parce qu'ainsi l'on se pouvoit assurer que l'on ne prendroit les armes que quand on l'ordonneroit. Miron s'acquitta si sagement et si heureusement de cette commission qu'il y eut plus de quatre cents gros bourgeois assemblés par pelotons, avec aussi peu de bruit et aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les novices des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Je donnai ordre à l'Espinai (1), dont je vous ai déjà parlé à propos des affaires de feu M. le Comte, de se tenir prêt pour se saisir, au premier ordre, de la barrière des Sergents, qui est vis-à-vis de Saint-Honoré, et pour y faire une barricade contre les gardes qui étoient au Palais-Royal. Et comme Miron nous dit que le frère de son cuisinier avoit ouï nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux officiers dont je vous ai déjà parlé, nous crûmes qu'il ne seroit pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que nous eûmes que l'on pensoit peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave et déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin, et il se mit chez un sculpteur, qui logeoit tout proche, avec vingt bons soldats que le chevalier d'Humières (2), qui faisoit une recrue à Paris, lui prêta.

Je m'endormis après avoir donné ces ordres et je ne fus réveillé qu'à six heures, par le secrétaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avoient point paru la nuit, que l'on avoit vu seulement quelques cavaliers qui sembloient être venus pour reconnoître les pelotons de bourgeois, et qu'ils s'en étoient retournés au galop après les avoir vus peu considérables ; que ce mouvement lui faisoit juger que la précaution que nous avions prise avoit été utile pour prévenir l'insulte que l'on pouvoit avoir projetée contre les particuliers ; mais que celui qui commençoit à paroître chez M. le Chancelier marquoit que l'on méditoit quelque chose contre le public ; que l'on voyoit aller et venir des hoquetons (3) et que Ondedei (4) y étoit allé quatre fois en deux heures.

Quelque temps après, l'enseigne de la colonelle de Miron

(1) Auditeur de la Chambre des Comptes.
(2) Balthazar de Crevant d'Humières, chevalier de Malte, frère du Maréchal.
(3) Casaques des archers.
(4) Joseph Zongo Oudedei, familier de Mazarin, évêque de Fréjus en 1654, mourut en 1674.

me vint avertir que le Chancelier marchoit avec toute la pompe de la magistrature, droit au Palais; et Argenteuil m'envoya dire que deux compagnies des gardes suisses s'avançoient du côté du faubourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal.

Je donnai mes ordres en deux paroles, et ils furent exécutés en deux moments. Miron fit prendre les armes. Argenteuil, habillé en maçon et une règle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua vingt ou trente, prit un des drapeaux, dissipa le reste: le Chancelier, poussé de tous côtés, se sauva à toute peine dans l'hôtel d'O, qui étoit au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur; et il n'y eut que Dieu qui sauva le Chancelier et l'évêque de Meaux, son frère, à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille qui s'amusa, de bonne fortune pour lui, à piller, ne s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'étoit caché.

Le mouvement fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyoit les enfants de cinq et de six ans avec les poignards à la main; on voyoit les mères qui les leur apportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avoit laissées entières. Comme je fus obligé de sortir un moment, pour apaiser un tumulte qui étoit arrivé par le malentendu des deux officiers du quartier, dans la rue Neuve-Notre-Dame, je vis entre autres une lance traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux : M. de Brissac (1) me fit remarquer un hausse-cou de vermeil doré, sur

(1) Louis de Cossé, duc de Brissac, avait épousé Mlle de Scepeaux, cousine de Retz.

lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III étoit gravée, avec cette inscription : « Saint Jacques-Clément. » Je fis une réprimande à l'officier qui le portoit, et je fis rompre le hausse-cou à coups de marteau, publiquement, sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : « Vive le Roi! » mais l'écho répondit : « Point de Mazarin! »

Un instant après que je fus entré chez moi, l'argentier de la Reine y arriva, qui me commanda et me conjura de sa part, d'employer mon crédit pour apaiser la sédition que la cour, comme vous voyez, ne traitoit plus de bagatelle. Je répondis froidement et modestement : « Que les efforts que j'avois faits la veille pour cet effet m'avoient rendu si odieux parmi le peuple que j'avois même couru fortune pour avoir voulu seulement me montrer un moment; que j'avois été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement. » A quoi j'ajoutai ce que vous pouvez imaginer de respect, de douleur, de regret, de soumission. L'argentier, qui étoit au bout de la rue quand l'on crioit : « Vive le Roi! » et qui avoit ouï que l'on y ajoutait presque à toutes les reprises : « Vive le Coadjuteur! » fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; et quoique j'eusse été très fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulois toujours persuader. Les favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les rois doivent avoir pour leurs sujets; il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois.

Le Parlement s'étant assemblé ce jour-là, de très-bon matin, et devant même que l'on eût pris les armes, apprit le mouvement par les cris d'une multitude immense qui hurloit dans la salle du Palais : « Broussel! Broussel! » et il donna arrêt par lequel il fut ordonné que l'on iroit en corps et en habit au Palais-Royal redemander les prison-

niers ; qu'il seroit décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la Reine ; qu'il seroit défendu à tous gens de guerre, sous peine de la vie, de prendre des commissions pareilles, et qu'il seroit informé contre ceux qui avoient donné ce conseil comme contre des perturbateurs du repos public. L'arrêt fut exécuté à l'heure même : le Parlement sortit au nombre de cent soixante officiers. Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissements incroyables, toutes les barricades tomboient devant lui.

Le Premier Président parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnoit. Il lui représenta au naturel le jeu que l'on avoit fait, en toutes occasions, de la parole royale ; les illusions honteuses et même puériles par lesquelles on avoit éludé mille et mille fois les résolutions les plus utiles et même les plus nécessaires à l'État ; il exagéra avec force le péril où le public se trouvoit par la prise tumultuaire et générale des armes. La Reine, qui ne craignoit rien, parce qu'elle connoissoit peu, s'emporta, et elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère : « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville ; mais vous m'en répondrez, Messieurs du Parlement, vous, vos femmes et vos enfants. » En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise et elle en ferma la porte avec force.

Le Parlement s'en retournoit, et il étoit déjà sur les degrés quand le président de Mesme, qui étoit extrêmement timide, faisant réflexion sur le péril auquel la compagnie s'alloit exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter et à faire encore un effort sur l'esprit de la Reine. M. le duc d'Orléans, qu'ils trouvèrent dans le grand cabinet et qu'ils exhortèrent pathétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le Premier Président fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris armé et enragé ; c'est-à-dire, il

essaya de lui faire voir, car elle ne voulut rien écouter, elle se jeta de colère dans la petite galerie.

Le Cardinal s'avança et proposa de rendre les prisonniers pourvu que le Parlement promît de ne pas continuer ses assemblées. Le Premier Président répondit qu'il falloit délibérer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur-le-champ : mais beaucoup de ceux de la compagnie, ayant représenté que les peuples croiroient qu'elle auroit été violentée si elle opinoit au Palais-Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dînée au Palais et l'on pria M. le duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien au peuple de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barrière des Sergents, où étoit la première barricade, il y rencontra du murmure qu'il apaisa en assurant que la Reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui étoit à la Croix-du-Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnoie; et un garçon rôtisseur s'avançant avec deux cents hommes, et mettant la hallebarde dans le ventre du Premier Président, lui dit : « Tourne, traître; et si tu ne veux pas être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le Chancelier en ôtage (1). » Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion, ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants; cinq présidents au mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique Premier Président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la compagnie; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles

(1) « Un rôtisseur lui porta le pistolet à la tête, disant : « C'est toi, bougre, qui es cause de tout le mal; tu trahis ta compagnie, je te devrois tuer présentement. » D'Ormesson, t. I.

et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes.

Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière. Il ne connoissoit point d'interjection. Il n'étoit pas congru dans sa langue, mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela; et il étoit naturellement si hardi qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la Reine, qui demeura inflexible.

Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant elle; quatre ou cinq princesses, qui trembloient de peur, s'y jetèrent effectivement. Le Cardinal, à qui un jeune homme conseiller des Enquêtes avoit dit en raillant qu'il seroit assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses; le Cardinal, dis-je, se joignit au gros de la cour et l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine : « Hé bien! Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. » L'on s'assembla en même temps dans la grande galerie; l'on délibéra, et l'on donna arrêt par lequel il fut ordonné que la Reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'arrêt fut rendu, l'on expédia les lettres de cachet, l'on transmit les paroles, et le Premier Président montra au peuple les copies qu'il avoit prises en forme de l'un et de l'autre : mais l'on ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement même ne donna point d'arrêt pour les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques et en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le vendredi saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une

narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parce qu'il y a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir devant que d'être particulièrement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de savoir quels ont été les ressorts qui ont donné le mouvement à tous ces corps, qui se sont presque ébranlés tous ensemble ; quelle a été la machine qui, malgré toutes les tentatives de la cour, tous les artifices des ministres, toute la faiblesse du public, toute la corruption des particuliers, a entretenu et maintenu ce mouvement dans une espèce d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mystère, bien de la cabale et bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, et à un point, que je crois que l'on doit excuser les historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai en ce fait.

Je puis toutefois et je dois même vous assurer que, jusqu'à la nuit qui a précédé les barricades, il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manège d'Etat dans les affaires publiques, et que celui même qui y a pu être de l'intrigue du cabinet y a été si léger qu'il ne mériteroit pas d'être pesé. Je m'explique. Longueil, conseiller de la Grand-Chambre, homme d'un esprit noir, décisif et dangereux, et qui entendoit mieux le détail des manœuvres du Parlement que tout le reste du corps ensemble, pensoit, dès ce temps-là, à établir le président de Maisons (1), son frère, dans la surintendance des finances ; et comme il s'étoit donné une grande créance dans l'esprit de Broussel, simple et facile comme un enfant, l'on a cru et je le crois aussi qu'il avoit pensé, dès le premier mouvement du Parlement, à pousser et à animer son ami, pour se rendre considérable par cet endroit auprès des ministres.

(1) René Longueil, marquis de Maison-sur-Seine, président à mortier au Parlement en 1642, surintendant des finances en 1650, mourut en 1667.

Le président Viole (1) étoit aussi ami intimissime de Chavigny, qui étoit enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du cardinal de Richelieu, il en avoit été cruellement joué dans les premiers jours de la régence, et comme ce président fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son corps, l'on soupçonna qu'elle lui fut inspirée par Chavigny. N'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain étoit bien léger? Car supposé même qu'il fût aussi bien préparé que toute la défiance se le peut figurer, dont je doute fort, qu'est-ce que pouvoient faire dans une compagnie composée de plus de deux cents officiers, et agissante avec trois autres compagnies où il y en avoit encore pour le moins une fois autant; qu'est-ce que pouvoient faire, dis-je, deux des plus simples et des plus communes têtes de tout le corps?

Le président Viole avoit toute sa vie été un homme de plaisir et de nulle application à son métier; le bon homme Broussel étoit vieilli entre les sacs, dans la poudre de la Grand'Chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. Les premiers qui se joignirent le plus ouvertement à ces deux hommes furent Charton, président aux Requêtes, peu moins que fou, et Blancménil, président aux Enquêtes. Vous le connoissez : il étoit au Parlement comme nous l'avons vu chez vous. Vous jugez bien que s'il y eût de la cabale dans la compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce carat, au travers de tant d'autres qui avoient sans comparaison plus de poids; et que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit, en plus d'un endroit de ce récit, que l'on ne doit rechercher la cause de la révolution que je décris que dans le dérangement des lois, qui a causé insensiblement celui des esprits, et qui fit que devant que l'on ne se fût presque aperçu du changement, il y avoit déjà un parti. Il est constant qu'il n'y en avoit pas un de

(1) Pierre Viol, seigneur d'Atis, président de la 4e chambre des Enquêtes. Il avait la réputation d'engrosser ses servantes.

tous ceux qui opinèrent dans le cours de cette année, au Parlement et dans les autres compagnies souveraines, qui eût la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'ensuivit, mais de ce qui en pouvoit suivre. Tout se disoit et tout se faisoit dans l'esprit des procès; et comme il avoit l'air de la chicane, il en avoit la pédanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires.

Et ce qui étoit admirable étoit que le concert, qui seul peut remédier aux inconvénients qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé, dans ces sortes d'esprits, pour une cabale. Ils la faisoient eux-mêmes, mais ils ne la connoissoient pas; et l'aveuglement, en ces matières, des bien intentionnés, est suivi pour l'ordinaire bientôt après de la pénétration de ceux qui mêlent la passion et la faction dans les intérêts publics, et qui jouent le futur et le possible dans le temps que ces compagnies réglées ne songent qu'au présent et qu'à l'apparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des délibérations du Parlement, vous marque suffisamment la confusion où étoient les choses quand les barricades se firent, et l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de chef. Ils naissent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous représenter, et si violente et de si longue durée, n'en produisit point dans le cours d'une année entière; un moment en fit éclore et même beaucoup davantage qu'il n'eût été à souhaiter pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez Madame de Guémené, qui me dit qu'elle savoit de science certaine que le Cardinal croyoit que j'en avois été auteur. La Reine m'envoya quérir le lendemain au matin. Elle me traita avec toutes les marques possibles de bonté et même de confiance. Elle me dit que, si elle m'avoit cru, elle ne seroit

point tombée dans l'inconvénient où elle étoit; qu'il n'avoit pas tenu au pauvre M. le Cardinal de l'éviter; qu'il lui avoit toujours dit qu'il s'en falloit rapporter à mon jugement; que Chavigny étoit l'unique cause de ce malheur par ses pernicieux conseils, auxquels elle avoit plus déféré qu'à ceux de M. le Cardinal : « Mais, mon Dieu, ajouta-t-elle tout d'un coup, ne ferez-vous point donner des coups de bâton à ce coquin de Bautru qui vous a tant manqué au respect? Je vis l'heure, avant-hier au soir, que le pauvre M. le Cardinal lui en faisoit donner. » Je reçus tout cela avec un peu moins de sincérité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre M. le Cardinal, et pour le consoler et pour aviser avec lui de ce qu'il y avoit à faire pour ramener les esprits.

Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses que je ne vous puis exprimer. Il n'y avoit que moi en France qui fût homme de bien; tous les autres n'étoient que des flatteurs infâmes, et qui avoient emporté la Reine, malgré ses conseils et les miens. Il me déclara qu'il ne vouloit plus rien faire que par mes avis. Il me communiqua les dépêches étrangères. Enfin, il me dit tant de fadaises que le bonhomme Broussel, qu'il avoit aussi mandé et qui étoit entré dans sa chambre un peu après moi, s'éclata de rire en sortant, tout simple qu'il étoit et en vérité jusqu'à l'innocence, et qu'il me coula ces paroles dans l'oreille : « Ce n'est là qu'un pantalon. »

Je revins chez moi très résolu, comme vous pouvez le croire, de penser à la sûreté du public et à la mienne particulière. J'en examinai les moyens et je n'en imaginai aucun qui ne me parût d'une exécution très difficile. Je connoissois le Parlement pour un corps qui pousseroit trop sans mesure. Je voyois qu'au moment que je pensois il délibéroit touchant les rentes de l'Hôtel de Ville, dont la cour avoit fait un commerce honteux ou plutôt un brigandage public. Je considérois que l'armée victorieuse à Lens revien-

droit infailliblement prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Paris, et que l'on pouvoit très aisément investir et couper les vivres à la ville en un matin. Je ne pouvois pas ignorer que ce même Parlement, qui poussoit la cour, ne fût très capable de faire le procès à ceux qui le seroient eux-mêmes de prendre des précautions pour l'empêcher d'être opprimé. Je savois qu'il y avoit très peu de gens dans cette compagnie qui ne s'effarassent seulement de la proposition, et peut-être aussi peu à qui il y eût sûreté de la confier. J'avois de grands exemples de l'instabilité des peuples, et beaucoup d'aversion naturelle aux moyens violents, qui sont souvent nécessaires pour le fixer.

Saint-Ibal, mon parent, homme d'esprit et de cœur, mais d'un grand travers et qui n'estimoit les hommes que selon qu'ils étoient mal à la cour, me pressa de prendre des mesures avec l'Espagne, avec laquelle il avoit de grandes habitudes, par le canal du comte de Fuensaldagne (1), capitaine général au Pays-Bas sous l'Archiduc. Il m'en donna même une lettre pleine d'offres, que je ne reçus pas. J'y répondis par de simples honnêtetés, et après de grandes et de profondes réflexions, je pris le parti de faire voir par Saint-Ibal aux Espagnols, sans m'engager pourtant avec eux, que j'étois fort résolu à ne pas souffrir l'oppression de Paris, de travailler par mes amis à faire que le Parlement mesurât un peu ses démarches et d'attendre le retour de M. le Prince, avec qui j'étois très bien, et auquel j'espérois faire connoître et la grandeur du mal et la nécessité du remède. Ce qui me donnoit le plus de lieu de croire que j'en pouvois avoir le temps étoit que les vacations du Parlement étoient fort proches; et je me persuadois, par cette raison, que la compagnie ne s'assemblant plus et la cour, par conséquent, ne se trouvant plus pressée par les délibérations, l'on demeureroit de part et d'autre dans une espèce de repos qui, bien

(1) Alphonse Perez de Vivero, mort à Cambrai en 1661.

ménagé par M. le Prince, que l'on attendoit de semaine en semaine, pourroit fixer celui du public et la sûreté des particuliers.

L'impétuosité du Parlement rompit mes mesures ; car aussitôt qu'il eut achevé de faire le règlement pour le payement des rentes de l'Hôtel-de-Ville, et des remontrances pour les décharges du quart entier des tailles, et du prêt à tous les officiers subalternes, il demanda, sous prétexte de la nécessité qu'il y avoit de travailler au tarif, la continuation de ses assemblées, même dans le temps des vacations ; et la Reine le lui accorda pour quinze jours, parce qu'elle fut très-bien avertie qu'il l'ordonneroit de lui-même si l'on la lui refusoit. Je fis tous mes efforts pour empêcher ce coup et j'avois persuadé Longueil et Broussel ; mais Novion (1), Blancménil et Viole, chez qui nous nous étions trouvés à onze heures du soir, dirent que la compagnie tiendroit pour des traîtres ceux qui lui feroient cette proposition, et comme j'insistois, Novion entra en soupçon que je n'eusse moi-même du concert avec la cour. Je ne fis aucun semblant de l'avoir remarqué ; mais je me ressouvins du prédicant de Genève, qui soupçonna l'amiral de Coligny, chef du parti huguenot, de s'être confessé à un cordelier de Niort. Je le dis en riant au sortir de la conférence au président le Coigneux (2), père de celui que vous voyez aujourd'hui. Cet homme, qui étoit fou, mais qui avoit beaucoup d'esprit et qui avoit été en Flandre ministre de Monsieur, avoit plus de connoissance du monde que les autres, me répondit : « Vous ne connoissez pas nos gens, vous en verrez bien d'autres ! Gagez que cet innocent (en me montrant Blancménil) croit avoir été au sabbat, parce qu'il s'est trouvé ici à onze

(1) Nicolas Potier de Novion, neveu de l'évêque de Beauvais, président à mortier en 1645, puis premier président du Parlement de Paris, mourut en 1697 ; il fit partie de l'Académie en 1681.

(2) Jacques le Coigneux, président à mortier depuis 1630, père du président le Coigneux et du conseiller de Bachaumont.

heures du soir. » Il eût gagné si j'eusse gagé contre lui, car Blancménil, devant que de sortir, nous déclara qu'il ne vouloit plus de conférences particulières, qu'elles sentoient la faction et le complot et qu'il falloit qu'un magistrat dît son avis sur les fleurs de lis, sans en avoir communiqué avec personne; que les ordonnances l'y obligeoient.

Voici le canevas sur lequel il broda maintes et maintes impertinences de cette nature, que j'ai dû toucher en passant pour vous faire connoître que l'on a plus de peine, dans les partis, à vivre avec ceux qui en sont qu'à agir contre ceux qui y sont opposés.

C'est tout vous dire, qu'ils firent si bien par leurs journées que la Reine, qui avoit cru que les Vacations pourroient diminuer quelque degré de la chaleur des esprits, et qui, par cette considération, venoit d'assurer le prévôt des marchands que les bruits que l'on avoit fait courir qu'elle vouloit faire sortir le Roi de Paris étoient faux ; que la Reine, dis-je s'impatienta et emmena le Roi à Ruel. Je ne doutai point qu'elle n'eût pris le dessein de surprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la sortie du Roi ; et je trouvai même, le lendemain au matin, de la consternation dans les esprits les plus échauffés du Parlement. Ce qui l'augmenta fut que l'on eut avis, en même temps que d'Erlac (1) avoit passé la Somme, avec quatre mille Allemands et, comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, l'on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connoître que j'aurois encore plus de peine à soutenir les esprits que je n'en avois eu à les retenir.

(1) Jean-Louis, baron d'Erlach, major général de l'armée weimarienne.

DIX-SEPT PORTRAITS DU TEMPS DE LA FRONDE

Je sais que vous aimez les portraits, et j'ai été fâché, par cette raison, de n'avoir pu vous en faire voir jusqu'ici presque aucun qui n'ait été de profil et qui n'ait été par conséquent fort imparfait. Il me semble que je n'avois pas assez de grand jour dans ce vestibule, dont vous venez de sortir et où vous n'avez vu que les peintures légères des préalables de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paroîtront dans leur étendue, et où je vous présenterai les tableaux des personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez par les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il est juste de commencer :

La Reine avoit, plus que personne que j'aie jamais vu, de cette sorte d'esprit qui lui étoit nécessaire pour ne pas paroître sotte à ceux qui ne la connoissoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté et plus d'incapacité que tout ce que dessus.

M. le duc d'Orléans avoit, à l'exception du courage, tout ce qui étoit nécessaire à un honnête homme : mais comme il n'avoit rien, sans exception, de tout ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvoit rien dans lui-même qui pût ni suppléer ni même soutenir sa foiblesse. Comme elle régnoit dans son cœur par la frayeur et dans son esprit par

l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux qui l'y entraînoient pour leur intérêt ; il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit, dès sa jeunesse, en lui les couleurs mêmes les plus vives et les plus gaies, qui devoient briller naturellement dans un esprit beau et éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention très bonne, dans un désintéressement complet et dans une facilité de mœurs incroyable.

M. le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier ; il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La nature lui avoit fait l'esprit aussi grand que le cœur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue. La naissance, ou plutôt l'éducation dans une maison attachée et soumise au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. L'on ne lui a pas inspiré d'assez bonne heure les grandes et générales maximes, qui sont celles qui font et qui forment ce que l'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu, dès sa jeunesse, par la chute imprévue des grandes affaires et par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante il a fait des injustices ; qu'avec le cœur d'Alexandre, il n'a pas été exempt, non plus que lui, de foiblesse ; qu'avec un esprit merveilleux il est tombé dans des imprudences ; qu'ayant toutes les qualités de François de Guise il n'a pas servi l'Etat, en de certaines occasions, aussi bien qu'il le devoit ; et qu'ayant toutes celles de Henri du même nom il n'a pas poussé la faction où il le pouvoit. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut : mais il est rare, mais il est beau.

M. de Longueville avoit, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité,

de la justice, de la valeur, de la grandeur et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. Avec la grande qualité et les grands desseins, l'on n'est jamais compté pour rien; quand on ne les soutient pas, l'on n'est pas compté pour beaucoup; et c'est ce qui fait le médiocre.

M. de Beaufort n'en étoit pas jusqu'à l'idée des grandes affaires, il n'en avoit que l'intention. Il en avoit ouï parler aux Importants; il en avoit un peu retenu du jargon. Celui-là, mêlé avec les expressions qui avoient été tirées très fidèlement de Madame de Vendôme, formoient une langue qui eût déparé le bon sens de Caton (1). Le sien étoit court et lourd, et d'autant plus qu'il étoit obscurci par la présomption. Il se croyoit habile, et c'est ce qui le faisoit paroître artificieux, parce que l'on connoissoit d'abord qu'il n'avoit pas assez d'esprit pour être fin. Il étoit brave de sa personne, et plus qu'il n'appartenoit à un fanfaron (2). Il l'étoit en tout sans exception; en rien plus faussement qu'en galanterie : il parloit et il pensoit comme le peuple, dont il fut l'idole quelque temps. Vous en verrez les raisons.

M. d'Elbeuf n'avoit du cœur que parce qu'il est impossible qu'un prince de la maison de Lorraine n'en ait point.

(1) Madame de Vendôme était une « bonne idiote », dit Tallemant des Réaux, t. V.

(2)
Beaufort de bonne renommée,
Qui sut ravitailler Paris,
Doit toujours tirer son épée,
Sans jamais dire son avis.

S'il veut servir toute la France
Qu'il n'approche pas du barreau,
Qu'il rengaine son éloquence,
Et tire le fer du fourreau.

Dans un combat il brille, il tourne,
On le redoute avec raison:
Mais de la sorte qu'il raisonne,
On le prendroit pour un oison.

(Chanson de Blot.)

Il avoit tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'étoit le galimatias du monde le plus fleuri. Il a été le premier prince que la pauvreté ait avili; et peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misère. La commodité ne le releva pas; et s'il fût parvenu jusqu'à la richesse, l'on l'eût envié comme un partisan, tant la gueuserie lui paroissoit propre et faite pour lui.

M. de Bouillon étoit d'une valeur éprouvée et d'un sens profond. Je suis persuadé, par ce que j'ai vu de sa conduite, que l'on a fait tort à sa probité quand on l'a décriée. Je ne sais si l'on n'a point fait quelque faveur à son mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites.

M. de Turenne a eu, dès sa jeunesse, toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est pas avisé. Il avoit presque toutes les vertus comme naturelles; il n'a jamais eu le brillant d'aucune. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'étoit pas naturellement entreprenant. Mais toutefois qui le sait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

Le maréchal de la Mothe avoit beaucoup de cœur. Il étoit capitaine de la seconde classe; il n'étoit pas homme de beaucoup de sens. Il avoit assez de douceur et de facilité dans la vie civile. Il étoit très utile dans un parti, parce qu'il étoit très commode.

J'oublioisis presque M. le prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre qu'en vous disant que ce chef de parti étoit un zéro, qui ne multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang. Voilà pour le public. Pour ce qui étoit du

particulier, la méchanceté faisoit en lui ce que la foiblesse faisoit en M. le duc d'Orléans. Elle inondoit toutes les autres qualités, qui n'étoient d'ailleurs que médiocres et toutes semées de foiblesse.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de la Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentoit pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible; et il ne connoissoit pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi; car il avoit des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avoit pas. Sa vue n'étoit pas étendue, et il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée; mais son bon sens, et très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devoit compenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fond de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat. Il n'a jamais été, par lui-même, bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'étoit tourné, dans les affaires, en air d'apologie. Il croyoit toujours en avoir besoin; ce qui joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître et de se réduire à passer, comme

il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli qui eût paru dans dans son siècle.

Madame de Longueville a naturellement bien du fond d'esprit, mais elle a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires dans lesquelles la haine contre M. le Prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avoit une langueur dans les manières, qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea à ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. La grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvoit rendre.

Madame de Chevreuse n'avoit plus même de reste de beauté quand je l'ai connue (1). Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnoit, même assez souvent, de souvertures si brillantes qu'elles paroissoient comme des éclairs ; et si sages qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite, toutefois, ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le prieur des Chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. M. de Lorraine, qui s'y attacha, la jeta dans les affaires. Le duc de Buckingham et le comte de Hollande l'y entretinrent ; M. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parce qu'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaisoit à celui qu'elle aimoit. Elle aimoit sans choix,

(1) Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, sœur du prince de Guémené, née en 1600, mariée au connétable de Luynes, veuve en 1621, remariée en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Elle fut bannie trois fois ; elle mourut en 1629.

et purement parce qu'il falloit qu'elle aimât quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner, de partie faite, un amant; mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement et fidèlement. Elle nous a avoué, à Madame de Rhodes et à moi, que par un caprice, ce disoit-elle, de la fortune, elle n'avoit jamais aimé le mieux ce qu'elle avoit estimé le plus, à la réserve toutefois, ajoutoit-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à sa passion, que l'on pouvoit dire éternelle quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche lui donnoit quelquefois des distractions; mais elle en revenoit toujours avec des emportements qui les faisoient trouver agréables. Jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs : elle ne reconnoissoit que celui de plaire à son amant.

Mademoiselle de Chevreuse(1), qui avoit plus de beauté que d'agrément, étoit sotte jusqu'au ridicule par son naturel. La passion lui donnoit de l'esprit et même du sérieux et de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimoit ; mais elle le traitoit bientôt comme ses jupes ; elle les mettoit dans son lit quand elles lui plaisoient ; elle les brûloit, par une pure aversion, deux jours après.

Madame la Palatine estimoit autant la galanterie qu'elle en aimoit le solide. Je ne crois pas que la reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un Etat. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité (2).

Madame de Montbazon étoit d'une très-grande beauté.

(1) Charlotte-Marie de Lorraine, seconde des trois filles de Madame de Chevreuse, née en 1627, suivit sa mère en exil, mourut en 1652.

(2) « Palatine est fort connue : comme il y a longtemps qu'on y alloit en dévotion et que chacun y portoit sa chandelle, on dit que les pèlerins en revenoient plus mal qu'ils n'y étoient allés. C'est une place qui change souvent de gouverneur, d'autant qu'il faut être jour et nuit sur les remparts, et l'on ne peut longtemps fournir à cette fatigue. C'est pourquoi l'on n'y demeure guère. On remarque une chose en cette ville, c'est que le peuple y est sujet à une maladie qu'il nomme chaude-crache, contre

La modestie manquoit à son air. Sa morgue et son jargon eussent suppléé, dans un temps calme, à son peu d'esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir, son intérêt. Je n'ai jamais vu personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

Si ce n'étoit pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un, dans notre siècle, plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirois que ç'a été Molé(1), premier président. Il s'en est fallu beaucoup que son esprit ait été si grand que son cœur. Il ne laissoit pas d'y avoir quelque rapport, par une ressemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'étoit pas congru dans sa langue, et il est vrai : mais il avoit une sorte d'éloquence qui, en charmant l'oreille, saisissoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'Etat préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un magistrat : mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connoître d'assez bonne heure celui qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir, et s'imagina qu'il modéreroit la cour et sa compagnie ; il ne réussit ni à l'un ni à l'autre. Il se rendit suspect à tous les deux, et ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup. Elle étoit extrême en tout, et j'ai même observé qu'il jugeoit toujours des actions par les hommes et presque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect. Il n'y a guère

laquelle il se servoit de gargarisme. » Bussy Rabutin, carte du pays de Bracquerie.

Anne de Gonzagues Clèves, fille de Charles, duc de Mantoue-Nevers, sœur de la reine de Pologne, mariée en 1645 à Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin, après avoir été la maîtresse ou la femme de Henri II, duc de Guise.

(1) Mathieu Molé, né en 1584, premier président en 1641.

de dispositions plus dangereuses en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu me pourroit peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait ; mais outre que l'on ne se connoît jamais assez bien pour se peindre raisonnablement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement et absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis seulement me résoudre à m'en former, dans le plus intérieur de mon esprit, la moindre idée. Je reprends le fil de l'histoire.

L'ARMÉE DE PARIS

Le commandement des armées ayant été réglé, comme je vous l'ai dit ci-dessus, l'on continua à travailler aux fonds nécessaires pour la levée et pour la subsistance des troupes (1). Toutes les compagnies et tous les corps se consti-

(1) Retz leva, pour sa part, un régiment de cavalerie de huit compagnies qu'il appela *le Régiment de Corinthe*, du nom de son archevêché in partibus. Il se montra souvent à la tête de cette troupe, et les couplets ne l'épargnèrent pas :

Monseigneur le coadjuteur
Est à la tête des cohortes ;
Comme un lion il a du cœur,
Monseigneur le coadjuteur.
En partant, il est en fureur ;
Mais s'il faut regagner les portes,
Monseigneur le coadjuteur
Est à la tête des cohortes

Coadjuteur qu'il te sied mal
De nous exciter à la guerre !
Quand tu fais le beau à cheval,
Coadjuteur qu'il te sied mal !
Tu devrais être le canal
Des grâces de Dieu sur la terre ;
Coadjuteur qu'il te sied mal
De nous exciter à la guerre !

tuèrent, et Paris enfanta, sans douleur, une armée complète en huit jours (1). La Bastille se rendit, après avoir enduré, pour la forme, cinq ou six coups de canon. Ce fut un assez plaisant spectacle de voir les femmes à ce fameux siège porter leurs chaises dans le jardin de l'Arsenal, où étoit la batterie, comme au sermon.

M. de Beaufort, qui, depuis qu'il s'étoit sauvé du bois de Vincennes, s'étoit caché dans le Vendômois, de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris et il vint descendre chez Prudhomme (2) Montrésor, qu'il avoit envoyé quérir dès la porte de la ville, vint me trouver en même temps, pour me faire compliment de sa part et pour me dire qu'il seroit, dans un quart d'heure, à mon logis. Je le prévins, j'allai chez Prudhomme : et je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens. Il est toutefois vrai qu'elle lui avoit donné plus de réputation. Il l'avoit soutenue avec fermeté et en étoit sorti avec courage; ce lui étoit même un mérite que de n'avoir pas quitté les bords de la Loire, dans un temps où il est vrai qu'il falloit et de l'adresse et de la fermeté pour les tenir.

Il n'est pas difficile de faire valoir, dans le commencement d'une guerre civile, celui de tous ceux qui sont mal à la cour. C'en est un grand que de n'y être pas bien. Comme il y avoit déjà quelque temps qu'il m'avoit fait assurer par Montrésor qu'il seroit très-aise de prendre liaison avec moi, et que je prévoyois bien l'usage auquel je le pourrois mettre, j'avois jeté, par intervalle et sans affectation, dans le peuple, des bruits avantageux pour

(1) Voici, Monsieur le Maréchal,
Un assez fâcheux carnaval,
Ou les corselets, les salades
Font les habits des mascarades...

Coq-à-l'âne ou lettre burlesque du sieur Voiture ressuscité au preux chevalier Guichenx, maréchal de Grammont, surles affaires et nouvelles du temps, par Jean-François Sarrasin, (26 janvier 1649).

(2) Les frères Prudhomme étaient des baigneurs qui logeaient rue d'Orléans. Leur maison servait d'hôtel garni aux gens de qualité.

lui. J'avois orné de mille belles couleurs une entreprise que le Cardinal avoit fait faire sur lui par Hamel. Montrésor, qui l'informoit avec exactitude des obligations qu'il m'avoit, avoit mis toutes les dispositions nécessaires pour une grande union entre nous. Vous croyez aisément qu'elle ne lui étoit pas désavantageuse en l'état où j'étois dans le parti: et elle m'étoit comme nécessaire, parce que ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avois besoin d'un homme que je pusse, dans les conjonctures, mettre devant moi. Le maréchal de la Mothe étoit si dépendant de M. de Longueville, que je n'en pouvois pas répondre. M. de Bouillon n'étoit pas un sujet à être gouverné. Il me falloit un fantôme, mais il ne me falloit qu'un fantôme ; et par bonheur pour moi, il se trouva que ce fantôme fut petit-fils d'Henri le Grand ; qu'il parla comme on parle aux halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants d'Henri le Grand, et qu'il eut de grands cheveux bien longs et bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginez le poids de cette circonstance ; vous ne pouvez concevoir l'effet qu'ils firent dans le peuple.

Nous sortîmes ensemble de chez Prudhomme, pour aller voir M. le prince de Conti. Nous nous mîmes en même portière. Nous nous arrêtâmes dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin. Je nommai, je montrai et je louai M. de Beaufort. Le feu se prit en moins d'un instant. Tous les hommes crièrent: Vive Beaufort! Toutes les femmes le baisèrent : et nous eûmes, sans exagération, à cause de la foule, peine de passer jusqu'à l'Hôtel de Ville. Il présenta, le lendemain, requête au Parlement, par laquelle il demandoit à être reçu à se justifier de l'accusation intentée contre lui, d'avoir entrepris contre la personne du Cardinal; ce qui fut accordé et exécuté le jour d'après.

Messieurs de Luynes (1) et de Vitry (2) arrivèrent dans le

(1) Louis-Charles d'Albert duc de Luynes, fils du connétable de Luynes

même temps à Paris, pour entrer dans le parti ; et le Parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il ordonna que tous les deniers royaux, étant dans toutes les recettes générales et particulières du royaume, seroient saisis et employés à la défense commune.

M. le Prince établit de sa part ses quartiers. Il posta le maréchal du Plessis à Saint-Denis; le maréchal de Gramont à Saint-Cloud, et Palluau, qui a été depuis le maréchal de Clairembault, à Sèvres. L'activité naturelle à M. le Prince fut encore merveilleusement allumée par la colère qu'il eut de la déclaration de M. le prince de Conti et de M. de Longueville, qui avoit jeté la cour dans une défiance si grande de ses intentions que le Cardinal, ne doutant point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux, fut sur le point de quitter la cour et ne se rassura point qu'il ne l'eût vu de retour à Saint-Germain, du quartier où il étoit allé donner les ordres. Il y éclata, en y arrivant, avec fureur contre Madame de Longueville particulièrement, à qui Madame la Princesse la mère, qui étoit aussi à Saint-Germain, en écrivit le lendemain tout le détail. Je lus ces mots qui étoient dans la même lettre : « L'on est ici si déchaîné contre le Coadjuteur qu'il faut que j'en parle comme les autres. Je ne puis, toutefois, m'empêcher de le remercier de ce qu'il a fait pour la pauvre reine d'Angleterre. »

Cette circonstance est curieuse par la rareté du fait. Cinq ou six jours devant que le Roi sortit de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de Madame sa fille, qui a été depuis Madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le Cardinal n'avoit fait payer la Reine de sa pension ; que les

et de Marie de Rohan, plus tard duchesse de Chevreuse, naquiten 1620, mourut en 1690.

(2) François-Marie de l'Hôpital, fils aîné du maréchal de Vitry.

marchands ne vouloient plus fournir, et qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas, le lendemain, au lit, faute d'un fagot : mais vous croyez bien aussi que ce n'étoit pas ce que Madame la Princesse vouloit dire dans son billet. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours. J'exagérai la honte de cet abandonnement et le Parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, et petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre. Nous avons horreur, en lisant les histoires, de lâchetés moins monstrueuses que celles-là ; et le peu de sentiment que je trouvai dans la plupart des esprits sur ce fait m'a obligé de faire, je crois, plus de mille fois cette réflexion, que les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que ceux de leur siècle. Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons; et je vous ai dit quelquefois que je ne sais si le consulat du cheval de Caligula nous auroit autant surpris que nous nous l'imaginons.

Le parti ayant pris sa forme, il n'y manquoit plus que l'établissement du cartel, qui se fit sans négociation. Un cornette de mon régiment, ayant été pris par un parti du régiment de la Villette, fut mené à Saint-Germain, et la Reine commanda sur l'heure que l'on lui tranchât la tête. Le grand prévôt, qui ne doutoit point de la conséquence et qui étoit assez de mes amis, m'en avertit, et j'envoyai, en même temps, un trompette à Palluau, qui commandoit dans le quartier de Sèvres, avec une lettre très-ecclésiastique, mais qui faisoit entendre les inconvénients de la suite, d'autant plus proches que nous avions aussi des prisonniers, et entre autres M. d'Olonne, qui avoit été arrêté comme il se vouloit sauver habillé en laquais.

Palluau alla sur l'heure à Saint-Germain, où il repré-

senta les conséquences de cette exécution. L'on obtint de la Reine, à toute peine, qu'elle fût différée jusqu'au lendemain; l'on lui fit comprendre, après, l'importance de la chose; l'on échangea mon cornette et ainsi le quartier s'établit insensiblement.

Le 18 de janvier, je fus reçu conseiller au Parlement pour y avoir place et voix délibérative en l'absence de mon oncle; et l'après-dînée, nous signâmes, chez M. de Bouillon, un engagement que les principales personnes du parti prirent ensemble. En voici les noms : MM. de Beaufort, de Bouillon, de la Mothe, de Noirmoutiers, de Vitry, de Brissac, de Maure (1), de Matha, de Cugnac, de Barierre,

(1) Louis de Rochechouart, comte de Maure. Bachaumont fit sur lui les triolets suivants :

Je suis d'avis de batailler,
Dit le brave comte de Maure;
Il n'est plus saison de railler,
Je suis d'avis de batailler.
Il les faut tailler en pièce
Et les traiter de Turc à Maure.
Je suis d'avis de batailler,
Dit le brave comte de Maure.

Buffle à manches de velours noir,
Porte le grand comte de Maure
Sur ce guerrier qu'il fait beau voir,
Buffle à manches de velours noir.
Condé, rentre dans ton devoir,
Si tu ne veux qu'il te dévore.
Buffle à manches de velours noir,
Porte le grand comte de Maure.

Condé répondit :

C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.
Quand il combat au premier rang,
C'est un tigre affamé de sang;
Mais il n'y combat pas souvent :
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.

Bautru continua au moment des conférences de Rueil

de Sillery, de la Rochefoucauld, de Laigues, de Béthune, de Luynes, de Chaumont, de Saint-Germain-d'Achon et de Fiesque.

Le 21 du même mois(1) on lut, l'on examina et l'on publia ensuite les remontrances par écrit que le Parlement avoit ordonné, en donnant l'arrêt contre le cardinal Mazarin, devoir être faites au Roi. Elles étoient sanglantes contre le ministre, et elles ne servirent proprement que de manifeste, parce que l'on ne les voulut pas recevoir à la cour, où l'on prétendoit que le Parlement que l'on y avoit supprimé, par une déclaration, comme rebelle, ne pouvoit plus parler en corps.

Le 24, MM. de Beaufort et de la Mothe sortirent pour une entreprise qu'ils avoient formée sur Corbeil. Elle fut prévenue par M. le Prince, qui y jeta des troupes.

Le 25, l'on saisit tout ce qui se trouva dans la maison du Cardinal.

Le 29, M. de Vitry étant sorti avec un parti de cavalerie pour amener Madame sa femme, qui venoit de Coubert à Paris, trouva dans la vallée de Fécan des Allemands du bois de Vincennes, qu'il poussa jusque dans les barrières du château. Tancrède, le prétendu fils de M. de Rohan (2), qui s'étoit déclaré pour nous la veille, fut tué malheureusement en cette petite occasion.

Le Maure consent à la paix,
Et la va signer tout à l'heure.
Si Mazarin part pour jamais,
Le Maure consent à la paix.
Qu'on supprime les triolets,
Et que le bufle lui demeure :
Le Maure consent à paix,
Et la va signer tout à l'heure.

(1) Retz ne dit pas que le 21 son régiment, appelé *les Corinthiens*, fut défait au pont Antony, eut vingt hommes tués et s'enfuit en laissant le chevalier de Sévigné moulu de coups dans un fossé. On nomma cette affaire *la première aux Corinthiens*.

(2) Voir sur Madame de Rohan *les Plus belles Pages* de Tallemant des Réaux, *Mercure de France*.

Le 1er de février, M. d'Elbeuf mit garnison dans Brie-Comte-Robert, pour favoriser le passage des vivres qui venoient de la Brie.

Le 8 du même mois, Talon (1), l'un des avocats généraux, proposa au Parlement de faire quelques pas de respect et de soumission vers la Reine, et sa proposition fut appuyée par M. le Premier Président et par M. le président de Mesmes. Elle fut rejetée de toute la compagnie, même avec un fort grand bruit, parce qu'on la crut avoir été faite de concert avec la cour. Je ne le crois pas; mais j'avoue que le temps de la faire n'étoit pas pris dans les règles de la bienséance. Aucun des généraux n'y étoit présent et je m'y opposai fortement par cette raison.

Le soir du même jour, Clanleu, que nous avions mis dans Charenton avec trois mille hommes, eut avis que M. d'Orléans et M. le Prince marchoient à lui avec sept mille hommes de pied, et quatre mille chevaux et du canon. Je reçus en même temps un billet de Saint-Germain, qui portoit la même nouvelle.

M. de Bouillon, qui étoit au lit de la goutte (2), ne

(1) Omer Talon, né en 1595, avocat général au Parlement en 1632, mourut en 1652.

(2) Le brave Monsieur de Bouillon
Est incommodé par la goutte.
Il est hardi comme un lion.
Le brave Monsieur de Bouillon;
Mais s'il faut rompre un bataillon,
Ou mettre le Prince en déroute,
Le brave Monsieur de Bouillon
Est incommodé par la goutte.
(Chansonnier de Maurepas.)

Les *Triolets du Temps* disent d'autre part :

Admirons M. de Bouillon,
C'est un Mars quoi qu'il ait la goutte,
Son conseil s'est trouvé fort bon.
Admirons M. de Bouillon,
Il est plus sage qu'un Caton;
On fait bien alors qu'on l'écoute.
Admirons M. de Bouillon.
C'est un Mars quoi qu'il ait la goutte.

croyant pas la place tenable, fut d'avis d'en retirer les troupes et de garder seulement le milieu du pont. M. d'Elbeuf, qui aimoit Clanleu et qui croyoit qu'il lui feroit acquérir de l'honneur à bon marché, parce qu'il ne se persuadoit pas que l'avis fût véritable, ne fut pas du même sentiment : M. de Beaufort se piqua de brave. Le maréchal de la Mothe crut, à ce qu'il m'a avoué depuis, que M. le Prince ne se hasarderoit pas cette attaque à la vue de nos troupes, qui se pouvoient poster trop avantageusement. M. le prince de Conti se laissa aller au plus grand bruit, comme tous les hommes faibles ont accoutumé de faire. L'on manda à Clanleu de tenir, et l'on lui promit d'être à lui à la pointe du jour; mais on ne lui tint pas parole. Il faut un temps infini pour faire sortir des troupes par les portes de Paris. L'on ne fut en bataille sur la hauteur de Fécan qu'à sept heures du matin, quoique l'on eût commencé à défiler dès les onze heures du soir. M. le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour, il l'emporta après y avoir perdu M. de Châtillon, qui étoit lieutenant général dans son armée Clanleu se fit tuer, ayant refusé quartier. Nous y perdîmes quatre-vingts officiers ; il n'y en eut que douze ou quinze de tués de l'armée de M. le Prince. Comme notre armée commençoit à marcher, elle vit la sienne, sur deux lignes, sur l'autre côté de la hauteur. Aucun des partis ne se pouvoit attaquer, parce qu'aucun ne se vouloit exposer à l'autre à la descente du vallon. L'on se regarda et l'on s'escarmoucha tout le jour, et Noirmoutiers, à la faveur de ces escarmouches, fit un détachement de mille chevaux, sans que M. le Prince s'en aperçût, et alla du côté d'Étampes pour quérir et escorter un fort grand convoi de toute sorte de bétail qui s'y étoit assemblé. Il est à remarquer que toutes les provinces accouroient à Paris, et parce que l'argent y étoit en abondance et parce que tous les peuples étoient presque également passionnés pour sa défense.

Le 10, M. de Beaufort et M. de la Mothe sortirent pour

favoriser le retour de Noirmoutiers, et ils trouvèrent le maréchal de Gramont dans la plaine de Ville-Juif, qui avoit deux mille hommes de pied des gardes suisses et françaises et deux mille chevaux. Nerlieu, cadet de Beauveau, bon officier, qui commandoit la cavalerie des Mazarins, étant venu avec beaucoup de vigueur à la charge, fut tué par les gardes de M. de Beaufort dans la porte de Vitry, Briolle, père de celui que vous connaissez, arracha l'épée à M. de Beaufort. Les ennemis plièrent, leur infanterie même s'étonna, et il est constant que les piques des bataillons des gardes commençoient à se toucher et à faire un cliquetis, qui est toujours marque de confusion, quand le maréchal de la Mothe fit faire halte et ne voulut pas exposer le convoi, qui commençoit à paroître, à l'incertitude d'un combat. Le maréchal de Gramont fut tout heureux de se retirer, et le convoi rentra dans Paris, accompagné, je crois, de plus de cent mille hommes, qui étoient sortis en armes au premier bruit qui avoit couru que M. de Beaufort étoit engagé.

Cependant que toute cette pièce de l'envoyé d'Espagne se jouoit au Palais (1), Noirmoutiers sortit avec deux mille chevaux pour amener à Paris un convoi de cinq cents charrettes de farines, qui étoit à Brie-Comte-Robert, où nous avions garnison. Comme il eut avis que le comte, depuis maréchal de Grancey, venoit du côté de Lagny pours'y opposer, il détacha M. de la Rochefoulcaud, avec sept escadrons, pour occuper un défilé par où les ennemis étoient obligés de passer. M. de la Rochefoucauld, qui avoit plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur; il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste qui lui étoit très avantageux, et il chargea les ennemis avec beaucoup de vigueur. Comme il avoit affaire à de vieilles troupes et qu'il n'en avoit que de nouvelles, il fut bientôt renversé; il y fut blessé d'un

(1) Le 19 février.

fort grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit Rosan, frère de Duras ; le marquis de Sillery, son beau-frère, y fut pris prisonnier ; Rachecourt, premier capitaine de mon régiment de cavalerie, y fut fort blessé, et le convoi étoit infailliblement perdu, si Noirmoutiers ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer les charrettes du côté de Villeneuve-Saint-George, il marcha avec ses troupes en bon ordre par le grand chemin du côté de Gros-Bois, à la vue de Grancey, qui ne crut pas devoir hasarder de passer le pont Iblon devant lui. Il rejoignit son convoi dans la plaine de Creteil, et il l'amena, sans avoir perdu une charrette, à Paris, où il ne rentra qu'à onze heures du soir.

Le 24 de ce mois, qui étoit celui de février, les députés du Parlement, qui avoient reçu leurs passeports la veille, partirent pour aller à Saint-Germain rendre compte à la Reine de l'audience accordée à l'envoyé de l'Archiduc. La cour ne manqua pas de se servir, comme nous l'avions jugé, de cette occasion pour entrer en traité. Quoiqu'elle ne traitât pas dans ses passe-ports les députés de présidents et de conseillers, elle ne les traita pas aussi de gens qui l'eussent été et qui en fussent déchus : elle se contenta de les nommer simplement par leurs noms ordinaires. La Reine dit aux députés : qu'il eût été plus avantageux pour l'État et plus honorable pour leur compagnie de ne point entendre l'envoyé ; mais que c'étoit une chose faite ; qu'il falloit songer à une bonne paix ; qu'elle y étoit très disposée ; et que M. le Chancelier étant malade depuis quelques jours, elle donneroit, dès le lendemain, une réponse plus ample par écrit. M. d'Orléans et M. le Prince s'expliquèrent encore plus positivement, et promirent au Premier Président et au président de Mesmes, qui eurent avec eux des conférences très particulières et très longues, de déboucher tous les passages aussitôt que le Parlement auroit nommé des députés pour traiter.

Le même jour 24 de février, nous eûmes avis que M. le Prince avoit fait dessein de jeter dans la rivière toutes les farines de Gonesse et des environs, parce que les paysans en apportoient une fort grande quantité, à dos, dans la ville. Nous le prévînmes. L'on sortit avec toutes les troupes entre neuf et dix heures du soir. L'on passa toute la nuit en bataille devant Saint-Denis, pour empêcher le maréchal du Plessis, qui y étoit avec huit cents chevaux, composés de la gendarmerie, d'incommoder notre convoi. L'on prit tout ce qu'il y avoit de chariots, de charrettes et de chevaux dans Paris. Le maréchal de la Mothe se détacha avec mille chevaux ; il enleva tout ce qu'il trouva dans Gonesse et dans le pays, et il entra dans la ville sans avoir perdu un seul homme, ni un seul cheval. Les gendarmes de la Reine donnèrent sur la queue du convoi ; mais ils furent repoussés par Saint-Germain d'Achon jusque dans la barrière de Saint-Denis.

Le même jour, Flamarins (1) arriva à Paris pour faire un compliment, de la part de M. le duc d'Orléans, à la reine d'Angleterre, sur la mort du Roi son mari, que l'on n'avoit apprise que trois ou quatre jours auparavant. Ce fut là le prétexte du voyage de Flamarins ; en voici la cause. La Rivière, de qui il étoit intime et dépendant, se mit dans l'esprit de lier un commerce, par son moyen, avec M. de la Rochefoucauld, avec lequel Flamarins, avoit aussi beaucoup d'habitude. Je savois, de moment à autre tout ce qui se passoit entre eux, parce que Flamarins qui étoit passionnément amoureux de Madame de Pommereux, lui en rendoit un compte très fidèle. Comme M. le cardinal Mazarin faisoit croire à la Rivière que le seul obstacle qu'il trouvoit au cardinalat étoit M. le prince de Conti, Flamarins crut ne pouvoir rendre un service plus considérable à son ami,

(1) Antoine Agésilas de Grossoles, marquis de Flamarins, qui fut tué au combat du faubourg Saint-Antoine.

que de faire une négociation qui pût les disposer à quelque union. Il vit pour cet effet M. de la Rochefoucauld, aussitôt qu'il fut arrivé à Paris, et il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Il le trouva au lit, très incommodé de sa blessure et très fatigué de la guerre civile. Il dit à Flamarins qu'il n'y étoit rentré que malgré lui, et que s'il fût revenu de Poitou deux mois avant le siège de Paris, il eût assurément empêché Madame de Longueville d'entrer dans cette misérable affaire; mais que je m'étois servi de son absence pour l'y embarquer, elle et M. le prince de Conti; qu'elle avoit trouvé les engagements trop avancés pour les pouvoir rompre; que sa blessure étoit encore un nouvel obstacle à ses desseins, qui étoient et qui seroient toujours de réunir la maison royale; que ce diable de Coadjuteur ne vouloit point de paix; qu'il étoit toujours pendu aux oreilles de M. le prince de Conti et de Madame de Longueville pour en fermer toutes les voies ; que son mal l'empêchoit d'agir auprès d'eux comme il l'eût fait, et que, sans cette blessure, il feroit tout ce qu'on pourroit désirer de lui. Il prit ensuite avec Flamarins toutes les mesures qui obligèrent depuis, au moins à ce que l'on a cru, M. le prince de Conti à céder sa nomination au cardinalat à la Rivière.

Je fus informé de tous ces pas par Madame de Pommereux, aussitôt qu'ils furent faits. J'en tirai toutes les lumières qui me furent nécessaires, et je fis dire après, par le prévôt des marchands, à Flamarins de sortir de Paris, parce qu'il y avoit déjà quelques jours que le temps de son passe-port étoit expiré.

Le 26, il y eut de la chaleur dans le Parlement, sur ce qu'il y avoit eu nouvelle que Grancey avoit assiégé Brie-Comte-Robert, avec cinq mille homme de pied et trois mille chevaux ; la plupart des conseillers vouloient ridiculement que l'on s'exposât à une bataille pour la secourir. Messieurs les généraux eurent toutes les peines imaginables à leur faire entendre raison. La place ne valoit rien, elle étoit

inutile par deux ou trois considérations. Et M. de Bouillon, qui, à cause de sa goutte, ne pouvoit venir au Palais, les envoya par écrit à la compagnie, qui se montra plus peuple, en cette occasion, que ceux qui ne l'ont pas vu le peuvent croire. Bourgogne, qui étoit dans la place, se rendit ce jour-là même; et je ne sais, s'il eût tenu plus longtemps, si l'on se fût pu empêcher de faire, contre toutes les règles de la guerre, quelque tentative bizarre pour étouffer les criailleries impertinentes de ces ignorants. Je m'en servis, fort heureusement, pour leur faire désirer à eux-mêmes que notre armée sortît de Paris. J'apostai le comte de Maure, qui étoit proprement le replâtreux du parti, pour dire au président Charton : Qu'il savoit de science certaine que la véritable raison pour laquelle l'on n'avoit pas secouru Brie-Comte-Robert étoit l'impossibilité que l'on avoit trouvée à faire sortir, assez à temps, les troupes de la ville, et que ça avoit déjà été l'unique cause de la perte de Charenton. Je fis dire, en même temps, par Grécy au président de Mesmes qu'il avoit appris de bon lieu que j'étois extrêmement embarrassé, parce que, d'un côté, je voyois que la perte de ces deux places étoit imputée par le public à l'opiniâtreté que nous avions de tenir nos troupes resserrées dans l'enclos de nos murailles, et que, de l'autre, je ne me pouvois résoudre à éloigner seulement de deux pas de ma personne tous ces gens de guerre, qui étoient autant de criailleurs à gages pour moi dans les rues et dans la salle du Palais.

Je ne vous puis exprimer à quel point toute cette poudre prit feu. Le président Charton ne parla plus que de campements ; le président de Mesmes finissoit tous ses avis par la nécessité de ne pas laisser les troupes inutiles. Les généraux témoignèrent être embarrassés de cette proposition. Je fis semblant de la contrarier. Nous nous fîmes prier huit ou dix jours, après lesquels nous fîmes, comme vous verrez, ce que nous souhaitions bien plus fortement encore que ceux qui nous en pressoient.

Noirmoutiers sortit de Paris avec quinze cents chevaux, y amena, ce jour-là, de Dammartin et des environs, une quantité immense de grains et de farines. M. le Prince ne pouvoit être partout; il n'avoit pas assez de cavalerie pour occuper toute la campagne, et toute la campagne favorisoit Paris. L'on y apporta, dans ces deux derniers jours, plus de blé qu'il n'en eût fallu pour le maintenir six semaines. La police y manquoit par la friponnerie des boulangers et par le peu de soin des officiers.

LE JARDIN DE RENARD

Le 1er d'avril, qui fut le Jeudi Saint de l'année 1649, la déclaration de la paix (1) fut vérifiée au Parlement. Comme je fus avertis, la nuit qui précéda cette vérification, que le peuple s'étoit attroupé en quelques endroits pour s'y opposer, et qu'il menaçoit même de forcer les gardes qui servoient au Palais, et comme il n'y avoit rien que j'appréhendasse davantage, pour toutes les raisons que vous avez remarquées ci-dessus, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des Saintes Huiles que je faisois à Notre-Dame, pour me tenir en état de marcher au secours du Parlement, s'il étoit attaqué. L'on me vint dire, comme je sortois de l'église, que l'émotion commençoit sur le quai des Orfèvres; et comme j'étois en chemin pour y aller, je trouvai un page de M. de Bouillon, qui me donna un billet de lui, par lequel il me conjuroit d'aller prendre ma place au Parlement, parce qu'il craignoit que le peuple, ne m'y voyant pas, n'en prît sujet de se soulever, en disant que c'étoit marque que je n'approuvois pas le parti. Je ne trouvai effectivement dans les rues que des gens qui crioient : « Point de

(1) Paix dite de Saint-Germain.

Mazarin ! point de paix ! » Je dissipai ce que je trouvai d'assemblé au Marché-Neuf et sur le quai des Orfèvres, en leur disant que les Mazarins vouloient diviser le peuple du Parlement, qu'il falloit bien se garder de donner dans le panneau ; que le Parlement avoit ses raisons pour agir comme il faisoit, mais qu'il n'en falloit rien craindre à l'égard de Mazarin; et qu'ils m'en pouvoient bien croire, puisque je leur donnois ma foi et ma parole que je m'accommoderois jamais avec lui. Cette protestation rassura tout le monde (1).

J'entrai dans le Palais, où je trouvai les gardes aussi échauffés que le reste du peuple. M. de Vitry, que je rencontrai dans la grande salle, où il n'y avoit presque personne, me dit qu'ils lui avoient offert de massacrer ceux qu'il leur nommeroit comme Mazarins. Je leur parlai comme j'avois fait aux autres, et la délibération n'étoit pas encore achevée, lorsque je pris ma place dans la Grand' Chambre. Le Premier Président, en me voyant entrer, dit : « Il vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre (2). » Je l'entendis et n'en fis pas semblant, dans un instant où, si j'eusse relevé cette parole et qu'elle eût été portée dans la Grand'Salle, il n'eût pas été en mon pou-

(1) *L'Adieu et le désespoir des auteurs et écrivains de la guerre civile.* (Après la paix de Saint-Germain.)

Hélas ! puisque la paix est faite,
Il nous faut sonner la retraite ?
Nous ne pouvons plus dans Paris
Faire rouler avec grands cris
Les pièces que notre génie
Inventait pour la compagnie
De messieurs les colleporteurs,
Aussi bien que nous grands menteurs...

(2) « Une autre fois, étant venu un peu tard au Parlement où l'on avait déjà commencé la délibération, il (Retz) voulut faire ses excuses au Premier Président de ce qu'il n'aurait pas été assez ponctuel pour se trouver à l'assemblée dès le commencement, parce qu'il avait été obligé de faire les saintes huiles qui est une cérémonie fort longue, le Premier Président avec sa gravité ordinaire lui demanda s'il n'y avait point mêlé de la poudre à canon. » Le P. Rapin, *Mémoires*, t. I.

voir de sauver peut-être un seul homme du Parlement. M. de Bouillon, à qui je le dis au lever de l'assemblée, en fit honte, dès l'après-dînée, à ce qu'il m'a dit depuis, au Premier Président.

Cette paix, que le Cardinal se vantoit d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas aussi tout ce qu'il en espéroit. Il me laissa un levain de mécontents qu'il m'eût pu ôter avec assez de facilité, et je me trouvai très bien de son reste. M. le prince de Conti et Madame de Longueville allèrent faire leur cour à Saint-Germain, après avoir vu M. le prince à Chaillot pour la première fois, de la manière du monde la plus froide de part et d'autre. M. de Bouillon, à qui, le jour de l'enregistrement de la déclaration, le Premier Président avoit donné des assurances nouvelles de sa récompense pour Sedan, fut présenté au Roi par M. le Prince, qui affecta de le protéger dans ses prétentions : et le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetés possibles à son égard. Comme je m'aperçus que l'exemple commençoit à opérer, je m'expliquai plus tôt que je n'avois résolu de le faire, sur le peu de sûreté que je trouvois à aller à la cour où mon ennemi capital étoit encore le maître. Je m'en déclarai ainsi à M. le Prince, qui fit un petit tour à Paris, huit ou dix jours après la paix, et que je vis chez Madame de Longueville. M. de Beaufort et M. le maréchal de la Mothe parlèrent de même ; M. d'Elbeuf en eut envie, mais la cour le gagna par je ne sais quelle mesure, je ne m'en ressouviens pas précisément. MM. de Brissac, de Retz, de Vitry, de Fiesque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutiers, de Matha, de la Boulaye, de Caumesnil, de Moreuil, de Laigues, d'Annery (1), demeurèrent unis avec nous ; et nous fîmes une espèce de corps, qui, avec la faveur du peuple, n'étoit pas un fantôme. Le Cardinal l'en

(1) Charles d'Ailly, sieur d'Annery, conseiller d'Etat en 1648, maréchal de camp en 1649.

traita toutefois d'abord et avec tant de hauteur que M. de Beaufort, M. de Brissac, M. le maréchal de la Mothe et moi, ayant prié chacun un de nos amis d'assurer la Reine de nos très humbles obéissances, elle nous répondit qu'elle en recevroit les assurances, après que nous aurions rendu nos devoirs à M. le Cardinal.

Madame de Chevreuse, qui étoit à Bruxelles, revint dans ce temps-là à Paris. Laigues, qui l'avoit précédée de huit ou dix jours, nous avoit préparés à son retour. Il avoit fort bien suivi son instruction; il s'étoit attaché à elle, quoiqu'elle n'eut pas d'abord d'inclination pour lui. Mademoiselle de Chevreuse m'a dit depuis qu'elle disoit qu'il ressembloit à Bellerose, qui étoit un comédien qui avoit la mine du monde la plus fade; qu'elle changea de sentiment devant que de partir de Bruxelles, et qu'elle en fut contente, en toutes manières, à Cambrai. Ce qui me parut de tout cela, au retour de Laigues à Paris, fut qu'il l'étoit pleinement d'elle; il nous la prôna comme une héroïne à qui nous eussions eu l'obligation de la déclaration de M. de Lorraine en notre faveur, si la guerre eût continué, et à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Espagne. Montrésor, qui avoit été pour ses intérêts quinze mois à la Bastille, faisoit ses éloges, et j'y donnois avec joie dans la vue et d'enlever à Madame de Montbazon M. de Beaufort, par le moyen de Mademoiselle de Chevreuse, du mariage de laquelle avec lui l'on avoit parlé autrefois, et de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Espagnols, en cas de besoin. Madame de Chevreuse en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutiers et Laigues, qui ne doutoient pas que je ne lui fusse très nécessaire, et qui craignirent que Madame de Guéméné, qui la haïssoit mortel-

(1) Acteur de l'hôtel de Bourgogne. « Bellerose était un comédien fardé qui regardait où il jetterait son chapeau de peur de gâter ses plumes; ce n'est pas qu'il ne fît bien certains récits et certaines choses tendres, mais il n'entendait point ce qu'il disait. » Tallemant, t. VII.

lement quoique sa belle-sœur, ne m'empêcha d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitoient, me tendirent un panneau pour m'y engager, dans lequel je donnai.

Dès l'après-dînée du jour dont elle arriva le matin, ils me firent tenir, avec Mademoiselle sa fille, un enfant, qui vint au monde tout à propos. Mademoiselle de Chevreuse se para, comme l'on fait à Bruxelles en ces sortes de cérémonies, de tout ce qu'elle avoit de pierreries, qui étoient fort riches et en quantité. Elle étoit belle (1), j'étois très en colère contre Madame la princesse de Guéméné, qui, dès le deuxième jour du siège de Paris, s'en étoit allée d'effroi en Anjou.

Il arriva, dès le lendemain du baptême, une occasion qui lui donna de la reconnoissance pour moi, et qui commença à m'en faire espérer de l'amitié. Madame de Chevreuse venoit de Bruxelles, et elle en venoit sans permission. La Reine se fâcha et elle lui envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt-quatre heures. Laigues me le vint dire aussitôt. J'allai avec lui à l'hôtel de Chevreuse, et je trouvai la belle à sa toilette, dans les pleurs. J'eus le cœur tendre et je priai Madame de Chevreuse de ne point obéir que je n'eusse eu l'honneur de la revoir. Je sortis, en même temps, pour chercher M. de Beaufort, à qui je pris la résolution de persuader qu'il n'étoit ni de notre honneur ni de notre intérêt de souffrir le rétablissement des lettres de cachet, qui n'étoient pas le moins odieux des moyens desquels on s'étoit servi pour opprimer la liberté publique. Je jugeois bien que nous n'étions pas trop bons et lui et moi pour relever une affaire de cette nature, qui, quoique dans les lois et, dans le vrai, importante à la sûreté publique, ne laissoit pas d'être délicate, le lendemain d'une paix, et particulièrement en la personne du royaume la plus convaincue

(1) « Mlle de Chevreuse était belle, elle avait de beaux yeux et un beau tour de visage ; mais elle était maigre, et n'avait pas assez de blancheur pour une grande beauté. » Mlle de Motteville, *Mémoires*, t.II.

de faction et d'intrigue. Je croyois que, par cette raison, il étoit de la bonne conduite que cette escarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions effectivement éviter, quoiqu'elle eût ses inconvénients, s'attachât plutôt par M. de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, par une infinité de méchantes raisons. Il n'oublia que la véritable, qui étoit que Madame de Montbazon l'eût dévoré. Ce fut donc à moi de me charger de cette commission, parce qu'il falloit assurément qu'elle fût au moins exécutée par l'un de nous deux, pour faire quelque effet sur l'esprit du Premier Président. J'y allai en sortant de chez M. de Beaufort; et comme je commençois à lui représenter la nécessité qu'il y avoit, pour le service du Roi et pour le repos de l'Etat, à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des déclarations si solennelles, il m'arrêta tout court en me disant : « C'est assez, mon bon seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas. » A quoi il ajouta, en s'approchant de mon oreille : « Elle a les yeux trop beaux. » La vérité est que, quoiqu'il eût exécuté son ordre, il avoit écrit dès la veille à Saint-Germain que la tentative en seroit inutile, et que l'on commettoit trop légèrement l'autorité du Roi.

Je retournai triomphant à l'hôtel de Chevreuse; je n'y fus pas mal reçu. Je trouvai Mademoiselle de Chevreuse aimable; je me liai intimement avec Madame de Rhodes, bâtarde du feu cardinal de Guise, qui étoit bien avec elle; je fis chemin, je ruinai dans son esprit le duc de Brunswick de Zell, avec qui elle étoit comme accordée. Laigues, qui étoit une manière de pédant, me fit quelque obstacle au commencement; la résolution de la fille et la facilité de la mère le levèrent bientôt. Je la voyois tous les jours chez elle, et très souvent chez Madame de Rhodes, qui nous laissoit en toute liberté. Nous nous en servîmes, je l'aimai, ou plutôt je la crus aimer, car je ne laissai pas de continuer mon commerce avec Madame de Pommereux.

La société de MM. de Brissac, de Vitry, de Matha, de

Fontrailles, qui étoient demeurés en union avec nous, n'étoit pas, dans ces temps-là, un bénéfice sans charge. Ils étoient cruellement débauchés, et la licence publique leur donnoit encore plus de liberté; ils s'emportoient tous les jours dans des excès qui alloient jusqu'au scandale. Ils revenoient un jour d'un dîner qu'ils avoient fait chez Coulon; ils virent venir un convoi, et ils le chargèrent l'épée à la main en criant au crucifix : « Voilà l'ennemi! » Une autre fois, ils maltraitèrent, en pleine rue, un valet de pied du Roi, en marquant même fort peu de respect pour les livrées. Les chansons de table n'épargnoient pas toujours le bon Dieu : je ne vous puis exprimer la peine que toutes ces folies me donnèrent. Le Premier Président les savoit très bien relever, le peuple ne les trouvoit nullement bonnes, les ecclésiastiques s'en scandalisoient au dernier point. Je ne les pouvois couvrir, je ne les osois excuser, et elles retomboient nécessairement sur la Fronde.

Ce mot me remet dans la mémoire ce que je crois avoir oublié de vous expliquer, dans le premier volume de cet ouvrage. C'est son étymologie, qui n'est pas de grande importance, mais qui ne se doit pas toutefois omettre dans un récit où il n'est pas possible qu'elle ne soit nommée plusieurs fois. Quand le Parlement commença à s'assembler pour les affaires publiques, M. le duc d'Orléans et M. le Prince y vinrent assez souvent, comme vous avez vu, et y adoucirent même quelquefois les esprits. Ce calme n'y étoit que par intervalle. La chaleur revenoit au bout de deux jours, et l'on s'assembloit avec la même ardeur que le premier moment. Bachaumont (1) s'avisa de dire un jour, en badinant, que le Parlement faisoit comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil et qui se rassemblent dès qu'il ne

(1) François le Coigneux, sieur de Bachaumont, fils du Président le Coigneux, conseiller au Parlement dans la Chambre des Enquêtes, épousa Monique Passart, veuve d'Etienne le Marguenat, sieur de Courcelles.

paroît plus. Cette comparaison, qui fut trouvée assez plaisante, fut célébrée par les chansons (1), et elle refleurit particulièrement lorsque, la paix étant faite entre le Roi et le Parlement, l'on trouva lieu de l'appliquer à la faction particulière de ceux qui ne s'étoient pas accommodés avec la cour. Nous y donnâmes nous-mêmes assez de cours, parce que nous remarquâmes que cette distinction de nom échauffe les esprits. Le président de Bellièvre m'ayant dit que le premier Président prenoit avantage contre nous de ce quolibet, je lui fis voir un manuscrit de Saint-Aldégonde, un des premiers fondateurs de la république de Hollande, où il étoit remarqué que Bréderode, se fâchant de ce que, dans les premiers commencements de la révolte des Pays-Bas, l'on les appeloit *les Gueux*, le prince d'Orange, qui étoit l'âme de la faction, lui écrivit qu'il n'entendoit pas son véritable intérêt, qu'il en devoit être très aise, et qu'il ne manquât pas même de faire mettre sur leurs manteaux de petits bissacs en broderie, en forme d'ordre. Nous résolûmes, dès ce soir-là, de prendre des cordons de chapeaux qui eussent quelque forme de fronde. Un marchand affidé nous en fit une quantité qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendoient aucune finesse. Nous n'en portâmes que les derniers pour ne point paroître d'affectation qui en eût gâté tout le mystère. L'effet que cette bagatelle fit est incroyable. Tout fut à la mode de la Fronde, le pain, les chapeaux, les canons, les gants, les manchons, les éventails, les garnitures; et nous fûmes nous-mêmes à la mode encore plus par cette sottise que par l'essentiel.

Nous avions certainement besoin de tout pour nous sou-

(1) La première chanson sur la Fronde est de Barillon l'aîné :

Un vent de Fronde
S'est levé ce matin :
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.
Un vent de Fronde
S'est levé ce matin.

tenir, ayant toute la maison royale sur les bras; car quoique j'eusse vu M. le Prince chez Madame de Longueville. je ne me croyois que fort médiocrement raccommodé. Il m'avoit traité civilement, mais froidement; et je savois même qu'il étoit persuadé que je m'étois plaint de lui, comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avoit fait porter à des particuliers du Parlement. Comme je ne l'avois pas fait, j'avois sujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller personnellement avec lui. Je joignois cela à quelques circonstances particulières, et je trouvois que la chose venoit apparemment de M. le prince de Conti, qui étoit naturellement très malin, et qui d'ailleurs me haïssoit sans savoir pourquoi et sans que je le pusse deviner moi-même. Madame de Longueville ne m'aimoit guère davantage, et j'en découvris un peu après la raison, que je vous dirai dans la suite. Je me défiois avec beaucoup de fondement de Madame de Montbazon, qui n'avoit pas, à beaucoup près, tant de pouvoir que moi sur l'esprit de M. de Beaufort, mais qui en avoit plus qu'il n'en falloit pour lui tirer tous ses secrets. Elle ne me pouvoit pas aimer, parce qu'elle savoit que je lui ôtois la meilleure partie de la considération qu'elle en eût pu tirer à la cour. J'eusse pu aisément m'accommoder avec elle, car jamais femme n'a été de si facile composition; mais comment accommoder cet accommodement avec mes autres engagements, qui me plaisoient davantage, et avec lesquels il y avoit, en effet, sans comparaison, plus de sûreté? Vous en voyez assez pour connoître que je n'étois pas sans embarras.

Il ne tint pas au comte de Fuensaldagne de me soulager; il n'étoit pas content de M. de Bouillon, qui, à la vérité, avoit manqué le moment décisif de la paix générale. Il l'étoit beaucoup moins de ses envoyés, qu'il appeloit des taupes; et il étoit fort satisfait de moi, et parce que j'avois toujours insisté pour la paix des couronnes, et parce que je n'avois eu aucun intérêt dans la particulière et que je

n'étois pas même accommodé avec la cour. Il m'envoya don Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui étoit au pouvoir du Roi son maître, et pour me dire que, sachant l'état où j'étois avec le ministre, il ne pouvait pas douter que je n'eusse besoin d'assistance; qu'il me prioit de recevoir cent mille écus que don Antonio Pimentel (1) m'apportoit en trois lettres de change, dont l'une étoit pour Bâle, l'autre pour Strasbourg, l'autre pour Francfort; qu'il ne me demandoit pour cela aucun engagement, et que le roi catholique seroit très satisfait de n'en tirer d'autre avantage que celui de me protéger. Vous ne doutez pas que je ne reçusse avec un profond respect cette honnêteté, j'en témoignai toute la reconnoissance imaginable; je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir, mais je refusai pour le présent, en disant à don Antonio que je me croirais absolument indigne de la protection du roi catholique, si je recevois des gratifications de lui n'étant pas en état de le servir; que j'étois né François et attaché, encore plus particulièrement qu'un autre, par ma dignité, à la capitale du royaume; que mon malheur m'avoit porté à me brouiller avec le premier ministre de mon Roi, mais que mon ressentiment ne me porteroit jamais à chercher de l'appui parmi ses ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligeroit; que la providence de Dieu, qui connoissoit la pureté de mes intentions, m'avoit mis, dans Paris, en un état où je me soutiendrois apparemment par moi-même; que si j'avois besoin d'une protection, je savois que je ne pouvois jamais trouver ni de si puissante ni de si glorieuse que celle de Sa Majesté Catholique, à laquelle je tiendrois toujours à gloire de recourir. Fuensaldagne fut très-content de ma réponse, qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à Saint-Ibal, d'un homme qui se croyoit de la force, qui n'étoit pas âpre

(1) Dom Antonio Alonzo Pimentel de Herrera y Quinones, comte de Benavente, négotia plus tard le mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV.

à l'argent, et qui, avec le temps, en pourroit recevoir. Il me renvoya don Antonio Pimentel sur-le-champ même, avec une grande lettre pleine d'honnêtetés, et un petit billet de M. l'Archiduc, qui me mandoit qu'il marcheroit, sur un mot de ma main, *con todas las fuerças del Rei su sennor*.

Il m'arriva justement, le lendemain du départ de don Antonio Pimentel, une petite intrigue qui me fâcha plus qu'une grande. Laigues me vint dire que M. le prince de Conti étoit dans une colère terrible contre moi; qu'il disoit que je lui avois manqué au respect; qu'il périroit lui et toute sa maison, ou qu'il s'en ressentiroit; et Sarrazin (1), que je lui avois donné pour secrétaire et qui n'en avoit pas beaucoup de reconnoissance (2), entra un moment après, qui me confirma la même chose, en ajoutant qu'il falloit que l'offense fût terrible, parce que ni M. le prince de Conti ni Madame de Longueville ne s'expliquoient point du détail, quoiqu'ils parussent outrés en général. Jugez, je vous supplie, à quel point un homme qui ne se sent rien sur le

(1) Jean-François Sarrasin, né à Caen, vécut quatre ans avec Retz.

(2) A la guerre de Paris, le Coadjuteur fit tant, par le moyen de Madame de Longueville, que le prince de Conti prit Sarrazin pour secrétaire. Cependant il disoit, peu d'années plus tard, qu'il n'avoit aucune obligation au Coadjuteur de l'avoir fait entrer chez le prince de Conti, et que le Coadjuteur lui en avoit encore de reste ; il fut aussi accusé de certains abus. « Comment ! ce poétereau prendre de l'argent de mes amis, disoit Retz, un homme dont j'ai fait la fortune ! » Madame de Longueville le méprisoit furieusement et ne le pouvoit souffrir. On croit qu'il a été empoisonné par un Catalan, dont la femme couchoit avec lui. » Tallemant des Réaux, t. V.

Retz n'eut pas plus de chance avec Boisrobert, qu'il protégeait également.

« Boisrobert, toujours très-courtisan, s'avisa de faire des vers contre les Frondeurs. Il n'y eut jamais un homme plus lâche. Le Coadjuteur le sut, et la première fois qu'il vint dîner chez lui, « M. de Boisrobert, lui dit-il, vous me les direz. — Bien, Monsieur, dit Boisrobert ». — Il crache, il se mouche, et sans faire semblant de rien, il s'approche de la fenêtre, et, ayant regardé en bas, il dit au Coadjuteur : « Ma foi, Monsieur, je n'en ferai rien, votre fenêtre est trop haute. » Tallemant. *Ibid.*

cœur est surpris d'un éclat de cette espèce. Je n'en fus, en récompense, que très peu touché, parce qu'il s'en falloit beaucoup que j'eusse autant de respect pour la personne de M. le prince de Conti, que j'en avois pour sa qualité. Je priai Laigues de lui aller rendre, de ma part, ce que je lui devois; lui demander avec respect le sujet de sa colère, l'assurer qu'il n'en pouvoit avoir aucun qui pût être fondé à mon égard. Laigues revint très persuadé qu'il n'y avoit point eu de colère effective; qu'elle étoit toute affectée et toute contrefaite, à dessein d'avoir une manière d'éclaircissement, qui fît, ou au moins qui fît paraître, un raccommodement; et ce qui lui donna cette pensée, fut qu'aussitôt qu'il eut fait mon compliment à M. le prince de Conti, il fut reçu avec joie, et remis pourtant pour la réponse à Madame de Longueville, comme à la principale intéressée. Elle fit beaucoup d'honnêtetés à Laigues pour moi, elle le pria de me mener le soir chez elle. Elle me reçut admirablement, en disant, toutefois, qu'elle avoit de grands sujets de se plaindre de moi; que c'étoient de ces choses qui ne se disoient point, mais que je les savois bien. Voilà tout ce que j'en pus tirer pour le fond, car j'en eus toutes les honnêtetés possibles et toutes les avances même pour rentrer en union avec moi, disoit-elle, et avec mes amis. En disant cette dernière parole, qu'elle prononça un peu bas, elle me donna sur le visage de l'un de ses gants qu'elle tenoit à la main et elle me dit en souriant : « Vous m'entendez bien. » Elle avoit raison; et voici ce que j'entendis.

M. de la Rochefoucauld avoit, à ce que l'on prétendoit, beaucoup négocié avec la cour, et ce qui me le fait croire, est que longtemps devant que Damvilliers, bonne place sur la frontière de Champagne, fût donnée à M. le prince de Conti, qui la lui confia, le bruit en fut grand, qui n'étoit pas vraisemblablement une prophétie. Comme il n'y avoit aucune assurance aux paroles du Cardinal, M. de la Rochefoucauld crut qu'il ne seroit pas mal à propos ou de

les solliciter, ou de les fixer, par un renouvellement de considération à M. le prince de Conti, à qui M. le Prince en donnoit peu, et parce que l'on savoit qu'il le méprisoit parfaitement, et parce qu'il paroissoit en toutes choses que leur réconciliation n'étoit pas fort sincère (1). Il eût souhaité, par cette raison, de se remettre, au moins en apparence, à la tête de la Fronde, de laquelle il s'étoit assez séparé les premiers jours de la paix, et même dès les derniers jours de la guerre, et par des railleries dont il n'étoit pas maître, et par un rapprochement à la cour qui, contre toute sorte de bon sens, avoit été encore plus apparent qu'effectif. M. de la Rochefoucauld s'imagina, à mon opinion, que l'on ne pouvoit revenir plus naturellement du refroidissement qui avoit paru, que par un raccommodement, qui d'ailleurs feroit éclat et donneroit, par conséquent, ombrage à la cour; ce qui alloit à ses fins. Je lui ai demandé depuis, une fois ou deux, la vérité de cette intrigue dont il ne me parut pas qu'il se ressouvint en particulier. Il me dit seulement, en général, qu'ils étoient, en ce temps-là, persuadés, dans leur cabale, que je rendois de mauvais offices sur son sujet à Madame de Longueville auprès de M. son mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été de toute ma vie le moins capable, et je ne crois pas que ce soupçon fut la cause de l'éclat que M. le prince de Conti fit contre moi; parce qu'aussitôt que j'eus fait faire par Laigues mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, et qu'aussitôt que Madame de Longueville s'aperçut que je répondois à ce qu'elle me dit de ses amis, qu'en termes généraux, elle retomba dans une froideur qui passa, en fort peu de temps, jusqu'à la haine. Il est vrai que comme je

(1) « Le prince de Conti était bossu et contrefait, tellement que le prince de Condé, passant par la chambre du Roi, salua fort humblement un singe qui était attaché à un chenet de la cheminée de la chambre, et lui dit avec un ton de dérision : Serviteur au généralissime des Parisiens ! » Monglat, *Mémoires*.

savois que je n'avois rien fait qui me pût attirer, avec justice, l'éclat que M. le prince de Conti avoit fait contre moi, et que je m'imaginai être affecté, pour en faire servir l'accommodement à des intérêts particuliers, je demeurai fort froid à ce mot de mes amis, et plus que je le devois. Elle se le tint pour dit : et cela joint au passé dont je vous ai déjà parlé et dont je ne sais pas encore le sujet, eut des suites qui nous ont dû apprendre, aux uns et aux autres, qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.

M. le cardinal Mazarin, qui avoit beaucoup d'esprit, mais qui n'avoit point d'âme, ne songea, dès que la paix fut faite, qu'à se défendre, pour ainsi parler, des obligations qu'il avoit à M. le Prince, qui, à la lettre, l'avoit tiré de la potence ; et l'une de ses premières vues fut de s'allier avec la maison de Vendôme, qui, dès le commencement de la Régence, s'étoit trouvée, en deux ou trois rencontres, tout à fait opposée aux intérêts de l'hôtel de Condé.

Il s'appliqua, par le même motif, avec soin, à gagner l'abbé de la Rivière, et il eut même l'imprudence de laisser voir à M. le Prince qu'il lui faisoit espérer la charge destinée à M. le prince de Conti.

Quelques chanoines de Liège ayant jeté les yeux sur le même prince de Conti pour cet évêché, le Cardinal, qui affectoit de témoigner à la Rivière qu'il eût souhaité de le dégoûter de sa profession, y trouva des obstacles, sous prétexte qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la France de se brouiller avec la maison de Bavière, qui avoit des prétentions naturelles et déclarées.

J'omets une infinité de circonstances qui marquèrent à M. le Prince et la méconnoissance et la méfiance du Cardinal. Il étoit trop vif et encore trop jeune pour songer à diminuer la dernière ; il l'augmenta, par la prétention qu'il donna à Chavigny, qui étoit la bête du Mazarin, et pour qui il demanda et obtint la liberté de revenir à Paris ; par le soin qu'il prit des intérêts de M. de Bouillon, qui s'étoit

fort attaché à lui depuis la paix, et par les ménagements qu'il avoit de son côté pour la Rivière, qui n'étoient pas secrets. Il ne se faut point jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale; quelques défauts qu'ils aient, ils ne sont jamais assez foibles pour ne pas mériter ou que l'on les ménage, ou que l'on les perde. Leurs ennemis ne les doivent jamais mépriser, parce qu'il n'y a au monde que ces sortes de gens à qui il convienne quelquefois d'être méprisé.

Ces indispositions, qui croissent toujours dès qu'elles ont commencé, firent que M. le Prince ne se pressa pas, comme il avoit accoutumé, de prendre, cette campagne, le commandement des armées. Les Espagnols avoient pris Saint-Venant à Ypres; et le Cardinal se mit dans l'esprit de prendre Cambrai. M. le Prince, qui ne jugea pas l'entreprise praticable, ne s'en voulut pas charger. Il laissa cet emploi à M. le comte d'Harcourt, qui y échoua; et il partit pour aller en Bourgogne, au même temps que le Roi s'avança à Compiègne, pour donner chaleur au siège de Cambrai.

Ce voyage, quoique fait avec la permission du Roi, fit peine au Cardinal, et l'obligea à faire couler à M. le Prince des propositions indirectes de rapprochement. M. de Bouillon me dit, en ce temps-là, qu'il savoit de science certaine qu'Arnault, qui avoit été mestre de camp des carabins et qui étoit fort attaché à M. le Prince, s'en étoit chargé. Je ne sais pas si M. de Bouillon en étoit bien informé, et aussi peu, quelle suite ces propositions purent avoir. Ce qui me parut fut que Mazerolles, qui étoit une manière de négociateur de M. le Prince, vint à Compiègne en ce temps-là, et qu'il y eut des conférences particulières avec M. le Cardinal : qu'il lui déclara, au nom de son maître, que si la Reine se défaisoit de la surintendance des mers, qu'elle avoit prise pour elle à la mort de M. de Brézé, son beau-frère, il prétendoit que ce fût en sa faveur, et non pas en celle de

M. de Vendôme, comme le bruit en couroit. Madame de Bouillon, qui croyoit être bien avertie, me dit que le Cardinal avoit été fort étonné de ce discours, auquel il n'avoit répondu que par un galimatias : « que l'on lui fera bien expliquer, ajouta-t-elle, quand l'on le tiendra à Paris. » Je remarquai ce mot que je lui fis moi-même expliquer, sans faire semblant toutefois d'en avoir curiosité ; et j'appris que M. le Prince faisoit état de ne pas demeurer longtemps en Bourgogne, et d'obliger, à son retour, la cour de revenir à Paris, où il ne doutoit pas qu'il ne dût trouver le Cardinal bien plus souple qu'ailleurs. Cette parole faillit me coûter la vie, comme vous le verrez par la suite. Il est nécessaire de parler auparavant de ce qui se passa à Paris, ce pendant que M. le Prince fut en Bourgogne.

La licence y étoit d'autant plus grande que nous ne pouvions donner ordre à celle même qui ne nous convenoit pas. C'est le plus irrémédiable de tous les inconvénients qui sont attachés à la faction ; et il est très grand, en ce que la licence qui ne lui convient pas lui est presque toujours funeste, en ce qu'elle la décrie. Nous avions intérêt de ne pas étouffer les libelles ni les vaudevilles qui se faisoient contre le Cardinal (1), mais nous n'en avions pas un moin-

(1) Ce même jour, fut défendu,
Par un arrêt qui fut rendu,
Qu'on n'imprimât plus aucun livre,
Dont le débit auroit fait vivre
Quelque misérable imprimeur
Et quelque burlesque rimeur,
Qui comme un second Mithridate,
Étoit plus friand qu'une chate
Au poison qui le nourrissoit,
Dans l'instant qu'il le vomissoit :
Glorieux de la médisance
Qu'il faisoit de Son Éminence,
Il vivoit de son aconit :
Et c'étoit pour lors pain bénit
De parler mal du ministère,
De chanter : *Prince de lanlère :*
(Car on parloit presque aussi mal

dre à supprimer ceux qui se faisoient contre la Reine, et quelquefois même contre la religion et contre l'État. L'on ne peut imaginer la peine que la chaleur des esprits nous donna sur ce sujet. La Tournelle condamna à la mort deux imprimeurs convaincus d'avoir mis au jour deux ouvrages très dignes du feu (1). Ils s'avisèrent de crier, comme ils étoient sur l'échelle, qu'on les faisoit mourir parce qu'ils avoient débité des vers contre le Mazarin ; le peuple les enleva à la justice, avec une fureur inconcevable. Je ne touche cette petite circonstance que comme un échantillon, qui vous peut faire connoître l'embarras où sont les gens sur le compte desquels l'on ne manque jamais de mettre tout ce qui se fait contre les lois : et ce qui est encore de plus fâcheux, est qu'il ne tint, cinq ou six fois par jour, qu'à la fortune de corrompre, par des contre-temps plus naturels à ces sortes d'affaires qu'à aucune autre, les meilleures et les plus sages productions du bon sens. En voici un exemple.

Jairzé (2), qui étoit, dans ce temps-là, fort attaché au cardinal Mazarin, se mit en tête d'accoutumer, se disoit-il, les Parisiens à son nom ; et il s'imagina qu'il y réussiroit admirablement en brillant, avec tous les autres jeunes gens de la cour qui avoient ce caractère, dans les Tuileries, où tout le monde avoit pris fantaisie de se promener tous les soirs. MM. de Candale (3), de Bouteville (4), de Souvré, de

De vous, comme du Cardinal.)
On ne vit onc tant de satires
Ni de meilleures, ni de pires,
Qu'on en fit de vous et de lui.
(*Courrier Burlesque.*)

(1) L'un de ces deux ouvrages était *la Custode de la Royne qui dit tout*, par Claude Morlot, dont le titre seul présente quelqu'intérêt.

(2) René du Plessis de la Roche-Pichemer, marquis de Jairzé, gentilhomme d'Anjou.

(3) Louis Charles-Gaston de Nogaret et de Foix, marquis de la Valette, duc de Candale, né en 1627, mort en 1658, fut célèbre par sa beauté.

(4) François-Henri de Montmorency, comte de Boutteville, plus tard le maréchal de Luxembourg.

Saint-Mesgrain et je ne sais combien d'autres se laissèrent persuader à cette folie, qui ne laissa pas de leur réussir. Au commencement, nous n'y fîmes point de réflexions et comme nous nous sentions les maîtres du pavé, nous crûmes même qu'il étoit de l'honnêteté de vivre civilement avec des gens de qualité à qui l'on devoit de la considération, quoiqu'ils fussent de parti contraire. Ils en prirent avantage. Ils se vantèrent à Saint-Germain que les Frondeurs ne leur faisoient pas quitter le haut des allées dans les Tuileries. Ils affectèrent de faire de grands soupers sur la terrasse du jardin de Renard (1), d'y mener les violons et d'y boire publiquement à la santé de Son Eminence, à la vue de tout le peuple qui s'y assembloit pour y entendre la musique. Je ne vous puis exprimer à quel point cette extravagance m'embarrassa. Je savois, d'un côté, qu'il n'y a rien de si dangereux que de souffrir que nos ennemis fassent devant les peuples ce qui nous doit déplaire, parce que les peuples ne manquent jamais de s'imaginer qu'ils le peuvent, puisque l'on le souffre. Je ne voyois, d'autre part, de moyens pour l'empêcher que la violence, qui n'étoit pas honnête contre des particuliers, parce que nous étions trop forts, et qui n'étoit pas sage, parce qu'elle commettoit à des querelles particulières, qui n'étoient pas de notre compte,

(1) Renard était garde des meubles du Roi. Il avait servi l'évêque de Beauvais comme laquais, puis comme valet de chambre. « Comme il entrait au Louvre par le moyen de son maître, il était accoutumé de présenter tous les matins un bouquet à la Reine, qui aimait les fleurs Ces petits présents étant bien reçus, Renard détint de Sa Majesté. quelques récompenses, et, entre autres, la jouissance d'une partie du jardin des Tuileries. Il y bâtit une maison et l'embellit si bien que ce lieu devint un réduit pour les personnes de la plus haute qualité. On s'y divertissait, on y jouait, et, souvent même on y tenait des conférences sur les affaires du temps. Renard se fit peindre en jeune garçon qui présentait des fleurs à la Fortune, pour tirer quelques présents de la déesse. La Fortune tendait la main pour recevoir le bouquet et faisait en souriant tomber une pluie d'or dans le sein du jeune garçon. » Gui Joli, *Mémoires*, t. I.

et par lesquelles le Mazarin eût été ravi de nous donner le change. Voici l'expédient qui me vint en l'esprit.

J'assemblai chez moi MM. de Beaufort, le maréchal de la Mothe, de Brissac, de Retz, de Vitry et de Fontraille : devant que de m'ouvrir, je les fis jurer de se conduire à ma mode, dans une affaire que j'avois à leur proposer. Je leur fis voir les inconvénients de l'inaction sur ce qui se passoit dans les Tuileries; je leur exagérai les inconvénients, qui iroient même jusqu'au ridicule, des procédés particuliers; et nous convînmes que, dès le soir, M. de Beaufort, accompagné de ceux que je viens de vous nommer, et de cent ou six vingts gentilshommes, se trouveroient chez Renard, comme il sauroit que ces Messieurs seroient à table, et après avoir fait compliment à M. de Candale et aux autres, il diroit à Jairzé que, sans leur considération, il l'auroit jeté du haut du rempart pour lui apprendre à se vanter, etc. A quoi j'ajoutai qu'il seroit bien aussi de faire casser quelques violons, lorsque la bande s'en retourneroit et qu'elle ne seroit plus en lieu où les personnes qu'on ne vouloit point offenser y pussent prendre part. Le pis du pis de cette affaire, c'étoit un procédé de Jairzé, qui ne pouvoit point avoir de mauvaises suites, parce que sa naissance n'étoit pas fort bonne. Ils me promirent tous de ne recevoir aucune parole de lui et de se servir de ce prétexte pour en faire purement une affaire de parti. Cette résolution fut très mal exécutée. M. de Beaufort, au lieu de faire ce qu'il avoit été résolu, s'emporta de chaleur. Il tira d'abord la nappe, il renversa la table (1); l'on coiffa d'un

(1) Il deviendra grand potentat
Par ses actions mémorables,
Ce duc dont on fait tant d'état !
Il deviendra grand potentat,
S'il sait renverser notre Etat
Comme il sait renverser la table,
Il deviendra grand potentat
Par ses actions mémorables.

BLOT.

potage le pauvre Vineuil, qui n'en pouvoit mais, et qui se trouva de hasard attablé avec eux. Le pauvre commandeur de Jars (1) eut la même aventure. L'on cassa les instruments sur la tête des violons. Moreuil, qui étoit avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups de plats d'épée à Jairzé. M. de Candale et M. de Bouteville, qui est aujourd'hui M. de Luxembourg, mirent l'épée à la main, et sans Coménil, qui se mit au-devant d'eux, ils eussent couru fortune dans la foule des gens qui l'avoient tous hors du fourreau.

Cette aventure, qui ne fut pourtant pas sanglante, ne laissa pas de me donner une cruelle douleur, et aux partisans de la cour la satisfaction d'en jeter sur moi le blâme dans le monde. Il ne fut pas de longue durée, et parce que l'application que j'eus à en empêcher les suites, à quoi je réussis, fit assez connoître mon intention, et parce qu'il y a de certains temps où de certaines gens ont toujours raison. Par celle des contraires, Mazarin avoit toujours tort. Nous ne manquâmes pas de célébrer, comme nous le devions, la levée du siège de Cambrai (1) : le bon accueil fait à Ser-

Vertubleu, que de bien perdu,
A dit Bautru! C'est grand dommage,
Tout le potage est répandu,
Vertubleu que de bien perdu
Au grand diable soit le pendu,
Qui n'a pas voulu faire hommage,
Vertubleu que de bien perdu
A dit Bautru? C'est grand dommage.
Chanson sur l'air des *Triolets*.

(1) Monsieur le commandeur de Jars
Vous plaisantez à toute outrance,
Vous êtes confit en brocars,
Monsieur le commandeur de Jars,
Qu'on appelle un oison en France,
Monsieur le commandeur de Jars
Vous plaisantez à toute outrance.

(2) On ne saurait prendre Cambrai
Si proche de la canicule,
A moins que d'être au mois de mai,

vien (1) pour le fruit de la rupture de la paix de Munster, le bruit du rétablissement d'Emery, qui courut aussitôt après que M. de la Meilleraye se fut défait de la surintendance des finances, et qui se trouva véritable peu de jours après. Enfin, nous nous trouvions en état d'attendre, avec sécurité et même avec dignité, ce que pourroit produire le chapitre des accidents, dans lequel nous commencions à entrevoir de grandes indispositions de M. le Prince pour le Cardinal, et du Cardinal pour M. le Prince.

Ce fut dans ce moment, où Madame de Bouillon me découvrit que M. le Prince avoit pris la résolution d'obliger le Roi de revenir à Paris, et M. de Bouillon me l'ayant confirmé, je pris celle de me donner l'honneur de ce retour, qui étoit, dans la vérité, très souhaité du peuple, et qui d'ailleurs nous donneroit, dans la suite, beaucoup plus de considération, quoiqu'il parût d'abord nous en ôter. Je me servis, pour cet effet, de deux moyens, l'un fut de faire insinuer à la cour que les Frondeurs appréhendoient ce retour au dernier point; l'autre, qui servoit aussi à donner cette opinion au Cardinal, fut d'écouter les négociations qu'il ne manquoit jamais de hasarder, de huit jours en huit

On ne saurait prendre Cambrai,
Et certes à vous dire vrai,
Vous avez grand tort, seigneur Jule,
On ne saurait prendre Cambrai
Si proche de la canicule.

Devant la reine Mazarin
A fait une trivelinade,
Il a sauté comme Arlequin
Devant la Reine, Mazarin,
Mais devant Cambrai, le faquin
A fait une Mazarinade.
Devant la Reine, Mazarin,
A fait une trivelinade.

(*Chansonnier* de Clairambault.)

(1) Abel Servien, marquis de Sablé et de Boisdauphin, comte de la Roche-Servien, né à Grenoble en 1593, mort à Meudon en 1659, épousa Augustine le Roux, comtesse d'Onzain. Servien a laissé différents ouvrages.

jours, par différents canaux, pour lui lever tous soupçons : il y eut de l'art de notre côté. Je fis ce que je pus pour faire agir en cela M. de Beaufort sous son nom, parce que, sans vanité, je croyois que le Mazarin s'imagineroit qu'il trouveroit plus de facilité à le tromper que moi. Mais comme M. de Beaufort, ou plutôt comme la Boulaye à qui M. de Beaufort s'en ouvrit, vit que la suite de la négociation alloit à faire le voyage à Compiègne, il ne voulut point que M. de Beaufort y entrât, soit qu'en effet il crût, comme il le disoit, qu'il y eût trop de péril pour lui, soit que, sachant que je ne faisois pas état que celui qui iroit de nous deux y vît le cardinal Mazarin, il ne put se résoudre à laisser faire un pas à M. de Beaufort aussi contraire aux espérances que Madame de Montbazon, à qui la Boulaye étoit dévoué, donnoit continuellement à la cour de son accommodement.

Cette ouverture de M. de Beaufort à la Boulaye me donna une inquiétude effroyable, parce qu'étant très-persuadé de son infidélité et de celle de son amie, je ne voyois pas seulement la fausse négociation que je projetois avec la cour inutile, mais en ce que je la considérois même comme très-dangereuse. Elle étoit pourtant nécessaire, car vous jugez bien de quel inconvénient il nous étoit de laisser l'honneur du retour du Roi au Cardinal ou à M. le Prince, qui n'eussent pas manqué, selon toutes les règles, de s'en faire une preuve de ce qu'il avoit toujours dit que nous nous y opposions. Le président de Bellièvre, à qui j'avois communiqué mon embarras, me dit que puisque M. de Beaufort m'avoit manqué au secret sur un point qui me pouvoit perdre, je pouvois bien lui en faire un, de mon côté, sur un point qui le pouvoit sauver lui-même; qu'il y alloit de tout pour le parti ; qu'il falloit tromper M. de Beaufort pour son salut ; que je le laissasse faire et qu'il me donnoit sa parole que, devant qu'il fût nuit, il raccommoderoit tout le mal que le manquement de secret de M. de Beaufort avoit causé. Il me prit dans son carrosse, il m'emmena chez Madame de

Montbazon, où M. de Beaufort passoit toutes les soirées. Il y arriva un moment après nous ; et M. de Bellièvre fit si bien qu'il répara effectivement ce qui étoit gâté. Il leur fit croire qu'il m'avoit persuadé qu'il falloit songer, tout de bon, à s'accommoder; que la bonne conduite ne vouloit pas que nous laissassions venir le Roi à Paris, sans avoir au moins commencé à négocier; qu'il étoit nécessaire, par la circonstance du retour du Roi, que la négociation se fît par nous-mêmes en personne, c'est-à-dire par M. de Beaufort ou par moi. Madame de Montbazon, qui prit feu à cette première ouverture et qui crut qu'il n'y auroit plus de péril en ce voyage, puisqu'on vouloit bien y négocier effectivement, avança, même avec précipitation, qu'il seroit mieux que M. de Beaufort y allât. Le président de Bellièvre allégua douze ou quinze raisons dont il n'y en avoit pas une qu'il entendît lui-même, pour lui prouver que cela ne seroit pas à propos; et je remarquai, en cette occasion, que rien ne persuade tant les gens qui ont peu de sens, que ce qu'ils n'entendent pas. Le président de Bellièvre leur laissa même entrevoir qu'il seroit peut-être à propos que je me laissasse persuader, quand je serois là, de voir le Cardinal. Madame de Montbazon, qui entretenoit des correspondances, ou plutôt qui croyoit en entretenir, avec tout le monde, par les différents canaux qu'elle avoit avec chacun, se fit honneur, par celui du maréchal d'Albret (1) à ce qu'on m'a dit depuis, de ce projet à la cour; et ce qui me le fait assez croire est que Servien recommença, fort justement et comme à point nommé, ses négociations avec moi. J'y répondis à tout hasard, comme si j'étois assuré que la cour en eût été avertie par Madame de Montbazon. Je ne m'engageai pas de voir à Compiègne le cardinal Mazarin, parce que j'étois très-résolu de ne l'y point voir; mais je lui fis entendre,

(1) César-Phébus, comte de Miossens, maréchal en 1674, il prit le nom d'Albret, mourut en 1676.

plutôt qu'autrement, que je l'y pourrois voir, parce que je reconnus clairement que si le Cardinal n'eût eu l'espérance que cette visite me discréditeroit dans le peuple, il n'eût point consenti à un voyage qui pouvoit faire croire au peuple que j'eusse part au retour du Roi; que je jugeai, plutôt à la mine qu'aux paroles de Servien, n'être pas éloigné de l'inclination du Cardinal, que l'on le croyoit à Paris et même à la cour. Vous croyez facilement que j'oubliois de dire à Servien que je fisse état de parler à la Reine sur ce retour. Il alla annoncer le mien à Compiègne avec une joie merveilleuse : mais elle ne fut pas si grande parmi mes amis, quand je leur eus communiqué ma pensée ; j'y trouvai une opposition merveilleuse, parce qu'ils crurent que j'y courrois un grand péril. Je leur fermai la bouche en leur disant que tout ce qui est nécessaire n'est jamais hasardeux. J'allai coucher à Liancourt, où le maître et la maîtresse de la maison firent de grands efforts pour m'obliger de retourner à Paris; et j'arrivai le lendemain à Compiègne, au lever de la Reine.

Comme je montois l'escalier, un petit homme habillé de noir, que je n'avois jamais vu et que je n'ai jamais vu depuis, me coula un billet en la main où ces mots étoient écrits en lettres majuscules : SI VOUS ENTREZ CHEZ LE ROI VOUS ÊTES MORT. J'y étois; il n'étoit plus temps de reculer. Comme je vis que j'avois passé la salle des gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la Reine, qui me reçut très-bien, que je venois l'assurer de mes obéissances très-humbles et de la disposition où étoit l'Eglise de Paris de rendre à Leurs Majestés tous les services auxquels elle étoit obligée. J'insinuai, dans la suite de mon discours, tout ce qui étoit nécessaire pour pouvoir dire que j'avois beaucoup insisté pour le retour du Roi. La Reine me témoigna beaucoup de bonté et même beaucoup d'agrément sur tout ce que je lui disois; mais quand elle fut tombée sur ce qui regardoit le Cardinal, et qu'elle eut vu que, quoiqu'elle fît

beaucoup d'instances à le voir, je persistois à lui répondre que cette visite me rendroit inutile à son service, elle ne se put plus contenir, elle rougit beaucoup ; et tout le pouvoir qu'elle eut sur elle fut, à ce qu'elle a dit depuis, de ne me rien dire de fâcheux.

Servien racontoit, un jour, au maréchal de Clérembault, que l'abbé Fouquet (1) proposa à la Reine de me faire assassiner chez Servien où je dînois ; et il ajouta qu'il étoit arrivé à temps pour empêcher ce malheur. M. de Vendôme, qui vint au sortir de table chez Servien, me pressa de partir, en me disant qu'on tenoit de fâcheux conseils contre moi ; mais quand cela n'auroit pas été, M. de Vendôme l'auroit dit ; il n'y a jamais eu un imposteur pareil à celui-là.

Je revins à Paris, ayant fait tous les effets que j'avois souhaité. J'avois effacé le soupçon que les Frondeurs fussent contraires au retour du Roi ; j'avois jeté sur le Cardinal toute la haine du délai ; je m'étois assuré l'honneur principal du retour ; j'avois bravé le Mazarin dans son trône. Il y eut, dès le lendemain, un libelle qui mit tous ces avantages dans leur jour. Le président de Bellièvre fit voir à Madame de Montbazon que les circonstances particulières que j'avois trouvées à Compiègne, m'avoient forcé de changer de résolution touchant la visite du Cardinal. J'en persuadai assez aisément M. de Beaufort, qui fut d'ailleurs chatouillé du succès que cette démarche eut dans le peuple. Hocquincourt, qui étoit de nos amis, fit le même jour je ne sais quelle bravade au Cardinal, du détail de laquelle je ne me ressouviens point, que nous relevâmes de mille couleurs. Enfin, nous connûmes visiblement que nous avions de la provision encore pour longtemps dans l'imagination du public ; ce qui fait le tout en ces sortes d'affaires.

M. le Prince étant revenu à Compiègne, la cour prit ou déclara la résolution de revenir à Paris. Elle y fut reçue

(1) Basile Fouquet, frère du surintendant Nicolas Fouquet, était abbé commendataire de Barbeaux.

comme les rois l'ont toujours été et le seront toujours, c'est-à-dire avec acclamations qui ne signifient rien, que pour ceux qui prennent plaisir à se flatter. Un petit procureur du Roi du Châtelet, qui étoit une manière de fou, apposta, pour de l'argent, douze ou quinze femmes, qui, à l'entrée du faubourg, crièrent : « Vive Son Éminence ! » qui étoit dans le carrosse du Roi; et Son Éminence crut qu'elle étoit maîtresse de Paris. Il s'aperçut, au bout de quatre jours, qu'il s'étoit trompé lourdement. Les libelles continuèrent. Marigny redoubla de force pour les chansons ; les Frondeurs parurent plus fiers que jamais. Nous marchions quelquefois seuls, M. de Beaufort et moi, avec un page derrière notre carrosse ; nous marchions quelquefois avec cinquante livrées et cent gentilshommes. Nous diversifiions la scène, selon que nous jugions devoir être du goût des spectateurs. Les gens de la cour, qui nous blâmoient depuis le matin jusqu'au soir, ne laissoient pas de nous imiter à leur mode. Il n'y en avoit pas un qui ne prît avantage sur le ministre des frottades que nous lui donnions, c'étoit le mot du président de Bellièvre; et M. le Prince, qui en faisoit trop ou trop peu à son égard, continua à le traiter de haut en bas, et plus, à mon opinion, qu'il ne convient de traiter un homme qu'on veut laisser dans le ministère.

Comme M. le Prince n'étoit pas content du refus que l'on avoit fait de la surintendance des mers, qui avoit été à M. son beau-frère (1), le Cardinal pensoit toujours à le radoucir par des propositions de quelques autres accommodements, qu'il eût été bien aise, toutefois, de ne lui donner qu'en espérance. Il lui proposa que le Roi lui achèteroit le comté de Montbéliar, souveraineté assez considérable, qui est frontière entre l'Alsace et la Franche-Comté, et il donna charge à Herballe de ménager cette affaire avec le propriétaire, qui est un des cadets de la maison de Wirtem-

(1) Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac et de Caumont, amiral de France, tué au siège d'Orbitella à l'âge de 27 ans (1646).

berg. On prétendit, en ce temps-là, que Herballe même avoit averti M. le Prince que sa commission secrète étoit de ne pas réussir dans sa négociation. Je ne sais si ce bruit étoit bien fondé et j'ai toujours oublié de le demander à M. le Prince, quoique je l'aie eue vingt fois à la pensée : ce qui est constant est que M. le Prince n'étoit pas content du Cardinal, et qu'il ne continua pas seulement depuis son retour, à traiter fort bien M. de Chavigny, qui étoit son ennemi capital, mais qu'il affecta même de se radoucir beaucoup à l'égard des Frondeurs. Il me témoigna, en mon particulier, bien plus d'amitié et plus d'ouverture qu'il n'avoit fait dans les premiers jours de la paix; il ménagea beaucoup davantage que par le passé M. son frère et Madame sœur. Il me semble même que ce fut, en ce temps-là, quoiqu'il ne m'en souvienne pas assez pour l'assurer, qu'il remit M. le prince de Conti dans la fonction du gouvernement de Champagne, dont jusque-là il n'en avoit eu que le titre. Il s'attacha l'abbé de la Rivière, en souffrant que M. son frère, qu'il prétendoit pouvoir faire cardinal par pure recommandation, lui laissât la nomination pour laquelle le chevalier d'Elbelle fut dépêché à Rome.

Tous ces pas ne diminuoient pas les défiances du Cardinal, qui étoient fort augmentées par l'attachement que M. de Bouillon, mécontent et d'un esprit profond, avoit pour M. le Prince; mais elles étoient encore particulièrement aigries par l'imagination qu'il avoit prise que M. le Prince favorisât le mouvement de Bordeaux, qui tyrannisé par M. d'Espernon, esprit violent et incapable, avoit pris les armes par l'autorité du Parlement, sous le commandement de Chambret et depuis sous celui de Sauvebœuf. Ce Parlement avoit député, à celui de Paris, un de ses conseillers appelé Guyonnet qui ne bougeoit de chez M. de Beaufort, à qui tout ce qui paroissoit grand paroissoit bon, et tout ce qui paroissoit mystérieux paroissoit sage. Il ne tint plus à moi d'empêcher ces apparences, qui ne

servoient à rien et qui pouvoient nuire par mille raisons; ce que je marque sur un sujet dans lequel il s'agit de M. le Prince parce qu'il me parla même avec aigreur de ces conférences de Guyonnet avec M. de Beaufort; ce qui fait voir qu'il étoit bien éloigné de fomenter les désordres de la Guyenne. Mais le Cardinal le croyoit, parce que M. le Prince, qui avoit toujours de très-bonnes et très-sincères intentions pour l'État, penchoit à l'accommodement et n'étoit pas d'avis que l'on hasardât une province aussi importante et aussi remuante que la Guyenne, pour le caprice de M. d'Espernon. L'un des plus grands défauts du Cardinal Mazarin est qu'il n'a jamais pu croire que personne lui parloit avec bonne intention.

Comme M. le Prince avoit voulu se réunir toute sa maison, il crut qu'il ne pourroit satisfaire pleinement M. de Longueville, qu'il n'eût obligé le Cardinal à lui tenir la parole qu'on lui avoit donnée à la paix de Ruel, de lui mettre entre les mains le Pont-de-l'Arche, qui, joint au Vieux-Palais de Rouen, à Caen et à Dieppe, ne convenoit pas mal à un gouverneur de Normandie. Le Cardinal s'opiniâtra à ne le pas faire, et jusqu'au point qu'il s'en expliqua à qui le voulut entendre. M. le Prince, se trouvant un jour au cercle et voyant qu'il faisoit le fier plus qu'à l'ordinaire, lui dit en sortant du cabinet de la Reine, d'un ton assez haut : « ADIEU MARS ! » Cela se passa à onze heures du soir et un peu devant le souper de la Reine, je le sus un demi-quart d'heure après, comme tout le reste de la ville. Et comme j'allois, le lendemain sur les sept heures du matin, à l'hôtel de Vendôme pour y chercher M. de Beaufort, je le trouvai sur le Pont-Neuf, dans le carrosse de M. de Nemours, qui le menoit chez Madame sa femme, pour qui M. de Beaufort avait une grande tendresse. M. de Nemours étoit encore, en ce temps-là, dans les intérêts de la Reine; et comme il savoit l'éclat du soir précédent, il s'étoit mis en l'esprit de persuader à M. de Beaufort de se déclarer pour elle en cette

occasion. M. de Beaufort s'y trouvoit tout à fait disposé, et d'autant plus que Madame de Montbazon l'avoit prêché jusqu'à deux heures après minuit sur le même ton. Le connoissant comme je faisois, je ne devois pas être surpris de son peu de vue; j'avoue, toutefois, que je fus au dernier point. Je lui représentai, avec toute la force qui me fut possible, qu'il n'y avoit rien au monde qui fût plus opposé au bon sens; qu'en nous offrant à M. le Prince, nous ne hasardions rien; qu'en nous offrant à la Reine, nous hasardions tout; que dès que nous aurions fait ce pas, M. le Prince s'accommoderoit avec le Mazarin, qui le recevroit à bras ouverts, et par sa propre considération et par l'avantage qu'il trouveroit à faire connoître au peuple qu'il devoit sa conservation aux Frondeurs, ce qui nous discréditeroit absolument dans le public; que le pis du pis, en nous offrant à M. le Prince, seroit de demeurer comme nous étions, avec la différence que nous aurions acquis un nouveau mérite, à l'égard du public, par le nouvel effort que nous aurions fait pour ruiner son ennemi. Ces raisons, auxquelles il n'y avoit à la vérité rien à répondre, emportèrent M. de Beaufort. Nous allâmes, dès l'après-dînée, à l'hôtel de Longueville, où nous trouvâmes M. le Prince dans la chambre de Madame sa sœur. Nous lui offrîmes nos services. Nous fûmes reçus comme vous le pouvez imaginer, et nous soupâmes avec lui chez Prudhomme où le panégyrique du Mazarin ne manqua d'aucune de ses figures.

Le lendemain au matin, M. le Prince me fit l'honneur de me venir voir, et il continua à me parler du même air dont il m'avoit parlé la veille. Il reçut même avec plaisir la ballade en *na*, *ne*, *ni*, *no*, *nu*, que Marigny lui présenta comme il descendoit les degrés (1). Il m'écrivit le soir, sur les onze heures, un petit billet par lequel il m'ordonnoit de

(1) Il y a deux éditions de cette ballade, l'une en 6 pages, l'autre en 4, le refrain en est :

Le faquin s'en ira comme il était venu.

me trouver, le lendemain matin, à quatre heures, chez lui avec Noirmoutiers. Nous l'éveillâmes comme il nous l'avoit mandé. Il nous parut d'abord assez embarrassé ; il nous dit qu'il ne pouvoit se résoudre à faire la guerre civile; que la Reine étoit si attachée au Cardinal qu'il n'y avoit que ce moyen de l'en séparer; qu'il ne croyoit pas qu'il eût de sa conscience et de son honneur de le prendre, et qu'il étoit d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convenoit pas. Ce furent ses propres paroles et je les remarquai. Il ajouta qu'il n'oublieroit jamais l'obligation qu'il nous avoit; qu'en s'accommodant il nous accommoderoit aussi avec la cour, si nous le voulions; que si nous ne croyions pas qu'il fût de nos intérêts, il ne laisseroit pas, si la cour nous vouloit attaquer, de prendre hautement notre protection. Nous lui répondîmes que nous n'avions prétendu, en lui offrant nos services, que l'honneur et la satisfaction de le servir ; que nous serions au désespoir que notre considération eût arrêté un moment son accommodement avec la Reine; que nous le supplions de nous permettre de demeurer comme nous étions avec le cardinal Mazarin, et que cela n'empêcheroit pas que nous ne demeurassions toujours dans les termes et du respect et du service que nous avions voué à Son Altesse.

Les conditions de cet accommodement de M. le Prince avec le Cardinal n'ont jamais été publiques, parce qu'il ne s'en est su que ce qu'il plut au Cardinal, dans ce temps-là, d'en jeter dans le monde. Je me ressouviens, en général, qu'il l'affecta ; j'en ai oublié le détail et je ne l'ai pas trouvé, quoique je l'aie cherché pour vous en rendre compte. Ce qui en parut fut la remise du Pont-de-l'Arche entre les mains de M. de Longueville.

LA CAVE DE MADAME DE GUÉMENÉ

M. le cardinal Mazarin, étant revenu à Paris, ne songea qu'à diviser la Fronde, et les manières de Madame de Chevreuse lui en donnoient assez d'espérance : car, quoiqu'elle connût très-bien qu'elle tomberoit à rien si elle se séparoit de moi, et que par cette raison elle fût très-résolue à ne le pas faire, elle ne laissoit pas de se ménager soigneusement à toutes fins avec la cour, et de lui laisser croire qu'elle étoit bien moins attachée à moi par elle-même que par l'opiniâtreté de Mademoiselle sa fille. Le Cardinal, qui étoit persuadé qu'il m'affoibliroit beaucoup auprès de Monsieur s'il m'ôtoit Madame de Chevreuse, pour qui il est vrai qu'il avoit une inclination naturelle, pensa qu'il feroit un grand coup pour lui s'il me pouvoit brouiller avec Mademoiselle de Chevreuse, et il crut qu'il n'y en auroit point de moyen plus sûr que de me donner un rival qui lui fût plus agréable. Je crois que je vous ai parlé, dans ce volume, de la tentative qu'il avoit déjà faite par M. de Candale. Il s'imagina qu'il réussiroit mieux par M. d'Aumale (1), qui étoit dans la vérité, en ce temps-là, beau comme un ange, et qui pouvoit aisément convenir à la demoiselle par la sympathie. Il s'étoit donné entièrement au Cardinal contre les intérêts mêmes de M. de Nemours, son aîné, et il se sentit très-obligé et très honoré de la commission que l'on lui donna. Il s'attacha à l'hôtel de Chevreuse, et il se conduisit d'abord si bien et si délicatement que je ne balançai pas à croire qu'il ne fût envoyé pour jouer le second acte

(1) Henri II de Savoie, duc d'Aumale, né en 1625, mort en 1659 ; il fut archevêque de Reims en 1651, rentra dans le monde et devint duc de Nemours en 1652, à la mort de son père, tué en duel par le duc de Beaufort.

de la pièce qui n'avoit pas réussi à M. de Candale. J'observai avec soin toutes ses démarches, je me confirmai dans mon opinion, je m'en ouvris à Mademoiselle de Chevreuse, je ne trouvai pas qu'elle me répondît à ma mode. Je me fâchai, l'on me rapaisa. Je me remis en colère, et Mademoiselle de Chevreuse me disant devant lui, pour me plaire et pour le picoter, qu'elle ne concevoit pas comme l'on pouvoit souffrir un impertinent, je lui répondis : « Pardonnez-moi, Mademoiselle, l'on fait souvent grâce à l'impertinence en faveur de l'extravagance. » Le seigneur étoit de notoriété publique l'un et l'autre. Le mot fut trouvé bon et bien appliqué. L'on se défit de lui dans peu de jours à l'hôtel de Chevreuse, mais il se voulut aussi défaire de moi. Il aposta un filou appelé Grandmaisons pour m'assassiner. Le filou, au lieu de l'exécuter, m'en donna avis. Je le dis à l'oreille de M. d'Aumale, que je trouvai chez Monsieur, en y ajoutant ces paroles : « J'ai trop de respect pour le nom de Savoie pour ne pas tenir le cas secret. » Il me nia le fait, mais d'une manière qui me le fit croire, parce qu'il me conjura de ne le pas publier. Je le lui promis, et je lui ai tenu ma parole, et je n'y manque, aujourd'hui, que parce que je me suis fait vœu à moi-même de ne vous céler quoi que ce soit, et parce que je me suis persuadé que vous aurez la bonté de n'en jamais parler à personne.

L'autre aventure fut encore plus rare que celle-là et à proprement parler beaucoup plus falote. Vous jugez aisément, par ce que vous avez déjà vu de Madame de Guémené, qu'il devoit y avoir beaucoup de démêlés entre nous. Il me semble que Caumartin vous en contoit un soir chez vous le détail, qui vous divertit un quart d'heure. Tantôt elle s'alloit plaindre à mon père, comme une bonne parente, de la vie scandaleuse que je menois avec sa nièce (1) ; tantôt elle en parloit à un chanoine de Notre-Dame, qui étoit

(1) Madame de Brissac.

homme de grande piété, qui m'en importunoit beaucoup. Tantôt elle s'emportoit publiquement avec des injures atroces contre la mère, contre la fille et contre moi. Quelquefois le ménage se rétablissoit pour quelques jours, pour quelques semaines. Voici le comble de la folie. Elle fit très-proprement accommoder une manière de cave, ou plutôt de serre d'oranger, qui répond dans son jardin et qui est justement sous son petit cabinet, et elle proposa à la Reine de me prendre, en lui promettant qu'elle lui en donneroit les moyens pourvu qu'elle lui donnât sa parole de me laisser sous sa garde enfermé dans la serre. La Reine me l'a dit depuis, Madame de Guémené me l'a confessé. Le Cardinal ne le voulut pas, parce que, si je fusse disparu, le peuple s'en seroit certainement pris à lui. De bonne fortune pour moi, elle ne s'avisa point de ce bel expédient que dans le temps que le Roi étoit à Paris. Si c'eût été en celui du voyage de Guienne, j'étois perdu : car, comme j'allois quelquefois chez elle la nuit, et seul, elle m'eût très facilement livré.

LES VIOLENCES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD

Je suis assuré qu'il y a déjà quelque temps que vous me demandez le détail, ou plutôt le dedans de ce qui se passoit dans cette grande machine du parti de M. le Prince (1), dont les mouvements vous ont, si je ne me trompe, paru

(1) Retz voulut bientôt se donner l'honneur d'aider à la liberté des Princes, dont le parti, qui était celui de la Nouvelle Fronde, grossissait tous les jours dans Paris, grâce aux manœuvres de la Palatine. Mazarin, contraint de tirer ses ennemis hors de leur prison, s'enfuit en « habit déguisé, » le 6 février 1651, et dès ce moment le coadjuteur, appuyé sur Monsieur et sur l'Ancienne Fronde, tint la balance entre les Princes et la Reine, s'accommodant et se brouillant avec eux tour à tour. Il avait obtenu de la Reine sa nomination au cardinalat en juin 1651.

assez singuliers pour vous donner de la curiosité pour les ressorts qui la faisoient agir. Il m'est impossible de satisfaire sur ce point votre désir, et parce qu'une infinité de circonstances en est échappée à ma mémoire et parce que je me souviens, en général, que la multitude d'intérêts différents qui en agitoient le corps et les parties en brouilloit si fort, dans le temps même, toutes les espèces, que je n'y connoissois presque rien. Madame de Longueville, M. de Bouillon, M. de Nemours, M. de la Rochefoucauld, M. de Chavigny formoient un chaos inexplicable d'intentions et d'intrigues, non pas seulement distinctes, mais opposées. Je sais bien que ceux mêmes qui étoient le plus engagés dans leur cause, confessoient qu'ils ne pouvoient démêler la confusion. Je sais bien que Viole donnoit, le dernier jour de ce mois de juillet dont il s'agit, à un de ses amis des plus intimes, des raisons du voyage que Madame de Longueville fit le 28 à Montrond, et que Croissy (1), le 4 août, en donna d'autres directement contraires du même voyage à l'homme du monde qu'il eût voulu le moins tromper. Je rappelle dans ma mémoire vingt circonstances de cette nature, qui ne me donnent de lumière sur tout ce détail que celle dont j'ai besoin pour vous assurer que si j'entrois dans le particulier de tous les mouvements que M. le Prince et ceux de son parti se donnèrent dans ces moments, je ne vous ferois, à proprement parler, qu'un crayon fort défectueux des conjectures que nous formions tous les matins à l'aventure et que nous condamnions tous les soirs au hasard.

Comme la Fronde étoit plus unie, je suis persuadé que ceux du parti qui lui étoient contraires en pouvoient raisonner plus juste. Je ne le suis pas moins qu'ils ne laisseroient pas de s'égarer souvent, s'ils entreprenoient de suivre par un récit avec exactitude tous les pas qu'elle fit dans ces

(1) Fouquet de Croissy, conseiller au Parlement.

mouvements. Je vous rends un compte fidèle de ce que je sais certainement, et je crois qu'il est plus du respect et de la vérité que je vous dois, de vous donner une histoire défectueuse que problématique. C'est par cette raison que je n'ai touché que fort légèrement ce qui se passa à Saint-Maur (1). L'on feroit des volumes de ce qui s'en disoit en ce temps-là, et la seule résolution que Madame de Longueville y prit, de se retirer en Berry avec Madame la princesse, eut autant de sens et d'interprétations différentes qu'il y eut d'hommes et de femmes à qui il plut d'en raisonner. Je reviens à ce qui se passa au Parlement.

Je vous ai dit ci-dessus que M. le duc d'Orléans avoit pris le parti de faire un second voyage à Limours. M. le Prince, l'ayant su, vint chez lui à dix heures du soir pour lui en faire sa plainte; et il l'obligea de mander à M. le Premier Président qu'il se trouveroit, le lundi suivant, à l'assemblée des chambres. Comme il ne s'y étoit engagé que par foiblesse, et parce qu'il n'avoit pas la force de dédire en face M. le Prince, il fit le malade le dimanche, et il envoya s'excuser pour le lundi. M. le Prince fit trouver, le mardi au matin, quelques conseillers des Enquêtes dans la Grand'Chambre, pour demander l'assemblée. Le Premier Président s'en excusa sur l'absence de Monsieur. L'on murmura, l'on affecta de grossir à Monsieur ce murmure. Chavigny lui représenta M. le Prince dans toute sa pompe et tenant le pavé, avec une superbe livrée et une nombreuse suite (2). Monsieur crut qu'il se rendroit maître du peuple, s'il

(1) Les princes s'étaient précédemment retirés à Saint-Maur.

Mercredi, durant la nuit blème,
Condé, Conti, Bouillon et même
L'épouse de votre papa,
Que possible un faux bruit trompa,
A Saint-Maur allèrent tous quatre
Non pour se réjouir et s'ébattre.
(La *Muse historique* de Loret.)

(2) On quittait maison et boutique
Pour voir cet éclat magnifique;

ne venoit prendre sa part des crieries contre le Cardinal. Il apprit que le dimanche au soir des femmes avoient crié, dans la rue Saint-Honoré, à la portière du carrosse du roi : *Point de Mazarin!* Il sut que M. le Prince avoit trouvé le Roi dans le cours, et qu'il étoit pour le moins aussi bien accompagné que lui ; enfin il eut peur, il revint le mardi à Paris.

Le mercredi deuxième jour d'août, au Palais, où je me trouvai avec tous mes amis et un très grand nombre de bons bourgeois, M. le Premier Président y fit le rapport de tout ce qui s'étoit passé le 26 au Palais-Royal, et il y exagéra beaucoup la bonté que la reine avoit eue de rendre le Parlement dépositaire de la parole qu'elle avoit donnée pour la sûreté de M. le Prince. Il lui demanda ensuite s'il avoit vu le Roi. Il répondit que non, qu'il n'y avoit aucune sûreté pour lui, qu'il étoit averti, et de bon lieu, qu'il y avoit eu depuis peu des conférences secrètes pour l'arrêter, qu'en temps et lieu il nommeroit les auteurs de ces conseils. En prononçant ces dernières paroles, il me regarda fièrement et d'une manière qui fit que tout le monde jeta en même temps les yeux sur moi. M. le Prince reprit la parole, en disant que Ondédeï devoit arriver ce soir-là à Paris, et qu'il revenoit de Brusle ; que Bertet, Fouquet, Silhon, Brachet y faisoient des voyages continuels; que M. de Mercœur avait épousé depuis peu de jours la Mancini, que le maréchal d'Aumont avoit ordre de tailler en pièces les régiments de Condé, de Conti et d'Enghien, et que cet ordre étoit l'unique cause qui les avoit empêchés de joindre l'armée du Roi.

Après que M. le Prince eut cessé de parler, M. le Pre-

Et maintes gens couraient après,
Afin de lorgner de plus près
Des buffles en assez bon nombre
Qui le suivaient comme son ombre.
(La *Muse historique* de Loret.)

mier Président dit qu'il avoit peine de le voir en cette place devant qu'il eût vu le Roi, et qu'il sembloit qu'il voulût élever autel contre autel. M. le Prince s'aigrit à ce mot, et marqua, en s'en justifiant, que ceux qui parloient contre lui ne le faisoient que pour leur intérêt particulier. Le Premier Président repartit avec fierté qu'il n'en avoit jamais eu, mais qu'il n'avoit à rendre compte de ses actions qu'au Roi. Il exagéra ensuite le malheur où l'État pouvoit tomber, par la division de la maison royale; et puis, en se tournant vers M. le Prince, il lui dit d'un air pathétique : Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez pas frémi vous-même d'une sainte horreur, en faisant réflexion sur ce qui se passa lundi dernier au cours? » M. le Prince répondit qu'il en avoit été au désespoir, et que ce n'avoit été que par rencontre, dans lequel il n'y avoit point eu de sa faute, parce qu'il n'avoit pas eu lieu de s'imaginer qu'il pût trouver le Roi au retour du bain, par un temps aussi froid que celui qu'il faisoit.

Il y eut à cet instant deux malentendus qui faillirent à changer la carte et à la tourner contre moi. Monsieur, qui entendit un grand applaudissement à ce que M. le Prince venoit de dire, parce que l'on trouva, dans la vérité, qu'il s'étoit très bien défendu sur ce dernier article, qui de soi-même n'étoit pas trop favorable, Monsieur, dis-je, ne distingua pas que l'applaudissement de la compagnie n'alloit qu'à ce point; il crut que le gros approuvoit ce qu'il avoit avancé du péril de sa personne. Il appréhenda d'être enveloppé dans ce soupçon, et il s'avança lui-même pour s'en tirer et dire qu'il étoit vrai que les défiances de M. le Prince n'étoient pas sans fondement; que le mariage de M. de Mercœur étoit véritable; que l'on continuoit d'avoir beaucoup de commerce avec le Mazarin. Le Premier Président, qui vit que Monsieur appuyoit en quelque manière ce que M. le Prince avoit dit du péril où il étoit dans le même discours par lequel il m'avoit désigné, crut qu'il

m'avoit abandonné, et comme il étoit beaucoup mieux intentionné pour M. le Prince que pour moi, quoiqu'il le fût mieux pour la cour que pour lui, il se tourna brusquement du côté gauche en disant : « Votre avis, M. le doyen, » et en ne doutant pas que, dans une délibération dont la matière étoit la sûreté de M. le Prince, il ne se trouvât beaucoup de voix qui me noteroient.

Je m'aperçus d'abord du dessein, qui m'embarrassa beaucoup, mais qui ne m'embarrassa pas longtemps, parce que je me ressouvins de ce que M. de Guise François fit dans ce même Parlement, quand M. le prince de Condé Louis y porta sa plainte contre ceux qui l'avoient porté sur le bord de l'échafaud dans le règne de François II. Il dit à la compagnie : qu'il étoit tout près de se dépouiller de sa qualité de prince du sang, pour combattre ceux qui avoient été cause de sa prison : et M. de Guise, qui étoit celui qu'il marquoit, supplia le Parlement de faire agréer à M. le Prince qu'il eût l'honneur de lui servir de second dans ce duel. Comme j'opinois justement après la Grand'Chambre, j'eus le temps de faire cette réflexion, qui étoit d'autant meilleure que je jugeai bien que ce seroit proprement à moi à ouvrir les avis, parce que ces bons vieillards n'en portent jamais qui signifient quelque chose, lorsque l'on les fait opiner sur un sujet sur lequel ils ne sont pas préparés. Je ne me trompai pas dans ma vue. Le doyen exhorta M. le Prince à rendre ses devoirs au Roi ; Broussel harangua contre le Mazarin ; Chamron effleura un peu la matière, mais assez légèrement pour me laisser lieu de prétendre qu'elle n'avoit pas été touchée, et pour dire, dans mon opinion : que je suppliois ces Messieurs qui avoient parlé devant moi de me pardonner, si je m'étonnois de ce qu'ils n'avoient pas fait assez de réflexiou, au moins à mon sens, sur l'importance de cette délibération ; que la sûreté de M. le Prince faisoit, dans la conjoncture présente, celle de l'Etat; que les doutes qui paroissoient sur ce sujet don-

noient des prétextes très fâcheux dans toutes leurs circonstances. Je conclus à donner commission au Procureur Général pour informer contre ceux qui auroient tenu des conseils secrets pour arrêter M. le Prince. Il se mit le premier à rire en m'entendant parler ainsi, presque toute la compagnie en fit de même. Je continuai mon avis fort sérieusement, en ajoutant que j'étois, sur le reste, de celui de M. Chamron, qui alloit à ce qu'il fût fait registre des paroles de la Reine; que M. le Prince fût prié par toute la Compagnie d'aller voir le Roi; que M. de Mercœur fût mandé pour venir rendre compte, le lundi suivant, à la compagnie, de son prétendu mariage; que les arrêts rendus contre les domestiques du Cardinal fussent exécutés (1); qu'Ondédeï fût pris au corps et que Bertet, Brachet, l'abbé Fouquet et Silhon seroient assignés par-devant MM. Broussel et Meunier, pour répondre aux faits que M. le Procureur Général pourroit proposer contre eux.

Il passa à cela de toutes les voix. M. le Prince, qui témoigna en être très satisfait, dit qu'il n'en falloit pas moins

(1) Voici ce que l'on écrivait contre Mazarin dans ce temps-là :

Va rendre compte au Vatican
De tes meubles mis à l'encan;
Du vol de nos tapisseries,
De celui de nos pierreries;
Du sale trafic de Mondin,
Autre gredin fils de gredin.
De tes deux cents robes de chambre,
De tes excès de musc et d'ambre,
De tes habits vieux et nouveaux,
Du beau palais de tes chevaux;
D'être cause que tout se perde,
De tes caleçons pleins de m.....
De tous tes manquements de foi,
De la nourriture du Roi;
De l'impudente simonie
Que tu fais sans cérémonie;
De tes conseils si violents,
De tes procédés insolents,
Du désordre de nos armées,
De nos provinces affamées, etc.

pour l'assurer. Monsieur le mena, dès l'après-dînée, chez le Roi et chez la Reine, desquels il fut reçu avec beaucoup de froideur; et M. le Premier Président dit, le soir, à M. de Turenne, de qui je l'ai su depuis, que, si M. le Prince avoit su jouer la balle qu'il lui avoit servie le matin, il avoit quinze sur la partie contre moi. Il est constant qu'il y eut deux ou trois moments, dans cette séance, où la plainte de M. le Prince donna à la compagnie et des impressions et des mouvements qui me firent peur : je changeai les uns et j'éludai les autres par le moyen que je viens de vous raconter, et qui confirme ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois, que tout peut dépendre d'un instant dans ces assemblées.

La Reine fut sans comparaison plus touchée de l'atteinte que l'on avoit donnée au mariage de M. de Mercœur qu'aux autres coups et plus importants et plus essentiels que l'on avoit portés à son autorité. Elle me commanda de l'aller trouver, elle me chargea de conjurer Monsieur, en son nom, d'empêcher que l'on ne poussât cette affaire. Elle lui en parla à lui-même les larmes aux yeux; et elle marqua visiblement que ce qu'elle croyoit être le plus personnel au Cardinal étoit ce qui étoit et ce qui seroit toujours le plus sensible à elle-même. M. le Tellier lui ôta cette fantaisie de l'esprit, en lui écrivant que c'étoit un bonheur que la faction s'amusât après cette bagatelle; qu'elle en devoit avoir de la joie, et d'autant plus qu'il seroit très-volontiers caution que ces mouvements ne seroient qu'un feu de paille, qui passeroit en quatre jours et qui tourneroit en ridicule, parce que, dans le fond, l'on ne pourroit rien faire de solide contre le mariage. La Reine comprit enfin cette vérité, quoique avec peine, et elle consentit que M. de Mercœur vînt au Palais (1).

(1) A propos du mariage de Mercœur :

Ne vous sentez-vous pas toucher,
Qu'un petit-fils de Henri Quatre

Le vendredi 18, M. le Prince, fort accompagné, se trouva à l'assemblée des chambres, qui se faisoit pour la réception d'un conseiller. Il dit à la compagnie : qu'il la venoit supplier de lui faire justice des impostures dont on l'avoit noirci dans l'esprit de la Reine; que, s'il étoit coupable, il se soumettoit à être puni; que s'il étoit innocent, il demandoit le châtiment de ses calomniateurs; que, comme il avoit impatience de se justifier, il prioit la compagnie de députer, sans délai, vers M. le duc d'Orléans, pour l'inviter à venir prendre sa place. M. le Prince crut que Monsieur ne pourroit pas tenir contre une semonce du Parlement : il se trompa; et Menardeau et Doujat, que l'on y envoya sur l'heure, rapportèrent, pour toute réponse, qu'il avoit été saigné et qu'il ne savoit pas même quand sa santé lui permettroit d'assister à la délibération. M. le Prince alla chez lui au sortir du Palais. Il lui parla avec une hauteur respectueuse qui ne laissa pas que de faire peur à Monsieur, qui n'appréhendoit rien tant au monde que d'être compris dans les éclats de M. le Prince comme fauteur couvert du Mazarin. Il laissa espérer à M. le Prince qu'il pourroit se trouver, le lendemain, à l'assemblée des chambres. Je m'en doutai à midi, sur une parole que Monsieur laissa échapper. Je l'obligeai à changer de résolution, en lui faisant voir qu'il ne falloit plus après cela de ménagement avec la Reine, et encore plus en lui insinuant, sans affectation, le péril de la commise et du choc, qui, dans la conjoncture, étoit comme inévitable.

Cette idée lui saisit si fortement l'imagination que M. le Prince et M. de Chavigny, qui le relayèrent tout le soir, ne le purent obliger à se rendre aux instances qu'ils lui firent de se trouver le lendemain au Palais. Il est vrai que, sur les

Prenne la fille d'un cocher
Qui vendoit autrefois du plâtre !
(*L'outrecuidante présomption du cardinal Mazarin dans le mariage de sa nièce.*)

onze heures, Goulas, à force de le tourmenter, lui fit signer un billet par lequel Monsieur déclaroit qu'il n'avoit point approuvé l'écrit que la Reine avoit fait lire aux compagnies souveraines contre M. le Prince, particulièrement en ce qu'il l'accusoit d'intelligence avec l'Espagne. Ce même billet justifioit, en quelque façon, M. le Prince de ce que les Espagnols étoient encore dans Stenay, et de ce que les troupes de M. le Prince n'avoient pas joint l'armée du Roi. Monsieur le signa, en se persuadant à lui-même qu'il ne signoit rien, et il dit, le lendemain, à la Reine qu'il falloit bien contenter d'une bagatelle M. le Prince, dans une occasion où il étoit même de son service qu'il ne rompît pas tout à fait avec lui, pour se tenir en état de travailler à l'accommodement lorsqu'elle croiroit en avoir besoin. La Reine, qui étoit très-satisfaite de ce qui se venoit de passer le matin du jour dont Monsieur lui fit ce discours l'après-dînée, le voulut bien prendre pour bon. Il me parut effectivement, le soir, que cet écrit de Monsieur ne l'avoit point touchée. Je n'ai pourtant guère vu d'occasion où elle eût, ce me semble, plus de sujet. Mais ce ne fut pas la première fois de ma vie où je remarquai que l'on a une grande pente à ne se point aigrir dans les bons événements. Voici celui que l'assemblée des chambres, du samedi 19, produit.

M. le Premier Président ayant fait la relation de ce qui s'étoit passé au Palais-Royal le 17, et fait faire la lecture de l'écrit que la Reine avoit donné aux députés, M. le Prince prit la parole, en disant qu'il étoit porteur d'un papier de M. le duc d'Orléans qui contenoit sa justification; il ajouta quelques paroles tendantes au même effet, et en concluant qu'il seroit très-obligé à la compagnie si elle vouloit supplier la Reine de nommer ses accusateurs, et mit sur le bureau le billet de Monsieur et un autre écrit beaucoup plus ample signé de lui-même. Cet écrit étoit une réponse fort belle à celui de la Reine. Il marquoit sagement et modestement les services de feu M. le Prince et les siens. Il faisoit

voir que ces établissements n'étoient pas à comparer à ceux du Cardinal. Il parloit de son instance contre les sous-ministres comme d'une suite très-naturelle et très-nécessaire de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin. Il répondoit à ce qu'on lui avoit objecté de la retraite de Madame sa femme et de Madame sa sœur en Berri, que la seconde étoit dans les Carmélites de Bruges, et que la première demeuroit en celle de ses maisons qui lui avoit été ordonnée pour séjour dans le temps de sa prison. Il soutenoit qu'il n'avoit tenu qu'à la Reine et que les Espagnols fussent sortis de Stenay, et que les troupes qui étoient sous son nom eussent joint l'armée du Roi; et il alléguoit pour témoin de cette vérité M. le duc d'Orléans. Il demandoit justice contre ses calomniateurs; et sur ce que la Reine lui avoit reproché qu'il l'avoit comme forcée au changement du conseil qui avoit paru aussitôt après sa liberté, il répondoit qu'il n'avoit eu aucune part à cette mutation, que l'obstacle qu'il avoit apporté à la proposition que M. le Coadjuteur et que M. de Montrésor avoient faite de faire prendre les armes au peuple et d'ôter de force les sceaux à M. le Premier Président.

Aussitôt que l'on eut achevé la lecture de ces deux écrits, M. le Prince dit qu'il ne doutoit pas que je ne fusse l'auteur de celui qui avoit été fait contre lui, et que c'étoit un ouvrage digne d'un homme qui avoit donné un conseil aussi violent que celui d'armer Paris et d'arracher les sceaux de force à celui à qui le Roi les avoit confiés. Je répondis à M. le Prince : que je croirois manquer au respect que je devois à Monsieur, si je disois seulement un mot pour me justifier d'une action qui s'étoit passée en sa présence. M. le Prince ayant reparti que MM. de Beaufort et de la Rochefoucauld, qui étoient présents, pouvoient rendre témoignage de la vérité qu'il avançoit, je lui dis que je le suppliois très-humblement de me permettre, par la raison que je venois d'alléguer, de ne reconnoître personne que Monsieur pour

témoin et pour juge de ma conduite; mais qu'en attendant je pouvois assurer la compagnie que je n'avois rien fait ni rien dit, en ce rencontre, qui ne fût d'un homme de bien, et que surtout personne ne me pouvoit ôter ni l'honneur ni la satisfaction de n'avoir jamais été accusé d'avoir manqué à ma parole.

Ces derniers mots ne furent rien moins que sages. Ils sont, à mon sens, une des grandes imprudences que j'aie jamais faites. M. le Prince, quoique animé par M. le prince de Conti qui le poussa, ce qui fut remarqué de tout le monde, comme pour le presser de s'en ressentir, ne s'emporta point, ce qui ne peut être en lui qu'un effet de sa grandeur, de son courage et de son âme. Quoique je fusse, ce jour-là, fort accompagné, il étoit sans comparaison plus fort que moi ; et il est constant que, si l'on eût tiré l'épée dans ce moment, il eût eu incontestablement tout l'avantage. Il eut la modération de ne le pas faire ; je n'eus pas celle de lui en avoir obligation. Comme je payai de bonne mine et que mes amis payèrent d'une grande audace, je ne remerciai du succès que ceux qui m'y avoient assisté, et je ne songeai qu'à me préparer à me trouver, le lendemain, au Palais, en meilleur état. La Reine fut transportée de joie que M. le Prince avoit trouvé des gens qui lui pussent disputer le pavé. Elle sentit jusqu'à la tendresse l'injustice qu'elle m'avoit faite quand elle m'avoit soupçonné de concert avec lui. Elle me dit tout ce que sa colère contre son parti lui put inspirer de plus tendre pour un homme qui faisoit au moins ce qu'il pouvoit pour lui en rompre les mesures. Elle ordonna au maréchal d'Albret de commander trente gendarmes pour se poster où je le désirerois. M. le maréchal de Schomberg eut le même ordre pour autant de chevau-légers. Pradel m'envoya le chevalier de Raray, capitaine aux gardes, et qui étoit mon ami particulier, avec quarante hommes choisis entre les sergents et les plus braves soldats du régiment. Annery, avec la noblesse

du Vexin, ne fut pas oublié. MM. de Noirmoutiers, de Fosseuse (1), de Châteaubriant (2), de Barradas, de Château-Renault, de Montauban, de Sainte-Maure (3), de Saint-Auban, de Laigues, de Montaigu, de Lamet, d'Argenteuil, de Quérieux, et les chevaliers d'Humières et de Sévigné se partagèrent et les hommes et les postes. Querin, Brigallier et l'Espinai, officiers dans les colonnelles de la ville, donnèrent des rendez-vous à un très-grand nombre de bons bourgeois, qui avoient tous des pistolets et des poignards sous le manteau. Comme j'avois habitude avec les buvetiers, je fis couler, dès le soir, dans les buvettes, quantité de gens à moi, par lesquelles la salle du Palais se trouvoit ainsi, même sans que l'on s'en aperçut, presque investie de toute part. Comme j'avois résolu de poster le gros de mes amis à la main gauche de la salle, en y entrant par les grands degrés, j'avois mis, dans une des chambres des Consignations, trente des gentilshommes du Vexin, qui devoient, en cas de combat, prendre en flanc et par derrière le parti de M. le Prince. Les armoires de la buvette de la quatrième, qui répondoit dans la Grand'Chambre, étoient pleine de grenades ; enfin, il est vrai que toutes mes mesures étoient si bien prises, et par le dedans du Palais et par le dehors, où le pont Notre-Dame et le pont Saint-Michel, qui étoient passionnés pour moi, ne faisoient qu'attendre le signal, que, selon toutes les apparences du monde, je ne devois pas être battu. Monsieur, qui trembloit de frayeur, quoiqu'il fût fort à couvert dans sa maison, voulut, selon sa louable coutume, se ménager à tout événement des deux côtés. Il agréa que Raray, Béloy, Valon, qui étoient à lui, suivissent M. le Prince, et que le vicomte d'Hostel, le

(1) François de Montmorency, marquis de Fosseuse, mort en 1664.

(2) Des Roches-Baritaut, marquis de Chateaubriand, de famille poitevine.

(3) Charles de Sainte-Maure, marquis puis duc de Montausier, épousa Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet.

marquis de la Sablonnières et celui de Genlis, qui étoient aussi ses domestiques, vinssent avec moi. L'on eut tout le dimanche, de part et d'autre, pour se préparer.

Le lundi 21 d'août, tous les serviteurs de M. le Prince se trouvèrent, à sept heures du matin, chez lui, et mes amis se trouvèrent chez moi, entre cinq et six. Il arriva, comme je montois en carrosse, une bagatelle qui ne mérite de vous être rapportée que parce qu'il est bon d'égayer quelquefois le sérieux par le ridicule. Le marquis de Rouillac (1), fameux par son extravagance, qui étoit accompagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi ; le marquis de Canillac (2), homme de même caractère, y vint dans le même moment. Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande révérence, mais en arrière, et en me disant : « Je venois, Monsieur, pour vous assurer de mon service, mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même parti, je m'en vas à l'hôtel de Condé. » Et vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y alla.

J'arrivai au Palais un quart d'heure auparavant M. le Prince, qui y vint extrêmement accompagné. Je crois, toutefois, qu'il n'avoit pas tant de gens que moi, mais il avoit sans comparaison plus de personnes de qualité, comme il étoit et naturel et juste. Je n'avois pas voulu que ceux qui étoient attachés à la cour et qui fussent venus de bon cœur avec moi pour la faire à la Reine, s'y trouvassent, de peur qu'ils ne me donnassent quelque teinture ou plutôt quelque apparence de Mazarinisme ; de sorte qu'à la réserve de trois ou quatre, qui, quoique attachés à la Reine, passoient pour être mes amis en leur particulier, je n'avois auprès de moi que la noblesse frondeuse, qui n'approchoit pas en nombre celle qui suivoit M. le Prince. Ce désavantage étoit, à mon opinion, plus que suffisam-

(1) Louis de Goth, marquis de Rouillac.
(2) « Canillac le Borgne », sénéchal de Clermont.

ment récompensé et par le pouvoir que j'avois assurément beaucoup plus grand parmi le peuple, et par les postes dont je m'étois assuré. Châteaubriant, qui étoit demeuré dans les rues pour observer la marche de M. le Prince, m'étant venu dire, en présence de beaucoup de gens, que M. le Prince seroit dans un demi-quart d'heure au Palais, qu'il avoit pour le moins autant de monde que nous, mais que nous avions pris nos postes, ce qui nous étoit d'un grand avantage, je lui répondis : « Il n'y a certainement que la salle du Palais où nous les sussions mieux prendre que M. le Prince. » Je sentis dans moi-même, en disant cette parole, qu'elle échappoit d'un mouvement de honte, que j'avois de souffrir une comparaison d'un prince de la naissance et de la valeur de M. le Prince avec moi. Ma réflexion ne démentit point mon mouvement. J'eusse fait plus sagement si je l'eusse conservée plus longtemps, comme vous l'allez voir.

Comme M. le Prince eut pris sa place, il dit à la compagnie : qu'il ne pouvoit assez s'étonner de l'état où il trouvoit le Palais, qu'il paroissoit plutôt un camp qu'un temple de justice ; qu'il y avoit des postes pris, des gens commandés, des mots de ralliement, et qu'il ne concevoit pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolents pour prétendre de lui disputer le pavé. Il répéta deux fois cette dernière parole. Je lui fis une profonde révérence, et je lui dis : que je suppliois très-humblement Son Altesse de me pardonner si je lui disois que je ne croyois pas qu'il y eût personne dans le royaume qui fût assez insolent pour prétendre de lui disputer le haut du pavé ; mais que j'étois persuadé qu'il y en avoit qui ne pouvoient et ne devoient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au Roi, M. le Prince me répondit qu'il me le feroit bien quitter. Je lui répondis qu'il ne seroit pas aisé. La cohue s'éleva à cet instant. Les jeunes conseillers de l'un et de l'autre parti s'intéressèrent dans ce commencement de

contestation, qui commençoit, comme vous voyez, assez aigrement. Les présidents se jetèrent entre M. le Prince et moi ; ils le conjurèrent d'avoir égard au temple de la justice et à la conservation de la ville. Ils le supplièrent d'agréer que l'on fît sortir de la salle tout ce qu'il y avoit de noblesse et de gens armés. Il le trouva bon, et il pria même M. de la Rochefoucauld de l'aller dire, de sa part, à ses amis (ce fut le terme dont il se servit). Il fut beau et modeste dans sa bouche, il n'y eut que l'événement qui empêcha qu'il ne fût ridicule dans la mienne. Il ne l'en est pas moins dans ma pensée, et j'ai encore regret de ce qu'il dépara la première réponse que j'avois faite à M. le Prince, touchant le pavé, qui étoit juste et raisonnable. Comme il eut prié M. de la Rochefoucauld d'aller faire sortir ses amis, je me levai en disant très-imprudemment : « Je vais prier les miens de se retirer. » Le jeune d'Avaux, que vous voyez présentement le président de Mesmes, et qui étoit, en ce temps-là, dans les intérêts de M. le Prince, me dit : « Vous êtes donc armés ? — Qui en doute ? » lui répondis-je. Et voilà ma seconde sottise en un demi-quart d'heure. Il n'est jamais permis à un inférieur de s'égaler en parole à celui à qui il doit du respect, quoiqu'il s'y égale dans l'action ; et l'est aussi peu qu'à un ecclésiastique de confesser qu'il est armé, même quand il l'est. Il y a des matières sur lesquelles il est constant que le monde veut être trompé. Les occasions justifient assez souvent, à l'égard de la réputation publique, les hommes de ce qu'ils font contre leur profession. Je n'en ai jamais vu qui les justifient de ce qu'ils disent qui y soit contraire.

Comme je sortois de la Grand'Chambre, je rencontrai, dans le parquet des huissiers, M. de la Rochefoucauld qui rentroit. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après le leur avoir dit; et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur dans la salle, de gens

qui crioient : aux armes ! je me voulus retourner pour voir ce que c'étoit, mais je n'en eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte que M. de la Rochefoucauld avoit fermée sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricousse de me tuer. Le premier se contenta de ne le pas croire; le second lui dit qu'il n'en avoit point d'ordre de M. le Prince. Montrésor, qui étoit dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris appelé Noblet, qui m'étoit affectionné, soutenoit un peu un des battants qui ne laissoit pas de me presser extrêmement. M. de Champlâtreux (1), qui étoit accouru au bruit qui se faisoit dans la salle, me voyant en cette extrémité, poussa avec vigueur M. de la Rochefoucauld : il lui dit que c'étoit une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature; il ouvrit la porte et il me fit entrer. Ce péril ne fut pas le plus grand de ceux que je courus en cette occasion, comme vous l'allez voir, après que je vous aurai dit ce qui le fit naître et cesser.

Deux ou trois criailleurs de la lie du peuple, du parti de M. le Prince, qui n'étoient arrivés dans la salle que comme j'en ressortois, s'avisèrent de crier, en me voyant de loin : *Au Mazarin !* Beaucoup de gens du même parti, et Chavagnac entre autres, m'ayant fait civilité lorsque je passai et m'ayant témoigné joie de l'adoucissement qui commençoit à paroître, deux gardes de M. le Prince, qui étoient aussi fort éloignés, mirent l'épée à la main. Ceux qui étoient les plus proches de ces deux derniers crièrent : aux armes ! Chacun les prit. Mes amis mirent l'épée et le poignard à la main, et, par une merveille qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ces épées, ces poignards et ces pistolets demeurèrent un moment sans action ; et, dans ce moment, Crenan, qui commandoit la compagnie des gendarmes de M. le prince de Conti, mais qui étoit aussi de mes anciens amis,

(1) Fils du Premier Président.

et qui se trouva par bonheur en présence avec Laigues, avec lequel il avoit logé dix ans durant, lui dit : « Que faisons-nous? nous allons faire égorger M. le Prince et M. le Coadjuteur, Schelme, qui ne remettra l'épée dans le fourreau ! » Cette parole, proférée par un des hommes du monde dont la réputation pour la valeur étoit la plus établie, fit que tout le monde, sans exception, suivit son exemple. Cet événement est peut-être l'un des plus extraordinaires qui soit arrivé dans notre siècle.

La présence d'esprit et de cœur d'Argenteuil ne l'est guère moins. Il se trouva, par hasard, fort près de moi quand je fus pris par le cou dans la porte, et il eut assez de sang-froid pour remarquer que Pesche, un fameux séditieux du parti de M. le Prince, me cherchoit des yeux le poignard à la main (1), en disant : «Où est le Coadjuteur? » Argenteuil, qui se trouva, comme je vous ai dit, par bonheur près de moi, parce qu'il s'étoit avancé pour parler à quelqu'un qu'il connaissoit du parti de M. le Prince, jugea qu'au lieu de revenir à son gros et de tirer l'épée (2), ce

(1) « Un homme de la lie du peuple, nommé Pech, le plus grand clabaudeur de M. le Prince, s'était avancé vers lui, avec sa femme, le poignard à la main, disant et criant : « Ou est ce b..... de coadjuteur? que je le tue! » Le sieur d'Argenteuil prit habilement le manteau d'un prêtre qui se trouvait là, dont il couvrit le coadjuteur afin qu'il ne fut pas connu à son rochet et à son camail; et se mettant entre deux, il demanda froidement à ce malheureux s'il aurait bien le cœur de tuer on archevêque. » (Guy Joli, *Mémoires.*)

(2) Chacun pour défendre sa peau,
Tira l'épée hors du fourreau,
Et plus de cinq cens toutes nues
Dans le même instant furent vues.
Mais soit pour le respect du lieu,
Ou bien par la crainte de Dieu,
Tous ces messieurs furent si sages
Qu'ils ne se firent point d'outrages;

Aucun sang ne fut répandu
Et rien qu'un chapeau de perdu.
A cette même matinée,
A faire du bruit destinée,

que tout homme médiocrement vaillant eût fait en cette occasion, il feroit mieux d'observer et d'amuser Pesche, qui n'avoit qu'à faire un demi-tour à gauche pour me donner du poignard dans les reins. Il exécuta si adroitement cette pensée qu'en raisonnant avec lui et en me couvrant de son long manteau de deuil il me sauva la vie, qui étoit d'autant plus en péril, que mes amis, qui me croyoient rentré dans la Grand'Chambre, ne songeoient qu'à pousser ceux qui étoient devant eux.

Vous vous étonnerez, sans doute, de ce qu'ayant pris si bien mes précautions partout ailleurs, je n'avois pas garni de mes amis et le parquet des huissiers et les lanternes ; mais votre étonnement cessera, quand je vous aurai dit que j'y avois fait toute la réflexion nécessaire et que j'avois bien prévu les inconvénients de ce manquement, mais que je n'y avois pas trouvé de remède, parce que le seul qui s'y pouvoit apporter, qui étoit de les remplir de gens affidés, étoit impraticable, ou du moins n'étoit praticable qu'en s'attirant d'autres inconvénients encore plus grands. Presque tout ce que j'avois de gens de qualité auprès de moi avoit son emploi nécessaire dans les différents postes qu'il étoit de nécessité d'occuper. Il n'y eût rien eu de si odieux que de mettre des gens ou du peuple ou du bas étage dans ces sortes de lieux, où l'on ne laisse entrer, dans l'ordre, que des personnes de condition. Si l'on les eût vus occupés par des gens de moindre étoffe, au préjudice d'une infinité de noms illustres que M. le Prince avoit avec lui, les indifférents du Parlement se fussent prévenus infailliblement contre un spectacle de cette nature. Il m'étoit important de laisser à ma conduite tout l'air de défensive ; et

Brissac et la Rochefoucault
Se parlèrent, dit-on, fort haut
Se picotèrent, se poussèrent,
Mais plus outre point ne passèrent.
(La *Muse historique* de Loret.)

je préférai cet avantage à celui d'une plus grande sûreté. Il faillit à m'en coûter cher ; car, outre l'aventure de la porte, de laquelle je viens de vous entretenir, M. le Prince, avec lequel j'ai parlé, depuis, fort souvent de cette journée, m'a dit qu'il avoit fait son compte sur cette circonstance, et que si le bruit de la salle eût duré encore un moment, il me sautoit à la gorge pour me rendre responsable de tout le reste. Il le pouvoit, ayant assurément dans les lanternes plus de monde que moi ; mais je suis persuadé que la suite eût été très funeste aux deux partis, et qu'il eût eu lui-même une grande peine de s'en tirer. Je reprends la suite de mon récit.

Aussitôt que je fus rentré dans la Grand'Chambre, je dis à M. le Premier Président que je devois la vie à son fils, qui fit effectivement, en cette occasion, tout ce que la générosité la plus haute peut produire. Il étoit, en tout ce qui n'étoit pas contraire à la conduite et aux maximes de M. son père, attaché jusqu'à la passion à M. le Prince. Il étoit très-persuadé, quoiqu'à tort, que j'avois eu part dans les séditions qui s'étoient vingt fois élevées contre M. son père, dans le cours du siège de Paris ; rien ne l'obligeoit d'en prendre davantage au péril où j'étois que la plupart de Messieurs du Parlement, qui demeuroient fort paisiblement dans leurs places ; il s'intéressa à ma conservation jusqu'au point de s'être commis lui-même avec le parti, qui, au moins en cet endroit, étoit le plus fort. Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai avec tendresse la mémoire jusque dans le tombeau. J'en témoignai publiquement ma reconnoissance à M. le Premier Président en rentrant dans la Grand'Chambre, et j'ajoutai que M. de la Rochefoucauld avoit fait tout ce qui avoit été en lui pour me faire assassiner. Il me répondit ces propres paroles : « Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes. » Je lui repartis ces propres mots : « Tout beau, notre ami la Franchise (nous lui avions donné ce quolibet dans notre parti), vous

êtes un poltron (je mentois, car il est assurément fort brave) et je suis un prêtre. Le duel nous est défendu. » M. de Brissac, qui étoit immédiatement au-dessus de lui, le menaça de coups de bâton; il menaça M. de Brissac de coups d'éperons. MM. les présidents, qui crurent, avec raison, que ces dits et redits étoient un commencement de querelle qui alloit passer au-delà des paroles, se jetèrent entre nous.

M. le Premier Président, qui avoit mandé un peu auparavant les gens du Roi, se joignit à eux et pour conjurer pathétiquement M. le Prince, par le sang de saint Louis, de ne point souffrir que le temple qu'il avoit donné à la conservation de la paix et à la protection de la justice fût ensanglanté; et pour m'exhorter, par mon sacrement, à ne pas contribuer au massacre du peuple que Dieu m'avoit commis. M. le Prince agréa que deux de Messieurs allassent dans la Grand'Salle faire sortir ses serviteurs, par le degré de la Sainte-Chapelle; deux autres firent la même chose à l'égard de mes amis, par le grand escalier qui est à la main gauche en sortant de la salle. Dix heures sonnèrent, la compagnie se leva, et ainsi finit cette matinée qui faillit à abîmer Paris.

Il me semble que vous me demandez quel personnage M. de Beaufort jouoit dans ces dernières scènes, et qu'après le rôle que vous lui avez vu dans les premières vous vous étonnez du silence dans lequel il vous paroît comme enseveli, depuis quelque temps. Vous verrez dans ma réponse la confirmation de ce que j'ai remarqué déjà plus d'une fois dans cet ouvrage, que l'on ne contente jamais personne quand l'on entreprend de contenter tout le monde. M. de Beaufort se mit dans l'esprit, ou plutôt Madame de Montbazon le lui mit après qu'il eut rompu avec moi, qu'il se devoit et pouvoit ménager entre la Reine et M. le Prince, et il affecta même si fort l'apparence de ce ménagement qu'il affecta de se trouver tout seul, et sans être suivi de qui que ce soit, à ces deux assemblées du Parlement, des-

quelles je viens de vous entretenir. Il dit même, tout haut, à la dernière, d'un ton de Caton qui ne lui convenoit pas : « Pour moi, je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien. » Je me tournai à M. de Brissac, en répondant : « Il faut avouer que M. d'Angoulême et M. de Beaufort ont une bonne conduite. » Ce que je ne proférai pas si bas que M. de Prince ne l'entendît. Il s'en prit à rire. Vous observerez, s'il vous plaît, que M. d'Angoulême avoit plus de quatre-vingt-dix ans, et qu'il ne bougeoit plus de son lit. Je ne vous marque cette bagatelle que parce qu'elle signifie que tout homme que la fortune seule a fait homme public, devient presque toujours, avec un peu de temps, un particulier ridicule. L'on ne revient plus de cet état, et la bravoure de M. de Beaufort, qu'il signala encore en plus d'une occasion depuis le retour de M. le Cardinal, contre lequel il se déclara sans balancer, ne le put relever de sa chute. Mais il est temps de rentrer dans le fil de ma narration.

Vous comprenez aisément l'émotion de Paris, dans le cours de la matinée que je viens de vous décrire. La plupart des artisans avoient leur mousquet auprès d'eux, en travaillant dans leurs boutiques. Les femmes étoient en prières dans les églises ; mais ce qui est encore vrai, est que Paris fut plus touché, l'après-dînée, de la crainte de retomber dans le péril, qu'il ne l'avoit été, le matin, de s'y voir. La tristesse parut plus universelle sur les visages de tous ceux qui n'étoient pas tout à fait engagés à l'un ou à l'autre des partis. La réflexion, qui n'étoit plus divertie par le mouvement, trouva sa place dans les esprits de ceux mêmes qui y avoient le plus de part. M. le Prince dit au comte de Fiesque, au moins à ce que celui-ci raconta publiquement le soir chez sa femme : « Paris a failli aujourd'hui à être brûlé ; quel feu de joie pour le Mazarin, et ce sont ses deux plus capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer ! » Je concevois très-bien, de mon côté, que j'étois sur la pente du plus fâcheux et du plus dangereux précipice, où un

particulier se fût peut-être jamais trouvé. Le mieux qui me pouvoit arriver, étoit d'avoir avantage sur M. le Prince, et ce mieux se fût terminé, s'il y eût péri, à passer pour l'assassin du premier prince du sang; à être immanquablement désavoué par la Reine, et à donner tout le fruit et de mes peines et de mes périls au Cardinal par l'événement, qui ne manque jamais de tourner toujours en faveur de l'autorité royale tous les désordres qui passent jusques aux derniers excès. Voilà ce que mes amis, au moins les sages, me représentoient; voilà ce que je me représentois à moi-même. Mais quel moyen? quel remède ? quel expédient de se tirer d'un embarras où l'on a eu raison de se jeter, et où l'engagement en fait une seconde, qui est pour le moins aussi forte que la première. Il plut à la providence de Dieu d'y donner ordre.

Monsieur, accablé des cris de tout Paris, qui courut d'effroi au palais d'Orléans, mais plus pressé encore par sa frayeur qui lui fit croire qu'un mouvement aussi général que celui qui avoit failli d'arriver ne s'arrêteroit pas au Palais ; Monsieur, dis-je, fit promettre à M. le Prince qu'il n'iroit, le lendemain, que lui sixième au Palais, pourvu que je m'engageasse à n'y aller qu'avec un pareil nombre de gens. Je suppliai Monsieur de me pardonner si je ne recevois pas ce parti, et parce que je manquerois, si je l'acceptois, au respect que je devois à M. le Prince, avec lequel je savois que je ne devois faire aucune comparaison, et parce que je n'y trouvois aucune sûreté pour moi; ce nombre de séditieux, qui criailleroient contre moi, n'ayant point de règle et ne reconnoissant point de chefs; que ce n'étoit que contre ces sortes de gens que j'étois armé ; que je savois le respect que je devois à M. le Prince; qu'il y avoit si peu de compétence d'un gentilhomme à lui, que cinq cents hommes étoient moins à lui qu'un laquais à moi. Monsieur, qui vit que je ne donnois pas à sa proposition et à qui Madame de Chevreuse, à laquelle il avoit envoyé

Ornano (1) pour la persuader, manda que j'avois raison; Monsieur, dis-je, alla trouver la Reine pour lui remontrer les grands inconvénients que la continuation de cette conduite produiroit infailliblement. Comme de son naturel elle ne craignoit rien et prévoyoit peu, elle ne fit aucun cas des remontrances de Monsieur, et d'autant moins qu'elle eût été ravie, dans le fond, des extrémités qu'elle s'imaginoit et possibles et proches, quand M. le Chancelier, qui lui parla fortement, et les Bertet, et les Brachet, qui étoient cachés dans les greniers du Palais-Royal et qui appréhendoient d'y être trouvés dans une émotion générale, lui eurent fait connoître que la perte de M. le Prince et la mienne arrivées dans une conjoncture pareille jetteroient les choses dans une confusion que le seul nom de Mazarin pourroit même rendre fatal à la maison royale, elle se laissa fléchir plutôt aux larmes qu'aux raisons du genre humain, et elle consentit de donner aux uns et aux autres un ordre du Roi, par lequel il leur seroit défendu de se trouver au Palais.

M. le Premier Président, qui ne douta point que M. le Prince n'accepteroit point ce parti, que l'on ne lui pouvoit, dans la vérité, imposer avec justice, parce que sa présence y étoit nécessaire, alla chez la Reine avec M. le président de Nesmont; il lui fit connoître qu'il seroit contre toute sorte d'équité de défendre à M. le Prince d'assister en un lieu où il ne se trouvoit que pour demander à se justifier des crimes que l'on lui imposoit. Il lui marqua la différence qu'elle devoit mettre entre un premier prince du sang, dont la présence au Palais étoit de nécessité dans cette conjoncture, et un Coadjuteur de Paris, qui n'y avoit même jamais séance que par une grâce assez extraordinaire que le Parlement lui avoit faite. Il ajouta : que la Reine devoit faire réflexion que rien ne le pouvoit obliger à parler ainsi que

(1) Joseph-Charles d'Ornano, dernier fils du Maréchal d'Ornano.

la force de son devoir, parce qu'il lui avouoit ingénument que la manière dont j'avois reçu le petit service que son fils avoit essayé de me rendre le matin (ce fut le terme dont il se servit) l'avoit touché si sensiblement, qu'il se faisoit une contrainte extrême à soi-même en la prônant, sur un sujet qui peut-être ne me seroit pas fort agréable. La Reine se rendit et à ses raisons et aux instances de toutes les dames de la cour, qui, l'une pour une raison et l'autre pour l'autre, appréhendoient au dernier point le fracas presque inévitable du lendemain. Elle m'envoya M. de Charost (1), capitaine des gardes en quartier, pour me défendre, au nom du Roi, d'aller le lendemain au Palais. M. le Premier Président, que j'avois été voir et remercier, le matin, au lever du Parlement, me vint rendre ma visite comme M. de Charost sortoit de chez moi; il me conta fort sincèrement le détail de ce qu'il venoit de dire à la Reine. Je l'en estimai, parce qu'il avoit raison, et je lui témoignai de plus que j'en étois très aise, parce qu'il me tiroit avec honneur d'un très méchant pas. « Il est très sage (me répondit-il) de le penser; il est encore plus honnête de le dire. » Il m'embrassa tendrement en disant cette dernière parole. Nous nous jurâmes amitié. Je la tiendrai toute ma vie à sa famille, avec reconnoissance.

Le lendemain, qui fut le mardi 22e jour d'août, le Parlement s'assembla. L'on fit garder, à tout hasard, le Palais par deux compagnies de bourgeois, à cause du reste d'émotion qui paroissoit encore dans la ville. M. le Prince demeura dans la quatrième des Enquêtes, parce qu'il n'étoit pas de la forme qu'il assistât à une délibération dans laquelle il demandoit ou que l'on le justifiât ou que l'on lui fît son procès. L'on ouvrit beaucoup de différents avis. Il passa à celui de M. le Premier Président, qui fut que tous les écrits, tant ceux de la Reine et de M. le duc d'Orléans, que

(1) Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost, né en 1603, mort en 1681.

celui de M. le Prince, seroient portés au Roi et à la Reine par les députés de la compagnie, et que très humbles remontrances seroient faites sur l'importance des dits écrits ; que la Reine seroit suppliée de vouloir étouffer cette affaire, et M. le duc d'Orléans prié de s'entremettre de l'accommodement.

Comme M. le Prince sortoit de cette assemblée, suivi d'une foule de ceux du peuple qui étoient à lui, je me trouvai tête pour tête devant son carrosse, assez près des Cordeliers, avec la procession de la Grande Confrérie que je conduisois. Comme elle est composée de trente ou quarante curés de Paris et qu'elle est toujours suivie de beaucoup de peuple, j'avois cru que je n'y avois pas besoin de mon escorte ordinaire, et j'avois même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou six gentilshommes, qui étoient MM. de Fosseuse, de Lamet, de Quérieux, de Châteaubriant, et les chevaliers d'Humières et de Sévigné. Trois ou quatre de la populace, qui suivoient M. le Prince, crièrent, dès qu'ils me virent : « Au Mazarin ! » M. le Prince, qui avoit ce me semble, dans son carrosse MM. de la Rochefoucauld, de Rohan et de Gaucour, en descendit aussitôt qu'il m'eut aperçu. Il fit taire ceux de sa suite qui avoient commencé à crier, il se mit à genoux pour recevoir ma bénédiction ; je la lui donnai le bonnet en tête, je l'ôtai aussitôt, et lui fis une très profonde révérence. Cette aventure est, comme vous voyez, assez plaisante. En voici une autre qui ne le fut pas tant par l'événement, et c'est à mon sens celle qui m'a coûté ma fortune, et qui a failli à me coûter plusieurs fois la vie.

LES RENDEZ-VOUS DE LA REINE

Madame de Carignan (1) disoit un jour, devant la Reine,

(1) Marie de Bourbon, sœur de feu le comte de Soissons, grand'mère

que j'étois fort laid, et c'étoit peut-être l'unique fois de sa vie où elle n'avoit pas menti. La Reine lui répondit : « Il a les dents fort belles, et un homme n'est jamais laid avec cela. » Madame de Chevreuse ayant su ce discours par Madame de Lesdiguières, à qui Madame de Niesle l'avoit rapporté, se ressouvint de ce qu'elle avoit ouï dire à la Reine, en beaucoup d'occasions, que la seule beauté des hommes étoit les dents, parce que c'étoit l'unique qui fût d'usage. « Essayons, me dit-elle un soir que je me promenois avec elle dans le jardin de l'hôtel de Chevreuse, si vous voulez bien jouer votre personnage, je ne désespère de rien. Faites seulement le rêveur quand vous êtes auprès de la Reine ; regardez continuellement ses mains ; pestez contre le Cardinal; laissez-moi faire du reste. » Nous concertâmes le détail et nous le jouâmes juste comme nous l'avions concerté. Je demandai deux ou trois audiences secrètes, de suite, à la Reine, à propos de rien. Je ne fournis, dans ces audiences, à la conversation que ce qui y étoit bon pour l'obliger à chercher le sujet pour lequel je les lui avois demandées. Je suivis, de point en point, les leçons de Madame de Chevreuse ; je poussai l'inquiétude et l'emportement contre le Cardinal jusqu'à l'extravagance. La Reine, qui étoit naturellement très coquette, entendoit les airs. Elle en parla à Madame de Chevreuse, qui fit la surprise et l'étonnée ; mais qui ne la fit qu'autant qu'il le fallut pour mieux jouer son jeu, en faisant semblant de revenir de loin, et de faire, à cause de ce que la Reine lui en disoit, une réflexion à laquelle elle n'auroit jamais pensé sans cela, sur ce qu'elle avoit remarqué, en arrivant à Paris, de mes emportements contre le Cardinal. « Il est vrai, Madame, disoit-elle à la Reine, que Votre Majesté me fait ressouvenir de certaines circonstances qui se rapportent

du prince Eugène de Savoie, avait épousé, en 1625, Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, fils de Charles-Emmanuel I, duc de Savoie.

assez à ce que vous me dites. Le Coadjuteur me parloit des journées entières de toute la vie passée de Votre Majesté, avec une curiosité qui me surprenoit, parce qu'il entroit même dans le détail de mille choses qui n'avoient aucun rapport au temps présent; ces conversations étoient les plus douces du monde tant qu'il ne s'agissoit que de vous. Il n'étoit plus le même homme s'il arrivoit que l'on nommât par hasard le nom de M. le Cardinal; il disoit même des rages de Votre Majesté, et puis tout d'un coup il se radoucissoit, mais jamais pour M. le Cardinal. Mais à propos, il faut que je rappelle dans ma mémoire la manie qui lui monta un jour à la tête contre feu Buckingham (1) : je ne m'en ressouviens pas précisément, il ne pouvoit souffrir que je disse qu'il étoit fort honnête homme. Ce qui m'a toujours empêchée de faire réflexion sur mille et mille choses de cette nature, que je vois d'une vue, est l'attachement qu'il a pour ma fille; ce n'est pas que dans le fond cet attachement soit si grand que l'on croit. Je voudrois bien que la pauvre créature n'en eût pas plus pour lui qu'il en a pour elle. Sur le tout, je ne me puis imaginer, Madame, que le Coadjuteur soit assez fou pour se mettre cette vision dans la fantaisie (2). »

(1) Madame de Chevreuse avait déjà conduit une intrigue entre la Reine et Buckingham. (Voir La Rochefoucauld, *Mémoires*.)

(2) Chanson sur l'air des *Triolets*.

Monseigneur le Coadjuteur
Veut avoir part au ministère;
On dit qu'il est fourbe et menteur,
Monseigneur le Coadjuteur.
Le petit frère avec la sœur
Seront fourbés, c'est chose claire;
Monseigneur le Coadjuteur
Veut avoir part au ministère.

Corinthien, c'est trop de chaleur
Vous avez l'esprit trop alerte
Pour chapeau de rouge couleur.
Corinthien, c'est trop de chaleur.

Voilà l'une des conversations de Madame de Chevreuse avec la Reine; il y en eut vingt ou trente de cette nature, dans lesquelles il se trouva à la fin que la Reine persuada à Madame de Chevreuse que j'étois assez fou pour m'être mis cette vision dans l'esprit, et dans lesquelles pareillement Madame de Chevreuse persuada à la Reine que je l'y avois effectivement beaucoup plus fortement qu'elle ne l'avoit cru d'abord elle-même. Je ne m'oubliai pas de ma part; je jouai bien, je passai, dans les conversations que j'avois avec la Reine, de la rêverie à l'égarement. Je ne revins de celui-ci que par des reprises qui, en marquant un profond respect pour elle, marquoient toujours du chagrin et quelquefois de l'emportement contre M. le Cardinal. Je ne m'aperçus pas que je m'embrouillasse à la cour par cette conduite; mais Mademoiselle de Chevreuse, à laquelle Madame sa mère avoit jugé nécessaire de la faire agréer, pour la raison que vous verrez ci-après, prit en gré de la troubler au bout de deux mois, par la plus grande et la plus signalée de toutes les imprudences. Je vous rendrai compte de ce détail, après que je me serai satisfait moi-même sur une omission qu'il y a déjà assez longtemps que je me reproche dans cet ouvrage.

Presque tout ce qui y est contenu n'est qu'un enchaînement de l'attachement que la Reine avoit pour M. le cardinal Mazarin, et il me semble que, par cette raison, je devois même beaucoup plutôt vous en expliquer la nature, de laquelle je crois que vous pouvez juger plus sûrement, si je vous expose au préalable quelques événements de ses premières années, que je considère comme aussi clairs et aussi certains que ceux que j'ai vus moi-même, parce que je les tiens de Madame de Chevreuse, qui a été la seule et

Quand vous ne seriez pas pasteur,
Il le faudroit de couleur verte.
Corinthien, c'est trop de chaleur,
Vous avez l'esprit trop alerte.

véritable confidente de sa jeunesse. Elle m'a dit plusieurs fois que la Reine n'étoit Espagnole ni d'esprit ni de corps ; qu'elle n'avoit ni le tempérament ni la vivacité de sa nation ; qu'elle n'en tenoit que la coquetterie, mais qu'elle l'avoit au souverain degré ; que M. de Bellegarde, vieux, mais poli et galant à la mode de la cour de Henri III, lui avoit plu ; qu'elle s'en étoit dégoûtée (1), parce qu'en prenant congé d'elle, lorsqu'il alla commander l'armée à la Rochelle, et lui ayant demandé en général la permission d'espérer d'elle une grâce devant son départ, il s'étoit réduit à la supplier de vouloir bien mettre la main sur la garde de son épée ; qu'elle avoit trouvé cette manière si sotte, qu'elle n'en avoit jamais pu revenir ; qu'elle avoit agréé la galanterie de M. de Montmorency, beaucoup plus qu'elle n'avoit aimé sa personne ; que l'aversion qu'elle avoit pour les manières de M. le cardinal de Richelieu, qui étoit aussi pédant en amour qu'il étoit honnête homme pour les autres choses, avoit fait qu'elle n'avoit jamais pu souffrir la sienne.

Que le seul homme qu'elle avoit aimé avec passion étoit le duc de Buckingham ; qu'elle lui avoit donné rendez-vous, une nuit, dans le petit jardin du Louvre ; que Madame de Chevreuse, qui étoit seule avec elle, s'étant un peu éloignée, entendit du bruit comme de deux personnes qui se luttoient ; que, s'étant rapprochée de la Reine, elle la trouva fort émue et M. de Buckingham à genoux devant elle ; que la Reine, qui s'étoit contentée, ce soir, de lui dire en remontant dans son appartement que tous les hommes étoient brutaux et insolents, lui avoit commandé, le lendemain au matin, de demander à M. de Buckingham s'il étoit bien assuré qu'elle

(1) « Quant à la galanterie de M. de Bellegarde, je pense que l'amour qu'il eut pour la Reine Anne d'Autriche fut son dernier amour Il disoit quasi toujours : « Ah ! je suis mort. » On dit qu'un jour comme il lui demandoit ce qu'elle feroit à un homme qui lui parleroit d'amour : « Je le tuerois », dit-elle. « Ah ! je suis mort, » s'écria-t-il. »
(Tallemant des Réaux, t. II.)

ne fût pas en danger d'être grosse (1) ; que, depuis cette aventure, elle, Madame de Chevreuse, n'avoit eu aucune lumière d'aucune galanterie de la Reine, qu'elle lui avoit vu, dès l'entrée de la Régence, une grande pente pour M. le Cardinal ; mais qu'elle n'avoit pu démêler jusques où cette pente l'avoit portée ; qu'il étoit vrai qu'elle avoit été chassée de la cour sitôt après ; qu'elle n'auroit pas eu le temps d'y voir clair, quand même il y auroit eu quelque chose ; qu'à son retour en France, après le siège de Paris, la Reine, dans les commencements, s'étoit tenue si couverte avec elle qu'elle n'avoit pu y rien pénétrer ; que depuis qu'elle s'y étoit accoutumée, elle lui avoit vu, dans des moments, de certains airs qui avoient beaucoup de ceux qu'elle avoit eus autrefois avec Buckingham ; qu'en d'autres elle avoit remarqué des circonstances qui lui faisoient juger qu'il n'y avoit entre eux qu'une liaison intime d'esprit ; que l'une des plus considérables étoit la manière dont le Cardinal vivoit avec elle, peu galante et même rude ; ce qui toutefois, ajoutoit Madame de Chevreuse, a deux faces de l'humeur dont je connois la Reine ; Buckingham me disoit autrefois qu'il avoit aimé trois reines, qu'il avoit été obligé de gourmer toutes trois ; c'est pourquoi je ne sais qu'en juger. Voilà comme Madame de Chevreuse m'en parloit.

(1) « Il y eut quelque commerce entre eux (M. de Buckingham et le comte Olland, par le moyen de Madame de Chevreuse à qui le comte, d'Olland en contoit), de sorte que quand Buckingham arriva pour épouser la reine d'Angleterre, la Reine régnante étoit toute disposée à le bien recevoir. Il y eut bien des galanteries, mais ce qui fit le plus de bruit, ce fut quand la cour alla à Amiens pour s'approcher d'autant plus de la mer. Buckingham tint la Reine toute seule dans un jardin, au moins il n'y avoit qu'une Madame de Vernet, sœur de feu M. de Luynes, dame d'atours de la Reine ; mais elle étoit d'intelligence et s'étoit assez éloignée. Le galant culbuta la Reine et lui écorcha les cuisses avec ses chausses en broderies, mais ce fut en vain, car elle appela tant de fois que la dame d'atours, qui faisoit la sourde oreille, fut contrainte de venir au secours. Cette Madame du Vernet fut chassée pour cela ; mais comme elle avoit gagné du bien, feu M. de Bouillon la Mark l'épousa. » (Tallemant des Réaux, t. II.)

MADEMOISELLE DE LA LOUPE

J'éprouvai, en ce rencontre, que les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses dupes, quand ils se fondent trop sur leurs conjectures. Celles que ces Messieurs tirèrent de ma promotion au cardinalat furent que je n'avois obtenu le chapeau que par le moyen des grands engagements que j'avois pris avec la cour. Ils agirent sur ce principe; ils me déchirèrent auprès de Monsieur sur ce titre. Comme il en savoit la vérité, il s'en moqua. Ils m'établirent dans son esprit au lieu de m'y perdre; parce qu'en fait de calomnie tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué; et vous allez voir le piège que les attaquants se tendirent à eux-même à cette occasion. Je disois un jour à Monsieur que je ne concevois pas comme il ne se lassoit pas de toutes les sottises qu'on lui disois tous les jours contre moi, sur le même ton, et il me répondit en ces propres termes : « Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connoître, tous les matins, la méchanceté des gens couverte du nom de zèle, et tous les soirs, leurs sottises déguisées en pénétration? » Je dis à Monsieur que je recevois cette parole avec respect, et comme une grande et belle leçon pour tous ceux qui avoient l'honneur d'approcher des grands princes.

Ce que les serviteurs de M. le Prince faisoient contre moi parmi le peuple faillit à me coûter plus cher. Ils avoient des criailleurs à gages qui m'étoient plus incommodes, en ce temps-là, qu'ils ne l'avoient été auparavant, parce qu'ils n'osoient paroître devant la nombreuse suite de gentilshommes et de livrées qui m'accompagnoient. Comme je n'avois pas encore reçu le bonnet, que les cardinaux françois ne prennent que de la main du Roi, à qui le courrier du Pape

est dépêché à cet effet, je ne pouvois plus marcher en public qu'*incognito*, selon les règles du cérémonial ; et ainsi lorsque j'allois au Luxembourg, c'étoit toujours dans un carrosse gris et sans livrées, et je montois même dans le cabinet des livres par le petit degré, qui répond dans la galerie, afin d'éviter le grand escalier et le grand appartement. Un jour, que j'y étois avec Monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m'avertir qu'il y avoit dans la cour une assemblée de deux ou trois cents de ces criailleurs, qui disoient que je trahissois Monsieur et qu'ils me tueroient.

Monsieur me parut consterné à cette nouvelle. Je le remarquai, et l'exemple du maréchal de Clermont, assommé entre les bras du Dauphin, qui, tout au plus, ne pouvoit pas avoir eu plus de peur que j'en voyois à Monsieur, me revenant dans l'esprit, je pris le parti que je crus le plus sûr, quoiqu'il parût plus hasardeux ; parce que je ne doutai point que la moindre apparence que son Altesse Royale laisseroit échapper à la frayeur ne me fît assassiner ; et parce que je doutai encore moins que l'appréhension de déplaire à ceux qui crioient contre le Mazarin, dont il redoutoit le murmure jusques au ridicule, joint à son naturel qui craignoit tout, ne lui en fît donner beaucoup plus qu'il n'en falloit pour me perdre. Je lui dis que je le suppliois de me laisser faire, et qu'il verroit, dans peu, quel mépris l'on devoit faire de ces canailles achetées à prix d'argent. Il m'offrit ses gardes ; mais d'une manière à me faire connoître que je lui faisois fort bien ma cour de ne pas les accepter. Je descendis, quoique M. le maréchal d'Estampes se fût jeté à genoux devant moi pour m'en empêcher ; je descendis, dis-je, avec Château-Renaut et d'Haqueville, qui étoient seuls avec moi, et j'allai droit à ces séditieux, en leur demandant qui étoit leur chef. Un gueux d'entre eux, qui avoit une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment : « C'est moi. » Je me tournai du côté de la rue de Tournon, en disant : « Gardes de la porte, que l'on me pende ce coquin

à ces grilles. » Il me fit une profonde révérence; il me dit qu'il n'avoit pas cru manquer au respect qu'il me devoit, qu'il étoit venu seulement avec ses camarades pour me dire que le bruit couroit que je voulois mener Monsieur à la cour et le raccommoder avec le Mazarin ; qu'ils ne le croyoient pas, qu'ils étaient mes serviteurs et prêts à mourir pour mon service, pourvu que je leur promisse toujours d'être bon Frondeur. Ils m'offrirent de m'accompagner; mais je n'avois pas besoin de cette escorte pour le voyage que j'avois résolu, comme vous l'allez voir. Il n'étoit pas au moins fort long, car Madame de la Vergne (1), mère de Madame de la Fayette, et qui avoit épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné, logeoit où loge présentement Madame sa fille.

Cette Madame de la Vergne étoit honnête femme dans le fond, mais intéressée au dernier point et plus susceptible de vanité pour toutes sortes d'intrigues. Celle dans laquelle je lui proposai, ce jour-là, de me rendre de bons offices étoit d'une nature à effaroucher d'abord une prude. J'assaisonnai mon discours de tant de protestations de bonnes intentions et d'honnêtetés qu'il ne fut pas rebuté : mais aussi ne fut-il reçu que sous les promesses solennelles que je fis de ne

(1) Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, née en 1634, morte en 1693, mariée en 1655 au comte de la Fayette, frère de Louise de la Fayette, l'amie de Louis XIII. Voici, sur cette Louise de la Fayette, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, une chanson attribuée à Louis XIII.

« Mademoiselle de la Fayette dansant à un bal dans le grand cabinet de la Reine, à Fontainebleau, des dames, pour lui faire une malice, pressèrent des oranges, dont ils (*sic*) en firent tomber le jus à l'endroit où elle dansait pour lui faire accroire qu'elle avait pissé :

Petite La Fayette,
Votre cas n'est pas net ;
Vous avez fait pissette
Dedans le cabinet,
A la barbe royale,
Même aux yeux de tous ;
Vous avez fait la salle
Ayant pissé sous vous.

[Chansonnier de Maurepas.]

prétendre jamais qu'elle étendît les offices que je lui demandois au delà de ceux que l'on peut rendre en conscience, pour procurer une bonne, chaste, pure et sainte amitié. Je m'engageai à tout ce qu'on voulut. On prit mes paroles pour bonnes, et l'on se sut même très-bon gré d'avoir trouvé une occasion toute propre à rompre, dans la suite, le commerce que j'avois avec Madame de Pommereux, que l'on ne croyoit pas si innocent. Celui dans lequel je demandai que l'on me servît ne devoit être que tout spirituel et tout angélique; car c'étoit celui de Mademoiselle de la Loupe, que vous avez vue depuis sous le nom de Madame d'Olonne (1). Elle m'avoit fort plu quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s'étoit faite dans le cabinet de Madame; elle étoit jolie, elle étoit belle, elle étoit précieuse par son air et par sa modestie. Elle logeoit tout proche de Madame de la Vergne; elle étoit amie intime de Mademoiselle sa fille; elles avoient même percé une porte par laquelle elles se voyoient sans sortir du logis. L'attachement que M. le chevalier de Sévigné avoit pour moi, l'habitude que j'avois dans sa maison et ce que je savois de l'adresse de sa femme contribuèrent beaucoup à mes espérances. Elles se trouvèrent fort vaines par l'événement; car bien que l'on ne m'arrachât pas les yeux; bien que l'on ne m'étouffât pas à force de m'interdire les soupirs; bien que je m'aperçusse, à de certains airs, que l'on n'étoit pas fâché de voir la pourpre soumise, tout armée et tout éclatante qu'elle étoit, l'on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine; ce qui doit étonner ceux qui n'ont point connu Mademoiselle de la Loupe, et qui n'ont ouï parler que de Madame d'Olonne. Cette historiette, comme vous voyez, n'est pas trop à l'honneur de ma galanterie.

(1) Catherine-Henriette d'Angennes de la Loupe épousa Louis de la Trémouille, comte d'Olonne. Saint-Simon disait d'elle et de la maréchale de la Ferté sa sœur que « leur débauche les avait rendues aussi célèbres que leur beauté ».

LA PETITE DE ROYE

J'écris par votre ordre l'histoire de ma vie, et le plaisir que je me fais de vous obéir avec exactitude, a fait que je m'épargne si peu moi-même, que vous avez pu jusqu'ici apercevoir que je ne me suis pas appliqué à faire mon apologie. Je m'y trouve forcé en ce rencontre, parce que c'est celui où l'artifice de mes ennemis a rencontré le plus de facilité à surprendre la crédulité du vulgaire. Je savois que l'on disoit, en ce temps-là : « Est-il possible que le cardinal de Retz ne soit pas content d'être, à son âge, cardinal et archevêque de Paris? Et comme se peut-il mettre dans l'esprit que l'on conquerre à force d'armes la première place dans les conseils du Roi? » Je sais qu'encore aujourd'hui les misérables gazettes de ce temps-là sont pleines de ces ridicules idées. Je conviens qu'elles l'eussent été encore sans comparaison davantage dans mes espérances et dans mes vues, qui, en vérité, en étoient très-éloignées, je ne dis pas seulement par la force de la raison, à cause des conjonctures; mais je dis même par mon inclination, qui me portoit avec tant de rapidité et aux plaisirs et à la gloire, que le ministériat, qui trouble beaucoup ceux-là et qui rend toujours celle-ci odieuse, étoit encore moins à mon goût encore qu'à ma portée. Je ne sais si je fais mon apologie en vous parlant ainsi; je ne crois pas au moins vous faire mon éloge. Sur le tout, je vous dois la vérité, qui ne me servira pas beaucoup dans la postérité pour ma décharge; mais qui, au moins, ne sera pas inutile pour faire connoître que la plupart des hommes du commun, qui raisonnent sur les actions de ceux qui sont dans les grands postes, sont au moins des dupes présomptueux. Je m'aperçois qu'il y a trop de prolixité dans cette digression. Vous l'attribuerez

peut-être à vanité; je ne le crois pas et je sens que le plaisir que j'ai à me pouvoir justifier est uniquement l'effet de celui que je trouve à n'être pas désapprouvé de vous.

Il n'est pas possible que lorsque vous faites réflexion sur l'embarras où j'étois dans le temps que je viens de vous décrire, vous ne vous ressouveniez de ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois, qu'il y en a où il est impossible de bien faire. Je crois que Monsieur me répétoit ces paroles cent fois par jour, avec des soupirs et des regrets incroyables de ne m'avoir pas cru, quand je lui représentois et qu'il tomberoit en cet état, et qu'il y feroit tomber tout le monde. Il étoit encore aggravé, à mon égard, par les contre-temps que je puis, ce me semble, appeler domestiques, qui m'arrivèrent dans ces conjonctures.

Vous avez déjà vu que Madame de Chevreuse, Noirmoutiers et Laigues avoient commencé à faire, en quelque façon, bande à part; et que, sous le prétexte de ne pouvoir entrer ni directement ni indirectement dans les intérêts de M. le Prince, ils s'étoient séparés effectivement de ceux de Monsieur, quoiqu'ils y gardassent toujours les mesures de l'honnêteté et du respect. Celles qu'ils avoient avec la cour étoient beaucoup plus étroites. L'abbé Foucquet (1) avoit succédé, pour cette négociation, à Bertet. Je l'appris par Monsieur même, qui m'obligea, ou plutôt qui me força à la pénétrer plus que je n'eusse fait sans son ordre exprès : car, dans la vérité, depuis ce qui s'étoit passé à l'hôtel de Chevreuse, quand M. le Cardinal rentra dans le royaume, je n'y comptois plus rien, et je ne continuois même, à y aller que parce que je voyois Mademoiselle de Chevreuse qui ne m'avoit manqué. Je me sentois obligé à Monsieur de ce qu'il n'avoit ajouté aucune foi aux mauvais offices que Chavigny et Goulas me rendoient, du matin au soir, sur

(1) Basile Foucquet, fils de François Foucquet et de Marie Meaupou, frère du surintendant Nicolas Foucquet, abbé commendataire de l'abbaye de Barbeaux, qui valait 20.000 livres de rentes.

les correspondances de l'hôtel de Chevreuse avec la cour, qui donnoit, à la vérité, un beau champ de me calomnier ; et ainsi je me sentis aussi plus obligé moi-même à les éclaircir.

Cette considération fit que, contre mon inclination, je pris quelques mesures avec l'abbé Fouquet. Je dis contre mon inclination : car le peu qui m'avoit paru de cet esprit chez Madame de Guémené, où il alloit voir assez souvent une Mademoiselle de Ménessin, qui étoit sa parente, ne m'avoit pas donné du goût pour sa personne. Il étoit, en ce temps-là, fort jeune ; mais il avoit, dès ce temps-là, un je ne sais quel air d'emporté et de fou qui ne me revenoit pas. Je le vis deux ou trois fois, sur la brune, chez Lefèvre de la Barre, qui étoit fils du prévôt des marchands et son ami, sous prétexte de conférer avec lui pour rompre les cabales que M. le Prince faisoit pour se rendre maître du peuple. Notre commerce ne dura pas longtemps, et parce que, de mon côté, j'en tirai d'abord les éclaircissements qui m'étoient nécessaires, et parce que lui, du sien, se lassa bientôt de conversations qui n'alloient à rien. Il vouloit, dès le premier moment, que je fusse Mazarin sans réserve, comme lui ; il ne concevoit pas qu'il fût à propos de garder des mesures. Je crois qu'il peut être devenu depuis un habile homme ; mais je vous assure qu'en ce temps-là il ne parloit que comme un écolier qui ne fût sorti que de la veille du collège de Navarre. Je crois que cette qualité put ne lui pas nuire auprès de Mademoiselle de Chevreuse, de laquelle il devint amoureux, et laquelle devint aussi amoureuse de lui. La petite de Roye, qui étoit une Allemande fort jolie, qui étoit à elle, m'en avertit. Je me consolai assez aisément avec la suivante de l'infidélité de la maîtresse, dont, pour vous dire le vrai, le choix ne m'humilia point. Je ne laissai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l'abbé Fouquet, qui se persuada, ou qui se voulut persuader, qu'elles avoient passé jeu, et que j'avois dit que je lui ferois donner des coups de bâton. Je n'y avois jamais pensé :

il en a eu le même ressentiment que si la chose eût été vraie. Il contribua beaucoup à ma prison ; et M. le Tellier me dit à Fontainebleau, après que je fus revenu des pays étrangers, qu'il avoit proposé maintes fois à la Reine de me tuer. Ma colère contre lui ne fut pas si grande, parce qu'elle se mesura à ma jalousie, qui ne fut que médiocre.

Mademoiselle de Chevreuse n'avoit que de la beauté, de laquelle on se rassasie quand elle n'est pas accompagnée. Elle n'avoit de l'esprit que pour celui qu'elle aimoit; mais comme elle n'aimoit jamais longtemps, l'on ne trouvoit pas assez longtemps qu'elle eût de l'esprit. Elle s'indisposoit contre ses amants comme contre ses hardes. Les autres femmes s'en lassent, elle les brûloit; ses filles avoient toutes les peines du monde à sauver une jupe, des coiffes, des gants, un point de Venise. Je crois que si elle eût pu mettre au feu ses galants quand elle s'en lassoit, elle l'eût fait du meilleur de son cœur. Madame sa mère, qui la vouloit brouiller avec moi, quand elle résolut de s'unir entièrement à la cour, n'y put réussir quoiqu'elle eût fait en sorte que Madame de Guémené lui eût fait lire un billet de ma main, par lequel je m'étois donné corps et âme à elle-même, comme les sorciers se donnent au diable. Dans l'éclat qu'il y eut entre l'hôtel de Chevreuse et moi, à l'entrée du Cardinal dans le royaume, elle éclata avec fureur en ma faveur : elle changea deux mois après, à propos de rien et sans savoir pourquoi. Elle prit tout d'un coup de la passion pour Charlotte, une fille de chambre fort jolie, qui étoit à elle, qui alloit à tout ; elle ne lui dura que six semaines, après lesquelles elle devint amoureuse de l'abbé Fouquet, jusques au point de l'épouser s'il eût voulu.

Ce fut dans ce temps que Madame de Chevreuse, se voyant assez hors d'œuvre à Paris, prit le parti d'en sortir et de se retirer à Dampierre, sous l'espérance que Laigues, qui avoit fait un voyage à la cour, lui rapportât qu'elle y

seroit très bien reçue. Je déchargeai à Mademoiselle de Chevreuse mon cœur, qui en vérité n'étoit pas fort gros ; et je ne laissai pas de faire accompagner la mère et la fille, et au sortir de Paris et même dans la campagne jusques à Dampierre, par tout ce que j'avois auprès de moi et de noblesse et de cavalerie. Je ne puis finir ce léger crayon que je vous donne ici de l'état de Paris, sans rendre la justice que je dois à la générosité de M. le Prince.

Angerville, qui étoit à M. le prince de Conti, vint de Bordeaux en dessein d'entreprendre sur moi, au moins M. le Prince le crut-il ou le soupçonna-t-il. J'ai honte de n'être pas plus éclairé de ce détail, parce que l'on ne peut jamais assez être des bonnes actions, et particulièrement de celles dont l'on doit avoir de la reconnoissance. M. le Prince le rencontrant dans la rue de Tournon lui dit qu'il le feroit pendre, s'il ne partoit, dans deux heures, pour aller retrouver son maître.

Quelque temps après, M. le Prince étant chez Prudhomme qui logeoit dans la rue d'Orléans, et ayant enfilé dans la rue sa compagnie des gardes et un fort grand nombre d'officiers, M. de Rohan y arriva tout échauffé pour lui dire qu'il me venoit de laisser en beau début ; que j'étois à l'hôtel de Chevreuse très mal accompagné, et que je n'avois auprès de moi que le chevalier d'Humières, enseigne de mes gendarmes, avec 30 mestres. M. le Prince lui répondit en souriant : « Le cardinal de Retz est trop fort ou trop « foible. » Marigny me raconta, presque dans le même temps, que, s'étant trouvé dans la chambre de M. le Prince, et ayant remarqué qu'il lisoit avec attention un livre, il avoit pris la liberté de lui dire qu'il falloit que ce fût un bel ouvrage, puisqu'il y prenoit tant de plaisir ; et que M. le Prince lui répondit : « Il est vrai que j'en prends beaucoup : car il « me fait connoître mes fautes que personne n'ose me dire. » Vous observerez, s'il vous plaît, que ce livre étoit celui qui étoit intitulé : LE VRAI ET LE FAUX DU PRINCE DE CONDÉ ET

DU CARDINAL DE RETZ, qui pouvoit piquer et fâcher M. le Prince, parce que je reconnois de bonne foi que j'y avois manqué au respect que je lui devois. Ces paroles sont belles, hautes, sages, grandes et proprement des apophthegmes, desquels le bon sens de Plutarque auroit honoré l'antiquité avec joie.

CONVERSATION POLITIQUE AVEC MONSIEUR

Le 19, Monsieur dit au Parlement (1) qu'il avoit reçu une lettre du Roi qui lui mandoit qu'il viendroit à Paris le lundi, qui étoit le 21 ; à quoi il ajouta : qu'il étoit fort surpris de ce que Sa Majesté n'envoyoit pas au préalable une amnistie, qui fût vérifiée par le parlement de Paris. La consternation fut extrême. L'on opina, et l'on arrêta de supplier le Roi d'accorder cette grâce et au Parlement et à ses peuples.

Cette lettre du Roi à Monsieur lui fut apportée le 18 au soir ; il m'envoya quérir aussitôt, et il me dit que la conduite de la cour étoit incompréhensible ; qu'elle jouoit à perdre l'État et qu'il ne tenoit à rien qu'il ne fermât les portes au Roi. Je lui répondis : que pour ce qui étoit de la conduite de la cour, je la concevois fort bien ; qu'elle ne hasardoit rien, connoissant comme elle faisoit ses bonnes et pacifiques intentions ; qu'il me paroissoit qu'elle agissoit, au moins dans ses fins, avec beaucoup plus de prudence qu'elle n'avoit traité le passé, bien plus finement qu'elle

(1) En septembre 1651, après la déclaration de la majorité du Roi, le prince de Condé gagna la Guienne, la Cour quitta Paris et Mazarin rentra en France L'année 1652 fut remplie jusqu'au mois de septembre par la lutte de Turenne avec Condé, pendant laquelle Retz, récemment promu Cardinal, se concertait avec Monsieur sur le parti à prendre dans Paris. Peu après le combat de la Porte St-Antoine, le Parlement et Monsieur durent se préparer, non sans inquiétude, au retour du Roi.

n'avoit fait dans les commencements ; que je ne voyois pas quelle difficulté elle pouvoit faire de revenir à Paris, après que Monsieur avoit promis, dès le 14 de ce mois, le rétablissement du prévôt des marchands et des échevins, ordonné et exécuté sans aucun concert avec lui. Monsieur jura cinq ou six fois de suite, et, après avoir un peu rêvé, il me dit : « Allez, je veux demeurer deux heures tout seul ; revenez ce soir sur les huit heures ».

Je le trouvai alors dans le cabinet de Madame, qui le catéchisoit, ou plutôt qui l'exhortoit ; car il étoit dans un emportement inconcevable, et l'on eût dit, de la manière dont il parloit, qu'il étoit à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les campagnes de Saint-Denis et de Grenelle. Madame étoit épouvantée ; et je vous avoue que, quoique je connusse assez Monsieur pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ses discours, je ne laissois pas de croire qu'il étoit, en effet, plus ému qu'à son ordinaire ; car il me dit d'abord : « Eh bien ! qu'en dites-vous ? Y a-t-il sûreté à traiter avec la cour ? — Nulle, Monsieur, lui répondis-je, à moins que de s'aider soi-même par de bonnes précautions ; et Madame sait que je n'ai jamais parlé autrement à Votre Altesse Royale. — Non, assurément, reprit Madame. — Mais ne m'aviez-vous pas dit, continua Monsieur, que le Roi ne viendroit pas à Paris sans prendre des mesures avec moi ? — Je vous avois dit, Monsieur, lui repartis-je, que la Reine me l'avoit dit, mais que les circonstances avec lesquelles elle me l'avoit dit m'obligeoient à avertir Votre Altesse Royale qu'elle n'y devoit faire aucun fondement. » Madame prit la parole : « Il ne vous l'a que trop dit, mais vous ne l'avez pas cru ». Monsieur reprit : « Il est vrai, je ne me plains pas de lui, mais je me plains de cette maudite Espagnole. — Il n'est pas temps de se plaindre, reprit Madame, il est temps d'agir d'une façon ou de l'autre. Vous vouliez la paix quand il ne tenoit qu'à

vous de faire la guerre ; vous voulez la guerre, quand vous ne pouvez plus faire ni la guerre ni la paix. — Je ferai demain la guerre, reprit Monsieur, d'un ton guerrier, et plus facilement que jamais. Demandez-le à M. le cardinal de Retz. »

Il croyoit que je lui allois disputer cette thèse. Je m'aperçus qu'il le vouloit pour pouvoir dire après qu'il auroit fait des merveilles si on ne l'avoit retenu. Je ne lui en donnai pas lieu ; car je lui répondis froidement et sans m'échauffer : « Sans doute, Monsieur. — Le peuple n'est-il pas toujours à moi ? reprit Monsieur. — Oui, Monsieur, lui repartis-je. — M. le Prince ne reviendra-t-il pas si je le mande ? ajouta-t-il. — Je le crois, Monsieur, lui dis-je. — L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas si je le veux ? continua-t-il. — Toutes les apparences y sont », lui répliquai-je. Vous attendez après cela, ou une grande résolution, ou du moins une grande délibération, rien moins (1), et je ne saurois mieux vous expliquer l'issue de cette conférence qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vu quelquefois à la comédie italienne. La comparaison est beaucoup irrespectueuse, et je ne prendrois pas la liberté de la faire si elle étoit de mon invention : ce fut Madame elle-même à qui elle vint dans l'esprit aussitôt que Monsieur fut sorti du cabinet, et elle l'a

(1) *La France parlant à Monsieur le Duc d'Orléans endormi.*

Gaston, Gaston, réveille-toi !
Entends mes cris : assiste-moi.
Contre ces trois Tyrans dont je suis déchirée ;
Ces trois monstres cruels ont ma perte jurée.
Fais pour m'en garantir de semblables efforts.
Je dors...

Va France, loin de moi gémir,
Lui dit Gaston : je veux dormir.
Je naquis en dormant. J'y veux passer ma vie.
Jamais de m'éveiller il ne me prit envie.
Toi, ma femme et ma fille, y perdez vos efforts.
Je dors.

fit moitié en riant, moitié en pleurant. « Il me semble, me dit-elle, que je vois Trivelin qui dit à Scaramouche : Que je t'aurois dit de belles choses, si tu n'avois pas eu assez d'esprit pour ne me pas contredire ! » Voilà comment finit la conversation ; Monsieur concluant que bien qu'il fût très-fâcheux que le Roi vînt à Paris sans concert avec lui et sans une amnistie vérifiée au Parlement, il n'étoit pas, toutefois, de son devoir ni de sa réputation de s'y opposer; parce que personne ne pouvoit ignorer qu'il ne le pût, s'il le vouloit, et qu'ainsi tout le monde lui feroit justice, en reconnoissant qu'il n'y avoit que la considération et le repos de l'Etat qui l'obligeât à prendre une conduite qui, pour son particulier, lui devoit faire de la peine. Madame, qui dans le fond étoit pourtant de son avis, au moins pour l'opération, par les raisons que vous avez vues ci-devant, ne lui put laisser passer pour bonne cette expression. Elle lui dit avec fermeté et même avec colère : « Ce raisonnement, Monsieur, seroit bon à M. le cardinal de Retz et non pas à un fils de France ; mais il ne s'agit plus de cela, et il ne faut songer qu'à aller de bonne grâce au-devant du Roi. » Il se récria à ce mot, comme si elle lui eût proposé d'aller se jeter dans la rivière. « Allez-vous-en donc, Monsieur, tout à cette heure, reprit-elle. — Et où diable irai-je ? » répondit-il. Il se tourna à ce mot et rentra chez lui, où il me commanda de le suivre. Ce fut pour me demander si la Palatine ne m'avoit rien fait savoir du retour du Roi. Je lui dis que non, comme il étoit vrai : mais il ne fut pas vrai longtemps : car une heure après j'en reçus un billet, qui portoit que la Reine lui avoit commandé de m'en faire part, et de m'écrire que Sa Majesté ne doutoit point que je n'achevasse, en cette occasion, ce que j'avois si bien et si heureusement commencé à Compiègne. Madame la Palatine me faisoit beaucoup d'excuses, dans un billet séparé et écrit en chiffres, de ce qu'elle m'avoit donné l'avis si tard. « Vous connoissez le terrain,

ajoutait-elle, on est à Saint-Germain comme l'on étoit à Compiègne. » C'étoit assez dire pour moi. Tout ce que je viens de vous dire se passa le 20 d'octobre.

Le 21, le Roi, qui avoit couché à Ruel, revint à Paris, et il renvoya, de Ruel même, Nogent et M. d'Amville à Monsieur, pour le prier de venir au-devant de lui; il ne s'y put jamais résoudre, quoiqu'ils l'en pressassent extrêmement. Ils avoient raison, et je suis encore persuadé que Monsieur n'avoit pas tort. Ce n'est pas qu'il y eût aucun dessein contre sa personne, au moins à ce que j'ai ouï dire depuis à M. le maréchal de Villeroi; mais je crois que s'il eût été au-devant du Roi, et que le Roi eût voulu s'en assurer, il y eût pu réussir, vu la disposition où étoit le peuple. Ce n'est pas qu'elle ne fût dans le fond très-bonne pour Monsieur et sans comparaison meilleure que pour la cour; mais il y avoit une agitation et un égarement dans les esprits qui se pouvoient, à mon sens, tourner à tout; et je ne sais si l'éclat de la majesté royale, tombant tout d'un coup sur cette agitation et sur cet égarement, ne l'eût pas emporté. Je dis que je ne sais pas, parce qu'il est constant que, dans la constitution où étoient les esprits, la pente du menu peuple et même celle du moyen étoit encore tout entière pour Monsieur; mais enfin il y avoit, à mon sens, raison et fondement suffisant pour l'empêcher de se hasarder, particulièrement hors des murailles. Je m'étonnois bien plus que les ministres exposassent la personne du Roi au mécontentement, à la défiance et à la frayeur de Monsieur; aux craintes d'un Parlement qui avoit sujet de croire que l'on le venoit étrangler, et au caprice d'un peuple qui avoit toujours de l'attachement pour des gens desquels le Cardinal étoit bien loin d'être assuré. L'événement a tellement justifié la conduite que la cour tint en cette occasion, qu'il est presque ridicule de la blâmer. J'estime qu'elle fut imprudente, aveugle et téméraire au delà de ce qu'on s'en peut imaginer. Je ne dirai pas sur ce chef, comme sur l'autre : que je ne

sais pas ; je dirai que je sais, et de science certaine, que, si Monsieur eût voulu, la Reine et les sous-ministres étoient ce jour-là séparés du Roi.

Les courtisans se laissent toujours amuser aux acclamations du peuple, sans considérer qu'elles se font presque également pour tous ceux pour qui elles se font. J'entendis, ce soir-là, des gens dans le Louvre qui flattoient la Reine sur ces acclamations ; et M. de Turenne, qui étoit derrière moi au cercle, me disoit à l'oreille : « Ils en firent presque autant dernièrement pour M. de Lorraine. » Je l'eusse bien étonné, si je lui eusse répondu : « Il y a bien des gens qui, au milieu de ces acclamations, ont proposé à Monsieur de supplier le Roi d'aller loger à l'Hôtel de Ville. » Cela étoit vrai : M. de Beaufort même l'en avoit pressé avec douze ou quinze conseillers du Parlement. Il y en a de certains qui vivent encore, et desquels, si je les nommois, on seroit bien étonné. Monsieur n'y voulut point entendre ; et je m'y opposai de toute ma force, quand Monsieur me dit qu'on lui avoit fait cette proposition. Elle étoit, à mon opinion, possible quant au succès présent, étant certain qu'il n'y avoit pas un officier dans les colonnelles qui n'eût été massacré par ses soldats, s'il eût seulement fait mine de branler contre le nom de Monsieur : mais respect, conscience, et tout ce que vous pouvez imaginer sur cela à part, la proposition étoit écervelée, vu les circonstances et les suites. Vous voyez d'un coup d'œil les uns et les autres dans ce que je vous ai dit ci-dessus. Ce ne fut assurément que par le principe de mon devoir que je n'y donnai pas ; car je me croyois beaucoup plus en péril que je ne m'y suis cru de ma vie.

J'allai attendre le Roi au Louvre, où je demeurai deux ou trois heures devant qu'il arrivât, avec Madame de Lesdiguières ; et M. de Turenne me demanda bonnement et avec inquiétude, si je me croyois en sûreté. Je lui serrai la main, parce que je m'aperçus que Froulé, qui étoit un grand

Mazarin, l'avoit entendu. et je lui répondis : « Oui, Monsieur, et en tous sens. Madame de Lesdiguières sait bien que j'ai raison. » Je ne l'avois pourtant pas ; car je suis persuadé que si l'on m'avoit arrêté ce jour-là, il n'en fût rien arrivé. Ce que je vous dis de ces possibilités de l'un et de l'autre côté, vous paroît sans doute contradictoire, et j'avoue qu'il ne se peut concevoir que par ceux qui ont vu les choses, et encore qui les ont vues par le dedans.

La Reine me reçut admirablement : elle dit au Roi de m'embrasser comme celui auquel il devoit particulièrement son retour à Paris. Cette parole, qui fut entendue de beaucoup de gens, me donna une véritable joie, parce que je crus que la Reine ne l'auroit pas dite publiquement si elle avoit eu dessein de me faire arrêter. Je demeurai au cercle jusqu'à ce que l'on allât au conseil. Comme je sortois, je trouvai dans l'antichambre Jouy, qui me dit que Monsieur me l'avoit envoyé, pour savoir s'il étoit vrai que l'on m'eût fait prendre place au conseil et pour m'ordonner d'aller chez lui. Je rencontrai, comme j'y entrois, M. d'Aligre qui en sortoit, et qui lui venoit commander de la part du Roi de sortir de Paris, dès le lendemain, et de se retirer à Limours. Cette faute a encore été consacrée par l'événement, mais elle est, à mon sens, une des plus grandes et des plus signalées qui aient jamais été commises dans la politique. Vous me direz que la cour connoissoit Monsieur ; et je vous répondrai qu'elle le connoissoit si peu en cette occasion, qu'il ne s'en fallut de rien qu'il ne prît, ou plutôt qu'il n'exécutât la résolution qu'il prit en effet, de s'aller poster dans les halles ; d'y faire des barricades, de les pousser jusqu'au Louvre et d'en chasser le Roi. Je suis convaincu qu'il y eût réussi et même avec facilité, s'il l'eût entrepris, et que le peuple n'eût balancé en rien, voyant Monsieur en personne, et Monsieur ne prenant les armes que pour s'empêcher d'être exilé. L'on m'a accusé d'avoir beaucoup échauffé Monsieur dans ce rencontre. Voici la vérité.

Lorsque j'entrai à Luxembourg, il me parut consterné, parce qu'il s'étoit mis dans l'esprit que le commandement que M. d'Aligre venoit de lui porter de la part du Roi n'étoit que pour l'amuser, et pour lui faire croire que l'on ne pensoit pas à l'arrêter. Il étoit dans une agitation inconcevable ; il s'imaginoit que toutes les mousquetades que l'on tiroit (et l'on en tira toujours beaucoup en ces jours de réjouissances) étoient celles du régiment des gardes qui marchoit pour l'investir. Tous ceux qu'il envoyoit lui rapportoient que tout étoit paisible, et que rien ne branloit ; mais il ne croyoit personne, et il mettoit à tout moment la tête à la fenêtre pour mieux entendre si le tambour ne battoit pas. Enfin il prit un peu de courage, ou au moins il en prit assez pour me demander si j'étois à lui. A quoi je ne lui répondis que par ce demi-vers du Cid :

Tout autre que mon père...

Ce mot le fit rire, ce qui lui étoit fort rare quand il avoit peur. « Donnez-m'en une preuve, continua-t-il, racommodez-vous avec M. de Beaufort. — Très volontiers, Monsieur, » lui répondis-je. Il m'embrassa et alla ouvrir la porte de la galerie, qui répond à la porte de la chambre où il couchoit et où il étoit alors. J'en vis sortir M. de Beaufort, qui se jeta à mon cou, et qui me dit : « Demandez à Son Altesse Royale ce que je viens de lui dire sur votre sujet. Je connois les gens de bien. Allons, Monsieur, chassons les Mazarins, à tous les diables pour une bonne fois. » La conversation commença ainsi ; Monsieur la soutint par un discours amphibologique qui, dans la bouche de Gaston de Foix, eût marqué un grand exploit, mais qui, dans celle de Gaston de France, ne me présagea qu'un grand rien. M. de Beaufort appuya de toute sa force la nécessité et la possibilité de la proposition qu'il faisoit, qui étoit que Monsieur marchât, à la petite pointe du jour, droit aux halles

et qu'il y fît les barricades, qu'il pousseroit après où il lui conviendroit. Monsieur se tourna vers moi en me disant, comme l'on fait au Parlement: « Votre avis, M. le doyen. » Voici, en propres termes, ce que je lui répondis. Je l'ai transcrit sur l'original que je dictai à Montrésor, chez moi, au retour de chez Monsieur, et que j'ai encore de sa main.

« Je crois, Monsieur, que je devrois en effet parler à cette occasion comme M. le doyen, mais comme M. le doyen quand il opina à faire des prières de quarante heures. Je ne sache guère d'occasions où l'on en ait eu plus de besoin. Elles me seroient encore, Monsieur, bien plus nécessaires qu'à un autre, parce que je ne puis être d'aucun avis qui n'ait des apparences cruelles et même des inconvénients terribles. Si mon sentiment est que vous souffriez le traitement injurieux que l'on vous fait, le public, qui va toujours au mal, n'aura-t-il pas un sujet ou prétexte de dire que je trahis vos intérêts, et que mon avis ne sera que la suite de tous les obstacles que j'ai mis au dessein de M. le Prince. Si j'opine à ce que Votre Altesse Royale désobéisse et suive les vues de M. de Beaufort, pourrois-je m'empêcher de passer pour un homme qui souffle de la même bouche le chaud et le froid; qui veut la paix quand il espère d'en tirer ses avantages en la traitant; qui veut la guerre, quand on n'a pas voulu qu'il la traitât; qui conseille de mettre Paris à feu et à sang et d'attacher ce feu à la porte du Louvre, en entreprenant sur la personne du Roi? Voilà, Monsieur, ce que l'on dira, et ce que vous-même pourrez peut-être croire en de certains moments. J'aurois lieu, après avoir prédit à Votre Altesse Royale, peut-être plus de mille fois, qu'elle tomberoit par ses incertitudes en l'état où elle se voit; j'aurois, dis-je, lieu de la supplier, avec tout le respect que je lui dois, de me dispenser de lui parler sur une matière qui est moins en son entier à mon égard, que d'homme qui vive. Je ne me servirai toutefois que de la moitié de ce droit, c'est-à-dire que, quoique je ne fasse pas

état de me déterminer moi-même sur le sentiment que Votre Altesse Royale doit préférer, je ne laisserai pas de lui exposer les inconvénients de tous les deux, avec la même liberté que si je croyois me pouvoir fixer à moi-même à l'un ou à l'autre.

« Si elle obéit, elle est responsable à tout le public de tout ce qu'il souffrira dans la suite. Je ne juge point du détail de ce qu'il souffrira, car qui peut juger d'un futur qui dépend des vétilles d'un cardinal, de l'impétuosité d'Ondédéï, de l'impertinence de l'abbé Fouquet, de la violence d'un Servien? Mais enfin, vous répondrez de tout ce qu'ils feront au public, parce qu'il sera persuadé qu'il n'a tenu qu'à vous de l'empêcher. Si vous n'obéissez pas, vous courez fortune de bouleverser l'Etat. » Monsieur m'interrompit à ce mot, et me dit, même avec précipitation : « Ce n'est pas de quoi il s'agit : il s'agit de savoir si je suis en état, c'est-à-dire en pouvoir de ne pas obéir. — Je le crois, Monsieur, lui répondis-je, car je ne vois pas comme la cour se pourra prendre à vous faire obéir. Il faudra que le Roi marche en personne à Luxembourg, et ce sera une grosse affaire. » M. de Beaufort exagéra l'impossibilité qu'il y trouveroit, et au point, que je m'aperçus que Monsieur commençoit à s'en persuader; et il étoit tout propre, supposé cette persuasion, à prendre le parti de demeurer chez lui les bras croisés, parce que de sa pente il alloit toujours à ne point agir. Je crus que j'étois obligé, par toutes sortes de raisons, à lui éclaircir cette thèse, ce que je fis en lui représentant qu'elle méritoit d'être considérée et traitée avec distinction; que je convenois que le peuple ne souffriroit pas apparemment que l'on allât prendre Monsieur dans le Luxembourg, à moins que le Roi n'eût mis à cette entreprise de certains préalables que le temps pourroit amener, que s'il accoutumoit les peuples à reconnoître son autorité, je ne doutois point qu'il n'y pût réussir et même bientôt, parce que je ne doutois pas qu'il les y accoutumât

en peu de temps par sa prudence ; que tous les instants l'augmenteroient ; qu'il en avoit déjà plus à dix heures du soir, qui venoient de sonner à la montre de Monsieur, qu'il n'en avoit à cinq, et que la preuve en étoit palpable en ce qu'il s'étoit saisi de la porte de la Conférence qu'il faisoit garder paisiblement et sans que personne en murmurât, par le seul régiment des gardes, qui n'en auroit pas sûrement approché, s'il avoit plu à Monsieur de la faire fermer seulement un quart d'heure entre trois et quatre ; que si Son Altesse Royale laissoit prendre tous les postes de Paris comme celui-là et matrasser (1) le Parlement comme on le matrasserait peut-être le lendemain matin, je ne croyois pas qu'il y eût grande sûreté pour lui, peut-être dès l'après-dînée. Ce mot remit la frayeur dans le cœur de Monsieur et il s'écria : « C'est-à-dire que je ne puis rien pour la défensive. — Non, Monsieur, lui répondis-je : vous y pouvez tout aujourd'hui et demain au matin. Je n'en voudrois pas répondre demain au soir. »

M. de Beaufort, qui crut que mon discours alloit à proposer et à appuyer l'offensive, vint à la charge comme pour me soutenir ; mais je l'arrêtai tout court en lui disant : « Je vois bien, Monsieur, que vous ne comprenez pas ma pensée ; je ne parle à Son Altesse Royale comme je fais que parce que j'ai vu qu'il croyoit qu'il pouvoit demeurer au Luxembourg en toute sûreté malgré le Roi. Je ne serai jamais d'aucun avis dans l'état où les affaires sont réduites. Ç'a toujours été à Monsieur de décider, c'est même à lui à proposer et à nous à exécuter. Il ne sera jamais dit que je lui ai conseillé ni de souffrir le traitement qu'il reçoit, ni de faire demain au matin les barricades. Je lui ai tantôt dit les raisons que j'ai pour cela. Il m'a commandé de lui expliquer les inconvénients que je crois aux deux partis, et je m'en suis acquitté. » Monsieur me laissa parler tant

(1) Matrasser : assommer de coups.

que je voulus, et après qu'il eut fait trois ou quatre tours de chambre, il revint à moi et il me dit : « Si je me résous à disputer le pavé, vous déclarerez-vous pour moi? » Je lui répondis : — « Oui, Monsieur, et sans balancer; je le dois, je suis attaché à votre service, je n'y manquerai pas certainement et vous n'avez qu'à commander; mais j'en serai au désespoir, parce qu'en l'état où sont les choses un homme de bien ne peut ne pas y être, quoi que vous fassiez. » Monsieur, qui n'avoit qu'une bonté de facilité, mais qui n'étoit pas tendre, ne laissa pas d'être ému de ce que je lui disois. Les larmes lui vinrent aux yeux; il m'embrassa et puis me demanda tout d'un coup si je croyois qu'il pût se rendre maître de la personne du Roi. Je lui répondis qu'il n'y avoit rien au monde de plus impossible, la porte de la Conférence étant gardée comme elle l'étoit. M. de Beaufort lui en proposa des moyens qui étoient impraticables en tous sens. Il s'offroit de s'aller poster à l'entrée du Cours avec la maison de Monsieur. Enfin il dit maintes folies, à ce qu'il me paroissoit. Je persistai dans ma manière de parler et d'agir, et je connus devant que de sortir du Luxembourg, et pour vous dire le vrai avec plaisir, que Monsieur prendroit le partir d'obéir, car je lui vis une joie sensible de ce que je m'étois défendu d'appuyer l'offensive. Il ne laissa pas de nous entretenir tout le reste du soir et de nous commander même de faire tenir nos amis tout prêts et de nous trouver, dès la pointe du jour, au Luxembourg. M. de Beaufort s'aperçut comme moi que Monsieur avait pris sa résolution et il me dit en descendant l'escalier : Cet homme n'est pas capable d'une action de cette nature. — Il est encore bien moins capable de la soutenir, lui répondis-je, et je crois que vous êtes enragé de la lui proposer en l'état où sont les affaires. — Vous ne le connoissez pas encore, me répondit-il, si je ne la lui avois proposée, il me la reprocheroit d'ici à dix ans. »

Je trouvai, en arrivant chez moi, Montrésor qui m'y

attendoit et qui se moqua fort de mes scrupules; car il appela ainsi tous les égards qu'il remarqua dans l'écrit que vous venez de voir et que je lui dictai. Il m'assura fort que Monsieur avoit plus d'envie d'être à Limours que la Reine n'en avoit de l'y envoyer; et sur le tout il convint que la cour avoit fait une faute terrible de l'y pousser, parce que la peur de n'y pas être en sûreté lui pouvoit aisément faire entreprendre ce à quoi il n'eût jamais pensé, si on l'eût ménagé le moins du monde. L'événement a encore justifié cette imprudence, qui étoit d'autant plus grande que la cour, qui avoit sujet de me croire outré et en défiance, ne me faisoit pas, à mon sens, la justice de croire que j'eus pour l'État d'aussi bons sentiments que je les avois en effet. Je suis convaincu que, vu l'humeur de Monsieur, incorrigible de tout point, la division du parti, irrémédiable par une infinité de circonstances, et le désingandement (si l'on se peut servir de ce mot) passé, présent et à venir de toutes ces parties, l'on eût pu soutenir ce que l'on eût entrepris, et que, par cette raison, toutes les autres même à part, il n'y en eût point eu à conseiller à Monsieur d'entreprendre. Mais je ne suis pas moins persuadé que, s'il l'eût entrepris, il eût réussi pour ce moment et qu'il eût poussé le Roi hors de Paris. Ce que je dis paroîtra à beaucoup de gens un paradoxe; mais toutes les grandes choses qui ne sont pas exécutées paroissent toujours impraticables à ceux qui ne sont pas capables des grandes choses; je suis assuré que tel ne s'est point étonné des barricades de M. de Guise, qui s'en fût moqué comme d'une chimère, si l'on les lui eût proposées un quart d'heure auparavant qu'elles fussent élevées. Je ne sais si je n'ai pas déjà dit, en quelque endroit des précédents volumes, que ce qui a le plus distingué les hommes est que ceux qui ont fait de grandes actions ont vu devant les autres le point de leur possibilité.

Je reviens à Monsieur. Il partit pour Limours un peu

devant la pointe du jour et il affecta même de sortir une heure plus tôt qu'il ne nous l'avoit dit à M. de Beaufort et à moi. Il nous fit dire par Jouy qu'il nous attendoit à la porte du Luxembourg; qu'il avoit ses raisons pour cette conduite et que nous les saurions un jour, et que nous nous accommoderions avec la cour s'il nous étoit possible. Je n'en fus pas surpris en mon particulier : M. de Beaufort en pesta beaucoup.

ARRESTATION DU CARDINAL DE RETZ

Il arriva un incident qui contribua infiniment à aigrir la cour contre moi. Le Roi tint, le 13 novembre, son lit de justice au Parlement, pour y faire enregistrer une déclaration par laquelle il déclaroit M. le Prince criminel de lèse-majesté. Il m'envoya la veille Saintot, maître des cérémonies, pour me commander de sa part de m'y trouver; je répondis à Saintot que je suppliois très-humblement Sa Majesté de me permettre de lui représenter que je croyois qu'il ne seroit ni de la justice ni de la bienséance qu'en l'état où j'étois avec M. le Prince je donnasse ma voix dans une délibération dans laquelle il s'agissoit de le condamner. Saintot me repartit que, quelqu'un ayant prévu, en présence de la Reine, que je m'en excuserois par cette raison, elle avoit répondu qu'elle ne valoit rien, et que M. de Guise, qui devoit sa liberté aux instances de M. le Prince, s'y trouveroit bien; sur quoi je dis à Saintot que, si j'étois de la profession de M. de Guise, j'aurois une extrême joie de pouvoir l'imiter dans les belles actions qu'il venoit de faire à Naples. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point la Reine s'emporta contre mon excuse; on la lui expliqua comme un indice convaincant des ménagements

que j'avois pour M le Prince ; et ce que je ne faisois dans le vrai que par un pur principe d'honnêteté, à laquelle je suis encore persuadé que j'étois obligé, passa, dans son esprit, pour une conviction des mesures, ou que j'avois prises avec lui, ou que j'allois y prendre ; rien n'étoit plus faux, mais rien n'étoit plus cru, et il le fut au point que la Reine se résolut de jouer à quitte ou à double, et de me faire périr.

Touteville, capitaine aux gardes, et l'un des satellites de l'abbé Foucquet, loua une maison assez proche de celle de Madame de Pommereux, dans laquelle il put poster des gens pour m'attaquer. Le Fei, officier dans l'artillerie et l'un de ces ridicules conjurés du Palais-Royal, fit des tentatives à Pean, qui étoit à cette heure-là mon contrôleur et que vous avez vu depuis mon maître d'hôtel, pour l'obliger à lui donner avis des heures nocturnes dans lesquelles on croyoit que je sortois. Pradelle eut un ordre signé de la main du Roi de m'attaquer dans les rues, et de me prendre mort ou vif. Celui qui fut donné au maréchal de Vitry, lorsqu'il tua le maréchal d'Ancre, n'étoit pas plus précis. Je n'ai su celui de Pradelle que depuis mon retour en France des pays étrangers, par le moyen de M. l'archevêque de Reims, qui dit, il y a deux ou trois ans, à MM. de Châlons et de Caumartin, qu'il l'avoit vu en original. J'eus quelque vent, dans le même temps, du dessein de Touteville ; et je ne le considérois que comme une vision d'un écervelé, qui se plaignoit de moi, parce que j'avois servi contre lui un de mes amis pour la recherche d'une certaine Madame Darmet. Je devois faire au moins plus de réflexion sur les offres que le Fei avoit faites à mon contrôleur ; mais je ne les regardai que comme des inquiétudes des subalternes, qui faisoient espionner mes actions.

M. de Brissac me dit un jour qu'il seroit bon que je prisse garde à moi avec plus de précautions ; qu'on lui donnoit des avis de tous les côtés, et qu'il venoit même de recevoir un billet, par lequel celui qui l'écrivoit, sans se nommer, le

conjuroit de faire en sorte que je n'allasse pas ce jour-là à Rambouillet, où l'on avoit pris fantaisie de se promener, quoique l'on fût bien avant dans le mois de novembre. Je ne doutai point que ce billet ne vînt de quelque homme de la cour, qui avoit eu la curiosité de sonder et mon cœur et mes forces. J'y allai avec deux cents gentilshommes; j'y trouvai un fort grand nombre d'officiers des gardes, et entre autres Rubantet, affidé confident de l'abbé Foucquet. Je ne sais s'ils avoient le dessein de m'attaquer, mais je sais bien que je n'étois pas en état d'être attaqué. Ils me saluèrent avec de profondes révérences; j'entrai en conversation avec quelques-uns d'eux que je connoissois, et je revins chez moi tout aussi satisfait de ma personne que si je n'eusse pas fait une sottise. C'en étoit une effectivement, qui n'étoit bonne qu'à aigrir la cour de plus en plus contre moi. L'on se pique, l'on s'emporte, et dans la passion il est très-difficile de conserver une conduite qui ne déborde pas. Voici encore en quoi la mienne ne fut pas juste.

Je faisois état de prêcher l'Avent, au moins les dimanches et les fêtes de l'Avent, dans les plus grandes églises de Paris et comme je commençai le jour de la Toussaint à Saint-Germain, paroisse du Roi, Leurs Majestés me firent l'honneur d'assister au sermon, et je les allai remercier le lendemain (1). Comme depuis ce temps-là les avis qu'on me

(1) Retz affecta de parler contre les ambitieux. (*Manuscrits* de Loret.)

Monsieur le cardinal de Retz,
Dont l'éloquence a des attraits
Edifiants, considérables,
Et tout à fait inévitables,
Avec un ton grave et hardi,
Fit un beau sermon vendredi,
Devant le Roi, devant la Reine.
Mais notre église étoit si pleine
De gens pour l'entendre prêcher,
Qu'on n'en pouvoit presque approcher;]
Heureux qui pouvoit avoir place,
Soit par amitié, soit par grâce,
Soit en donnant le quart d'écu
Pour établir son pauvre cu,
Soit par compliment ou prière,
Ou soit par quelqu'autre manière.
. . . . . .
. . . . . .
J'avais, pour être mieux à l'aise,
Donné dix sols pour une chaise
Mais lorsque la Cour arriva,
Ma chaise rompit et creva,
Tant grosse et grande était la persse],
Et tout franchement je confesse

donnoit de toutes parts se multiplièrent, je n'allai plus au Louvre; en quoi je fis, à mon opinion, une faute : car je crois que cette circonstance détermina plus la Reine à me faire arrêter que toutes les autres. Je dis seulement que je le crois, parce que, pour le bien savoir, il seroit nécessaire de savoir au préalable si M. le cardinal Mazarin avoit ordonné que l'on m'arrêtât, ou si simplement il l'approuva quand il vit que l'on y avoit réussi. Je ne le sais pas précisément, les gens de la cour même m'en ayant parlé depuis fort différemment.

Lyonne m'a toujours assuré le second. Quelqu'un, dont je ne me souviens pas, m'a assuré qu'il avoit ouï le contraire de M. le Tellier. Ce qui est constant, c'est que, sans une circonstance que vous allez voir, je n'eusse pas été au Louvre; que je me fusse tenu sur mes gardes, et que, nonobstant les ordres de M. de Pradelle, j'eusse apparemment embarrassé le théâtre au moins assez longtemps pour attendre des nouvelles de M. le cardinal Mazarin. Tout le monde me le conseilloit, et je me souviens que M. d'Hacqueville me dit un soir avec colère : « Vous avez bien gardé votre maison trois semaines pour M. le Prince, est-il possible que vous ne la puissiez garder trois jours pour le Roi? »

Voici ce qui m'en empêcha. Madame de Lesdiguières, que j'avois sujet de croire être très-bien avertie et qui l'étoit en effet très-bien d'ordinaire, me pressa extrêmement d'aller au Louvre, en me disant que, si j'y pouvois aller en sûreté, il falloit que je convinsse que ce seroit beaucoup le meilleur pour moi, par la raison de la bienséance, etc. Je convins de la proposition, mais je ne conviens pas de la sûreté. « N'y a-t-il que cette considération qui vous en empêche?

Que, ne pouvant plus respirer,
Il me fallut lors retirer.
Plusieurs tant mâles que femelles,
Et surtout deux filles fort belles,
Dont l'une eût le nez écorché.
N'en eurent pas meilleur marché,
[etc.]

(La *Muse historique* de Loret.)

reprit-elle.— Non, lui répondis-je.— Allez-y donc demain, me dit-elle, car nous savons le dessous des cartes. » Ce dessous des cartes étoit qu'il s'étoit tenu un conseil secret, dans lequel, après de grandes contestations, il avoit été résolu qu'on s'accommoderoit avec moi et que l'on me donneroit même satisfaction pour mes amis. Je suis très-assuré que Madame de Lesdiguières ne me trompoit point. Je ne le suis pas moins que M. le maréchal de Villeroi ne trompoit point Madame de Lesdiguières. Il fut trompé lui-même, et par cette raison je ne lui en ai jamais voulu parler.

J'allai ainsi au Louvre le 19 décembre, et je fus arrêté dans l'antichambre de la Reine par M. de Villequier, qui étoit capitaine des gardes en quartier. Il s'en fallut très-peu que M. d'Hacqueville ne me sauvât. Comme j'entrai dans le Louvre, il se promenoit dans la cour : il me joignit à la descente de mon carrosse et il vint avec moi chez Madame la maréchale de Villeroi, où j'allai attendre qu'il fût jour chez le Roi. Il m'y quitta pour aller en haut, où il trouva Montmège, qui lui dit que tout le monde disoit que j'allois être arrêté. Il descendit en diligence pour m'en avertir et pour me faire sortir par la porte des cuisines, qui répondoit justement à l'appartement de Madame de Villeroi. Il ne m'y trouva plus, mais il ne m'y manqua que d'un moment, et ce moment m'eût infailliblement donné la liberté. J'en ai la même obligation à M. d'Hacqueville; mais je suis assuré que de l'humeur et de la cordialité dont il est, il n'en eût pas la même joie. M. de Villequier me mena dans un appartement, où les officiers de la bouche m'apportèrent à dîner. L'on trouva très-mauvais à la cour que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité et la lâcheté des courtisans est extrême. Je ne trouvai pas bon que l'on m'eût fait retourner mes poches, comme on fait aux coupeurs de bourses. M. de Villequier eut ordre de faire cette cérémonie, qui n'étoit pas ordinaire. On n'y trouva qu'une lettre du roi d'Angleterre, qui me chargeoit de tenter du côté de Rome

si l'on ne pourroit point lui donner quelque assistance d'argent. Ce nom de lettre d'Angleterre se répandit dans la basse-cour; il fut relevé par un homme de qualité au nom duquel je me crois obligé de faire grâce, à la considération de l'un de ses frères qui est de mes amis. Il crut faire sa cour de la gloser d'une manière qui fut odieuse. Il sema le bruit que cette lettre étoit du Protecteur. Quelle bassesse!

L'on me fit passer, sur les trois heures, toute la grande galerie du Louvre, et l'on me fit descendre par le pavillon de Mademoiselle. Je trouvai un carrosse du Roi, dans lequel M. de Villequier monta avec moi et cinq ou six officiers des gardes du corps. Le carrosse fit douze ou quinze pas du côté de la ville, mais il tourna tout d'un coup à la porte de la Conférence. Il étoit escorté par M. le maréchal d'Albret, à la tête des gendarmes; par M. de Vauguion, à la tête des chevau-légers; et par M. de Venne, lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui y commandoit huit compagnies. Comme on vouloit gagner la porte Saint-Antoine, il y en avoit deux ou trois autres devant lesquelles il falloit passer; il y avoit à chacune un bataillon des Suisses, qui avoit les piques baissées vers la ville. Voilà bien des précautions, et des précautions bien inutiles. Rien ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent, mais elles n'allèrent pas jusques au mouvement, soit que l'abattement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étoient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. L'on m'en a parlé depuis diversement. Le Houx, boucher, mais homme de crédit dans le peuple et de bon sens, m'a dit que toute la boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, et que si M. de Brissac ne lui eût dit que l'on me feroit tuer si on me prenoit, il eût fait des barricades dans tout ce quartier là, avec toute sorte de facilités. L'Epinay m'a confirmé la même chose de la rue Montmartre. Il me semble que M. le marquis de Château-Renaud, qui

se donna bien du mouvement, ce jour-là, pour émouvoir le peuple, m'a dit qu'il n'y avoit pas trouvé jour; et je sais bien que Malclerc, qui courut pour le même dessein les ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel, qui étoient fort à moi, y trouva les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l'inaction et la frayeur. Personne du monde ne peut juger de ce qui fût arrivé, s'il y avoit eu une épée tirée. Quand il n'y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu'il n'y pouvoit rien avoir ; et s'il n'y eût point eu de barricades à la prise de M. Broussel, l'on se seroit moqué de ceux qui auroient cru qu'elles eussent été seulement possibles.

J'arrivai à Vincennes entre huit et neuf heures du soir, et M. le maréchal d'Albret m'ayant demandé, à la descente du carrosse, si je n'avois rien à faire savoir au Roi, je lui répondis que je croirois manquer au respect que je lui devois si je prenois cette liberté. L'on me mena dans une grande chambre, où il n'y avoit ni tapisserie, ni lit; celui qu'on y apporta, sur les onze heures, étoit de taffetas de la Chine, étoffe peu propre pour un ameublement d'hiver. Je dormis très bien, ce que l'on ne doit pas attribuer à fermeté, parce le malheur fait naturellement cet effet en moi. J'ai éprouvé, en cette occasion, qu'il m'éveille le jour et qu'il m'assoupit la nuit. Ce n'est pas force, et je l'ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j'ai senti que ce sommeil ne vient que de l'abattement où je suis, dans les moments où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine n'est pas divertie par les efforts que je fais pour m'en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour ainsi parler, moi-même, et à vous rendre compte des mouvements les plus cachés et les plus intérieurs de mon âme.

Je fus obligé de me lever, le lendemain, sans feu, parce qu'il n'y avoit point de bois pour en faire, et les trois exempts que l'on avoit mis auprès de moi eurent la bonté

de m'assurer que je n'en manquerois pas le lendemain. Celui qui demeura seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours, à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Cet exempt s'appeloit Croizat, il étoit Gascon, et il avoit été, au moins à ce qu'on disoit, valet de chambre de M. Servien. Je ne crois pas que l'on eût pu trouver encore sous le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers, et j'étois quelquefois obligé de demeurer dans le lit huit ou dix jours faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crus pas que l'on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur et sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein et je me résolus à ne pas mourir au moins de cette sorte de mort. Je me divertis au commencement à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, étoit aussi fripon que Lazarille de Tormes et que le Buscon. Je l'accoutumois à ne me plus tourmenter à force de lui faire connoître que je ne me tourmentois de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, et je ne lui laissai pas seulement voir que je m'aperçusse de ce qu'il disoit pour me fâcher, quoiqu'il ne proférât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises, qui étoit dans la cour du Donjon; et comme je lui demandois ce qu'il en prétendoit faire, il me répondit que son dessein étoit d'y planter des asperges. Vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà une de ses plus grandes douceurs. Il y en avoit tous les jours une vingtaine de cette force. Je les buvois toutes avec douceur, et cette douceur l'effarouchoit, parce qu'il disoit que je me moquois de lui.

Les instances du chapitre et des curés de Paris, qui firent pour moi tout ce qui étoit en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui étoit le plus foible des hommes et de plus jaloux de moi jusqu'au ridicule, ne les appuyât que très molle-

ment; leurs instances, dis-je, obligèrent la cour à s'expliquer des causes de ma prison, par la bouche de M. le Chancelier, qui, en présence du Roi et de la Reine, dit à tous ces corps que Sa Majesté ne m'avoit fait arrêter que pour mon propre bien et pour m'empêcher d'exécuter ce que l'on avoit sujet de croire que j'avois dans l'esprit. M. le Chancelier m'a dit, depuis mon retour en France, que ce fut lui qui fit trouver bon à la Reine qu'il donnât ce tour à son discours, sous prétexte d'éluder plus spécieusement la demande que faisoit l'église de Paris en corps, ou que l'on me fît mon procès, ou que l'on me rendît la liberté; et il ajouta que son véritable dessein avoit été de me servir en faisant que la cour avouât ainsi mon innocence, au moins pour les faits passés.

Il est vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponse, qui fut relevée de toutes ses couleurs, en deux ou trois libelles très spirituels. M. de Caumartin fit, dans cette occasion et dans les suivantes, tout ce que l'amitié la plus véritable et tout ce que l'honneur le plus épuré peuvent produire. M. d'Hacqueville y redoubla ses soins et son zèle pour moi. Le chapitre de Notre-Dame fit tous les jours chanter une antienne publique et expresse pour ma liberté. Aucun des curés ne me manqua, à la réserve de celui de Saint-Barthélemy. La Sorbonne se signala : il y eut même beaucoup de religieux qui se déclarèrent. M. de Châlons échauffoit les cœurs et les esprits, et par sa réputation et par son exemple. Ce soulèvement obligea la cour à me traiter un peu mieux que dans les commencements. On me donna des livres, mais par compte, et sans papier ni encre, et l'on m'accorda un valet de chambre et un médecin, à propos duquel je suis bien aise de ne pas omettre une circonstance qui est remarquable. Ce médecin, qui étoit homme de mérite et de réputation dans sa profession, et qui s'appeloit Vacherot, me dit, le jour qu'il entra à Vincennes, que M. de Caumartin l'avoit chargé

de me dire que Goisel, cet avocat qui avoit prédit la liberté de M. de Beaufort, l'avoit assuré que j'aurois la mienne dans le mois de mars, mais qu'elle seroit imparfaite, et que je ne l'aurois entière et pleine qu'au mois d'août.

Vous verrez par les suites que le présage fut juste.

Je m'occupai fort à l'étude dans tout le cours de ma prison de Vincennes, qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisoient point et que j'y employois même les nuits. Je fis une étude particulière de la langue latine, qui me fit connoître qu'on ne peut jamais trop s'y appliquer, parce que c'est une étude qui comprend toutes les autres. Je travaillai sur la grecque que j'avois fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût : je composai, à l'imitation de Boëce, une *Consolation de théologie*, par laquelle je prouvai que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le *victus in Christo*, dont parle saint Paul. Je ramassai, dans une manière de *Silva*, beaucoup de matières différentes, et entre autres une application à l'usage de l'église de Paris, de ce qui étoit contenu dans le livre des actes de celle de Milan, dressé par les cardinaux Borromée, et j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum*. Mon exempt n'oublia rien pour troubler la tranquillité de mes études et pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour que le Roi lui avoit commandé de me faire prendre l'air et de me mener sur le haut du Donjon. Comme il crut que j'y avois du divertissement, il m'annonça, avec une joie qui paroissoit dans ses yeux, qu'il avoit reçu un contre-ordre; je lui répondis : qu'il étoit venu tout à propos, parce que l'air, qui étoit trop vif au-dessus du Donjon, m'avoit fait mal à la tête. Quatre jours après il me proposa de descendre au jeu de paume, pour y voir jouer mes gardes; je le priai de m'en dispenser, parce qu'il me sembloit que l'air y devoit être trop humide. Il m'y força en me disant que le Roi, qui avoit plus soin de ma santé que je ne le croyois, lui avoit commandé de me faire

faire de l'exercice. Il me pria de l'excuser à son tour s'il ne m'y faisoit plus descendre, « pour quelques considérations, ajouta-t-il, que je ne vous puis dire ». Je m'étois mis, pour vous dire le vrai, assez au-dessus de ces petites chicaneries, qui ne me touchoient point dans le fond et pour lesquelles je n'avois que du mépris ; mais je vous confesse que je n'avois pas la même supériorité d'âme pour la substance, si l'on peut se servir de ce terme, de la prison ; et la vue de me trouver tous les matins, en me réveillant, entre les mains de mes ennemis, me faisoit sentir que je n'étois rien moins que stoïque. Ame qui vive ne s'aperçut de mon chagrin ; mais il fut extrême par cette unique raison ou déraison, car c'est en effet de l'orgueil humain : et je me souviens que je me disois, vingt fois le jour à moi-même, que la prison d'Etat étoit le plus sensible de tous les malheurs sans exception. Je ne connoissois pas encore assez celui des dettes.

Vous avez déjà vu que je divertissois mon ennui par mes études. J'y joignis quelquefois du relâchement. J'avois des lapins sur le haut du Donjon, j'avois des tourterelles dans l'une des tourelles, j'avois des pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'Église de Paris faisoient que l'on m'accordoit, de temps en temps, ces petits divertissements ; mais on les troubloit toujours par mille et mille chicaneries. Ils ne laissoient pas de m'amuser, et d'autant plus agréablement que je les avois prévus mille et mille fois, en faisant réflexion à quoi je me pourrois occuper, s'il m'arrivoit jamais d'être arrêté. Il n'est pas concevable combien on se trouve soulagé quand on rencontre, dans les malheurs où l'on tombe, les consolations, quoique petites, que l'on s'y est imaginées par avance.

Je ne m'occupois pourtant pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver. Et le commerce que j'avois toujours au dehors et sans discontinuation me donnoit lieu d'y pouvoir penser, et avec espérance et avec fruit.

Le neuvième jour de ma prison, un garde, appelé Carpentier, s'approcha de moi comme son camarade dormoit; il y en avoit toujours un d'eux qui me gardoit à vue, et même la nuit, et il me mit un billet dans la main, que je reconnus d'abord pour être de celle de Madame de Pommereux. Il n'y avoit dans ce billet que ces paroles : « Faites-moi-réponse ; fiez-vous au porteur. »

Ce porteur me donna un crayon et un petit morceau de papier, dans lequel j'assurai la réception du billet. Madame de Pommereux avoit trouvé habitude avec la femme de ce garde et elle lui avoit donné cinq cents écus pour ce premier billet. Le mari avoit été accoutumé à cette manière de trafic, et il n'avoit pas été inutile à la liberté de M. de Beaufort. Il est mort lui et toute sa famille ; j'en parle, par par cette considération, plus librement. Comme tout ce qui est écrit peut être vu par des accidents imprévus, permettez-moi, je vous supplie, de ne point entrer dans le détail de tous les autres commerces que j'eus après celui-là, et dans lesquels il faudroit nommer des gens qui vivent encore. Il suffit que je vous dise que, nonobstant le changement de trois exempts et de vingt-quatre gardes du corps, qui se succédèrent pendant le cours de quinze mois les uns aux autres, mon commerce ne fut jamais interrompu et qu'il fut aussi réglé que celui de Paris à Lyon.

Madame de Pommereux et MM. de Caumartin et d'Hacqueville m'écrivoient réglément deux fois la semaine, et je leur faisois réglément réponse deux fois la semaine. Voici les différentes matières de ce commerce. Elles tendoient toutes à ma liberté. La voie la plus courte étoit celle de me sauver de prison. Je fis pour cela deux entreprises, dont l'une me fut suggérée par mon médecin, qui étoit homme de mathématique. Il prit la pensée de limer la grille qui étoit à la petite fenêtre qui étoit dans la chapelle, où j'entendois la messe, et d'y attacher une espèce de machine avec laquelle je fusse, à la vérité, descendu assez facilement

du troisième étage du donjon ; mais comme ce n'eût été que la moitié du chemin de fait et qu'il eût fallu remonter l'enceinte, de laquelle d'ailleurs on n'eût pu descendre, il quitta cette pensée, qui étoit en effet impraticable, et nous nous réduisîmes à une autre qui ne manqua que parce qu'il ne plut pas à la Providence de la faire réussir. J'avois remarqué, dans le temps qu'on me menoit sur la tour, qu'il y avoit tout au haut un creux dont je n'ai jamais pu deviner l'usage. Il étoit plein à demi de pierrailles, mais on pouvoit y descendre et s'y cacher. Je pris sur cela la pensée de choisir le temps que mes gardes seroient à dîner et que Carpentier seroit de jour, et d'enivrer son camarade qui étoit un vieillard appelé Toneille, qui tomboit comme mort dès qu'il avoit bu deux verres de vin, ce que Carpentier avoit éprouvé plus d'une fois, et de me servir de ce moment pour monter en haut de la tour sans que l'on s'en aperçût et pour me cacher dans le trou dont je viens de vous parler, avec quelques pains et quelques bouteilles d'eau et de vin. Carpentier convenoit de la possibilité et même de la facilité de ce premier pas, qui étoit d'autant plus aisé que les deux gardes qui le devoient relever, lui et son camarade, avoient toujours eu l'honnêteté de ne pas entrer dans ma chambre et de demeurer à la porte jusqu'à ce qu'ils pussent juger que je fusse éveillé ; car je m'étois accoutumé à dormir l'après-dînée, ou plutôt à faire semblant de dormir. Ce n'est pas qu'il leur fût ordonné de ne m'y laisser jamais seul ; mais il y a toujours des gens qui sont plus honnêtes les uns que les autres. Carpentier devoit attacher des cordes à la fenêtre de la galerie par laquelle M. de Beaufort s'étoit sauvé, et jeter dans le fossé une machine de tissus que M. Vacherot avoit travaillée la nuit dans sa chambre, par le moyen de laquelle on eût pu croire que je me fusse élevé au-dessus de la petite muraille qu'on y avoit faite depuis la sortie de M. de Beaufort. Il devoit, en même temps, donner l'alarme comme s'il m'avoit vu passer dans la galerie, et

montrer son épée teinte de sang, comme si même il m'eût blessé en me poursuivant. Toute la garde fût accourue au bruit; on eût trouvé des cordes à la fenêtre ; on eût vu la machine et du sang dans le fossé, huit ou dix cavaliers eussent apparu le pistolet à la main dans le bois, comme pour me recevoir; il y en eût eu un qui fût sorti des portes avec une calotte rouge sur la tête ; ils se seroient séparés, et celui qui auroit eu la calotte rouge auroit tiré du côté de Mézières ; l'on eût tiré le canon à Mézières, trois ou quatre jours après, comme si je fusse effectivement arrivé. Qui eût pu s'imaginer que j'eusse été dans ce trou ? L'on n'eût pas manqué de lever la garde du bois de Vincennes et de n'y laisser que des mortes-payes ordinaires, qui eussent fait voir pour deux sous, à tout Paris, et la fenêtre et les cordes, comme ils firent celles de M. de Beaufort. Mes amis y fussent venus par curiosité comme tous les autres; ils m'eussent habillé en femme, en moine, comme il vous plaira, et j'en fusse sorti sans qu'il y eût seulement ombre de soupçon ni de difficulté.

Je ne crois pas qu'il y eût rien au monde de si ridicule pour la cour, si elle eût été attrapée en cette manière. Elle est si extraordinaire, qu'elle en paroit impossible : elle étoit même facile. Et je suis convaincu qu'elle auroit infailliblement réussi, si un garde appelé l'Escarmouceré ne l'eût rompue par un accident que la pure fortune y jeta. On l'envoya à la place d'un autre qui tomba malade; et comme c'étoit un homme dur, vieux et exact, il dit à l'exempt qu'il ne concevoit pas comment il ne faisoit pas mettre une porte à l'entrée du petit escalier qui monte à la tour. Elle y fut posée le lendemain au matin; et ainsi mon entreprise fut rompue. Ce même garde m'assura le soir, en bonne amitié, qu'il m'étrangleroit s'il plaisoit à Sa Majesté de le lui commander.

Je n'étois pas si attaché au moyen de me tirer moi-même de la tour de Vincennes, que je pensasse aussi à ceux qui

pouvoient obliger mes ennemis de m'en tirer. L'abbé Charrier, qui partit pour Rome dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le pape Innocent irrité jusqu'à la fureur (1), et sur le point de lancer les foudres sur les auteurs d'une action sur laquelle les exemples du cardinal de Guise (Martinier et Clesel) marquoient ses devoirs. Il s'en expliqua avec un très grand ressentiment à l'ambassadeur de France. Il envoya M. Marini, l'archevêque d'Avignon, en qualité de Nonce extraordinaire, pour ma liberté. Le Roi prit, de son côté, l'affaire avec hauteur. Il défendit à monsignor Marini de ne point passer Lyon. Le Pape craignit d'exposer son autorité et celle de l'Église, à la fureur d'un insensé. Il usa de ce mot en parlant à l'abbé Charrier et en lui ajoutant : « Donnez-moi une armée et je vous donnerai un légat. » Il étoit difficile de lui donner cette armée; mais il n'eût pas été impossible, si ceux qui étoient obligés d'être mes amis en cette occasion, ne m'eussent pas manqué.

LA MAUVAISE FORTUNE

Mon oncle mourut à quatre heures du matin ; à cinq, on prit possession de l'Archevêché en mon nom, avec une procuration de moi en très bonne forme ; et M. le Tellier, qui vint à cinq heures et un quart dans l'église, pour s'y oppo-

(1) Gueffier, résident du roi de France à Rome, écrivait à la date du 19 janvier 1653 :

« Sa Sainteté a grandement ressenti cette nouvelle-là, non seulement pour l'affront que l'on dit ici avoir été fait au Sacré Collège et à toute l'Eglise, à cause de sa dignité d'archevêque qui est jointe au cardinalat de mondit sieur de Retz, mais pour quelque affection particulière qu'elle a toujours témoignée jusqu'ici de lui porter, outre que c'est elle-même qui l'a fait cardinal, et que comme sa créature, elle ne voudra pas l'abandonner : ce qui veut dire que sans doute elle en voudra faire du ressentiment. »

ser de la part du Roi, y eut satisfaction d'entendre que l'on fulminoit mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'étoit au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette espèce, dans un temps où l'on ne croyoit pas qu'il fût possible d'en observer une seule. Les curés s'échauffèrent encore plus qu'à leur ordinaire; mes amis soufloient le feu; les peuples ne voyoient plus leur Archevêque; le Nonce, qui croyoit avoir été doublement joué par la cour, parloit fort haut et menaçoit de censures. Un petit livre fut mis au jour, qui prouvoit qu'il falloit fermer les églises. M. le Cardinal eut peur, et comme ses peurs alloient toujours à négocier, il négocia : il n'ignoroit pas l'avantage que l'on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informés : il croyoit la moitié des temps que j'étois de ce nombre; il le crut en celui-là, et il me fit jeter cent et cent vues de permutations, d'établissements, de gros clochers, de gouvernements, de retour dans les bonnes grâces du Roi, de liaison solide avec le ministre.

Pradelle et mon exempt ne parloient du soir au matin que sur ce ton. L'on me donnoit bien plus de liberté qu'à l'ordinaire; l'on ne pouvoit plus souffrir que je demeurasse dans ma chambre pour peu qu'il fît beau sur le Donjon. Je ne faisois pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changements, parce que je savois par mes amis le dessous des cartes. Ils me mandoient que je me tinsse couvert et que je ne m'ouvrisse en façon du monde, parce qu'ils étoient informés, à n'en pouvoir douter, que quand l'on viendroit à fondre la cloche, l'on ne trouveroit rien de solide, et que la cour ne songeoit qu'à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission, afin de refroidir et le clergé et le peuple. Je suivis ponctuellement l'instruction de mes amis, et au point que M. de Noailles, capitaine des gardes en quartier, m'étant venu trouver de la part du Roi et m'ayant

fait un discours très éloigné de ses manières et de son inclination honnête et douce (car le Mazarin l'obligea de me parler en aga des janissaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi chrétien), je le priai de trouver bon que je lui fisse ma réponse par écrit. Je ne me ressouviens pas des paroles, mais je sais bien qu'elles marquoient un souverain mépris pour les menaces et pour les promesses, et une résolution inviolable de ne point quitter l'archevêché de Paris.

Je reçus, dès le lendemain, une lettre de mes amis, qui me marquoient l'effet admirable que ma réponse, qu'ils firent imprimer toute la nuit, avoit fait dans les esprits, et qui me donnoient avis que M. le président de Bellièvre devoit, le jour suivant, faire une seconde tentative. Il y vint effectivement, et il m'offrit, de la part du Roi, les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Germain d'Auxerre, de Barbeau, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Aubin d'Angers et d'Orcan (1), « pourvu, ajouta-t-il, que vous renonciez à l'archevêché de Paris et que... ». Il s'arrêta à ce mot, en me regardant et en me disant : « Jusqu'ici je vous ai parlé comme ambassadeur de bonne foi, je vais commencer à me moquer du Sicilien, qui est assez sot pour m'employer à une proposition de cette sorte » : « et pourvu donc, continua-t-il, que vous donniez douze de vos amis pour cautions, que vous ratifierez votre démission dès le premier moment que vous serez en liberté... Ce n'est pas tout, ajouta-t-il, il faut que je sois de ces douze, qui seront MM. de Retz, de Brissac, de Montrésor, de Caumartin, d'Hacqueville, etc.

« Ecoutez-moi, reprit-il tout d'un coup, et ne me répondez point, je vous supplie, que je ne vous aie parlé tant qu'il m'aura plu. La plupart de vos amis sont persuadés que vous n'avez qu'à tenir ferme et que la cour vous donnera votre liberté, en se contentant de se défaire de vous et de vous

(1) Ensemble ces abbayes valaient environ 135.000 livres de rente.

envoyer à Rome. Abus ! Elle veut, *in ogni modo*, votre démission. Quand je dis la cour, j'entends le Mazarin ; car la Reine est au désespoir que l'on pense seulement à vous tirer de prison. Le Tellier dit qu'il faut que M. le Cardinal ait perdu le sens. L'abbé Fouquet est enragé ; et Servien n'y consent que parce que les autres sont d'un avis contraire. Il faut donc supposer, pour incontestable, qu'il n'y a que le Mazarin qui veuille votre liberté, et qu'il ne la veut que parce qu'il croit qu'il se venge suffisamment en vous faisant perdre l'archevêché de Paris. C'est au moins l'excuse qu'il prend ; car, dans le fond, ce n'est pas ce qui le détermine, ce n'est que la peur qu'il a dans ce moment du Nonce, du chapitre, des curés, du peuple ; je dis dans ce moment de la mort de M. l'Archevêque, qui tout au plus peut produire un soulèvement qui, n'étant point appuyé, tombera à rien. Je soutiens, de plus, qu'il n'en produira point ; que le Nonce menacera et ne fera rien ; que le chapitre fera des remontrances et qu'elles seront inutiles ; que les curés prôneront et qu'ils en demeureront là ; que le peuple criera et qu'il ne prendra pas les armes. Je vois tout cela de près, et que ce qui en arrivera sera d'être transféré ou au Havre ou à Brest, et de demeurer entre les mains et à la disposition de vos ennemis, qui en useront dans les suites comme il leur plaira. Je sais bien que le Mazarin n'est pas sanguinaire, mais je tremble quand je pense que Noailles vous a dit que l'on étoit résolu d'aller vite et de prendre les voies dont les autres États avoient donné tant d'exemples. Et ce qui me fait tant trembler est la résolution que l'on a eu de parler ainsi. Les grandes âmes disent quelquefois, pour leurs fins, de ces sortes de choses sans les faire ; les basses ont plus de peine à les dire qu'à les faire.

« Vous croyez que la conclusion que je vais tirer de tout ce que je viens de vous dire sera qu'il faut que vous donniez votre démission. Nullement. Je suis venu ici pour vous dire que vous êtes déshonoré si vous donnez votre

démission ; et que c'est en cette occasion où vous êtes obligé de remplir, au péril de votre vie et de votre liberté que vous estimez assurément plus que votre vie, la grande attente où tout le monde est sur votre sujet. Voici l'instant où vous devez, plus que jamais, mettre en pratique les apophthegmes dont nous vous avons tant fait la guerre. Je ne compte le fer et le poison pour rien ; rien ne me touche que ce qui est dans moi ; on meurt également partout. Voilà justement comme il faut répondre à tous ceux qui vous parleront de votre démission. Vous vous en êtes dignement acquitté jusqu'ici, et l'on auroit tort de s'en plaindre ; je n'en aurois pas moins, si je prétendois de vous obliger à changer de sentiment. Ce n'est pas ce que je vous demande ; ce que je souhaite est que vous me disiez bonnement si, en cas que vous puissiez avoir votre liberté pour une feuille de chêne, vous consentirez à l'accepter. »

Je souris à cette parole. « Attendez, me dit-il, je vas vous faire avouer qu'il n'est pas impossible. Une démission de l'archevêque de Paris, datée du bois de Vincennes, est-elle bonne ? — Non, lui répondis-je ; mais vous voyez aussi que l'on ne s'en contente pas et que l'on veut des cautions pour la ratification. — Et si je vois jour, reprit le Premier Président, à ce que l'on ne vous demande plus de cautions, qu'en direz-vous ? — Je donnerai demain ma démission, » lui répondis-je. Il m'expliqua en cet endroit tout ce qu'il avoit fait ; il me dit qu'il ne s'étoit jamais voulu charger d'aucune proposition jusqu'à ce qu'il eût connu clairement et que l'intention véritable du Cardinal étoit de me donner ma liberté et que sa disposition étoit pareillement de se relâcher des conditions qu'il avoit demandées pour la sûreté de ma démission ; qu'il n'y en avoit aucune qui ne lui fût venue dans l'esprit ; que la première pensée avoit été d'exiger une promesse par écrit du chapitre, des curés et de la Sorbonne, qui s'engageassent à ne me plus reconnoître, en cas que je refusasse de la rati

fier lorsque je serois en liberté; que la seconde avoit été de me faire mener au Louvre, d'y assembler tous les corps ecclésiastiques de la ville, de m'obliger à donner ma parole au Roi en leur présence. Enfin, il n'y a sorte d'impertinence, ajouta le Premier Président, de laquelle il ne se soit avisé pour satisfaire sa défiance.

« Vous le voyez, par ce que je viens de vous en dire qui ne fait pourtant pas la moitié de ce que j'en ai vu. Comme je le connois, je ne l'ai contredit sur rien. Toutes ces ridicules visions se sont évanouies d'elles-mêmes. Celle des douze cautions, qui est à la vérité plus praticable que les autres, subsiste encore; mais elle se dissipera comme les autres, pourvu que vous demeuriez ferme à ne la pas accepter; je la disputerai avec opiniâtreté contre vous, vous la refuserez avec fermeté, comme croyant qu'elle vous est honteuse, et nous ferons venir le Sicilien à un autre expédient qu'il prendra, parce qu'il le croira très propre à vous tromper. Cet expédient est de vous confier ou à d'Hocquincourt ou à M. le maréchal de la Meilleraye, jusqu'à ce que le Pape ait reçu votre démission. Le Cardinal croira qu'elle est sûre, si le Pape l'accepte; et il est si ignorant de nos mœurs, qu'il me le disoit encore hier. »

Je pris la parole en cet endroit et je dis à M. le Premier Président : que l'expédient ne valoit rien, parce que le Pape ne l'accepteroit pas. « Qu'importe, me repartit-il, c'est le pis qui nous puisse arriver; et pour remédier à ce pis, il faut, quand on vous fera cette proposition, que vous stipuliez que, quoi qui arrive, vous ne pourrez jamais être remis entre les mains du Roi que sur mon billet, et j'en prendrai un bien signé de celui qui se chargera de votre garde. Vous devez vous fier en moi. Mettez-vous en l'état que je vous marque; j'ai un pressentiment que Dieu pourvoira au reste. »

Nous discutâmes à fond la matière; nous examinâmes tout ce qui se pouvoit imaginer sur le choix qui se devoit

faire de M. d'Hocquincourt ou de M. de la Meilleraye ; nous convînmes de tous nos faits, et il sortit de Vincennes les larmes aux yeux, en disant à M. de Pradelle : « Je trouve une opiniâtreté invincible : je suis au désespoir. Ce n'est pas l'Archevêché qui le tient. Il ne s'en soucie plus; mais il croit que son honneur est blessé par les propositions qu'on lui fait de cautions, de garanties. Il ne se rendra jamais; je ne veux plus me mêler de tout ceci, il n'y a rien à faire. »

Pradelle, qui étoit bien plus à l'abbé Fouquet qu'au Cardinal, et qui savoit que l'abbé Fouquet ne vouloit en aucune manière ma liberté, lui porta en diligence ces bonnes nouvelles, et il en reçut aussi, en même temps, la commission de me faire entrevoir, sans affectation, dans les conversations qu'il avoit avec moi, l'archevêché de Reims et des récompenses immenses, afin que lorsqu'on m'en proposeroit de moindres, je me tinsse plus ferme et que ma fermeté aigrît encore davantage le Mazarin. Je m'aperçus de ce jeu avec assez de facilité, en joignant ce que je savois de sûr par M. de Bellièvre et mes amis, et ce que j'apprenois de différent par Pradelle et par d'Avanton, qui étoit mon exempt. Celui-ci, qui étoit uniquement dépendant de M. de Noailles, son capitaine, qui n'y entendoit aucune finesse et qui n'alloit qu'au service du Roi, ne me grossissoit rien. L'autre, dont le but étoit de m'empêcher d'accepter le parti que l'on me feroit, par l'espérance qu'il me feroit concevoir d'en obtenir de plus considérables, continuoit à me jeter des lueurs éclatantes. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice ; je dis à d'Avanton que je ne concevois pas la manière d'agir de la cour ; que, quoique je fusse dans les fers, je ne les trouvois pas assez pesants pour souhaiter de les rompre par toutes voies; qu'enfin il falloit agir avec sincérité avec tout le monde, et avec les prisonniers comme avec les autres; qu'on me faisoit, en même temps, des propositions toutes opposées ; que M. le Premier Président

m'offroit sept abbayes; que M. de Pradelle me montroit des archevêchés. D'Avanton, qui, dans le vrai, ne vouloit que le bien de l'affaire, ne manqua pas de rendre compte à son capitaine de mes plaintes. M. le cardinal Mazarin, qui avoit pris une frayeur mortelle des curés et des confesseurs de Paris, et qui par cette considération brûloit d'impatience de finir, en fut outré contre Pradelle, il l'en gourmanda au dernier point; il soupçonna le vrai, qui étoit qu'il agissoit par les ordres de l'abbé Fouquet; et le chagrin qu'il eut de voir qu'il trouvoit dans les siens mêmes des obstacles à ses volontés contribua beaucoup, à ce que M. de Bellièvre me dit dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission, datée du donjon de Vincennes; que le Roi me pourvût des sept abbayes que je vous ai nommées, et que je fusse remis entre les mains de M. le maréchal de la Meilleraye, pour être gardé par lui dans le château de Nantes, et pour être mis en liberté aussitôt qu'il auroit plu à Sa Sainteté d'accepter ma démission; que, quoi qu'il pût arriver de cette démission, je ne pourrois jamais être remis entre les mains de Sa Majesté, qu'après que M. le premier président de Bellièvre auroit écrit de sa main à M. le maréchal de la Meilleraye qu'il l'agréoit; et que, pour plus grande sûreté de cette dernière clause, le Roi signeroit de sa main un papier, par lequel il permettroit à M. le maréchal de la Meilleraye de donner cette promesse par écrit à M. le premier président de Bellièvre. Tout cela fut exécuté, et, le Lundi saint, l'un et l'autre me vinrent prendre à Vincennes et ils me menèrent ensemble dans un carrosse du Roi jusqu'au Port-à-l'Anglois.

Comme le maréchal étoit tout estropié de la goutte, il ne put monter jusqu'à ma chambre, ce qui donna le temps à M. de Bellièvre, qui m'y vint prendre, de me dire, en descendant les degrés, que je me gardasse bien de donner une parole que l'on m'alloit demander. Le maréchal, que je trouvai au bas de l'escalier, me la demanda effectivement,

de ne me point sauver. Je lui répondis que les prisonniers de guerre donnoient des paroles, mais que je n'avois jamais ouï dire qu'on en exigeât des prisonniers d'État. Le maréchal se mit en colère et il me dit nettement qu'il ne se chargeroit donc pas de ma personne. M. de Bellièvre, qui n'avoit pu, devant mon exempt, devant Pradelle et devant mes gardes, s'expliquer avec moi du détail, prit la parole, et il me dit : « Vous ne vous entendez pas; M. le Cardinal ne refuse pas de vous donner sa parole, si vous voulez vous y fier absolument et ne lui donner auprès de lui aucune garde. Mais si vous le gardez, Monsieur, à quoi vous serviroit cette parole? car tout homme que l'on garde en est quitte. »

Le Premier Président jouoit à jeu sûr, car il savoit que la Reine avoit fait promettre au maréchal qu'il me feroit toujours garder à vue. Il regarda M. de Bellièvre, et il lui dit : « Vous savez si je puis faire ce que vous me proposez; allons, continua-t-il en se tournant vers moi, il faut donc que je vous garde; mais ce sera d'une manière de laquelle vous ne vous plaindrez jamais. »

Nous sortîmes ainsi, escortés des gendarmes, des chevau-légers et des mousquetaires du Roi; et les gardes de Monsieur le cardinal Mazarin, qui, à mon opinion, n'eussent pas dû être de ce cortège, y parurent même avec éclat.

Nous quittâmes le Premier Président au Port-à-l'Anglois, et nous continuâmes notre route jusqu'à Beaugenci, où nous nous embarquâmes après avoir changé d'escorte. La cavalerie retourna à Paris; et Pradelle, qui avoit pour enseigne Morel, qui est présentement, ce me semble, à Madame, se mit dans notre bateau, avec une compagnie du régiment des gardes, qui suivoit dans un autre. L'exempt, les gardes du corps, la compagnie du régiment me quittèrent le lendemain que je fus arrivé à Nantes. Je demeurai purement à la garde de M. le maréchal de la Meilleraye, qui me tint parole, car l'on ne pouvoit rien ajouter à la

civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyoit; on me cherchoit même tous les divertissements possibles; j'avois presque tous les soirs la comédie. Toutes les dames de la ville s'y trouvoient; elles y soupoient souvent.

Madame de la Vergne, qui avoit épousé en secondes noces M. le chevalier de Sévigné, et qui demeuroit en Anjou, avec son mari, m'y vint voir et y amena Mademoiselle de la Vergne, sa fille, qui est présentement Madame de la Fayette. Elle étoit fort jolie et fort aimable, et elle avoit de plus beaucoup d'air de Madame de Lesdiguières. Elle me plut beaucoup; la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que sa mère et son beau-père lui avoient donnée, dès Paris même, avec application, de mes inconstances et de mes différentes amours, la missent en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'étoit assez naturelle, et la liberté que M. le maréchal de la Meilleraye me laissoit avec les dames de la ville, qui, étant à la vérité très entière, m'étoit d'un fort grand soulagement. L'exactitude de la garde fut égale à l'honnêteté. On ne me perdoit jamais de vue, que quand j'étois retiré dans ma chambre; et l'unique porte qui étoit à cette chambre étoit gardée par six gardes jour et nuit. Il n'y avoit qu'une fenêtre très haute, qui répondoit de plus dans la cour, dans laquelle il y avoit toujours un grand corps de garde, et celui qui m'accompagnoit toutes les fois que je sortois, composé de ces six hommes dont j'ai parlé ci-dessus, se postoit sur la terrasse d'une tour dont il me voyoit quand je me promenois dans un petit jardin, qui est sur une manière de bastion ou de ravelin qui répond sur l'eau. M. de Brissac, qui se trouva dans le château de Nantes à la descente du carrosse, et MM. de Caumartin, Hacqueville, abbés de Pontcarré et Amelot, qui y vinrent bientôt après, furent plus étonnés de l'exactitude de la garde qu'ils ne furent satisfaits de la civilité, quoiqu'elle fût très grande.

Je vous confesse que j'en fus moi-même fort embarrassé, particulièrement quand j'appris, par un courrier de l'abbé Charrier, que le Pape ne vouloit pas agréer ma démission : ce qui me fâcha beaucoup; parce que l'agrément du Pape ne l'eût pas validée, et m'eût toutefois donné ma liberté. Je dépêchai en diligence à Rome Malcler, qui a l'honneur d'être connu de vous, et je le chargeai d'une lettre par laquelle j'expliquois au Pape mes véritables intérêts : je donnai de plus une instruction très ample à Malcler, par laquelle je lui marquois tous les expédients de concilier la dignité du Saint-Siège avec l'acceptation de cette démission. Rien ne put persuader Sa Sainteté, elle demeura inflexible. Elle crut qu'il y alloit trop de sa réputation de consentir, même pour un instant, à une violence aussi injurieuse à toute l'Eglise, et elle dit ces propres paroles à l'abbé Charrier et à Malcler, qui la pressoient les larmes aux yeux : « Je sais bien que mon agrément ne valideroit pas une démission qui a été extorquée par la force; mais je sais bien aussi qu'il me déshonoreroit, quand on diroit que je l'ai donné à une démission qui est datée d'une prison. »

Vous croyez aisément que cette disposition du Pape m'obligeoit à de sérieuses réflexions, qui furent même dans la suite encore plus éveillées par celles du maréchal de la Meilleraye; il étoit de tous les hommes le plus bas à la cour. La nourriture qu'il avoit prise à celle de M. le cardinal de Richelieu avoit fait de si fortes impressions dans son esprit que, bien qu'il eût beaucoup d'aversion pour la personne de M. le cardinal Mazarin, il trembloit dès qu'il entendoit nommer son nom. Je ne fus pas deux jours entre ses mains, que je ne m'aperçusse de cet esprit de servitude et qu'il ne s'aperçut lui-même qu'il s'étoit engagé dans une affaire qui se pourroit rendre difficile dans l'événement. Ses frayeurs redoublèrent à la nouvelle qu'il eut que l'on incidentoit à Rome. Il m'en parut ému au-delà de ce que la bienséance même l'eût pu permettre. Quand le Cardinal lui eut mandé

qu'il savoit de science certaine que la difficulté que faisoit le Pape venoit de moi, il ne se put plus contenir; il m'en fit des reproches, et au lieu de recevoir mes raisons, qui étoient fondées sur la pure et simple vérité, il affecta de croire, ou plutôt de vouloir croire, que je la lui déguisois. Je me le tins pour dit et je ne doutois plus alors qu'il ne préparât des prétextes pour me rendre à la cour, quand il lui conviendroit de le faire. Cette conduite est ordinaire à tous ceux qui ont plus d'artifice que de jugement; mais elle n'est pas sûre à ceux qui ont plus d'impétuosité que de bonne foi. J'en fis faire l'expérience au Maréchal, car je le fis expliquer ses intentions en l'échauffant insensiblement : il se trahit soi-même en me les découvrant avec beaucoup d'imprudence, en présence de tout ce qui étoit avec nous dans la cour du château. Il me lut une lettre, par laquelle on lui écrivoit que l'on avoit donné avis à la cour que je promettois à Monsieur, qui étoit à Blois, de lui ménager M. le maréchal de la Meilleraye, et au point que je ne désespérois pas qu'il ne lui donnât retraite au Fort-Louis. Je lui dis qu'il auroit toujours de ces tire-laisses, et que la cour, qui n'avoit songé qu'à apaiser Paris en m'éloignant, ne songeoit plus qu'à me tirer de ses mains par ses artifices. Il se tourna de mon côté comme un possédé, et il me dit d'une voix haute et animée: « En un mot, Monsieur, je veux bien que vous sachiez que je ne ferai pas la guerre au Roi pour vous. Je tiendrai fidèlement ma parole; mais aussi faudra-t-il que M. le Premier Président tienne celle qu'il a donnée au Roi. » Je joignis à ces sentences un petit voyage de quinze jours qu'il fit, deux jours après, au Fort-Louis et l'affectation qu'il eut d'envoyer à la Meilleraye Madame sa femme, qui n'étoit revenue de Paris que huit ou dix jours auparavant, et je me résolus de penser tout de bon à me sauver.

M. le Premier Président, à qui la cour avoit déjà fait une manière de tentative, m'en pressoit, et Montrésor me fit donner un petit billet, par le moyen d'une dame de Nantes:

« Vous devez être conduit à Brest, dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez. » La chose étoit très difficile. Le préalable fut d'amuser le Maréchal en lui faisant croire, aussitôt qu'il fut revenu du Fort-Louis, que Rome commençoit à s'adoucir; et Joly lui faisoit voir des déchiffrements qui paroissoient fort naturels. Je connus encore en cette occasion que les gens les plus défiants sont souvent les plus dupes. Je m'ouvris ensuite à M. de Brissac, qui faisoit de temps en temps des voyages à Nantes et qui me promit de me servir. Comme il avoit un fort grand équipage, il marchoit toujours avec beaucoup de mulets et on lui faisoit la guerre qu'il en avoit presque autant pour sa garde-robe que le Roi. Cette quantité de coffres me donna la pensée qu'il ne seroit pas impossible que je me fourrasse dans l'un de ces bahuts. On le fit faire exprès un peu plus grand qu'à l'ordinaire. L'on fit un trou par le dessous, afin que je pusse respirer. Je l'essayai même, et il me parut que ce moyen étoit praticable et d'autant plus aisé qu'il étoit simple et qu'il n'étoit pas même nécessaire de le communiquer à beaucoup de gens. M. de Brissac l'avoit extrêmement approuvé; il fit un voyage de trois ou quatre jours à Machecoul, qui le changea absolument. Il s'ouvrit de ce projet à Madame de Retz et à M. son beau-père : ils l'en dissuadèrent. Celle-là, à mon avis, par la haine qu'elle avoit pour moi, et celui-ci par son tour d'esprit naturel, qui, nonobstant beaucoup de parties qu'il avoit d'un très grand seigneur, alloit toujours au mal. M. de Brissac revint donc à Nantes convaincu, à ce qu'il disoit, que j'étoufferois dans ce bahut, et touché, à la vérité, du scrupule qu'on lui avoit donné que, s'il faisoit une action de cette nature, il violeroit trop ouvertement le droit d'hospitalité. Je n'oubliai rien pour lui persuader qu'il violeroit aussi beaucoup celui de l'amitié, s'il me laissoit transférer à Brest, m'en pouvant empêcher. Il en convint, et il me donna parole et qu'il n'iroit plus à Machecoul et qu'il me serviroit pour ma liberté en tout ce

qui ne regarderoit pas le dedans du château. Nous prîmes toutes nos mesures sur un plan que je me fis à moi-même, aussitôt que le premier m'eut manqué.

Je vous ai déjà dit que je m'allois quelquefois promener sur une manière de ravelin, qui répond sur la rivière de Loire; et j'avois observé que, comme nous étions au mois d'août, la rivière ne battoit pas contre la muraille et laissoit un petit espace de terre jusqu'au bastion. J'avois aussi remarqué qu'entre le jardin qui étoit sur ce bastion et la terrasse sur laquelle mes gardes demeuroient quand je me promenois, il y avoit une porte que Chalucet (1) y avoit fait mettre pour empêcher les soldats d'y aller manger son verjus. Je formai sur ces observations mon dessein, qui fut de tirer sans faire semblant de rien cette porte après moi, qui, étant à jour par des treillis, n'empêcheroit pas les gardes de me voir, mais qui empêcheroit au moins de pouvoir venir à moi; de me faire descendre par une corde que mon médecin et l'abbé Rousseau, frère de mon intendant, me tiendroient, et de faire trouver des chevaux au bas du ravelin et pour moi et pour quatre gentilshommes que je faisois état de mener avec moi. Ce projet étoit d'une exécution très difficile. Il ne se pouvoit exécuter qu'en plein jour, entre deux sentinelles qui n'étoient qu'à trente pas l'une de l'autre, à la portée du demi-pistolet de mes six gardes qui me pouvoient tirer à travers des barreaux de la porte. Il falloit que les quatre gentilshommes qui devoient venir avec moi et favoriser mon évasion fussent bien justes à se trouver au bas du ravelin, parce que leur apparition pouvoit aisément donner de l'ombrage. Je ne me pouvois pas passer d'un moindre nombre, parce que j'étois obligé de passer par une place qui est toute proche et qui étoit le promenoir ordinaire des gardes du Maréchal. Si mon dessein n'eût été que de sortir de prison, il eût suffi d'avoir

(1) Le gouverneur ou le lieutenant du château.

les égards nécessaires à tout ce que je viens de vous marquer; mais il s'étendoit plus loin, et j'avois formé celui d'aller droit à Paris et de paroître publiquement. J'avois encore d'autres précautions à observer, qui étoient, sans comparaison, plus difficiles. Il falloit que je passasse en diligence de Nantes à Paris, si je ne voulois être arrêté par chemins, où les courriers du maréchal de la Meilleraye ne manqueroient pas de donner l'alarme; il falloit que je prisse mes mesures à Paris même, où il m'étoit aussi important que mes amis fussent avertis de ma marche, qu'il me l'étoit que les autres n'en fussent point informés. Voilà bien des cordes, dont la moindre qui eût manqué eût déconcerté la machine. Je vous rendrai compte de leur effet, après que j'aurai fait une réflexion qui me paroît nécessaire en cet endroit.

Il me semble que je vous ai déjà dit ailleurs que tout ce qui est fort extraordinaire ne paroît possible à ceux qui ne sont capables que de l'ordinaire, qu'après qu'il est arrivé. Je l'ai observé cent et cent fois; et je suis trompé si Longinus, ce fameux chancelier de la reine Zénobie, ne l'a remarqué devant moi. J'ai une réminiscence obscure que que j'ai lu dans son divin ouvrage : *De sublime genere.* Il n'y eût rien eu de plus extraordinaire, dans notre siècle, que le succès d'une évasion comme la mienne, si il se fût terminé à me rendre maître de la capitale du royaume en brisant mes fers. Je ne me dus pas cette pensée. Ce fut Caumartin qui me la donna. Je l'embrassai avec ardeur; et ce qui me fait croire qu'elle n'étoit ni extravagante ni impraticable, fut et que le premier président de Bellièvre, qui avoit un intérêt considérable qu'elle ne s'entreprît pas sans qu'il y eût espérance d'y réussir, l'approuva; et qu'aussitôt que M. le Chancelier et Servien, qui étoient à Paris, surent que je marchois, ils ne pensèrent tous deux qu'à me quitter la place et à s'enfuir. Ce fut le premier mot que Servien, qui n'étoit pas timide, proféra, quand il reçut

la lettre de M. le maréchal de la Meilleraye. Joignez à cela le *Te Deum* qui fut chanté dans Notre-Dame pour ma liberté, et les feux de joie qui furent faits en beaucoup de quartiers de la ville, quoiqu'on ne me vît pas, et jugez de l'effet que j'avois lieu d'espérer de ma présence.

En voilà assez pour répondre à ceux qui m'ont blâmé de mon entreprise, et je les supplie seulement de s'examiner bien eux-mêmes et de se demander, dans leur intérieur, s'ils eussent cru que la déclaration que je fis en plein Parlement contre M. le cardinal Mazarin, le lendemain de la bataille de Rethel, eût réussi comme elle fit, si on la leur eût proposée un quart d'heure devant qu'elle réussît. Je suis persuadé que presque tout ce qui s'est entrepris de grand est de cette espèce; je le suis, de plus, qu'il est souvent nécessaire de le hasarder. Mais je le suis encore qu'il étoit judicieux dans l'occasion dont il s'agit, parce que le pis du pis étoit de faire une action de grand éclat, que j'eusse poussée, si j'y eusse trouvé lieu, et à laquelle j'eusse donné un air de modération et de sagesse, si le terrain ne m'eût pas paru aussi ferme que je me l'étois imaginé. Car mon projet étoit de n'entrer à Paris qu'avec toutes les apparences d'un esprit de paix, de déclarer et au Parlement et à l'Hôtel de Ville que je n'y allois que pour prendre possession de mon archevêché; de prendre effectivement cette possession dans mon église; de voir ce que ces spectacles produiroient dans l'esprit d'un peuple échauffé par l'état des choses; car Arras étoit assiégé par M. le Prince. Le Roi, qui m'eût vu dans Paris, n'eût pas apparemment fait attaquer les lignes comme il fit; les serviteurs de M. le Prince, qui étoient en bon nombre dans la ville, se seroient certainement joints à mes amis; la fuite de M. le Chancelier et de M. Servien auroit fait perdre cœur aux Mazarins; la collusion de M. le premier président de Bellièvre m'auroit été d'un avantage signalé. M. Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes, a dit depuis que, comme il n'y avoit pas eu

contre moi une seule ombre de formalité observée, sa compagnie n'auroit pas hésité un moment à faire à l'égard de ma possession tout ce qui dépendoit d'elle. J'aurois connu, en faisant ces premières démarches, jusqu'où j'aurois dû et pu porter les secondes. Si, comme je l'ai dit ci-dessus, j'eusse rencontré le chemin plus embarrassé que je ne l'aurois cru, je n'avois qu'à faire un pas en arrière, à traiter l'affaire purement en ecclésiastique et me retirer après ma prise de possession, à Mézières, où deux cents chevaux m'eussent passé avec toute sorte de facilité, toutes les troupes du Roi étant éloignées. Le vicomte de Lamet étoit dedans, et Noirmoutiers même, quoique accordé sous main à la cour, comme vous avez vu ci-devant, eût été obligé de garder de grandes mesures avec moi et pour ne se pas déshonorer tout à fait dans le monde, et par la considération même de son intérêt particulier, parce que Charleville et le Mont-Olympe ne sont que comme un rien sans Mézières. Il avoit, de plus, en quelque façon renoué avec moi, depuis que j'étois sorti de Vincennes; et comme il croyoit que j'aurois au premier jour ma liberté, il avoit pris cet instant pour se raccommoder avec moi et pour m'envoyer Branchecour, capitaine d'infanterie dans la garnison de Mézières. Il m'apporta une lettre signée de lui et du vicomte de Lamet, et ils m'écrivoient tous deux comme étant et ayant toujours été dans mes intérêts, et y voulant vivre et mourir. Un billet séparé du vicomte me marquoit que M. le duc de Noirmoutiers affectoit de faire le zélé pour moi plus que jamais, pour couvrir le passé par un éclat qui, en l'état où étoient les choses, ne le pouvoit plus, au moins selon son opinion, commettre avec la cour. Comme Mézières n'est pas considérable sans Charleville et sans le Mont-Olympe, je n'y eusse pu rien faire de grand, dans la défiance où j'étois de Noirmoutiers; mais j'y eusse toujours trouvé de quoi me retirer; et c'étoit justement ce dont j'avois le plus de besoin, dans l'occasion de laquelle je vous parle. Tout

ce plan fut renversé en un moment, quoiqu'aucune des machines sur lesquelles il étoit bâti n'eût manqué.

Je me sauvai un samedi 8 août, à cinq heures du soir ; la porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement ; je descendis, un bâton entre les jambes, très-heureusement, du bastion qui avoit quarante pieds de haut. Un valet de chambre, qui est encore à moi, qui s'appelle Fromentin, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amusèrent eux-mêmes à regarder un jacobin (1) qui se baignoit et qui, de plus, se noyoit. La sentinelle, qui étoit à vingt pas de moi, mais en lieu d'où elle ne pouvoit pourtant me joindre, n'osa me tirer, parce que, lorsque je lui vis compasser sa mèche, je lui criai que je le ferois pendre s'il tiroit, et il avoua à la question qu'il crut, sur cette menace, que le Maréchal étoit de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignoient, et, qui me voyant suspendu à la corde, crièrent que je me sauvois, ne furent pas écoutés, parce que tout le monde s'imagina qu'ils appeloient les gens au secours du jacobin qui se baignoit. Mes quatre gentilshommes se trouvent à point nommé au bas du ravelin, où ils avoient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux, comme s'ils eussent voulu aller à la chasse ; je fus à cheval moi-même devant qu'il y eût eu seulement la moindre alarme ; et comme j'avois quarante-deux relais posés entre Nantes et Paris, je serois arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie. Je vous en rendrai compte après que je vous aurai parlé d'une circonstance qui est importante, en ce qu'elle marque le peu de confiance que l'on doit prendre aux chiffres.

J'en avois un avec Madame la Palatine, que nous appelions l'*indéchiffrable*, parce qu'il nous avoit toujours paru

(1) Un dominicain.

qu'on ne le pouvoit pénétrer qu'en sachant le mot dont on seroit convenu ; nous y avions une confiance si abandonnée, que nous n'avions jamais douté d'écrire familièrement, par les courriers ordinaires, nos secrets les plus importants et les plus cachés. Ce fut par ce chiffre que j'écrivis à M. le Premier Président que je me sauverois le 8 d'août ; ce fut par ce chiffre que M. le Premier Président me manda que je me sauvasse à toute risque ; ce fut par ce chiffre que je donnai les ordres nécessaires pour régler et pour placer mes relais ; ce fut par ce chiffre que nous convînmes, Annery, Laillevaux et moi, du lieu où la noblesse du Vexin me devoit joindre pour entrer avec moi dans Paris. M. le Prince, qui avoit un des meilleurs déchiffreurs du monde, qui s'appeloit ce me semble Martin, me tint ce chiffre six semaines à Bruxelles, et il me le rendit en m'avouant que ce Martin lui avoit confessé qu'il étoit indéchiffrable. Voilà de grandes preuves pour la qualité d'un chiffre. Il fut dégradé quelque temps après par Joly, qui, quoique non déchiffreur de profession, en trouva la clef en rêvant, et me l'apporta à Utrecht où j'étois pour lors. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digression qui ne peut pas être inutile. Je reprends le fil de ma narration.

Aussitôt que je fus à cheval, je pris la route de Mauve, qui est, si je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes, sur la rivière, et où nous étions convenus que M. de Brissac, qui marchoit devant moi, me dit qu'il falloit galoper d'abord pour ne pas donner le temps aux gardes du Maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où étoit leur quartier, et par laquelle il falloit nécessairement passer. J'avois un des meilleurs chevaux du monde, et qui avoit coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé étoit très-mauvais et très-glissant ; mais un gentilhomme à moi, qui s'appeloit Boisguérin, m'ayant crié de mettre le pistolet à la main, parce qu'il voyoit deux gardes du Maréchal qui ne

songeoient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement en le présentant à la tête de celui des gardes qui étoit le plus près de moi, pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval ; le soleil, qui étoit encore haut, donna dans la platine, la réverbération fit peur à mon cheval qui étoit vif et vigoureux ; il fit un grand soubresaut et il retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un gentilhomme à moi, nommé Beauchesne, me releva ; il me remit à cheval ; et quoique je souffrisse des douleurs effroyables et je fusse obligé de me tirer les cheveux, de temps en temps, pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues devant que le Grand Maître (1), qui me suivoit à toute bride avec tous les cocus de Nantes, au moins si l'on en veut croire la chanson de Marigny, m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de Brissac et le chevalier de Sévigné, avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. L'on me fit revenir en me jetant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière ; mais les forces me manquèrent, et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une fort grosse meule de foin, où il me laissa avec un gentilhomme à moi, appelé Montet, qui me tenoit entre ses bras. Il emmena avec lui Joly, qui seul avec Montet m'avoit pu suivre, les chevaux des trois autres ayant manqué, et il tira droit à Beaupréau, en dessein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin.

Ce pendant qu'elle se mettra en état de cela, je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions particulières de mes pauvres domestiques, qui ne méritent pas d'être oubliées. Pâris, docteur de Navarre, qui avoit donné le signal, avec son chapeau, aux quatre gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de

(1) Le fils du maréchal de la Meilleraye, Armand-Charles.

l'au par Coulon, écuyer du Maréchal, qui le prit en lui donnant même quelques gourmades. Le docteur ne perdit point le jugement, et il dit à Coulon, d'un ton niais et normand : « Je le dirai à M. le Maréchal que vous vous amusez à battre un pauvre prêtre, parce que vous n'osez vous prendre à M. le Cardinal, qui a de bons pistolets à l'arçon de sa selle. » Coulon prit cela pour bon, et il lui demanda où j'étois. Ne le voyez-vous pas, répondit le docteur, qui entre dans ce village ? » Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il m'avoit vu passer l'eau. Il se sauva ainsi, et il faut avouer que cette présence d'esprit n'est pas commune. En voici une de cœur qui n'est pas moindre : Celui pour qui le docteur me voulut faire passer, quand il dit à Coulon que j'entrois dans un village qu'il lui montroit, étoit ce Beauchesne dont je vous ai parlé, dont le cheval étoit outré, et qui n'avoit pu me suivre. Coulon, le prenant pour moi, courut à lui, et comme il se voyoit soutenu par beaucoup de cavaliers qui étoient près de le joindre, il l'aborda le pistolet à la main. Beauchesne l'arrêta sur cul en la même posture, et il eut la fermeté de s'apercevoir, dans cet instant, qu'il y avoit un bateau à dix ou douze pas de lui. Il se jeta dedans, et ce pendant qu'il arrêtoit Coulon en lui montrant un de ses pistolets, il mit l'autre à la tête du batelier et le força de passer la rivière. Sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même, parce que le Grand-Maître, ne trouvant plus ce bateau, fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas.

Voici une autre action qui n'est pas de même espèce, mais qui servit encore davantage à ma liberté. Je vous dit qu'aussitôt que l'abbé Charrier m'eut mandé que le Pape refusoit d'admettre ma démission, je dépêchai Maucler pour en solliciter l'agrément. La cour lui joignit Gaumont, qui portoit l'original de cette démission à M. le cardinal d'Este, avec ordre de la solliciter, parce qu'il n'y

avoit plus d'ambassadeur de France à Rome. Gaumont s'étant trouvé fatigué à Lyon et y ayant pris la résolution de s'aller embarquer à Marseille, Malcler continua dans celle de prendre la route des montagnes ; et comme elle est la plus courte, Gaumont jugea à propos de lui remettre le paquet adressé à M. le cardinal d'Este. Sa simplicité fut grande, comme vous voyez, et il n'avoit pas étudié de plus la maxime que j'ai toujours pratiquée et j'ai toujours enseignée à mes gens : de ne jamais compter, dans les grandes affaires, la fatigue, le péril et la dépense pour quelque chose. Il s'en trouva mal en ce rencontre. L'original de la démission ne se trouva plus dans le paquet, qui se trouva toutefois très-bien fermé. Quand Gaumont s'en plaignit, Malcler, qui étoit d'ailleurs plus brave que lui, se plaignit de lui-même de son méchant artifice. Ce contre-temps donna lieu au Pape de laisser en doute le cardinal d'Este, si l'inaction de Rome procédoit ou de la mauvaise volonté de Sa Sainteté envers la cour, ou du défaut de l'original de la démission. Macler avoit ordre de supplier le Pape, en mon nom, en cas qu'il ne la voulût pas admettre, d'amuser le tapis afin de me donner le temps de me sauver. Il lui en donna de plus, comme vous voyez, un beau prétexte. Le cardinal d'Este, qui fut amusé lui-même, amusa aussi lui-même le Mazarin. Les instances de celui-ci vers le Maréchal, pour remettre entre les mains du Roi, en furent moins fréquentes et moins vives, et j'eus la satisfaction de devoir au zèle et à l'esprit de deux de mes gens (car l'abbé Charrier eut aussi part à cette intrigue) le temps que j'eus, par ce moyen, tout entier, de songer et de pourvoir à ma liberté. Je reviens à ma meule de foin.

J'y demeurai caché plus de sept heures, avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avois l'épaule rompue et démise ; j'y avois une contusion terrible ; la fièvre me prit sur les neuf heures du soir ; l'altération qu'elle me donnoit étoit encore cruellement augmentée par la chaleur

du foin nouveau. Quoi que je fusse sur le bord de la rivière, je n'osois boire, parce que si nous fussions sortis de la meule, Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué et qui eût donné lieu, par conséquent, à ceux qui couroient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passoient à droite et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de la Poise Saint-Offanges, homme de qualité du pays, que M. de Brissac avoit averti en passant chez lui, vint, sur les deux heures après minuit, me prendre dans cette meule de foin, après qu'il y eut remarqué qu'il n'y avoit plus de cavalerie aux environs. Il me mit sur une civière à fumier, et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui étoit à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin; mais, comme j'y avois de quoi boire, je m'y trouvais même délicieusement.

M. et Madame de Brissac m'y vinrent prendre au bout de sept ou huit heures, avec quinze ou vingt chevaux, et ils me menèrent à Beaupréau, où j'y trouvai l'abbé de Bélesbat qui les y étoit venu voir, et où je ne demeurai qu'une nuit et jusques à ce que la noblesse fût assemblée. M. de Brissac étoit fort aimé dans tout le pays; il mit ensemble, dans ce peu de temps, plus de deux cents gentilshommes. M. de Retz, qui l'étoit encore plus dans son quartier, le joignit, à quatre lieues de là, avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du Maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement, jusques dans la barrière, et nous arrivâmes à Machecoul, qui est dans le pays de Retz, avec toute sorte de sûreté. Je ne manquai pas, dans ce bonheur, de chagrins domestiques. Madame de Brissac, qui s'étoit portée en héroïne dans tout le cours de cette action, me dit, en me quittant et en me donnant une bouteille d'eau impériale :

« Il n'y a que votre malheur qui m'ait empêchée d'y mettre du poison. » Elle se prenoit à moi de la perfidie que M. de Noirmoutiers m'avoit faite sur son sujet, et de laquelle je vous ai parlé dans le second volume. Mais il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole, et je sentis, au-delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu'un cœur bien tourné est sensible, jusqu'à l'excès de la foiblesse, aux plaintes d'une personne à laquelle il croit être obligé.

Je ne le fus pas à beaucoup près tant, à la dureté de Madame de Retz et de M. son père. Ils ne purent s'empêcher de me témoigner leur mauvaise volonté, dès que je fus arrivé. Celle là se plaignit de ce que je ne lui avois pas confié mon secret, quoiqu'elle ne fût partie de Nantes que la veille que je me sauvai. Celui-ci pesta assez ouvertement contre l'opiniâtreté que j'avois à ne pas me soumettre aux volontés du Roi ; et il n'oublia rien pour persuader à M. de Brissac de me porter à envoyer à la cour la ratification de ma démission. La vérité est que l'un et l'autre mouroient de peur du maréchal de la Meilleraye, qui, enragé qu'il étoit et de mon évasion et encore plus de ce qu'il avoit été abandonné de toute la noblesse, menaçoit de mettre tout le pays de Retz à feu et à sang. Leur frayeur alla jusques au point que de s'imaginer, ou de vouloir faire croire, que mon mal n'étoit que délicatesse ; qu'il n'y avoit rien de démis et que j'en serois quitte pour une contusion. Le chirurgien affidé de M. de Retz le disoit à qui le vouloit entendre, et qu'il étoit bien rude que j'exposasse, pour une délicatesse, toute ma maison, qui alloit être investie au premier jour dans Machecoul. J'étois cependant dans mon lit, où je sentois des douleurs incroyables et où je ne pouvois pas seulement me tourner. Tous ces discours m'impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces gens-là et de me jeter dans Belle-Isle, où je pouvois au moins me faire transporter par mer. Le trajet étoit fort délicat, parce que M. le

maréchal de la Meilleraye avoit fait prendre les armes à toute la côte. Je ne laissai pas de le hasarder. Je m'embarquai au port de la Roche, qui n'est qu'à une petite demi-lieue de Machecoul, sur une chaloupe que la Gisclaie, capitaine de vaisseau et bon homme de mer, voulut piloter lui-même. Le temps nous obligea de mouiller au Croisic, où nous courûmes fortune d'être découverts par une chaloupe qui nous vint reconnoître la nuit. La Gisclaie, qui savoit la langue et les pays, s'en démêla fort bien. Nous nous remîmes à la voile le lendemain à la pointe du jour, et nous découvrîmes, quelque temps après, une barque longue de Biscayens qui nous donnèrent chasse. Nous la prîmes à la considération de M. de Brissac, qui n'eût pas pris plaisir d'être mené en Espagne, parce qu'il ne se sauvoit pas de prison comme moi et que l'on eût pu, par conséquent, lui tourner en crime ce voyage. Comme la barque longue faisoit force de vent sur nous et que même elle nous le gagnoit, nous crûmes que nous ne ferions que mieux de nous jeter à terre dans l'île de Retz (1). La barque fit quelque mine de nous y suivre; elle bordeya assez longtemps à notre vue, après quoi elle reprit la mer. Nous nous y remîmes la nuit, nous arrivâmes à Belle-Isle à la pointe du jour.

Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet, et j'eus besoin de toute la force de ma constitution, pour défendre et pour sauver de la gangrène une contusion aussi grande que la mienne, et à laquelle je n'appliquai jamais d'autre remède que du sel et du vinaigre.

Je ne trouvai pas à Belle-Isle les mêmes dégoûts qu'à Machecoul; je n'y trouvai pas, dans le fond, beaucoup plus de fermeté. L'on s'imagina, au pays de Retz, que le commandeur de Neufchaise, qui étoit à la Rochelle, auroit

(1) On appelait le duché de Retz du nom d'île, parce que la mer et la Loire l'entouraient chacune de leur côté. Thomas Corneille : *Dictionnaire géographique et historique*.

ordre, au premier jour, de m'investir dans Belle-Isle. L'on y apprit que le Maréchal faisoit appareiller deux barques longues à Nantes. Ces avis étoient bons et véritables, mais il s'en falloit bien qu'ils fussent si pressants que l'on les croyoit. Il falloit du temps pour les rendre tels, et plus qu'il ne m'en eût fallu pour me remettre. La frayeur qui étoit à Machecoul inspira de l'indisposition à Belle-Isle, et je commençai à m'en apercevoir en ce que l'on commença à croire que je n'avois pas en effet l'épaule démise et que la douleur, que je recevois de ma contusion, faisoit que je m'imaginois que mon mal étoit plus grand qu'il ne l'étoit en effet: l'on ne se peut imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures, quand on sent qu'ils sont injustes. Ce qui est vrai, est que ce chagrin change bientôt de nature, parce que l'on n'est pas longtemps sans s'apercevoir qu'ils ne sont que les effets ou de la frayeur ou de la lassitude. Il entrait de l'une et de l'autre dans ceux dont je vous parle en ce lieu.

Le chevalier de Sévigné, homme de cœur, mais intéressé, craignoit qu'on ne lui rasât sa maison; et M. de Brissac, qui croyoit avoir suffisamment réparé la paresse, plutôt que la foiblesse qu'il avoit témoignée dans le cours de ma prison, étoit bien aise de finir, et de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle on ne voyoit plus de fin. Je n'avois pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire à laquelle ils n'étoient plus engagés que pour l'amour de moi. La différence est que je ne croyois pas le péril si pressant, ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse, à mon opinion prendre le temps et de me faire traiter et de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviguer. Ils me voulurent persuader de passer en Hollande, sur un vaisseau de Hambourg qui étoit à la rade, et je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connoissoit, et qui pouvoit me mener à Nantes comme en Hollande. Je leur proposai de me faire venir une frégate de

corsaires de Biscaie, qui étoit mouillée à notre vue à la pointe de l'île, et ils appréhendèrent de se criminaliser par ce commerce avec les Espagnols. Tant fut procédé, que je m'impatientai de toutes les alarmes que l'on prenoit, ou que l'on vouloit prendre à tous les moments, et que je m'embarquai sur une barque de pêcheurs, où il n'y avoit que cinq mariniers de Belle-Isle. Joly, deux gentilshommes à moi, dont l'un s'appeloit Boisguérin et l'autre Sales, et un valet de chambre que mon frère m'avoit prêté. La barque étoit chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos, parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frère m'en avoit envoyé, mais l'homme qui le portoit avoit été arrêté par les gardes-côtes. M. son beau-père n'avoit pas eu l'honnêteté de m'en offrir. M. de Brissac me prêta quatre-vingts pistoles, et celui qui commandoit dans Belle-Isle, quatre. Nous quittâmes nos habits; nous prîmes de méchants haillons de quelques soldats de la garnison, et nous nous mîmes à la mer à l'entrée de la nuit, en dessein de prendre la route de Saint-Sébastien, qui est dans le Guipuscoa. Ce n'est pas qu'elle ne fût assez longue pour un bâtiment de cette nature : car il y a de Belle-Isle à Saint-Sébastien quatre-vingts fort grandes lieues; mais c'étoit le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvois aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros temps toute la nuit. Il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joie, parce que notre boussole, qui étoit unique, tomba, par je ne sais quel accident, dans la mer.

Nos mariniers, qui se trouvèrent fort étonnés et qui d'ailleurs étoient assez ignorants, ne savoient où ils étoient, et ne prirent de route que celle qu'un vaisseau qui nous donna la chasse nous força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu'il étoit turc et de Salé. Comme il brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignoit la terre, et que par conséquent nous n'en pouvions être loin. Les petits oiseaux, qui se venoient percher sur notre mât, nous le marquoient

d'ailleurs assez. La question étoit quelle terre ce pouvoit être, car nous craignions autant celle de France que les Turcs. Nous bordeyâmes toute la nuit dans cette incertitude : nous y demeurâmes tout le lendemain, et un vaisseau dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir, nous tira, pour toute réponse, trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau et nous appréhendions d'être chargés en cet état par un gros temps, auquel il y avoit déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce et nous aperçûmes, à la pointe du jour, une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine, parce qu'elle appréhendoit que nous ne fussions corsaires. Nous parlâmes espagnol et françois, à trois hommes qui étoient dedans; ils n'entendoient ni l'une ni l'autre langue. L'un d'eux se mit à crier : *San-Sébastien*, pour nous donner à connoître qu'il en étoit ; nous lui montrâmes de l'argent, et nous lui répondîmes : *San-Sébastien*, pour lui faire connoître que c'étoit où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, et il nous y conduisit : ce qui lui fut aisé, parce que nous n'en étions pas fort éloignés.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés qu'on nous demanda notre charte-partie (1), et qui est si nécessaire à la mer, que tout homme qui y navigue sans l'avoir est pendable, et sans autre forme de procès. Le patron de notre barque n'avoit pas fait cette réflexion, croyant que je n'en avois

(1) Monsieur le cardinal de Rets,
Dont la personne est hors des rets,
Ayant fait sur les ondes bleues
Environ deux cent trente lieues,
(Ce m'a conté certain chrétien),
A pris terre à Saint-Sébastien,
De l'Espagne ligne frontière ;
Et pour achever sa carrière,
Au jugement de maint esprit,
Il ira possible à Madrid,
A Rome, à Milan, à Florence,
Mais il seroit mieux en France.

(La *Muse historique* de Loret.)

pas de besoin, Le défaut de ce papier, joint aux méchants habits que nous avions, obligea les gardes du port à nous dire que nous avions la mine d'être pendus le lendemain au matin. Nous leur répondîmes que nous étions connus de M. le baron de Vatteville, qui commandoit pour le roi d'Espagne dans le Guipuscoa. Ce mot fit que l'on nous mit dans une hôtellerie et que l'on nous donna un homme qui mena Joly à M. de Vatteville, qui étoit au Passage, et qui d'abord jugea par ses habits tout déchirés qu'il étoit un imposteur. Il ne le lui témoigna pourtant pas à tout hasard, et il vint me voir dès le lendemain au matin dans mon hôtellerie. Il me fit un fort grand compliment, mais embarrassé, et d'un homme qui avoit accoutumé, au poste où il étoit, de voir souvent des trompeurs. Ce qui commença à l'assurer fut l'arrivée de Beauchesne, que j'avois dépêché à Paris de Baupréau et que mes amis me renvoyèrent en diligence, aussitôt qu'ils eurent appris que je m'étois embarqué pour Saint-Sébastien. Il le trouva si bien informé des nouvelles qu'il eut lieu de croire que ce n'étoit pas un courrier supposé, et il l'en trouva même beaucoup mieux instruit qu'il n'eût voulu, car ce fut lui qui lui apprit que l'armée de France avoit forcé celle d'Espagne dans les lignes d'Arras, et cet avis, que M. de Vatteville fit passer en diligence à Madrid, fut le premier que l'on y eut de cette défaite. Beauchesne me l'apporta avec une diligence incroyable, sur une frégate de corsaire biscayen, qu'il trouva à la pointe de Belle-Isle et qui fut ravi de se charger de sa personne et de son passage, sachant qu'il me venoit chercher à Saint-Sébastien. Mes amis me l'envoyèrent pour m'exhorter à prendre le chemin de Rome, plutôt que celui de Mézières, où ils appréhendoient que je ne voulusse me jeter. Cet avis étoit certainement le plus sage: il ne fut pas le plus heureux par l'événement. Je le suivis sans hésiter, quoique ce ne fût pas sans peine.

Je connoissois assez la cour de Rome, pour savoir que le

poste d'un réfugié et d'un suppliant n'y est pas agréable; et mon cœur, qui étoit piqué au jeu contre M. le cardinal Mazarin, étoit plein de mouvements qui m'eussent porté, avec plus de gaieté, dans les lieux où j'eusse pu donner un champ plus libre à mes ressentiments. Je n'ignorois pas que je ne pouvois pas espérer de M. le duc de Noirmoutiers tout ce qui me conviendroit peut-être dans les suites, mais je n'ignorois pas non plus qu'étant le maître dans Mézières, comme je l'y étois, et m'y rendant en personne, il n'étoit pas impossible que je n'engageasse M. de Noirmoutiers, qui enfin gardoit les apparences avec moi et qui même, aussitôt qu'il eut appris ma liberté, m'avoit dépêché un gentilhomme en commun avec le vicomte de Lamet, pour m'offrir retraite dans leurs places. Mes amis ne doutoient pas que je ne la trouvasse, et même très sûre, dans Mézières. Ils craignoient qu'elle ne fût pas de la même nature dans Charleville, et comme la situation de ces places fait que l'une sans l'autre n'est pas fort considérable, ils crurent que, vu la disposition de M. de Noirmoutiers, je ferois mieux de n'y faire aucun fondement pour ma retraite. Je répète encore ici ce que je vous ai déjà dit, que je ne sais s'il n'y eut pas lieu de mieux espérer, non pas de la bonne intention de Noirmoutiers, mais de l'état où il se fût trouvé lui-même. Le conseil de mes amis l'emporta sur mes vues. Ils me représentèrent que l'asile naturel d'un cardinal et d'un évêque persécuté étoit le Vatican; mais il y a des temps dans lesquels il n'est pas malaisé de prévoir que ce qui devroit servir d'asile peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis et je le choisis. Quelque événement que ce choix ait eu, je ne m'en suis jamais repenti, parce qu'il eut pour principe la déférence que je rendis aux conseils de ceux à qui j'avois obligation. Je l'estimerois davantage s'il avoit été l'effet de ma modération, et du désir de n'employer à mon rétablissement que les voies ecclésiastiques.

Il ne tint pas aux Espagnols que je ne prisse un autre parti. Aussitôt que M. de Vatteville m'eut reconnu pour le cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, et par les circonstances que je vous ai marquées et par un secrétaire bordelois qu'il avoit, qui m'avoit vu à Paris plusieurs fois, il me mena chez lui dans un appartement qui étoit au plus haut étage, et il m'y tint si couvert que, quoique M. le maréchal de Gramont, qui n'étoit qu'à trois lieues de Saint-Sébastien, eût donné avis à la cour, par un courrier exprès, que j'y étois arrivé, il fut trompé lui-même, le jour suivant, au point d'en avoir dépêché un autre pour s'en dédire. Je fus trois semaines dans un lit sans me pouvoir remuer, et le chirurgien du baron de Vatteville, qui étoit fort capable, ne voulut point entreprendre de me traiter, parce qu'il étoit trop tard. J'avois l'épaule absolument démise, et il me condamna d'être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai Boisguérin au roi d'Espagne, auquel j'écrivis, pour le supplier de me permettre de passer par ses Etats pour aller à Rome. Ce gentilhomme fut reçu de Sa Majesté Catholique et de don Louis de Haro, au delà de tout ce que je vous en puis exprimer. On le dépêcha dès le lendemain; on lui donna une chaîne de huit cents écus; on m'envoya une litière du corps, et l'on m'envoya en diligence dom Cristoval de Crassembac, Allemand, mais espagnolisé et secrétaire des langues, très confident de dom Louis. Il n'y a point d'efforts que ce secrétaire ne fît pour m'obliger d'aller à Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage seroit au service du roi Catholique, et par l'avantage que mes ennemis en prendroient contre moi. L'on ne comprenoit point ces raisons, qui étoient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes ; et comme je m'en étonnois, Vatteville, qui, en présence du secrétaire, avoit été de son avis, même avec véhémence, me dit : « Ce voyage coûteroit cinquante mille écus au Roi, peut-être l'archevêché de Paris à vous; il ne seroit bon à rien. Et cependant il

faut que je parle comme l'autre, ou je serois brouillé à la cour. Nous agissons sur le pied de Philippe II, qui avoit pour maxime d'engager toujours les étrangers par des démonstrations publiques. Vous voyez comme nous l'appliquons : ainsi du reste. » Cette parole est considérable, et je l'ai moi-même appliquée depuis plus d'une fois, en faisant réflexion sur la conduite du conseil d'Espagne. Il m'a paru, en plus d'une occasion, qu'il pèche autant par l'attachement trop opiniâtre qu'il a à ses maximes générales que l'on pèche en France par le mépris que l'on fait et des générales et des particulières.

Quand dom Cristoval vit qu'il ne pouvoit pas persuader d'aller à Madrid, il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer sur une frégate de Dunkerque, qui étoit à Saint-Sébastien, et il me fit des offres immenses, en cas que je voulusse aller en Flandre traiter avec M. le Prince, me déclarer avec Mézières, Charleville et le Mont-Olympe. Il avoit raison de me proposer ce parti, qui étoit en effet du service du roi son maître. Vous avez vu celles que j'eus de ne le pas accepter. Ce qui fut très-honnête, est que tous mes refus n'empêchèrent pas qu'il ne me fît apporter un petit coffre de velours vert, dans lequel il y avoit quarante mille écus en pièces de quatre. Je ne crus pas devoir les recevoir, ne faisant rien pour le service du Roi Catholique, et je m'en excusai sur ce titre avec tout le respect que je devois; et comme je n'avois ni pour moi ni pour les miens, ni linge, ni habit, et que les quatre cents écus que je tirai de la vente de mes sardines furent presque consumés en ce que je donnai aux gens de M. de Vatteville, je le priai de me prêter quatre cents pistoles, dont je lui fis ma promesse, et que je lui ai rendues depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint-Sébastien et je pris la route de Valence pour m'embarquer à Vinaros, où don Cristoval me promit que don Juan d'Autriche, qui étoit à Barcelone, m'enverroit une frégate

et une galère. Je passai dans une litière du corps du roi d'Espagne, toute la Navarre, sous le nom de marquis de Saint-Florent et sous la conduite d'un maître d'hôtel de Vatteville, qui disoit que j'étois un gentilhomme de Bourgogne, qui alloit servir le Roi dans le Milanois. Comme j'arrivai à Tudelle, ville assez considérable, qui est au delà de Pampelune, je trouvai le peuple assez ému. L'on y faisoit, la nuit, des feux et des corps de garde. Les laboureurs des environs s'étoient soulevés, parce qu'on leur avoit défendu la chasse. Ils étoient entrés dans la ville, et ils y avoient fait beaucoup de violence et ils y avoient même pillé quelques maisons. Un corps de garde, qui fut posé à dix heures du soir devant l'hôtellerie dans laquelle je logeois, commença à me donner quelque soupçon que l'on n'en eût pris de moi; mais une litière du Roi, avec les muletiers de sa livrée, me rassuroit. Je vis entrer, à minuit, un certain dom Martin, avec une épée fort longue et une grande rondache à la main. Il me dit qu'il étoit le fils du logis et qu'il me venoit avertir que le peuple étoit fort ému; qu'il croyoit que j'étois un François venu pour fomenter la révolte des laboureurs; que l'alcade ne savoit lui-même ce qui en étoit; qu'il étoit à craindre que la canaille ne prît ce prétexte pour me piller et pour m'égorger; et que le corps de garde qui étoit devant le logis commençoit à murmurer et à s'échauffer.

Je priai dom Martin de leur faire voir, sans affectation, la litière du Roi; de leur faire parler les muletiers, de les mettre en conversation avec dom Pedro, maître d'hôtel de M. de Vatteville. Il entra justement dans ma chambre à ce moment, pour me dire que c'étoient des endemoniados qui n'entendoient ni rime ni raison, et qu'ils l'avoient menacé lui-même de le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit, ayant pour sérénades une multitude de voix confuses qui chantoient, ou qui plutôt hurloient des chansons contre les François. Je crus, le lendemain au matin, qu'il étoit à

propos de faire voir à ces gens-là, par notre assurance, que nous ne nous tenions pas pour François; et je voulus sortir pour aller à la messe. « Je trouvai sur le pas de la porte une sentinelle qui me fit rentrer assez promptement, en me mettant le bout de son mousquet dans la tête, et en me disant qu'il avoit ordre de l'alcade de me commander, de la part du Roi, de me tenir dans mon logis. J'envoyai dom Martin à l'alcade pour lui dire qui j'étois, et dom Pedro y alla avec lui. Il me vint trouver en même temps; il quitta sa baguette à la porte de ma chambre; il mit un genou en terre en m'abordant, il baisa le bas de mon justaucorps; mais il me déclara qu'il ne pouvoit me laisser sortir qu'il n'eût ordre du comte de San-Estevan, vice-roi de Navarre, qui étoit à Pampelune. Dom Pedro y alla avec un officier de la ville, et il en revint avec beaucoup d'excuses. L'on me donna cinquante mousquetaires d'escorte, montés sur des ânes, qui m'accompagnèrent jusques à Cortes.

Je continuai mon chemin par l'Aragon, et j'arrivai à Saragosse qui est capitale de ce royaume, grande et belle ville. Je fus surpris au dernier point d'y trouver que tout le monde parloit françois dans les rues. Il y en a en effet une infinité, et particulièrement d'artisans qui sont plus affectionnés à l'Espagne que les naturels du pays. Le duc de Montéléon, Napolitain de la maison de Pignatelli, vice-roi d'Aragon, m'envoya, à trois ou quatre lieues au-devant de moi, un gentilhomme pour me dire qu'il y fût venu lui-même avec toute la noblesse si le Roi son maître ne lui eût mandé d'obéir à l'ordre contraire qu'il savoit que je lui en donnerois. Ce compliment fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille et mille galanteries, et de tous les rafraîchissements imaginables que je trouvai à Saragosse. Permettez-moi, s'il vous plaît, de m'y arrêter un peu, pour vous rendre compte de quelques circonstances qui me parurent assez curieuses. L'on trouve, devant que d'entrer dans la ville de ce côté-là, l'Alcazar des anciens

rois Maures, qui est présentement à l'Inquisition. Il y a auprès une allée d'arbres, dans laquelle je vis un prêtre qui se promenoit. Le gentilhomme du Vice-Roi me dit que ce prêtre étoit le curé d'Osca, ville très-ancienne en Aragon, et que ce curé faisoit la quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier paroissien, qui étoit effectivement le dernier de douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse.

Ce même gentilhomme du Vice-Roi me fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable à Saragosse, toujours sous le nom de marquis de Saint-Florent. Mais il ne fit pas la réflexion que *Nouestra Sennora del Pilar*, qui est un des plus célèbres sanctuaires de toute l'Espagne, ne se pouvoit pas voir sous ce titre. L'on ne montre jamais à découvert cette image miraculeuse qu'aux souverains et qu'aux cardinaux. Le marquis de Saint-Florent n'étoit ni l'un ni l'autre; de sorte que, quand on me vit dans le balustre avec un justaucorps de velours noir et une cravate, le peuple infini qui étoit accouru de toute la ville au son de la cloche, qui ne sonne que pour cette cérémonie, crut que j'étois le roi d'Angleterre. Il y avoit, je crois, plus de deux cents carrosses de dames, qui me firent cent et cent galanteries, auxquelles je ne répondois que comme un homme qui ne parloit pas trop bien espagnol. Cette église est belle en elle-même, mais les ornements et les richesses en sont immenses et le trésor magnifique. L'on m'y montra un homme qui servoit à allumer les lampes, qui y sont en nombre prodigieux, et l'on me dit qu'on l'avoit vu sept ans à la porte de cette église, avec une seule jambe. Je l'y vis avec deux. Le doyen, avec tous les chanoines, m'assurèrent que toute la ville l'avoit vu comme eux, et que si je voulois encore attendre deux jours, je parlerois à plus de vingt mille hommes, même du dehors, qui l'avoient vu comme ceux de la ville. Il avoit recouvert sa jambe, à ce qu'ils disoient, en se frottant de l'huile de ces lampes. L'on célèbre tous

les ans la fête de ce miracle avec un concours incroyable,et il est vrai qu'encore à une journée de Saragosse je trouvai les grands chemins couverts et remplis de gens de toutes qualités qui y couroient.

J'entrai de l'Aragon dans le royaume de Valence, qui se peut dire non pas seulement le plus fin, mais encore le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limoniers y font les palissades des grands chemins. Les plus belles et les plus claires eaux du monde leur servent de canaux. Toute la campagne, qui est émaillée d'un million de fleurs différentes qui flattent la vue, y exhale un million d'odeurs différentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainsi à Vinaros, où dom Fernand Carillo Quatralve, des galères de Naples, me joignit, le lendemain, avec la patronne de cette escadre, belle et excellente galère, et renforcée de la meilleure partie de la chiourme et de la soldatesque de la capitane, que l'on avoit presque désarmée pour cet effet. Don Fernand me rendit une lettre de don Juan d'Autriche, aussi belle et aussi galante que j'en aie jamais vue. Il me donnoit le choix de cette galère ou d'une frégate de Dunkerque, qui étoit à la même plage et qui étoit montée de trente-six pièces de canon. Celle-ci étoit plus sûre pour passer le golfe de Lyon, dans une saison aussi avancée, car nous étions dans le mois d'octobre. Je choisis la galère et vous verrez que je n'en fis pas mieux.

Don Cristoval de Cardonne, chevalier de Saint-Jacques, arriva à Vinaros un quart d'heure après Don Fernand Carillo, et il me dit que M. le duc de Montalte, vice-roi de Valence, l'avoit envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui ; qu'il savoit que j'avois refusé ce que le Roi Catholique m'avoit offert à Saint-Sébastien ; qu'il n'osoit, par cette raison, me presser de recevoir ce que le pagador (1) des galères avoit ordre de m'apporter ; mais que, comme il

(1) Le payeur.

savoit que la précipitation de mon voyage ne m'avoit pas permis de me charger de beaucoup d'argent, que j'étois fort libéral et que je ne serois pas fâché de faire quelque régal à la chiourme, il espéroit que je ne refuserois pas quelque petit rafraîchissement pour elle. Ce rafraîchissement consistoit en six grandes caisses pleines de toutes sortes de confitures de Valence, de douze douzaines de paires de gants d'Espagne, exquis, et d'une bourse de senteur dans laquelle il y avoit deux mille pièces d'or, fabrique des Indes, qui revenoient à deux mille deux cents ou trois cents pistoles. Je reçus le présent sans en faire aucune difficulté, en lui répondant que, comme je ne me trouvois pas en état de servir Sa Majesté Catholique, je croyois que je manquerois à mon devoir, en toutes manières, si je recevois les grandes sommes qu'elle avoit eu la bonté de me faire apporter à Saint-Sébastien et offrir à Vinaros ; mais que je croirois aussi manquer au respect que je devois à un aussi grand monarque, si je n'acceptois le dernier présent dont il lui plaisoit de m'honorer. Je le reçus donc, mais je donnai, avant que de m'embarquer, les confitures au capitaine de la galère, les gants à dom Fernand et l'or à dom Pedro pour M. le baron de Vatteville, en lui écrivant que, comme il m'avoit dit plusieurs fois qu'il étoit assez embarrassé à cause de l'extrême dépense qui y étoit nécessaire à faire achever l'Amiral des Indes d'Occident, qu'il faisoit construire à Saint-Sébastien, je lui envoyai un petit grain pour soulager son mal de tête, c'est ainsi qu'il appeloit le chagrin que la fabrique de ce vaisseau lui donnoit. Ma manière d'agir en ce rencontre fut un peu outrée. J'eus raison de donner les rafraîchissements de victuailles au capitaine ; il étoit indifférent de retenir les gants d'Espagne ou de les donner à Don Fernand. Il eût été de la bonne conduite de retenir les deux mille et tant de pistoles. Les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné, et ils ont toujours attribué à mon aversion pour leur nation ce qui n'étoit en

moi, dans la vérité, qu'une suite de la profession que j'avois toujours faite de ne prendre de l'argent de personne.

Je m'embarquai, à la seconde garde de la nuit, avec un gros temps, mais qui ne nous incommodoit pas beaucoup, parce que nous avions vent en poupe. Nous faisions quinze milles par heure et nous arrivâmes, le lendemain, devant le jour à Mayorque. Comme il y avoit de la peste en Aragon, tout ce qui venoit de la côte d'Espagne étoit baudi (1) à Mayorque. Il y eut beaucoup d'allées et de venues pour nous faire donner pratique, à laquelle le magistrat de la ville s'opposoit avec vigueur. Le Vice-Roi, qui n'est pas à beaucoup près si absolu en cette île que dans les autres royaumes d'Espagne, et qui avoit eu ordre du Roi son maître de me faire toutes les honnêtetés possibles, fit tant, par ses instances, que l'on me permit à moi et aux miens d'entrer dans la ville, à condition de n'y point coucher. Cela vous paroît sans doute extravagant, parce que l'on porte le mauvais air dans une ville quoique l'on n'y couche pas. Je le dis l'après-dînée à un cavalier maiorquin, qui me répondit ces propres paroles, que je remarque, parce qu'elles peuvent s'appliquer en mille rencontres que l'on fait dans la vie : « Nous ne craignons pas que vous nous apportiez du mauvais air, parce que nous savons bien que vous n'êtes pas passés à Occa ; mais comme vous en avez approché, nous sommes bien aises de faire, en votre personne, un exemple qui ne vous incommode point et qui nous accommode pour les suites. » Cela en espagnol est plus substantiel et même plus galant qu'en françois.

Le Vice-Roi, qui étoit un comte aragonnois dont j'ai oublié le nom, me vint prendre sur le môle avec cent ou cent vingt carrosses pleins de noblesse et la mieux faite qui soit en Espagne ; il me mena à la messe au Leo (on appelle de ce nom les cathédrales en ce pays-là), où je vis trente ou qua-

(1) L'espagnol *baudido* et l'italien *baudito* signifient banni.

rante femmes de qualité, plus belles l'une que l'autre, et ce qui est de merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'île, au moins elles y sont très rares ; ce sont pour la plupart des beautés fort délicates et des teints de lis et de roses. Les femmes du bas peuple, que l'on voit dans les rues, sont de cette espèce. Elles ont une coiffure particulière qui est fort jolie. Le Vice-Roi me donna un magnifique dîner dans une superbe tente de brocard d'or qu'il avoit fait élever sur le bord de la mer. Il me mena après entendre une musique dans un couvent de filles, qui ne cédoient pas en beauté aux dames de la ville. Elles chantèrent à la grille, à l'honneur de leur saint, des airs et des paroles plus galantes et plus passionnées que ne sont les chansons de Lambert (1). Nous allâmes nous promener, sur le soir, aux environs de la ville, qui sont les plus beaux du monde et tout pareils aux campagnes du royaume de Valence. Nous revînmes chez la Vice-Reine, qui étoit plus laide qu'un démon, et qui, étant assise sous un grand dais et toute brillante de pierreries, donnoit un merveilleux lustre à soixante dames qui étoient auprès d'elle, et qui avoient été choisies entre les plus belles de la ville. L'on me ramena avec cinquante flambeaux de cire blanche dans la galère, au son de toute l'artillerie des bastions, et d'une infinité de hautbois et de trompettes. J'employai à ces divertissements les trois jours que le mauvais temps m'obligea de passer à Mayorque.

J'en partis le 4, avec un vent frais et en poupe, je fis cinquante grandes lieues en douze heures, et j'entrai fort heureusement, avant la nuit, au Port-Mahon, qui est le plus beau de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, et je ne crois pas que deux galères à la fois y pussent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup et fait un bassin

(1) Michel Lambert, élève de Niert, né en 1610, mort en 1696, maître de la musique de chambre du Roi. Sa fille épousa Lulli.

oblong, qui a une grande demi-lieue de large et une bonne lieue de long. Une grande montagne, qui l'environne de tous les côtés, fait un théâtre qui, par la multitude et la hauteur des arbres dont elle est couverte et par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille et mille scènes sans exagération plus surprenantes que celles de l'Opéra. Cette même montagne, ces arbres, ces rochers couvrent le port de tous les vents, et, dans les plus grandes tempêtes, il est toujours aussi calme qu'un bassin de fontaine et aussi uni qu'une glace. Il est partout d'une égale profondeur et les gallions des Indes y donnent fond à quatre pas de terre. Véritablement, pour comble de toute perfection, ce port est dans l'île de Minorque, qui donne encore plus de chair et de toute sorte de victuailles nécessaires à la navigation, que celle de Mayorque ne produit de grenades, d'oranges et de limons.

Le temps grossit extrêmement après que nous fûmes entrés dans le port, et au point que nous fûmes obligés d'y demeurer quatre jours. Nous en fîmes pourtant quatre partances, mais le vent nous refusa toujours. Don Fernand Carillo, qui étoit homme de qualité, jeune de vingt-quatre ans, fort honnête et fort civil, chercha à me donner tous les divertissements que l'on pouvoit trouver en ce beau lieu. La chasse y étoit la plus belle du monde en toute sorte de gibier, et la pêche en profusion. En voici une manière qui est particulière, ce me semble, à ce port. Il prit cent Turcs de la chiourme, il les mit de rang, il leur fit tenir à tous un câble d'une prodigieuse grosseur, et fit plonger quatre de ces esclaves, qui attachèrent ce câble à une fort grosse pierre, et la tirèrent après à force de bras, avec leurs compagnons, au bord de l'eau. Ils n'y réussirent qu'après des efforts incroyables, et ils n'eurent guère moins de peine à casser cette pierre à coups de marteau. Ils trouvèrent dedans sept ou huit écailles moindres que des huîtres en grandeur, mais d'un goût sans comparaison plus relevé. L'on les

fit cuire dans leur eau, et le manger en est délicieux.

Le temps s'étant adouci, nous fîmes voile pour passer le golfe de Lyon, qui commence en cet endroit. Il a cent lieues de long et quarante de large, et il est extrêmement dangereux, tant à cause des montagnes de sable que l'on prétend qu'il élève et qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de port sous vent. La côte de Barbarie, qui le borne d'un côté, n'est pas abordable; celle de Languedoc, qui le joint de l'autre, est très mauvaise; enfin le trajet n'est pas agréable pour les galères, pour peu que la saison soit avancée, et elle l'étoit beaucoup, car nous étions fort proche de la Toussaint, qui fait toujours à la mer de grands coups de vent. Don Fernand Carillo, qui étoit un des hommes d'Espagne les plus aventuriers, m'avoua qu'une médiocre frégate eût été meilleure, en ce rencontre, que la plus forte galère; il se trouva par l'événement que la moindre felouque eût été aussi bonne que la meilleure frégate. Nous passâmes le golfe en trente-six heures, avec le plus beau temps du monde et avec un vent qui, ne laissant pas de nous servir, ne nous obligeoit presque pas à mettre sur les bougies de la chambre de poupe ces lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainsi dans le canal, qui est entre la Corse et la Sardaigne. Don Fernand Carillo, qui vit quelques nuages qui lui faisoient appréhender changement de temps, me proposa de donner fond à Porto-Condé, qui est un port déshabité dans la Sardaigne; ce que j'agréai. Son appréhension s'étant évanouie avec les nuages, il changea d'avis pour ne pas perdre le beau temps, et ce fut un grand bonheur pour moi; car M. de Guise, qui alloit à Naples sur l'armée navale de France, étoit mouillé à Porto-Condé avec six galères. Don Fernand Carillo, qui le sut deux jours après, me dit qu'il se fût moqué de ces six galères, parce que la sienne, qui avoit quatre cent cinquante hommes de chiourme, se fût aisément tirée d'affaire; mais ç'eût été toujours une affaire dont un homme qui se sauve de prison

se passe encore plus facilement qu'un autre. La forteresse de Saint-Boniface, qui est en Corse et aux Génois, tira quatre coups de canon en nous voyant; et comme nous en passions trop loin pour en être salués, nous jugeâmes qu'elle nous faisoit quelque signal, et il étoit vrai, car elle nous avertissoit qu'il y avoit des ennemis à Porto-Condé.

Nous ne le prîmes pas ainsi, et nous crûmes qu'elle nous vouloit faire connoître qu'une petite frégate que nous voyions devant nous au sortir du canal étoit turque, comme elle en avoit le garbe. Don Fernand prit fantaisie de l'attaquer; et il me dit qu'il me donneroit, si je lui permettois, le plaisir d'un combat qui ne dureroit qu'un quart d'heure. Il commanda que l'on donnât chasse à la frégate, qui paroissoit effectivement faire force de voiles pour s'enfuir. Le pilote, qui n'avoit d'attention qu'à cette frégate, en manqua pour un banc de sable qui ne paroissoit pas véritablement au-dessus de l'eau, mais qui est si connu qu'il est même marqué dans les cartes marines. La galère toucha. Comme il n'y a rien à la mer de si dangereux, tout le monde s'écria : *Misericordia!* Toute la chiourme se leva pour essayer de se déferrer et de se jeter à la nage. Don Fernand Carillo, qui jouoit au piquet avec Joly, dans la chambre de poupe, me jeta la première épée qu'il trouva devant lui, en me criant que je la tirasse; il tira la sienne et il sortit sur la coursie, chargeant à coup d'astramaçon tout ce qu'il trouvoit devant lui. Tous les officiers et toute la soldatesque firent la même chose, parce qu'elles appréhendoient que la chiourme, où il y avoit beaucoup de Turcs, ne relevassent la galère, c'est-à-dire qu'ils ne s'en rendissent les maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quand tout le monde se fut remis en sa place, il me dit de l'air du monde le plus froid et le plus assuré : « J'ai ordre, Monsieur, de vous mettre en sûreté, voilà mon premier soin. Il faut y pourvoir. Je verrai après si la galère est blessée. » En proférant cette dernière parole, il me fit

prendre à foi de corps (1) par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque. Il mit avec moi trente mousquetaires espagnols, auxquels il commanda de me mener sur un petit écueil, qui paroissoit à cinquante pas de là, et où il n'y avoit place que pour quatre à cinq personnes. Les mousquetaires étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture : ils me firent pitié ; et quand je vis que la galère n'étoit pas blessée, je les y voulus renvoyer; mais ils me dirent que si les Corses, qui étoient sur le rivage, me voyoient sans une bonne escorte, ils ne manqueroient pas de me venir piller et égorger. Ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux.

La galère ne se trouva pas blessée; ce qui fut une manière de prodige. L'on ne laissa pas d'être plus de deux heures à la relever. La felouque me vint reprendre, et je remontai sur la galère. Comme nous sortions du canal, nous aperçûmes encore la frégate, qui, voyant que la galère ne la suivoit plus, avoit repris sa route. Nous lui donnâmes chasse, elle la prit. Nous la joignîmes en moins de deux heures, et nous trouvâmes, en effet, qu'elle étoit turquesque, mais entre les mains des Génois qui l'avoient prise sur le Turc et qui l'avoient armée. Je fus, pour vous dire vrai, très aise que l'aventure se fût terminée ainsi. Cette guerre ne me plaisoit pas. Elle n'étoit pas grande, mais une égratignure qui me fût arrivée l'eût pu rendre ridicule. Dom Fernand Carillo, qui étoit un jeune homme fort brave, la proposa et je n'eus pas la force de l'en refuser quoique je visse bien que c'étoit une imprudence. Le temps se chargeant un peu, l'on crut qu'il étoit à propos d'entrer dans Porto-Vecchio, qui est un port déshabité de la Corsègne. Un trompette du gouverneur génois d'un fort qui en est assez proche vint nous avertir, de la part de son capitaine, que M. de Guise étoit avec six galères de France à Porto-

(1) Locution vieillie pour *faux du corps*, la taille.

Condé; qu'apparemment il nous avoit vus passer et qu'il pourroit nous venir la même nuit surprendre sur le fer.

Nous résolûmes de nous remettre à la mer, quoique le temps commençât à être fort gros et qu'il y eût même quelque péril à sortir la nuit de Porto-Vecchio, parce qu'il a, à sa bouche, un écueil de rocher qui jette un courant assez fâcheux. La bourrasque augmenta avec la lune, et nous eûmes une des plus grandes tempêtes qui se soient peut-être jamais vues à la mer. Le pilote royal des galères de Naples, qui étoit sur notre galère et qui naviguoit depuis cinquante ans, disoit qu'il n'avoit jamais rien vu de pareil. Tout le monde étoit en prières, tout le monde se confessoit, et il n'y eut que dom Fernand Carillo, qui se communioit tous les jours quand il étoit à terre et qui étoit d'une piété angélique, il n'y eut, dis-je, que lui, qui ne se jetât aux pieds des prêtres avec empressement. Il laissoit faire les autres; mais il ne fit rien en son particulier, et il me dit à l'oreille : « Je crains bien que toutes ces confessions, que la seule peur produit, ne vaillent rien. » Il demeura toujours sur le tabernacle, donnant les ordres avec une froideur admirable; et en donnant du courage, mais doucement et honnêtement, à ces vieux soldats du terce (1) de Naples, qui faisoient paroître un peu d'étonnement, je me souviens toujours qu'il les appela *sennores soldatos de Carlos quinto*. Le capitaine particulier de la galère, qui s'appeloit Villannova, fit apporter, au plus fort du danger, ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devoit mourir avec la marque de son Roi. Il se mit dans un grand fauteuil, et il donna un coup de pied dans les mâchoires à un pauvre Napolitain, qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchoit à quatre pattes en criant : *Sennor dom Fernando por l'amor de Dios confession*. Le capitan, en le frappant, lui dit : *Enimigo de Dios pides*

(1) *Tercio*, en espagnol régiment.

confession? Et comme je lui représentai que la preuve n'étoit pas bonne, il me répondit que *este veillaco* (1) scandalisoit toute la galère. Vous ne vous pouvez vous imaginer l'horreur d'une grande tempête; vous vous en pouvez imaginer aussi peu le ridicule. Un observantin sicilien prêchoit, au pied de l'arbre (2), que saint François lui avoit apparu et l'avoit assuré que nous ne péririons pas. Ce ne seroit jamais fait, si j'entreprenois de vous décrire les frayeurs et les impertinences que l'on voit en ces rencontres.

Le grand péril ne dura que sept heures; nous nous mîmes ensuite un peu à couvert sous la Pianouse. Le temps s'adoucit, et nous gagnâmes Porto-Longone. Nous y passâmes la Toussaint et la fête des Morts, parce que le vent nous étoit contraire pour sortir du port; le gouverneur espagnol m'y fit toutes civilités imaginables; et comme il vit que le mauvais temps continuoit, il me conseilla d'aller voir Porto-Ferrare, qui est dans l'île d'Elbe aussi bien que Porto-Longone. Il n'y a que cinq milles de l'un à l'autre par terre, et j'y allai à cheval.

Je vous ai tantôt dit qu'il n'y a rien de si agréable, dans le théâtre rustique de l'opéra, que la scène du Port-Mahon; et je vous puis dire présentement, avec autant de vérité, qu'il n'y a rien de si pompeux dans les représentations les plus magnifiques que vous en avez vues, que tout ce qui paroît de cette place. Il faudroit être homme de guerre pour vous la décrire, et je me contenterai de vous dire que sa force passe sa magnificence; elle est l'unique imprenable qui soit au monde, et le maréchal de la Meilleraye en convenoit. Il l'alla visiter après qu'il eut pris Porto-Longone, dans le temps de la Régence; et comme il étoit impétueux, il dit au commandeur Grifoni, qui y commandoit pour le Grand-Duc, que la fortification étoit bonne, mais que si le

(1) *Bélitre*, vieux mot espagnol.
(2) « L'arbre d'un navire est le grand mât, qu'on appelle arbre de mestre sur la Méditerranée. » Furetière.

Roi son maître lui commandoit de l'attaquer, il lui en rendroit bon compte en six semaines. Le commandeur Grifoni lui répondit que Son Excellence prenoit un trop long terme, et que le Grand-Duc étoit si fort serviteur du Roi qu'il ne faudroit qu'un moment. Le Maréchal eut honte de son emportement, ou plutôt de sa brutalité et il la répara, en disant : « Vous êtes un galant homme, Monsieur le Commandeur, et je suis un sot. Je confesse que votre place est imprenable. » Le Maréchal me fit ce conte à Nantes et le Commandeur me le confirma à Porto-Ferrare, où il commandoit encore quand j'y passai.

Le vent nous ayant permis de sortir de Porto-Longone, nous prîmes terre à Piombin, qui est dans la côte de Toscane. Je quittai, en ce lieu, la galère, après avoir donné aux officiers, aux soldats et à la chiourme tout ce qui me restoit d'argent, sans excepter la chaîne d'or que le roi d'Espagne avoit donnée à Boisguérin. Je la lui achetai, et je la revendis au facteur du prince Ludovisio, qui est prince de Piombin. Je ne me réservai que neuf pistoles, que je crus me pouvoir mener jusqu'à Florence.

Je suis obligé de dire, pour la vérité, que jamais gens ne méritèrent mieux des gratifications que ceux qui étoient sur cette galère. Leur discrétion à mon égard n'a peut-être jamais eu d'exemple. Ils étoient plus de six cents hommes, dont il n'y en avoit pas un qui ne me connût : il n'y en eut jamais un seul qui en donnât seulement, ni à moi, ni à autre, la moindre démonstration. Leur reconnoissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avois témoignée de leurs honnêtetés les toucha tellement qu'ils pleuroient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombin.

C'est où je termine le troisième volume et la seconde partie de mon Histoire, parce que ce fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, laquelle, jusque-là, avoit été traversée par beaucoup d'aventures. Je vas travailler au reste

du compte que je vous dois de ma vie, et qui en contiendra la troisième et dernière partie.

LE PAPE ALEXANDRE VII

Mes amis, qui n'étoient nullement pratiques de ce pays-là, et qui, selon le génie de notre nation, qui traite toutes autres par rapport à elle, s'imaginoient qu'un cardinal persécuté pouvoit et devoit même vivre presque en homme privé à Rome, m'écrivoient par toutes leurs lettres qu'il étoit de la bienséance que je demeurasse toujours dans la maison de la Mission, où je m'étois effectivement logé sept ou huit jours après que je fus arrivé. Ils ajoutoient qu'il étoit nécessaire que je ne fisse aucune dépense, et parce que tous mes revenus étant saisis en France, avec une rigueur extraordinaire, je n'en pourrois pas même soutenir une médiocre, et parce que cette modestie feroit un effet admirable dans le clergé de Paris, duquel j'aurois un grand besoin dans les suites. Je parlai sur ce ton à M. le cardinal Chigi, qui passoit pour le plus grand ecclésiastique qui fût au-delà des monts, et je fus bien surpris quand il me dit : « Non, non, Monsieur, quand vous serez rétabli dans votre siège, vivez comme il vous plaira, parce que vous serez dans un pays où l'on saura ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas. Vous êtes à Rome, où vos ennemis disent tous les jours que vous êtes décrédité en France. Il est de nécessité de faire voir qu'ils ne disent pas vrai. Vous n'êtes pas ermite, vous êtes cardinal et cardinal d'une volée que nous appelons en ce pays *dei cardinaloni*. Nous y estimons peut-être plus qu'ailleurs la modestie ; mais il faut à un homme de votre âge, de votre naissance et de votre sorte, qu'elle soit tempérée ; il faut de plus qu'elle soit si volontaire, qu'il n'y ait pas seulement le moindre soupçon

qu'elle soit forcée. Il y a beaucoup de gens à Rome qui aiment à assassiner ceux qui sont à terre; n'y tombez pas, mon cher Monsieur, et faites réflexion, je vous supplie, quel personnage vous jouerez dans les rues avec les six estafiers dont vous parlez, quand vous y trouverez un petit bourgeois de Paris qui ne s'arrêtera pas devant vous et qui vous bravera, pour faire sa cour au cardinal d'Este. Vous ne deviez pas venir à Rome, si vous n'étiez pas en résolution et en pouvoir d'y soutenir votre dignité. Nous ne mettons point l'humilité chrétienne à la perdre, et je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que le pauvre cardinal Chigi, qui vous parle, qui n'a que cinq mille écus de rentes et qui est sur le pied du plus gueux des cardinaux moines, ne peut aller aux fonctions sans quatre carrosses de livrée, roulants ensemble, quoiqu'il soit assuré qu'il ne trouvera personne dans les rues, qui manque en sa personne au respect que l'on doit à la pourpre. »

Voilà une petite partie de ce que le cardinal Chigi me disoit tous les jours, et de tout ce que mes autres amis, qui n'étoient pas, ou du moins qui ne faisoient pas les ecclésiastiques si zélés que lui, m'exagéroient encore beaucoup davantage. M. le cardinal Barberin éclatoit encore plus que tous les autres contre ce projet de retranchement. Il m'offroit sa bourse : mais comme je ne la voulois pas prendre, et comme même j'eusse été fort aise de n'être pas à charge à mes proches et à mes amis de France, je me trouvois fort en peine; et d'autant plus que je les voyois très-disposés à croire que la grande dépense ne m'étoit nullement nécessaire à Rome. Je n'ai guère eu dans ma vie de rencontre plus fâcheux que celui-là, et je vous puis dire avec vérité que je ne sais qu'une occasion où j'ai eu plus de besoin de faire un effort terrible sur moi, pour m'empêcher de faire ce que j'aurois souhaité. Si je me fusse cru, je me serois réduit à deux estafiers. La nécessité l'emporta. Je connus visiblement que je tomberois dans le mépris, si je ne me

soutenois avec éclat : je cherchai un palais pour me loger ; je rassemblai toute ma maison, qui étoit fort grande ; je fis des livrées modestes, mais nombreuses de quatre-vingts personnes ; je tins une grande table. Les abbés de Courtenai (1) et de Sévigné (2) se rendirent auprès de moi. Campi, qui avoit commandé le régiment italien de M. le cardinal Mazarin et qui s'étoit depuis attaché à moi, me joignit. Tous mes domestiques y accoururent. Ma dépense fut très-grande quand j'en fus sorti. Elle fut nécessaire, et l'événement fit connoître que le conseil de mes amis d'Italie étoit mieux fondé que celui de mes amis de France : car M. le cardinal d'Este, ayant défendu, dès le lendemain de la création du pape, à tous les François, de la part du Roi, de s'arrêter devant moi dans les rues, et même aux supérieurs des églises françoises de me recevoir, je fusse tombé dans le ridicule si je n'eusse été en état de faire respecter ma dignité, et vous allez connoître clairement cette vérité par la réponse que le Pape me fit, lorsque je le suppliai de me prescrire de quelle manière il lui plaisoit que je me conduisisse à l'égard de ces ordres de M. le cardinal d'Este. Je vous la dirai, après que je vous aurai rendu compte des premières démarches qu'il fit après sa création.

Il fit apporter, dès le lendemain même, avec apparat, son cercueil sous son lit; il donna, le jour suivant, un habit particulier aux caudataires des cardinaux ; il défendit, le troisième, aux cardinaux de porter le deuil, au moins en leurs personnes, même de leur père. Je me le tins pour dit et je dis moi-même à Azzolin, qui en convint, que nous étions pris pour dupes, et que le Pape ne seroit jamais qu'un fort pauvre homme. Le cavalier Bernin, qui avoit bon sens, remarqua, deux ou trois jours après, que le Pape n'avoit observé, dans une statue qu'il lui faisoit voir, qu'une petite frange qui étoit au bas de la robe de celui qu'elle représen-

(1) Robert de Courtenai, abbé des Eschalis.
(2) Peut-être Renaut de Sévigné, abbé de Genneton.

toit. Ces observations paroissent légères, elles sont certaines. Les grands hommes peuvent avoir de grands foibles, il ne sont pas même exempts de tous les petits; mais il y en a dont ils ne sont pas susceptibles, et je n'ai jamais vu, par exemple, qu'ils aient entamé un grand emploi par des bagatelles.

Azzolin, qui fit les mêmes remarques que moi, me conseilla de ne pas perdre un moment à engager Rome à ma protection par la prise du *pallium* de l'archevêché de Paris. Je le demandai dans le premier consistoire, devant qu'on eût seulement fait réflexion que je pensasse à le demander. Le Pape me le donna naturellement, sans y faire lui-même de réflexion. La chose étoit dans l'ordre et il ne la pouvoit refuser selon les règles : mais vous verrez par les suites que ce n'étoient pas les règles qui le régloient. Ce pas me fit croire qu'il n'auroit pas au moins de peine à faire que l'on me traitât de cardinal à Rome. Je me plaignis à lui des ordres que M. le cardinal d'Este avoit donnés à tous les François. Je lui représentai qu'il ne se contentoit pas de faire le souverain dans Rome, en me dégradant des honneurs temporels, mais qu'il y faisoit encore le souverain pontife, en m'interdisant les églises françoises. L'étoffe étoit large, je ne m'en fis pas faute. Le Pape, à qui M. de Lyonne s'étoit plaint, avec un éclat qui passa jusqu'à l'insolence, de la concession du *pallium*, me parut fort embarrassé. Il parla beaucoup contre le cardinal d'Este; il déplora la misérable coutume (ce fut son mot) qui avoit assujetti plutôt qu'attaché les cardinaux aux couronnes, jusqu'au point d'avoir formé entre eux-mêmes des schismes scandaleux; il s'étendit avec emphase sur la thèse; mais j'eus mauvaise opinion de mon affaire, quand je vis qu'il demeuroit si longtemps sur le général, sans descendre au particulier, et je m'aperçus aussitôt après que ma crainte n'étoit pas vaine, parce qu'il s'expliqua enfin, après beaucoup de circonlocutions, en ces termes : « La politique de mes prédéces-

seurs ne m'a pas laissé un champ aussi libre que mes bonnes intentions le méritoient. Je conviens qu'il est honteux au collège et même au Saint-Siège de souffrir la licence que le cardinal d'Este, ou plutôt que le cardinal Mazarin se donne en ce rencontre : mais les Espagnols l'ont prise presque pareille sous Innocent, à l'égard du cardinal Barberin ; et même sous Paul V, le maréchal d'Estrées n'en usa guère mieux envers le cardinal Borghèse. Ces exemples, dans un temps ordinaire, n'autoriseroient pas le mal et je les saurois bien redresser, mais vous devez faire réflexion, *caro mio signor cardinale*, que la chrétienté est en feu, qu'il n'y a que le pape Alexandre qui le puisse éteindre ; qu'il est obligé, par cette raison, de fermer, en beaucoup de rencontres, les yeux, pour ne se pas mettre en état de se trouver inutile à un bien aussi public et aussi nécessaire que celui de la paix générale. Que direz-vous, lorsque vous saurez que Lyonne m'a déclaré insolemment, depuis trois jours, sur ce que je vous ai donné le *pallium*, que la France ne me donneroit aucune part au traité dont on parle, et qui n'est pas si éloigné que l'on le croit? Ce que je vous dis n'est pas que je vous veuille abandonner, mais seulement pour vous faire voir qu'il faut que je me conduise avec beaucoup de circonspection, et qu'il est bon aussi que vous m'aidiez de votre côté, et que nous nous donnions tous deux *tempo al tempo*. »

Si j'eusse voulu faire bien ma cour à Sa Sainteté, je n'avois qu'à me retirer après ce discours, qui, comme vous voyez, n'étoit qu'un préparatoire à ne point recevoir la réponse que je demandois : mais comme elle m'étoit absolument nécessaire et presque pressée, parce que je me pouvois rencontrer à tous les instants dans l'embarras dont il s'agissoit, je ne crus pas que j'en dusse demeurer là avec le Pape, et je pris la liberté de lui repartir, avec un profond respect, en lui représentant que peut-être, au sortir du Vatican, je trouverois dans la rue le cardinal d'Este, qui,

n'étant que cardinal diacre, devoit s'arrêter devant moi; que je rencontrerois infailliblement des François, dont Rome étoit toute pleine; que je le suppliois de me donner ses ordres, avec lesquels je ne pouvois plus faillir et sans lesquels je ne savois ce que j'avois à faire; que si je souffrois que l'on ne me rendît pas ce que le cérémonial veut que l'on rende aux cardinaux, j'appréhendois que le Sacré Collège n'approuvât pas ma conduite; que si je me mettois en devoir de me le faire rendre, je craignois de manquer au respect que je devois à Sa Sainteté, à laquelle seule il touchoit de régler tout ce qui nous regardoit et les uns et les autres; que je la suppliois très-humblement de me prescrire précisément ce que je devois faire, et que je l'assurois que je n'aurois pas la moindre peine à exécuter tout ce qu'il lui plairoit de m'ordonner, parce que je croyois qu'il y auroit autant de gloire pour moi à me soumettre à ses ordres qu'il y auroit de honte à reconnoître ceux de M. le cardinal d'Este.

Ce fut à cet instant où je reconnus, pour la première fois, le génie du pape Alexandre, qui mettoit partout la finesse. C'est un grand défaut, et d'autant plus grand quand il se rencontre dans les hommes de grandes dignités qu'ils ne s'en corrigent jamais; parce que le respect qu'on a pour eux et qui étouffe les plaintes fait qu'ils demeurent presque toujours persuadés qu'ils fascinent tout le monde, même dans les occasions où ils ne trompent personne. Le Pape, qui, dans la vue de se disculper, ou plutôt de se débarrasser de ma conduite, soit à l'égard de la France, ou du Sacré Collège, eût souhaité que je lui eusse contesté ce qu'il me proposoit, reprit promptement et même vivement la parole de me soumettre, que vous venez de voir, et il me dit : « Le cardinal d'Este au nom du Roi! » Le ton avec lequel il prononça ce mot, joint à ce que le marquis Ricardi, ambassadeur de Florence, m'avoit dit la veille d'un tour assez pareil qu'il avoit donné, trois ou quatre jours aupa-

ravant, à une conversation qu'il avoit eue avec lui; ce ton, dis-je, me fit juger que le Pape s'attendoit que je prendrois le change, que je verbaliserois sur la distinction des ordres du Roi et de ceux de M. le cardinal d'Este, et qu'ainsi il auroit lieu de dire à M. de Lyonne qu'il m'avoit exhorté à l'obéissance, et à mes confrères, qu'il ne m'avoit recommandé que de demeurer dans les termes du respect que je devois au roi. Je ne lui donnai lieu ni de l'un ni de l'autre : car je lui répondis sans balancer : que c'étoit justement ce qui me mettoit en peine, et sur quoi je le suppliois de décider, parce que, d'un côté, le nom du Roi paroissoit, pour lequel je devois avoir toutes sortes de soumissions, et que, de l'autre, je voyois celui de Sa Sainteté si blessé que je ne croyois pas devoir en mon particulier donner les mains à une atteinte de cette nature, que je n'en eusse au moins un ordre exprès. Le Pape battit beaucoup de pays pour me tirer, ou plutôt pour se tirer lui-même de la décision que je lui demandois. Je demeurai fixe et ferme. Il courut, il s'égaya, ce qui est toujours facile aux supérieurs. Il me répéta plusieurs fois que le Roi était un grand monarque. Il me dit d'autres fois que Dieu étoit encore plus puissant que lui. Tantôt il exagéroit les obligations que les ecclésiastiques avoient à conserver les libertés et les immunités de l'Eglise; tantôt il s'étendoit sur la nécessité de ménager, dans la conjoncture présente, l'esprit du Roi. Il me recommanda la vigueur épiscopale. Il blâma le cérémonial, auquel l'on étoit trop attaché à la cour de Rome ; il en loua l'observation, comme étant nécessaire pour le maintien de sa dignité. Le sens littéral de tout son discours étoit que, quoi que je pusse faire, je ne pourrois rien faire qu'il ne pût dire m'avoir défendu. Je le pressai de s'expliquer, autant que l'on en peut presser un homme qui est assis dans la chaire de saint Pierre. Je n'en pus rien tirer. Je rendis compte de mon audience à M. le cardinal Barberin et à mes amis de l'Escadron ; et je vous rendrai celui de la

conduite qu'ils me firent prendre, après que je vous aurai entretenue, et d'une conversation que M. de Lyonne avoit eue avec le Pape quelques jours auparavant, et de ce qui se passoit entre M. de Lyonne et moi dans le même temps.

Lyonne, qui n'étoit rétabli à la cour que depuis peu, fut touché au vif de ce que le Pape m'avoit donné le *pallium*, parce qu'il appréhendoit que M. le cardinal Mazarin ne se prît à lui d'une action qu'il craignoit que l'on n'imputât à sa négligence. Il n'en avoit pas été averti, ce qui pouvoit être un grand crime auprès d'un homme qui lui avoit dit, en partant, qu'il n'y en avoit pas un à Rome qui ne lui servît volontiers d'espion. L'appréhension qu'il eut de la réprimande l'obligea à en faire une terrible au Pape : car la manière dont il lui parla ne se peut pas appeler une plainte. Il lui déclara en face que, nonobstant mes bulles, ma prise de possession et mon *pallium*, le Roi ne me tenoit ni ne me tiendroit jamais pour archevêque de Paris. Voilà une des plus douces phrases de l'oraison : les figures en furent remplies de menaces d'arrêt du Parlement, de décret de Sorbonne, de résolution du clergé de France. L'on jeta quelques mots un peu enveloppés de schisme, et l'on s'expliqua clairement et nettement de l'exclusion entière et absolue que l'on donneroit au Pape, du congrès pour la paix générale, que l'on supposoit se devoir traiter au premier jour. Ce dernier chef effraya le pape Alexandre à un tel point qu'il fit un million d'excuses à de Lyonne, et si basses et même si ridicules qu'elles seroient incroyables à la postérité. Il lui dit, les larmes aux yeux, que je l'avois surpris ; qu'il feroit au premier jour une congrégation de cardinaux agréables au Roi, pour examiner ce qui se pourroit faire pour sa satisfaction ; que lui, M. de Lyonne, n'avoit qu'à travailler incessamment et en diligence au mémoire de tout ce qui s'étoit passé dans la guerre civile ; qu'il en feroit très bonne et très brièvе justice à Sa Majesté. Enfin, il contenta si bien et si pleinement M. de Lyonne qu'il

écrivit à M. le cardinal Mazarin, par un courrier exprès, en ces propres termes: « j'espère que je donnerai dans peu de jours une nouvelle encore meilleure que celle-ci à Votre Eminence, qui sera que le cardinal de Retz sera au château Saint-Ange. Le Pape ne compte pour rien les amnisties accordées au parti de Paris, et il m'a dit que le cardinal de Retz ne s'en peut servir, parce qu'il n'y a que le Pape qui puisse absoudre les cardinaux, comme il n'y a que lui qui les puisse condamner. Je ne lui ai pas laissé passer à tout hasard cette alternative, et je lui ai répondu que le Parlement de Paris prétendoit qu'il les peut condamner, et qu'il auroit déjà fait le procès au cardinal de Retz, si Votre Éminence ne s'y étoit opposée avec vigueur, par le pur motif du respect qu'il a pour le Saint-Siège, et pour Sa Sainteté en particulier. Le Pape m'a témoigné qu'il vous en étoit, Monseigneur, très obligé, et m'a chargé de vous assurer qu'il feroit plus de justice au Roi que le parlement de Paris ne lui en auroit pu faire. » Voilà un des articles de la lettre de Lyonne.

Je vous supplie d'observer que la conversation que j'eus avec le Pape, dont je viens de vous raconter le détail, ne fut précédée que de deux ou trois jours de celle que M. de Lyonne eut avec lui, et qui fut la matière de la lettre que vous venez de voir. Quand même elle ne fût pas venue à ma connoissance, je n'eusse pas laissé de m'apercevoir de l'indisposition du Pape, dont j'avois non seulement des indices, mais des lumières certaines. Monsignor Febei, premier maître des cérémonies, homme sage et homme de bien, et qui, de concert avec moi, avoit servi le Pape très dignement pour son exaltation, m'avertit qu'il le trouvoit beaucoup changé à mon égard, et à un point, ajouta-t-il, que j'en suis scandalisé *al maggior segno*. Le Pape avoit même dit à l'abbé Charrier qu'il ne comprenoit pas le plaisir qu'il prenoit à faire courir dans Rome le bruit que je gouvernois le pontificat. Le père Hilarion, bernardin et

abbé de Sainte-Croix en Jérusalem, qui étoit un des plus honnêtes hommes du monde, et avec lequel j'avois fait une une étroite amitié, me conseilla, sur ce discours du Pape à l'abbé Charrier, de faire un tour à la campagne, sous prétexte d'y aller prendre l'air, mais en effet pour lui faire voir que j'étois bien éloigné de m'empresser à la cour. Je suivis son avis, et j'allai passer un mois ou cinq semaines à Grotta Ferrata (1), qui est à quatre lieues de Rome, qui était autrefois le Tusculum de Cicéron, et qui est à présent une abbaye de l'ordre de Saint-Basile. Elle est à M. le cardinal Barberin. Le lieu est extrêmement agréable, et il ne me paroît pas même flatté dans ce que son ancien seigneur en dit dans ses *Epîtres*. Je m'y divertissois par la vue de ce qui y paroît encore de ce grand homme; les colonnes de marbre blanc qu'il fit apporter de Grèce pour son vestibule y soutiennent l'église des religieux qui sont Italiens, mais qui font l'office en grec et qui ont un chant particulier, mais très beau. Ce fut dans ce séjour où j'eus connoissance de la lettre de M. de Lyonne, de laquelle je viens de vous parler. Croissi m'en apporta une copie tirée sur l'original. Il est nécessaire que je vous explique, et qui étoit ce Croissi et le fond de l'intrigue qui me donna lieu de voir cette lettre.

Croissi étoit un conseiller du Parlement de Paris, qui s'étoit beaucoup intrigué dans les affaires du temps, comme vous avez vu dans les autres volumes de cet ouvrage. Il avoit été à Munster avec M. d'Avaux; il avoit même été envoyé par lui vers Ragosky, prince de Transylvanie. Il s'é- s'étoit brouillé pour ses intérêts avec M. Servien; et cette considération jointe à son esprit, qui est naturellement inquiet, le porta à se signaler contre le Mazarin, aussitôt que les mouvements de sa compagnie lui en eurent donné lieu. L'habitude que M. de Saint-Romain, son ami particu-

(1) Village dans la campagne romaine, au pied du mont Albain.

lier, avoit auprès de M. le prince de Conti, et celle de M. Courtin (1), qui a l'honneur d'être connu de vous, auprès de Madame de Longueville, l'attachèrent, dans le temps du siège de Paris, à leurs intérêts : il se jeta dans ceux de M. le Prince, aussitôt qu'il se fut brouillé à la cour; il le servit utilement dans le cours de sa prison. Il fut du secret de la négociation et du traité que la Fronde fit avec lui; et il ne quitta pas son engagement quand nous nous rebrouillâmes avec M. le Prince, après sa liberté; mais il garda toujours toutes les mesures d'honnêteté avec nous. Il fut arrêté peu de jours après ma détention, à Paris, où il étoit retourné contre l'ordre du Roi, et où il se tenoit caché; il fut mené au bois de Vincennes, où j'étois prisonnier. Il y fut logé dans une chambre qui étoit au-dessus de la mienne. Nous trouvâmes moyen d'avoir commerce ensemble. Il descendoit ses lettres, la nuit, par un filet qu'il laissoit couler vis-à-vis d'une de mes fenêtres. Comme j'étudiois toujours jusques à deux heures après minuit et que mes gardes s'endormoient, je recevois les siennes et j'attachois les miennes au même filet. Je ne lui fus pas inutile, par les avis que je lui donnai dans le cours de son procès, auquel on travailloit avec ardeur. M. le Chancelier le vint interroger deux fois à Vincennes. Il étoit accusé d'intelligence avec M. le Prince, même depuis sa condamnation et depuis sa retraite parmi les Espagnols. C'étoit lui qui avoit proposé le premier, dans le Parlement, de mettre à prix la tête du cardinal Mazarin, ce qui n'étoit pas une pièce bien favorable à sa justification. Il sortit toutefois de prison sans être condamné, quoiqu'il fût coupable, par l'assistance de M. le premier président de Bellièvre, qui étoit de ses juges, et qui me dit, le jour qu'il me vint prendre à Vincennes, qu'il lui avoit fait un certain signe du détail duquel je ne me souviens pas, qu'il l'avoit redressé

(1) Honoré Courtin, conseiller au Parlement de Rouen, maître des requêtes en 1649, conseiller d'Etat en 1667.

et sauvé dans la réponse qu'il faisoit à un des interrogatoires de M. le Chancelier. Enfin il sortit d'affaire sans être jugé, et de prison sur la parole qu'il donna de se défaire de sa charge, et de quitter Paris ou le royaume. Je ne sais plus proprement lequel ce fut.

Il vint à Rome, il m'y trouva : il se logea, si je ne me trompe, avec Châtillon (1), de qui il étoit ami. Ils venoient ensemble presque tous les soirs chez moi, n'y osant venir de jour, parce que les François avoient défense de me voir. Ils avoient l'un et l'autre habitude particulière avec le petit Foucquet (2), qui est présentement évêque d'Agde, qui étoit aussi à Rome en ce temps-là, et qui trouvoit mauvais que M. de Lyonne prît la liberté de coucher avec Madame sa femme, avec laquelle le petit Foucquet étoit fort bien ; et qui de plus, ayant en vue l'emploi de Rome pour lui-même, étoit bien aise de faire jouer au mari un mauvais personnage, qui lui donnât lieu de lui porter des bottes du côté de la cour. Il crut que le meilleur moyen d'y réussir seroit de brouiller et d'embarrasser la principale, ou plutôt l'unique négociation qu'il y avoit, qui étoit celle de mon affaire ; et il s'adressa pour cela à Croissi, en le priant de m'assurer qu'il m'avertiroit ponctuellement de tous les pas qui s'y feroient ; que j'aurois les copies des dépêches du cocu, il n'appeloit jamais autrement Lyonne, devant qu'elles sortissent de Rome ; que j'aurois celles du Mazarin un quart d'heure après que le cocu les auroit reçues ; et que lui, Foucquet, étoit maître de tout ce qu'il me promettait parce qu'il l'étoit absolument de Mme de Lyonne, de laquelle son mari ne se cachoit aucunement, et laquelle, de plus, étoit enragée contre son mari, parce qu'il étoit passionnément amoureux, dans ce temps-là, d'une petite femme de chambre qu'elle avoit, qui étoit fort jolie et qui s'appeloit Agathe. Cet avan-

(1) Barillon de Chatillon, conseiller au Parlement de Paris.
(2) Louis Foucquet, alors conseiller au Parlement, 4e frère du Surintendant

tage si grand, comme vous voyez, que je me trouvois avoir sur Lyonne, fut la principale cause pour laquelle je ne fis pas assez de cas des avances qu'il m'avoit faites par M. de Montrésor. Il ne m'en devoit pas empêcher, et j'eus tort. Deux choses contribuèrent à me faire faire cette faute.

La première fut le plaisir que nous avions tous les soirs, Croissi, Châtillon et moi, à tourner le cocu en ridicule; et j'observai, quoique trop tard, en ce rencontre, ce que j'ai encore remarqué en d'autres : qu'il faut s'appliquer avec soin dans les grandes affaires, encore plus que dans les autres, à se défendre du goût que l'on trouve à la plaisanterie: elle y amuse, elle y chatouille, elle y flatte; ce goût, en plus d'une occasion, a coûté cher à M. le Prince. L'autre incident qui m'aigrit d'abord contre de Lyonne fut qu'au sortir du conclave il envoya, par ordre exprès de la cour, à ce qu'il m'a dit depuis à Saint-Germain, un expéditionnaire appelé la Borne, qui étoit celui du cardinal Mazarin, au palais de Notre-Dame-de-Lorette, dans lequel je logeois, avec une signification en forme, par laquelle il étoit ordonné à tous mes domestiques sujets du Roi de me quitter, sous peine de crime de lèse-majesté, comme rebelle à Sa Majesté et traître à ma patrie. Ces termes me fâchèrent. Le nom du Roi sauva l'expéditionnaire de l'insulte, mais le chevalier de Bois-David, qui étoit à moi, jeune et folâtre, lui fit, comme il sortit, quelque commémoration de cornes, très-applicable au sujet. Ainsi l'on s'engage souvent plus par un mot que par une chose; et cette réflexion m'a obligé de me dire à moi-même plus d'une fois que l'on ne peut assez peser les moindres mots dans les plus grandes affaires. Je reviens à la lettre que Croissi m'apporta à Grotta-Ferrata.

J'en fus surpris, mais de cette sorte de surprise qui n'émeut point. J'ai toute ma vie senti que ce qui est incroyable a fait toujours cet effet en moi. Ce n'est pas que je ne sache que ce qui est incroyable est souvent vrai. Mais comme

il ne doit pas l'être dans l'ordre de la prévoyance, je n'ai jamais pu en être touché, parce que j'en ai toujours considéré les événements comme des coups de foudre, qui ne sont pas ordinaires, mais qui peuvent toujours arriver. Nous fîmes toutefois de grandes réflexions, Croissi, l'abbé Charrier et moi, sur cette lettre. J'envoyai celui-ci à Rome, en communiquer le contenu à M. le cardinal Azzolin, qui ne fit pas grand cas des paroles du Pape, sur lesquelles M. de Lyonne faisoit tant de fondement, et qui dit à l'abbé Charrier, très-habilement et très-subtilement, qu'il étoit persuadé que Lyonne, qui avoit intérêt de couvrir, ou plutôt de déguiser et de déparer à la cour de France la prise du *pallium*, grossissoit les paroles et les promesses de Sa Sainteté, « qui d'ailleurs, ajouta Azzolin, est le premier homme du monde à trouver des expressions qui montrent tout et qui ne donnent rien ». Il me conseilla de retourner à Rome, de faire bonne mine, de continuer à témoigner au Pape une parfaite confiance et en sa justice et en sa bonne volonté, et d'aller mon chemin comme si je ne savois rien de ce qu'il avoit dit à Lyonne. Je le crus, j'en usai ainsi.

Je déclarai, en y arrivant, selon que nos amis m'avoient conseillé avant que j'en sortisse, que j'avois tant de respect pour le nom du Roi que je souffrirois toutes choses sans exceptions, de tous ceux qui auroient le moins du monde de son caractère; que non pas seulement M. de Lyonne, mais que même M. Gueffié, qui étoit simple agent de France, vivroient avec moi comme il leur plairoit; que je leur ferois toujours dans les rencontre toutes les civilités qui seroient en mon pouvoir; que, pour ce qui étoit de Messieurs les cardinaux mes confrères, j'observerois la la même règle, parce que j'étois persuadé qu'il ne pouvoit y avoir aucune raison au monde capable de dispenser les ecclésiastiques de tous les devoirs, même extérieurs, de l'union et de la charité qui doit être entre eux; que cette

règle, qui est de l'Evangile, et par conséquent bien supérieure à celle des cérémoniaux, m'apprenoit que je ne devois point prendre garde avec eux si ils étoient mes aînés, si ils étoient mes cadets; que je m'arrêterois également devant eux, sans faire réflexion s'ils me rendroient la pareille et s'ils ne me la rendroient pas; s'ils me salueroient ou s'ils ne me salueroient point; que pour ce qui étoit des particuliers qui n'auroient point de caractère particulier du Roi, et qui ne rendroient pas à ma personne ce qu'ils devoient à la pourpre, je ne pourrois pas avoir la même conduite, parce qu'elle tourneroit au déchet de sa dignité par les conséquences que les gens du monde ne manquent jamais de tirer à leur avantage contre les prérogatives de l'Eglise; que comme toutefois je me sentois, et par mon inclination et par mes maximes, très-éloigné de tout ce qui pourroit avoir les moindres airs de violence, j'ordonnerois à mes gens de n'en faire aucune aux premiers de ceux qui manqueroient à ce qu'ils me devoient, et que je me contenterois qu'ils coupassent les jarrets aux chevaux de leurs carrosses. Vous croyez aisément que personne ne s'exposa à recevoir un affront de cette nature. La plupart des François s'arrêtèrent devant moi; ceux qui crurent devoir obéir aux ordres de M. le cardinal d'Este, évitèrent avec soin de me rencontrer dans les rues.

Le Pape, à qui M. le cardinal Bichi grossit beaucoup la déclaration publique que j'avois faite sur la conduite que je tiendrois, m'en parla sur un ton de réprimande, en me disant que je ne devois pas menacer ceux qui obéiroient aux ordres du Roi. Comme je connoissois déjà sa manière toute artificieuse, je crus que je ne devois répondre que d'une façon qui l'obligeât lui-même à s'expliquer, ce qui est une règle infaillible pour agir avec les gens de ce caractère. Je lui dis que je lui étois sensiblement obligé de la bonté qu'il avoit de me donner ses ordres; que je souffrirois dorénavant tout du moindre François, et qu'il me suffisoit,

pour me justifier dans le Sacré Collège, que je pusse dire que c'étoit par commandement de Sa Sainteté. Le Pape reprit ce mot avec chaleur, et il me répondit : « Ce n'est pas ce que je veux dire. Je ne prétends point que l'on ne rende pas ce qu'on doit à la pourpre; vous allez d'une extrémité à l'autre. Gardez-vous bien d'aller faire ce discours dans Rome. » Je ne repris pas avec moins de promptitude ces paroles du Pape : je le suppliai de me pardonner, si je n'en avois pas bien pris son sens. Je présumai qu'il approuvoit le gros de la conduite que j'avois prise, et qu'il ne m'en avoit recommandé que le juste tempérament. Il ne crut pas qu'il me dût dédire, parce qu'il avoit un peu son compte, en ce qu'il m'avoit parlé amphibologiquement; j'avois le mien en ce que je n'étois pas obligé de changer mon procédé. Ainsi finit mon audience, au sortir de laquelle je fis les éloges de Sa Sainteté à *Monsignor il Maestro di Camera*, qui m'accompagnoit. Il le dit le soir au Pape, qui lui répondit avec une mine refrognée : *Questi maledetti Francesi sono piu furbi di noi altri.* Ce maître de chambre, qui étoit Monsignor Bandinelli et qui fut depuis cardinal, le dit deux jours après au père Hilarion, abbé de Sainte-Croix à Jérusalem, de qui je le sus. Je continuai à vivre sur ce pied jusqu'à un voyage que je fis aux eaux de Saint-Cassien, qui sont en Toscane, pour essayer de me remettre d'une nouvelle incommodité qui m'étoit survenue à l'épaule par ma faute.

Je vous ai déjà dit que le plus fameux chirurgien de Rome n'avoit pu réussir à la remettre, quoiqu'il me l'eût démise de nouveau pour cet effet. Je me laissai enjôler par un paysan des terres du prince Borghèse, sur la parole d'un gentilhomme de Florence, mon allié, de la maison de Mazzinghi, qui m'assura qu'il avoit vu des guérisons prodigieuses de la façon de ce charlatan. Il me démit l'épaule pour la troisième fois, avec des douleurs incroyables, mais il ne la rétablit point. La foiblesse qui me resta de cette

opération m'obligea de recourir aux eaux de Saint-Cassien, qui ne me furent que d'un médiocre soulagement. Je revins passer le reste de l'été à Caprarole (1), qui est une fort belle maison à quarante milles de Rome et qui est à M. de Parme. J'y attendis la *rinfrescata*, après laquelle je retournai à Rome, où je trouvai le Pape aussi changé sur toutes choses sans exception qu'il me l'avoit déjà paru pour moi. Il ne tenoit plus rien de sa prétendue piété que son sérieux quand il étoit à l'église; je dis son sérieux et non pas sa modestie, car il paroissoit beaucoup d'orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l'abus du népotisme, en faisant venir ses parents à Rome, il le consacra en le faisant approuver par les cardinaux, auxquels il en demanda leur avis en particulier, pour ne point être obligé de suivre celui qui pouvoit être contraire à sa volonté. Il étoit vain jusqu'au ridicule et au point de se piquer de sa noblesse, comme un petit noble de la campagne à qui les Elus la contesteroient. Il étoit envieux de tout le monde sans exception. Le cardinal Cesy disoit qu'il le feroit mourir de colère, à force de lui dire du bien de saint Léon. Il est constant que Monsignor Magalotti se brouilla presque avec lui, parce qu'il lui parut qu'il croyoit mieux savoir la *Crusca*. Il ne disoit pas un mot de vérité; et le marquis Riccardi, ambassadeur de Florence, écrivit au Grand-Duc ces propres paroles, à la fin d'une dépêche qu'il me montra : *In fine, Serenissimo Signore, habbiamo un papa chi non dice mai una parola di verita.*

Il étoit continuellement appliqué à des bagatelles; il osa proposer un prix public pour celui qui trouveroit un mot latin pour exprimer *chaise roulante* et il passa une fois sept ou huit jours à chercher pour savoir si *mosca* venoit de *musca* ou si *musca* venoit de *mosca*. M. le cardinal Impériali m'ayant dit le détail de ce qui s'étoit passé

(1) Le château de Caprarola fut construit par l'architecte Vignole pour le cardinal Farnèse, non loin de Viterbe.

en deux ou trois académies, qui s'étoient tenues sur ce digne sujet, je crus qu'il exagéroit pour se divertir ; mais je perdis cette pensée dès le lendemain ; car le pape nous ayant envoyé quérir, le cardinal Rapaccioli et moi, et nous ayant commandé de monter avec lui dans son carrosse, il nous tint, trois heures entières que la promenade dura, sur les minuties les plus fades que la critique la plus basse d'un petit collège eût pu produire; et Rapaccioli, qui étoit un fort bel esprit, me dit, quand nous fûmes sortis de sa chambre où nous le conduisîmes, qu'aussitôt qu'il seroit arrivé chez lui il distilleroit le discours du Pape pour voir ce qu'il pourroit tirer de bon sens d'une conversation de trois heures, dans laquelle il avoit toujours parlé tout seul. Il eut une affectation, quelques jours après, qui parut être d'une grande puérilité. Il mena tous les cardinaux aux sept églises (1), et comme le chemin étoit trop long pour le pouvoir faire, avec un aussi grand cortège, dans le cours d'une matinée, il leur donna à dîner dans le réfectoire de Saint-Paul et il les fit servir à portion à part, comme l'on sert les pèlerins dans le temps du jubilé. Véritablement toute la vaisselle d'argent qui fut employée, avec profusion, à ce service, fut faite exprès et d'une forme qui avoit rapport aux ustensiles ordinaires des pèlerins. Je me souviens entre autres que les vases dans lesquels l'on nous servit le vin étoient tout à fait semblables aux calebasses de saint Jacques.

Mais rien ne fit plus paroître, à mon sens, son peu de solidité que le faux honneur qu'il se voulut donner de la conversion de la reine de Suède (2). Il y avoit plus de dix-huit mois qu'elle avoit abjuré son hérésie, quand elle prit la pensée

(1) St-Jean de Latran, St-Pierre au Vatican, St-Paul hors les Murs, Ste-Croix en Jérusalem, St-Laurent hors les Murs, Ste-Marie-Majeure, St-Sébastien hors les Murs.

(2) Christine, fille de Gustave-Adolphe. Abdiqua en 1654 et la même année fit à Bruxelles profession de la foi catholique.

de venir à Rome. Aussitôt que le pape Alexandre l'eût appris, il en donna part au Sacré Collège, en plein consistoire, par un discours très étudié. Il n'oublia rien pour nous faire entendre qu'il avoit été l'unique instrument dont Dieu s'étoit servi pour cette conversion. Il n'y eut personne qui ne fût très bien informé du contraire; et jugez, s'il vous plaît, de l'effet qu'une vanité aussi mal entendue y put produire. Il ne vous sera pas difficile de concevoir que ces manières de Sa Sainteté ne me devoient pas donner une grande idée de ce que je pouvois espérer de sa protection; et je reconnus depuis, en peu de jours, que sa foiblesse pour les grandes choses augmentoit à mesure de son attachement aux petites.

On fait tous les ans un anniversaire pour l'âme de Henri le Grand, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran (1), où les ambassadeurs de France et les cardinaux de la faction ne manquent jamais d'assister. Le cardinal d'Este prit en gré de déclarer qu'il ne m'y souffriroit pas. Je le sus; je demandai audience au Pape pour l'en avertir. Il me la refusa, sous prétexte qu'il ne se portoit pas bien. Je lui fis demander ses ordres sur cela par Monseigneur Febey, qui n'en put rien tirer que des réponses équivoques. Comme je prévoyois que s'il arrivoit là quelque fracas entre M. le cardinal d'Este et moi, où il y eût le moins du monde de sang répandu, le Pape ne manqueroit pas de m'accabler, je n'oubliai rien de tout ce que je pus faire honnêtement pour m'attirer un commandement de ne me point trouver à la cérémonie. Comme je n'y pus pas réussir et que je ne voulus pas d'ailleurs me dégrader moi-même du titre de cardinal françois, en m'excluant des fonctions qui étoient particulières à la nation, je me résolus de m'abandonner.

J'allai à Saint-Jean de Latran fort accompagné. J'y pris ma place, j'assistai au service, je saluai fort civilement, en

(1) Le 13 décembre.

entrant et en sortant, MM. les Cardinaux de la faction. Ils se contentèrent de ne me point rendre le salut, et je revins chez moi très satisfait d'en être quitte à si bon marché. J'eus une pareille aventure à Saint-Louis (1), où le Sacré Collège se trouva le jour de la fête du patron de cette église. Comme j'avois su que la Bussière, qui est présentement maître de chambre des ambassadeurs à Rome et qui étoit, en ce temps-là, écuyer de M. de Lyonne, avoit dit publiquement que l'on ne m'y souffriroit pas, je fis toutes mes diligences pour obliger le Pape à prévenir ce qui pourroit arriver. Je lui en parlai à lui-même, même avec force; il ne se voulut jamais expliquer. Ce n'est pas que, d'abord que je lui eus parlé, il ne me dit qu'il ne voyoit pas ce qui me pouvoit obliger de me trouver à des cérémonies dont je me pouvois fort honnêtement excuser sur les défenses que le Roi avoit faites de m'y recevoir. Mais comme je lui répondis que si je reconnoissois ces ordres pour des ordres du Roi, je ne voyois pas moi-même comme je me pourrois défendre d'obéir à ceux par lesquels Sa Majesté commandoit tous les jours de ne me point reconnoître pour archevêque de Paris, il tourna tout court. Il me dit que c'étoit à moi de me conseiller ; il me déclara qu'il ne défendroit jamais à un cardinal d'assister aux fonctions du Sacré Collège, et je sortis de mon audience comme j'y étois entré. J'allai à Saint-Louis en état d'y disputer le pavé. La Bussière arracha de la main du curé l'aspergès, comme il me vouloit présenter l'eau bénite, qu'un gentilhomme à moi m'apporta. M. le cardinal Antoine ne me fit pas le compliment que l'on fait, en cette occasion, à tous les autres cardinaux. Je ne laissai pas de prendre ma place, d'y demeurer tout le temps de la cérémonie et de me maintenir par là à Rome dans le poste et dans le train de cardinal françois.

(1) Saint-Louis-des-Français.

ŒUVRES DIVERSES

MANIFESTE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BEAUFORT

GÉNÉRAL DES ARMÉES DE SON ALTESSE ROYALE (1)

Voici d'étranges incidents, et qui sont capables d'entoxiquer les gens; puisqu'on se moque de moi, on se peut bien moquer d'un autre. On spécularise sur tout. Quand je parlois, dans le Parlement, des trois points si fâcheux dans l'histoire, on fit des chansons qui me rendirent tout ébaubi. Quand je ne voulus pas me battre contre Gerzay, contre Saint-Maigrin, contre M. de Candale, contre Ruvigny, contre Brancas, on prit la liberté de dire que je n'étois pas vaillant, et n'y eut pas jusqu'à un bonhomme de la Grand'-Chambre qui me loua de ce que je n'étois pas adonné à la monomachie. J'ai souffert tout cela pour me conserver au public, comme si c'eût été des nèfles, et je n'avois pas sitôt fait un tour au Palais, et fait changer d'avis par un clin d'œil à toute la compagnie, que je retournois chez moi tout aussi hurlupé que si j'eusse abattu tous les Mazarins. Mais

(1) Dans ses Mémoires, Retz appelle cette Satire « le *Manifeste de M. de Beaufort* en son jargon ». Il l'écrivit au mois de mai 1652, au moment du siège d'Etampes, où le duc de Beaufort avait refusé de se montrer.

présentement que je vois que les hémisphères du Cardinal, ont publié que je n'étois pas dans Etampes pendant qu'on l'assiégeoit, et que je n'étois général des armées de Son Altesse Royale que quand elle n'avoit point d'ennemis en tête; présentement, dis-je, que je remarque sur ce sujet quelque constellation dans l'esprit de mes amis, je crois que tout le monde verroit que je n'aurois pas une once de cerveau, si je ne disois les raisons qui m'ont empêché d'aller, en cette occasion, pêle-mêle contre les Mazarins, aussi librement que Madame ma mère parmi les nonains de Montmartre. Et n'y a peut-être que moi au monde qui puisse dire tant de bonnes choses sur ce sujet [illegible] d'un coup. Vous saurez donc que Monsieur, à la prière de Madame de Montbazon, m'envoya quérir un soir, et me dit que j'étois trop cher au public pour souffrir que j'exposasse ma personne dans un lieu où il y avoit autant de péril qu'à Etampes. J'avois su qu'il y avoit sept ou huit jours que la reine d'Angleterre avoit fait la même défense au duc d'York, qui ne lui avoit pas obéi et étoit allé à l'armée malgré elle, dont elle fut en grande colère; je craignis que Monsieur ne se mît en colère contre moi si je faisois la même action, et, de plus, un de mes amis, dont j'estime beaucoup le jugement, parce que c'est M. de la Boulaye, et Brillet, mon écuyer, dont je prends ordinairement conseil, m'avertirent que M. le Prince avoit fort pressé Monsieur à ce qu'il ne me laissât pas aller à l'armée, parce qu'il disoit que j'y étois fort haï et que je n'étois pas capable de la commander. Un autre, qui ne seroit pas moi, ajouteroit qu'il vaut mieux demeurer dans la rue de Béthisy que de s'exposer aux canonnades qui emportent un corps tout entier; aux mousquetades, qui font quelquefois des conclusions dans la tête, dont on meurt; aux coups de pistolet, qui rompent les os; aux coups de piques, qui sont fort dangereux pour les nerfs; aux coups d'épée, qui ne valent rien pour les tendrons. Mais je suis le grand Beaufort, petit-fils du grand

Henri; car, quoique mon père soit fils de Stavéi (1), je ne laisse pas d'être petit-fils de Henri le Grand, par une manière qui est, à la vérité, un peu difficile à expliquer, mais qui ne laisse pas d'être très véritable, pourquoi je ne l'ai pu faire entendre à ceux avec lesquels j'en ai conféré. Je sais que l'on dit à chaque quart d'heure, dans le public, que je suis un imbécile, que je ne suis jamais d'aucune affaire et que je crois les faire toutes. Mais demandez à don Gravière de Tolède comme je suis habile en négociation. Je quitte la guerre pour régler les délibérations du Parlement. Enfin, ne croyez point à toutes les médisances qu'on fait de moi; j'irai si droit dans mon chemin que si les bons François ne m'aiment de droit, au moins ils m'aimeront de bricole.

LA CONJURATION DU COMTE JEAN-LOUIS DE FIESQUE (2)

PORTRAIT DU COMTE DE FIESQUE

Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, sorti de la plus illustre et de la plus ancienne maison de Gênes, riche

(1) Il faut peut-être lire Saint-Lary, nom du duc de Bellegarde, amant de Gabrielle et père, dit-on, de César de Vendôme. Voir Tallemant des Réaux, t. I.

(2) L'abbé de Gondi composa la conjuration de Fiesque à l'âge de 18 ou 19 ans, c'est-à-dire vers 1632, sur le modèle de *la Congiura del conte Gio.* — *Luigi de'Fieschi* de Agostino Mascardi, 1629, mais il fit l'éloge du comte de Fiesque au lieu que l'auteur italien le condamnait: son pamphlet courut seulement sous le manteau et porta le nom d'*Anti-Mascardi*. La conjuration de Fiesque ne fut imprimée qu'en 1665, à Paris, chez Claude Barbier, sans nom d'auteur; une seconde édition parut la même année à Cologne; une troisième à Paris chez Claude Barbier, en 1682, après la mort du cardinal de Retz, qui avait eu le temps néanmoins d'en retoucher le texte.

Nous devons dire que les critiques ne s'accordent pas sur l'époque pendant laquelle Retz travailla à cet ouvrage. Les uns donnent pour bonne l'année 1632; les autres l'année 1641, date de la mort du comte de Soissons; les derniers l'année 1665, date de la publication du volume : le lecteur pourra choisir.

de plus de deux cents mille écus de rente, âgé de vingt-deux ans, doué d'un des plus beaux et des plus élevés esprits du monde, ambitieux, hardi et entreprenant, menait, en ce temps-là, dans Gênes, une vie bien contraire à ses inclinations naturelles. Comme il était passionnément amoureux de la gloire, et qu'il manquait d'occasions d'en acquérir, il ne songeait qu'au moyen d'en faire naître; mais quelque peu de matière qu'il en eût alors, il eût pu se promettre néanmoins que son mérite lui aurait ouvert le chemin de la gloire où il aspirait, en servant son pays, si l'extrême pouvoir de Jeannetin Doria, dont nous avons déjà parlé, lui eût laissé quelque lieu d'y espérer de l'emploi; mais comme il était trop grand par sa naissance et trop estimé par ses bonnes qualités pour ne donner pas de l'appréhension à celui qui voulait attirer à lui seul toute la réputation et les forces de la République; il voyait bien qu'il ne pouvait avoir de prétentions raisonnables en un lieu où son rival était presque le maître, parce qu'il est certain que tous ceux qui prennent de l'ombrage ne songent jamais aux intérêts de celui qui le donne, que pour le ruiner. Voyant donc qu'il devait tout appréhender de l'élévation de Doria, et qu'il n'avait rien à espérer pour la sienne, il crut être obligé de prévenir, par son esprit et par son courage, les mauvaises suites d'une grandeur si contraire à celle de sa maison : n'ignorant pas qu'il ne faut jamais rien attendre des personnes qui se font craindre, qu'une extrême défiance, et un abaissement continuel de ceux qui ont quelque mérite et qui sont capables de s'élever.

Toutes ces considérations, mettant dans le cœur de Jean-Louis de Fiesque le désespoir de s'agrandir dans le service de sa patrie, lui firent prendre le dessein d'abattre la puissance de la famille Doria, avant qu'elle eût acquis de plus grandes forces; et, comme le gouvernement de Gênes y était attaché, il forma la résolution de joindre le changement de l'un à la perte de l'autre.

Les grands fleuves ne font jamais de mal tant qu'ils demeurent dans leur lit naturel et que rien n'empêche leur cours; mais, au moindre obstacle qu'ils rencontrent, ils s'emportent avec violence, et la résistance d'une petite digue est cause bien souvent qu'ils inondent les campagnes, qu'ils arroseraient avec utilité. Ainsi l'on peut juger que si le naturel du comte de Fiesque n'eût point trouvé le chemin de la gloire traversé par l'autorité des Doria, il fut assurément demeuré dans les bornes d'une conduite plus modérée et aurait employé utilement pour le service de la République les mêmes qualités qui pensèrent la ruiner.

RÉFLEXIONS
SUR LA CONDUITE D'UN HOMME DE PARTI

Il se trouve assez de personnes qui ont du mérite, du courage et de l'ambition et qui roulent dans leur esprit des pensées générales de s'élever et de rendre leur condition meilleure; mais il s'en rencontre rarement qui, après les avoir formées, sachent faire le choix des moyens qui sont propres à l'exécution, et qui ne se relâchent pas du soin continuel qu'il faut avoir pour les faire réussir, ou, quand ils s'en donnent la peine, c'est presque toujours à contre-temps et avec trop d'impatience d'en voir le succès. Dans les affaires de la nature de celle-ci, la plupart des hommes prennent d'ordinaire plus de loisir qu'il ne faut pour s'y résoudre; mais ils n'en prennent jamais autant qu'il est nécessaire pour exécuter ce qu'ils ont résolu: ils ne songent pas d'assez loin à disposer toutes leurs actions pour la fin qu'ils se sont proposée, à conduire tous leurs pas sur le plan qu'ils ont formé une fois, à s'établir un fond de réputation, à s'acquérir des amis, et faire enfin toutes choses en vue de leur premier dessein : au contraire, on les voit souvent changer de vie tout à coup ; leur esprit paraît inquiet

et surchargé du secret et du poids de leur entreprise, et dans leurs changements et l'irrégularité de leur conduite, ils laissent toujours échapper quelque chose qui peut donner prise à leurs surveillants et de l'ombrage à leurs ennemis.

Le comte Jean-Louis de Fiesque remédia très sagement à ces inconvénients : car, se connaissant d'un esprit porté aux grandes choses, et voyant bien qu'il serait un jour capable de ramener ces inclinations générales à quelque dessein particulier et important pour son élévation, il se donna tout entier à cette pensée, et, comme il avait de lui-même une ardeur incroyable pour la gloire et beaucoup d'adresse pour accroître sa réputation, il vivait de manière que toutes les grandes qualités que l'on remarquait en lui paraissaient venir du fond de son naturel et non pas d'une conduite étudiée. Il avait un air toujours égal, ouvert, agréable, et même enjoué; il était civil avec tout le monde, mais avec des distinctions obligeantes selon le mérite et la qualité : sa libéralité était si grande qu'il allait au devant du besoin de ses amis : il gagnait de la sorte les pauvres par ses largesses et les riches par son honnêteté. Il observait religieusement ses paroles : il avait une chaleur à obliger qui ne se relâchait jamais : sa maison et sa table étaient ouvertes à tous venants, et il était magnifique en toutes choses jusqu'à la profusion; mais ce qui donnait un lustre merveilleux à ces rares qualités, c'est qu'il était bien fait de sa personne et que tout ce qu'il faisait était accompagné d'un air noble et grand qui sentait sa naissance illustre et qui attirait l'inclination et le respect de tout le le monde.

Cette conduite lui assura tellement les cœurs de ses amis que pas un de ceux qui lui avaient promis de le servir ne manqua de foi ni de discrétion dans une affaire si délicate : chose extraordinaire, à la vérité, dans les conjurations, où il faut tant d'acteurs et tant de secret, que,

quand il n'y aurait point d'infidèle, il est malaisé qu'il ne s'y trouve toujours quelque imprudent. Mais ce qu'il eut de plus admirable en celle-ci, ce fut que, ses ennemis voyant son procédé toujours égal, ils n'en prirent aucun outrage, parce qu'ils attribuaient plutôt ce qu'il y avait de trop éclatant dans ses actions à son humeur naturelle qu'à un dessein formé.

ÉCHEC DE LA CONJURATION

Arrêtons-nous ici et considérons exactement ce qui s'est passé dans l'exécution de ce grand dessein : tirons, s'il nous est possible, de ce nombre infini de fautes que nous y pouvons remarquer, des exemples de la faiblesse humaine, et avouons que cette entreprise, considérée dans ses commencements, comme un chef-d'œuvre du courage et de la conduite des hommes, paraît, dans ses suites, toute pleine des effets ordinaires de la bassesse et de l'imperfection de notre nature : car après tout quelle honte a ce été pour André Doria d'abandonner la ville au premier bruit, et de ne pas faire le moindre effort pour apaiser, par son autorité, une émeute populaire, qu'il avait sujet de croire beaucoup moindre qu'elle n'était, puisqu'il n'en pouvait savoir alors exactement les circonstances! quelle imprudence fut celle de Jannetin de venir, seul et dans les ténèbres de la nuit, à la porte de Saint-Thomas, pour remédier à un désordre qu'il n'avait pas raison de mépriser puisqu'il en ignorait la cause ! Quelle timidité au cardinal Doria de n'oser sortir du palais pour essayer de retenir le peuple par le respect de sa dignité! Quelle imprudence au Sénat de n'assembler pas toutes ses forces, à la première alarme, pour arrêter d'abord le progrès des conjurés dans les postes principaux de la ville, au lieu d'y envoyer de faibles secours qui ne pouvaient faire aucun effet considérable! et quelle conduite

enfin était celle-là de vouloir ramener par des remontrances un rebelle déclaré qui avait les armes à la main et qui se voyait le plus fort ! Mais après avoir traité dans les formes, quelle maxime à ce même Sénat de violer la foi publique et de contrevenir à une parole si solennellement donnée à Hiérome et Ottobon de Fiesque ! car, si la crainte d'un pareil traitement peut être utile à un Etat, en ce qu'elle retient dans le devoir ceux qui auraient quelque pensée de révolte, elle peut aussi lui être pernicieuse, en ce qu'elle ôte toute espérance de pardon à ceux qui se sont révoltés. En effet il est malaisé de comprendre comment ces politiques, qui passaient pour avoir de l'habileté, n'appréhendèrent pas de désespérer, par cet exemple, Hiérôme de Fiesque, qui tenait encore la roque de Montobio, qu'il pouvait mettre entre les mains des étrangers et dont la perte était d'une extrême importance à la ville de Gênes.

Mais si ceux dont nous venons de parler firent des fautes remarquables en cette occasion, nous pouvons dire que les conjurés en firent encore de plus grandes après qu'ils eurent perdu leur chef. Sa valeur et sa bonne conduite, qui étaient comme les suprêmes intelligences de tous les mouvements de son parti, venant à manquer par sa mort, il tomba tout d'un coup dans un désordre qui acheva de le ruiner. Hiérome de Fiesque, qui, par beaucoup de raisons, était obligé de cacher la mort de son père, fut le premier à la publier, et, par cette nouvelle, il redonna cœur aux ennemis, et jeta l'épouvante dans l'esprit des siens. Ottobon, Verrina, Calcagno et Sacco, qui s'étaient sauvés sur la galère, remirent en liberté, presque au sortir de Gênes, les prisonniers qu'ils avaient entre leurs mains, sans prévoir qu'ils leurs pourraient être nécessaires pour leur accommodement. Verrina, ayant appris la mort du comte, se retira dans sa galère et abandonna lâchement une affaire de cette importance à la conduite de Hiérome, qui n'avait ni assez d'expérience ni assez d'autorité parmi les conjurés pour l'a-

chever. Ce même Hiérome fit un traité avec le Sénat, et consentit à rentrer dans la condition d'un particulier, après s'être vu sur le point de se rendre souverain ; il fit ensuite une capitulation honteuse dans Montobio, sur la parole de ceux qui lui en avaient déjà manqué. Verrina, Calcagno et Sacco, les principaux ministres de cette conjuration, et les plus criminels de tous les complices du Comte, le portèrent à cette bassesse, sur l'espérance qu'on leur donna de l'impunité, aimant mieux s'exposer à mourir par la main infâme d'un bourreau que de périr honorablement sur une brèche.

Ainsi finit cette grande entreprise : ainsi mourut Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, que les uns honorent de grands éloges, et les autres chargent de blâme, et que plusieurs excusent. Si l'on considère cette maxime qui conseille de respecter toujours le gouvernement présent du pays où l'on est, sans doute que son ambition est criminelle : si l'on regarde son courage et toutes les grandes qualités qui éclatèrent dans la conduite de cette action, elle paraît noble et généreuse ; si l'on a égard à la puissance de la maison de Doria, qui lui donnait un juste sujet d'appréhender la ruine de la République et la sienne propre, elle est excusable ; mais de quelque façon que l'on en parle, les langues et les plumes passionnées ne sauraient désavouer que le mal qu'elles en peuvent dire ne lui soit commun avec les hommes les plus illustres. Il était né dans un petit Etat où toutes les conditions particulières étaient au-dessous de son cœur et de son mérite ; l'inquiétude naturelle de sa nation, portée de tout temps à la nouveauté, l'élévation de son propre génie, sa jeunesse, ses grands biens, le nombre et la flatterie de ses amis, la faveur du peuple, les recherches des princes étrangers, et enfin l'estime générale de tout le monde, étaient de puissants séducteurs pour inspirer de l'ambition à un esprit encore plus modéré que le sien. La suite de son entreprise est un de ces coups que la sagesse des hommes ne saurait prévoir. Si le succès en eût été

aussi heureux que sa conduite fut pleine de vigueur et d'habileté, il est à croire que la souveraineté de Gênes n'eût pas borné son courage ni sa fortune, et que ceux qui condamnèrent sa mémoire après sa mort auraient été les premiers à lui donner de l'encens durant sa vie ; les auteurs qui l'ont noirci de tant de calomnies pour satisfaire la passion des Doria et justifier la mauvaise loi du Sénat de Gênes auraient fait son panégyrique par un intérêt contraire à celui-là ; et la postérité l'aurait mis au nombre des héros de son siècle : tant il est vrai que le bon ou le mauvais événement est la règle ordinaire des louanges ou du blâme que l'on donne aux actions extraordinaires. Néanmoins, je crois que nous pouvons dire avec toute l'équité que doit garder un historien qui porte son jugement sur la réputation des hommes, qu'il n'y avait rien à désirer dans celle du comte Jean-Louis, qu'une vie plus longue, et des occasions plus légitimes pour acquérir de la gloire.

LETTRE AU PAPE ALEXANDRE VII

Fin juillet 1656.

Très Saint-Père,

Voyant tous les jours avec déplaisir la *peste* qui s'allume dans toute l'Italie, et Votre Sainteté n'ayant pas jugé à propos de m'employer dans celle de Rome comme je l'en ai instamment priée, j'ai cru être obligé de sortir d'un pays où je me vois inutile à toutes choses, et où la difficulté du commerce, qui se rendra plus grande de jour en jour, m'ôte tous les moyens de songer aux besoins de mon diocèse et à ceux de ma subsistance. Je ne doute point que Votre Sainteté n'ait bien la bonté d'approuver ce dessein, dans la suite duquel je la supplie très humblement de croire que je continuerai avec la même exactitude que j'ai observée dans

Rome, à donner toutes les marques possibles et imaginables d'une parfaite obéissance à Votre Sainteté, et d'une fidélité inviolable au service du Roi. J'espère en toute humilité la bénédiction de Votre Sainteté pour confirmer en moi la grâce que je demande tous les jours à Dieu de ne rien faire dans mes persécutions qui soit indigne de la fermeté d'un véritable évêque ni de la soumission d'un sujet très fidèle et très passionné. Et j'embrasse avec tout le respect que je dois les pieds de Votre Sainteté... (1).

ETTRE A MADAME DE SÉVIGNÉ

A Commerci, le 28 décembre 1668.

Si les intérêts de Mme de Meckelbourg (2) et de M. le Maréchal d'Albret (3) vous sont indifférents, Madame, je solliciterai pour le cavalier, parce que je l'aime quatre fois plus que la dame ; si vous voulez que je sollicite pour la dame, je le ferai de très bon cœur, parce que je vous aime quatre millions de fois mieux que le cavalier ; si vous m'ordonnez la neutralité, je la garderai ; enfin parlez et vous serez ponctuellement obéie. Je ne suis point surpris des frayeurs de ma nièce (4) ; il y a longtemps que je me suis aperçu qu'elle dégénère ; mais quelque grand que vous me dépeigniez son transissement sur le jour de la conclusion (5), je doute qu'il puisse être égal au mien sur

(1) Cette lettre est peut-être datée de Maresme, « maison particulière » dit Guy Joly, où le cardinal, assez peu en faveur à Rome, s'était retiré après avoir pris les eaux de Saint-Cassien, pour concerter avec ses amis son départ d'Italie ; elle a été publiée par M. A. Gazier dans sa thèse sur Retz.

(2) Elisabeth-Angélique de Montmorency, veuve de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, remariée en 1664 au duc de Meckelbourg.

(3) César-Phébus d'Albret, comte de Miossens ; son frère, le chevalier d'Albret, avait tué en duel le marquis de Sévigné.

(4) Mlle de Sévigné, qui avait épousé le comte de Grignan.

(5) Le jour de son mariage, auquel Retz était opposé.

les suites, depuis que j'ai vu par une de vos lettres que vous n'avez, ni n'espérez guère d'éclaircissements, et que vous vous abandonnez en quelque sorte au Destin, qui est souvent très ingrat et reconnaît assez mal la confiance que l'on a placée en lui. Je me trouve en vérité sans comparaison plus sensible à ce qui vous regarde, vous et la petite, qu'à ce qui m'a jamais touché moi-même le plus sensiblement. Au reste, Madame, ne vous en prenez pas ni au cardinal dataire, ni à moi, de ce qu'on n'a rien fait encore pour Corbinelli. Un homme de la Daterie (1), en qui je me fiais, a pris mon nom pour obtenir mille grâces pour lui, et m'a trompé dans trois ou quatre chefs ; s'il en a usé pour Corbinelli, comme il avait pour d'autres, je doute que le nom de Corbinelli ait été seulement prononcé depuis ma dernière lettre. Il n'y a pas quinze jours que ce même homme m'écrivit une longue histoire sur cette affaire et sur quelques autres que je lui avais recommandées ; et j'ai découvert deux fausseté dans les détails qu'il me fait : ce n'est pas au sujet de Corbinelli ; mais comme je vois qu'il ment sur le reste, je juge qu'il a pu encore mentir à cet égard ; j'y remédierai par le premier ordinaire, et avec toute la force qu'il me sera possible. Vous ne pouvez vous imaginer le chagrin que cela m'a donné (2).

(1) Le dataire était le plus haut fonctionnaire de la chancellerie romaine.

(2) Cette lettre fait partie du *Recueil de Lettres choisies, pour servir de suite aux lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan, sa fille*. In-12, Paris, Rollin, 1751.

APPENDICE

§ 1. — Retz et ses contemporains.

Le cardinal de Retz a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la solidité et de la foiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelques apparences de religion.

Il paroît ambitieux sans l'être. La vanité et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession. Il a suscité les plus grands désordres de l'État sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir; et, bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paroître redoutable et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su, néanmoins, profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal. Il a souffert sa prison avec fermeté et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin; mais, après la mort de ce ministre, il s'en est démis sans connoître ce qu'il faisoit et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation.

Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit et sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui

l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire.

Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paroître occupé de l'une ou de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvoit espérer de pouvoir leur rendre. Il n'a point de goût ni de délicatesse. Il s'amuse à tout et ne se plaît à rien. Il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion; il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui.

LA ROCHEFOUCAULD.

—

Jean-François-Paul de Gondi, aujourd'hui cardinal de Retz, est un petit homme noir, qui n'y voit que de fort près, mal fait, laid et maladroit de ses mains en toute chose. Quand il écrit, il fait toujours des arcades; il n'y a pas une ligne droite et ce n'est que du griffonis. J'ai vu qu'il ne savoit pas se boutonner. Une fois, à la chasse, il fallut que M. de Mercœur lui remît son éperon; il n'en put jamais venir à bout. Il ne connoissoit, autrefois, de toutes les monnoies, qu'une pistole et un quart d'écu. Il fut destiné à être chevalier de Malte, et, étant né durant un chapitre, il fut chevalier dès ce jour-là; de sorte qu'il auroit été grand-croix de bonne heure. Il avoit deux frères, tous deux ses aînés, le duc d'aujourd'hui (Pierre de Gondi), et un qu'on appeloit le marquis des Iles-d'Hyères. Celui-là étoit blond; M. de Bassompierre disoit; « Pour celui-là on ne peut pas dire qu'il ne soit de ma façon. » J'ai dit ailleurs que la mère étoit une grande prude. Ce garçon disoit qu'il vouloit être cardinal, afin de passer devant son frère : il avoit de l'ambition; mais il mourut misérablement à la chasse. Étant tombé de cheval, la jambe engagée dans l'étrier, il fut tué d'un coup de pied par la tête que le cheval lui donna. Ce garçon mort, on changea de pensée et on destina le chevalier à l'Église. Le voilà donc abbé de Buzay; c'étoit une abbaye en Bretagne. La soutane lui venoit mieux que l'épée, sinon pour son humeur, au moins pour son corps tel que je l'ai représenté. Il n'avoit pas pourtant la mine d'un niais; il y avoit quelque chose de fier dans son visage.

Dès le collège, l'abbé fit voir son humeur altière : il ne pouvoit guère souffrir d'égaux et avoit souvent querelle; il montra aussi, dès ce temps, son humeur libérale; car ayant appris qu'un gentilhomme, qu'il ne connoissoit point, étoit arrêté au Châtelet pour cinquante pistoles, il trouva moyen de les avoir et les lui envoya.

Au sortir de là, ce nom de Buzay approchant un peu trop de *Buse*, il se fit appeler l'abbé de Retz. Ce n'étoit pas encore trop la mode, en ce temps-là, de porter le nom de son bénéfice : à cette heure, il n'y a si petit ecclésiastique qui ne s'appelle l'abbé, et ceux qui le sont effectivement prennent le nom de leur famille aussi bien qu'eux.

Il m'a dit que le gros comte de la Rocheguyon lui vouloit donner tout son bien, à condition qu'il prendroit le nom et les armes de Silly : mais qu'à sa mort ses parents empêchèrent qu'on lui fît venir un notaire. En me contant cela, il me disoit que s'il eût été d'épée, il eût fort aimé à être brave et qu'il auroit fait grande dépense en habits; je souriois, car, fait comme il est, il n'en eût été que plus mal, et je pense que ç'auroit été un terrible danseur et un terrible homme de cheval : il est aussi rêveur, de sorte qu'à table, par malice, on lui mettoit une tête de perdrix dans son assiette, il la portoit à la bouche sans y regarder, et mettoit les dents dedans; la plume lui sortoit de tous les côtés. Il ne mange jamais que du plat qui est devant lui; il n'y a guère d'homme plus sobre.

Il est enclin à l'amour; il a la galanterie en tête et veut faire du bruit; mais sa passion dominante est l'ambition; son humeur est étrangement inquiète et la bile le tourmente toujours. Dans sa petite jeunesse, il voyoit fort sa parenté, et principalement Madame de Lesdiguières. Je crois qu'il en est resté amoureux, aussi bien que de la princesse de Guéméné. Il voyoit fort aussi M. d'Esguilly son parent. Ce M. d'Esguilly n'avoit guère de meilleurs yeux que lui, et on dit qu'un jour ils se cherchèrent un gros quart d'heure dans une grande cour, sans pouvoir se rencontrer, et qu'il fallut, à la fin, que deux gentilshommes les prissent chacun par la main pour les faire joindre. Dans la société de la famille, Madame de Guéméné en étoit; on se divertissoit entre autres choses à s'écrire des questions sur l'*Astrée*, et qui ne répondoit pas bien payoit, pour chaque faute, une paire de gants de Frangipane.

Notre abbé étoit fort mal avec sa cousine de Schomberg, car il y avoit deux partis, celui de la Maréchale et celui de Madame de Lesdiguières; le dernier étoit le plus fort. Dans une assemblée de la parenté, Madame de Lesdiguières obligea l'abbé à aller prendre

à danser Madame de Schomberg, qui étoit toute contrefaite, et qui avoit les pieds tout tordus et ne pouvoit quasi marcher ; cela la pensa faire enrager. On la haïssoit, elle étoit laide et méchante.

En ce temps-là, un homme proposa à l'abbé d'épouser je ne sais quelle grande héritière d'Allemagne, catholique, dont je n'ai pu savoir le nom, que ses parents, luthériens, la violentoient, et qu'on la vouloit donner à un Weimar, qui étoit à l'Académie à Paris. Il y entend, et promet à cet homme une de ses deux abbayes (il en avoit deux, l'autre se nommoit Quimperlay) ; elles valent dix-huit mille livres de rente ou environ.

Je n'ai pu savoir tout ceci qu'imparfaitement ; il fit un voyage où il parla à cette fille ; même il se battit contre ce Weymar, et eut l'avantage, non par adresse mais par bravoure, car il n'est pas moins vaillant que M. le Prince. Ce n'est pas le seul combat qu'il ait fait; il s'est battu une autre fois. Je lui ai ouï dire à lui-même que cet homme lui disoit : « Je vous aurai bientôt culbuté, ce n'est pas là votre métier. — Cependant il laissa, je ne crois pas que ce fût exprès, un grand baudrier en buffle, sans lequel je l'eusse bien blessé, car je donnai droit dedans. » Il me contoit tout cela sans nommer personne. Je n'ai jamais su d'où venoit leur querelle.

Il m'a aussi dit, et j'ai appris depuis que c'étoit lui-même, qu'un homme de la cour, étant une fois enfermé dans une chambre avec une femme de qualité dont il étoit possesseur, ayant ouï du bruit, fut obligé d'ouvrir de peur d'être surpris ; c'étoient des gens armés qui l'attaquèrent. Il les repoussa de la porte, la referma et retourna caresser la belle, comme s'ils eussent été dans la plus grande sûreté du monde. « Il faut, me disoit-il, n'avoir guère peur pour cela. » Ce même homme, ajoutoit-il, « quoique on lui eût donné avis que le mari le vouloit faire assassiner, ne laissa pas d'aller partout à son ordinaire, et sans être autrement accompagné. » Si cette aventure est vraisemblable, je m'en rapporte ; mais, par là, on jugera de l'humeur du personnage.

Il fit encore un combat contre l'abbé de Praslin, aujourd'hui le marquis de Praslin, qui a épousé Mademoiselle d'Escars, cadette de Madame d'Hautefort ; il eut l'avantage. Mais le comte d'Harcourt, qui servoit Praslin, battit le second de l'abbé de Retz.

Il a toujours été d'humeur remuante; il s'est vanté de savoir bien des choses des desseins de M. le Comte, et qu'un jour il rendit un paquet aux Tuileries à M. de Thou, qui lui dit : « Ma foi, monsieur l'abbé, il faut que vous me croyiez bien homme

d'honneur pour m'avoir rendu ce paquet, car cela est bien gaillard. »

La violence que le cardinal de Richelieu fit au père de Gondi, pour la charge des galères qu'il lui fit vendre en dépit de lui, avoit outré l'abbé ; sans cela, sur ma parole, notre homme n'eût pas laissé d'être son ennemi. Il étoit trop ambitieux. Il se vantoit que son père, son frère et lui, avoient été les seules personnes de condition qui n'eussent point plié.

Quand il fut question de prendre, en Sorbonne, le bonnet de docteur, il dédia ses thèses à des saints, pour n'être pas obligé de les dédier aux puissances. Il voulut l'emporter de haute lutte sur l'abbé de Souillac, Henri de la Mothe-Houdancourt, parent de M. de Noyers ; c'est aujourd'hui M. de Rennes. On fit intervenir l'autorité du Cardinal ; on proposa assez de choses à l'abbé de Retz. Jamais il ne voulut démordre et harangua fort fièrement. Il est vrai que la Sorbonne, en considération du cardinal de Gondi, soutint ses intérêts et représenta, je pense, au Cardinal, qu'ils ne pouvoient pas abandonner le neveu d'un prélat à qui ils avoient tant d'obligations. Il l'emporta sur l'autre, et le Cardinal, depuis cela, l'appela toujours *ce petit audacieux*, et il disoit qu'il avoit une mine patibulaire. Cette contestation fut cause que ses parents trouvèrent à propos qu'il fît un voyage en Italie.

« Je remarquai que le premier ouvrage qu'il fit, hors quelques sermons, ce fut *la Conjuration de Fiesque*, car cela convenoit assez à son humeur. Il ne pouvoit pardonner à Don Tadée de ne s'être pas emparé de l'État d'Urbain, qui retourna alors à l'Église faute de mâles. Nous ne passions pas devant une place qu'il ne la prît ou par assaut ou autrement. Il parloit sans cesse de sa naissance. Le cardinal de Retz dit qu'il n'y a que lui en France qui puisse fournir ses trente quartiers. Le Villani et Machiavel ne parlent point des Gondi. M. de Thou le dit fils d'un banquier. »

TALLEMANT DES RÉAUX.

§ 2. — Biographie.

Ce fut à l'âge de dix-sept ans que Jean-François-Paul de Gondi écrivit cette histoire du comte de Fiesque ; mais il ne trouva pas aussitôt l'occasion de faire éclater son talent, ou plutôt son goût décidé pour l'intrigue : car ce ne fut qu'à l'âge de vingt-huit ans qu'il fut nommé Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, possédé par Jean-François de Gondi, son oncle. Louis XIV monta sur le

Trône cette même année et les troubles de la Fronde ne commencèrent que cinq ans après, en 1648. Le Coadjuteur s'y signala jusqu'en 1652, qu'il fut arrêté, mis en prison, d'abord à Vincennes, ensuite dans la citadelle de Nantes, d'où il se sauva en 1655. Il erra pendant quelque temps dans différentes parties de l'Europe, et ayant fait sa paix avec la Cour en 1661, il se démit de l'Archevêché de Paris, ne conserva que l'abbaye de St-Denis, et vécut en homme sage et revenu de toutes les erreurs où l'avait entraîné l'exemple des Gracques, de Catilina et du comte de Fiesque. Cependant il se plaisait encore, sur ses vieux jours, à se rappeler le bruit qu'il avait fait dans sa jeunesse. Comme il avait une prodigieuse mémoire, il contait avec satisfaction les détails de sa vie turbulente et agitée ; il les a même écrits et cet ouvrage est assez connu sous le nom de Mémoires du cardinal de Retz. Je peux dire que c'est pour moi un ouvrage de famille, puisque ce sont mes proches parents qui en ont conservé le manuscrit tel qu'il a été imprimé en 1717. D'ailleurs j'ose assurer que si ce manuscrit avait été perdu, je l'aurais retrouvé tout entier dans les entretiens de mon oncle M. de Caumartin, évêque de Blois : ce prélat, dont la conversation m'a fait connaître le ton de celle des beaux esprits du siècle de Louis XIV, avait été pour ainsi dire élevé sur les genoux du cardinal de Retz, qui avait eu la permission, peu de temps avant sa mort, de lui résigner l'abbaye de Buzay, que le Cardinal lui même avait obtenue étant enfant. Mon oncle l'a conservée jusqu'à sa mort. Mon grand-père maternel, père de l'Evêque, était aussi intime du Cardinal ; ma grand-mère, qui a vécu très longtemps, l'avait beaucoup connu ; ainsi j'ai de tous côtés des traditions excellentes sur ce fameux personnage, et je peux assurer, sans me tromper, que c'était un vrai brouillon, un intrigant sans motif et sans objet, faisant du bruit pour en faire et très maladroit dans le choix de ses moyens, quoique d'ailleurs il eût bien des qualités brillantes. De tels gens sont très fâcheux à rencontrer, et très dangereux à suivre, quand ils se mêlent encore des affaires ; mais quand ils en sont tout à fait retirés, ils sont quelquefois charmants à entendre.

Je vais écrire quelques traits du caractère du Cardinal de Retz et de ses aventures, moins d'après ce qui est imprimé et entre les mains de tout le monde, que d'après mes connaissances personnelles et mes propres réflexions.

Le Cardinal de Retz eut pour Précepteur *Monsieur Vincent*, qui a été depuis béatifié et sera sans doute bientôt canonisé sous le nom de saint-Vincent de Paule. S'il était vrai que ceux qui sont chargés de l'éducation des jeunes gens influent sur leur caractère et leur conduite dans le monde, le Cardinal de Retz

aurait dû être le Prélat le plus doux, le plus charitable, et le plus pieux ; mais, ou il ne profita pas des leçons de son bienheureux Précepteur, ou même il ne les écouta pas. Son père et sa mère, au contraire, aimaient Monsieur Vincent jusques à l'adoration ; et c'est peut-être à cause de cela que leur fils ne parut pas en faire grand cas. Il n'arrive que trop souvent que les enfants se piquent de faire tout le contraire de ce qu'ils ont vu pratiquer à leurs parents.

Madame de Gondi eut part à tous les établissements charitables qui doivent immortaliser Monsieur Vincent : les enfants trouvés, les sœurs grises, les missionnaires de Saint-Lazare. Qu'elle eût été heureuse de se trouver la mère d'un Prélat respectable et édifiant ! mais son fils ne lui donna pas cette satisfaction, quoi qu'il fût promu aux premières dignités de l'Eglise.

Son mari, père du Cardinal de Retz, après avoir été Général des Galères, étant devenu veuf, se fit père de l'Oratoire, et a été enterré dans l'Eglise du Séminaire Saint-Magloire, en 1662.

Le fils aurait dû commencer par où le père finit ; mais il prit une route toute différente : quoiqu'il fût, à l'âge de treize ans, Chanoine de Notre-Dame, et pourvu de deux Abbayes, il annonça, en sortant du collège, des inclinations tout à fait opposées à l'état auquel on le destinait ; et l'on peut dire qu'il fit tout ce qu'il put pour manquer l'Archevêché de Paris, qui était pour lui un héritage presque assuré, ayant été rempli par son grand-oncle et ses deux propres oncles. Avant l'âge de dix-sept ans, il s'était déjà battu trois fois en duel, il avait eu deux ou trois galanteries d'éclat. Cependant sa famille s'obstina à le faire Coadjuteur de son oncle, et il fallut, nonobstant sa conduite et ses inclinations, qu'il restât dans l'état Ecclésiastique, et qu'il y fît une grande fortune, pour ainsi dire, malgré lui.

Le jeune abbé de Retz intrigua à la Cour ; et contre qui ? contre le Cardinal de Richelieu ; et pourquoi ? c'est ce qu'il aurait été bien embarrassé à dire lui-même, car cela ne pouvait le conduire à rien. Ce fut alors qu'il traduisit l'histoire de la Conjuration de Fiesque : il montra cet ouvrage à l'abbé de Boisrobert, et l'accompagna sans doute de quelques réflexions qui firent comprendre à ce bel esprit dévoué au Cardinal de Richelieu que l'abbé de Retz avait de grandes dispositions à devenir factieux et conspirateur. Boisrobert en avertit le premier Ministre, qui dit tout haut qu'il voyait bien que le petit abbé ferait un jour un dangereux esprit. Ce propos alarma M. de Gondi père ; mais au contraire son fils en fut enchanté ; il trouvait très beau d'être à son âge traité d'homme dangereux par un premier ministre qui faisait trembler la France et l'Europe entière. Pour soutenir le beau

rôle qu'il prétendait déjà jouer, il disputa la première place de la licence en Sorbonne à l'abbé de la Mothe-Houdancourt, parent et protégé du Cardinal, et l'emporta, Richelieu, Proviseur et Restaurateur de la Sorbonne, fut aussi étonné que furieux; il menaça les docteurs qui avaient opiné contre son protégé : ils vinrent tout tremblants en informer l'abbé de Retz, qui leur répondit généreusement et fièrement que, plutôt que d'occasionner des tracasseries entre MM. de Sorbonne et leur Protecteur, il se désistait de la place, content de l'avoir méritée.

Une conduite aussi hautaine alarma la famille des Gondi. On envoya l'abbé voyager en Italie; il se signala à Venise par des galanteries ; à Rome par des incartades, et revint bientôt à Paris soutenir le rôle aussi dangereux qu'inutile d'ennemi et de rival du Cardinal de Richelieu. Tantôt il s'attachait à des femmes qui déplaisaient au Cardinal; tantôt il faisait la cour à ses maîtresses et les lui enlevait même; enfin il entra dans une conspiration où il ne s'agissait de rien moins que d'assassiner Richelieu. Il paraît que ce projet n'effrayait point du tout le jeune abbé ; il se croyait un petit Fiesque : il avait le même âge, de vingt-deux ans, qu'avait son modèle lorsqu'il fut tué ; mais par bonheur les conspirations de l'abbé François n'éclatèrent pas si brusquement que celle du Comte génois; il eût le bonheur de voir échouer tous ses projets, les uns après les autres, sans aucun accident ni péril de sa personne. A la fin, on lui fit sentir que ce qu'il pouvait faire de plus maladroit était de s'unir à des brouillons, avec lesquels il n'y avait rien à gagner pour lui et tout à perdre pour sa fortune. Il comprit qu'il fallait jouer un autre personnage : il se rapprocha des dévots, sans le devenir, et des Ecclésiastiques, en réputation de sainteté, avant que de mener une vie édifiante ; il entreprit de faire des conversions d'éclat, avant que de se convertir lui-même, et il trouva dans la portion du clergé la plus estimée, et qui tenait le plus beau rang dans l'Eglise, des dispositions très honorables pour le recevoir comme un enfant prodigue, sans attendre qu'il fût revenu de ses erreurs.

Le bon M. Vincent lui-même prit plaisir à croire que les instructions qu'il lui avait autrefois données, n'étaient pas des grains absolument semés en terre ingrate : les dévots se firent honneur de le compter parmi les leurs, et, sans le soumettre à de rudes épreuves ils le portèrent à la Coadjutorerie de l'Archevêché de Paris. Il fallait commencer par le réconcilier avec le Cardinal ; on en vint à bout. On fit valoir en sa faveur, et comme un acte de conversion de sa part, de ce qu'il n'était pas entré dans la conjuration de Cinq-Mars. Il n'en fallut pas davantage pour per-

suader qu'il avait renoncé aux intrigues; la suite a fait bien voir qu'il n'en était pas encore corrigé.

Tout se disposait à lui procurer la Coadjutorerie de Paris lorsque le Cardinal de Richelieu mourut. Louis XIII le suivit de près, et eût probablement fini l'affaire s'il avait vécu. L'honneur en fut réservé à la Reine Anne d'Autriche, qui commença sa Régence par se confier à des gens de la plus grande incapacité : ils lui firent commettre une faute de plus en faisant assurer l'Archevêché de Paris à un personnage aussi turbulent et aussi dangereux que le futur Cardinal de Retz.

Mazarin, qui vint bientôt à bout de débusquer ces premiers favoris de la Régente, n'eût peut-être pas commis cette faute; mais, après tout, le Cardinal de Retz lui fit plus de peur que de mal : la politique de ces deux personnages était bien différente; l'un et l'autre péchaient peut-être également par le cœur; ils n'avaient pas plus l'un que l'autre l'honneur et la vertu en recommandation : mais Mazarin avait des vues et les suivait; il ne perdait jamais la tête; s'il n'était pas fort brave, au moins il n'était pas étourdi ni inconsidéré; s'il n'était pas grand, il était habile et adroit. Le Cardinal de Retz ne pouvait être ni l'un ni l'autre; car on n'est pas grand quand on n'a pas de grandes vues : et à quoi serviraient l'habileté et l'adresse, lorsqu'on n'a pas d'objets déterminés?

L'abbé de Retz étant Coadjuteur de Paris fit une retraite à Saint-Lazare, auprès de son ancien maître M. Vincent. On croit bien que le saint homme le prêcha de son mieux : il fit semblant d'en profiter, et ce fut de sa part bonne politique. Il convient, dans ses Mémoires, qu'il employait le temps destiné aux méditations à réfléchir, non sur la manière de vivre en bon évêque, mais sur celle de tirer parti de son caractère et de sa place, et de faire le mal méthodiquement, avec suite et adresse. J'ai connu bien des brouillons comme lui, qui, quand ils avaient du temps de reste, formaient des plans de conduite détestables dans leur objet, mais excellents pour réussir s'ils avaient été suivis. Le Coadjuteur parut, pendant quelque temps, se conformer à son plan : il prêcha dans Paris et mettait dans ses sermons, que mon oncle m'a dit avoir souvent lus, de l'esprit et de l'érudition, suivant le goût de son siècle, et même un ton de piété et d'onction, qu'il tenait sans doute de M. Vincent. Le peuple de Paris fut enchanté de voir en chaire son Archevêque : il fit quelques autres simagrées, en remplissant les fonctions épiscopales en l'absence de son oncle.

Ayant ainsi préparé le terrain, le Coadjuteur n'attendait que l'occasion d'éclater, et de tirer parti de la prudence qu'il croyait

avoir mise dans sa conduite, et qu'il n'était pas capable de soutenir longtemps ; mais les grandes occasions ne se présentèrent qu'au bout de quatre ou cinq ans. En attendant, il eut quelques disputes touchant son rang, en qualité d'Evêque diocésain de Paris; il les soutint avec audace et fit sentir au Cardinal Mazarin qu'il n'était pas un ennemi à mépriser. D'un autre côté, il eût été trop cher à gagner, car on vit bien que ses prétentions n'auraient pas été moindres que d'occuper la place du Cardinal.

Cependant de grandes imprudences, commises par la Reine Régente et ses Ministres, échauffèrent les esprits du Peuple de Paris : ce fut alors que le Coadjuteur joua tout son jeu ; il gagnait le peuple par dessous main, en lui faisant passer des aumônes, qui lui conciliaient les pauvres, sans qu'il leur expliquât ce qu'il voulait exiger d'eux. Tantôt il allait avertir la Reine des mauvaises dispositions du Peuple ; tantôt le Parlement, de celle de la Reine et de son Ministre. Le Coadjuteur fit toutes ces manœuvres jusqu'à la fameuse journée des barricades ; alors il éclata : rien de si curieux que les détails contenus dans ses Mémoires, sur ce commencement de la Guerre de Paris, et ce qui s'ensuivit. La faiblesse de la Reine et de la plupart de ceux et de celles qui l'entouraient; le manège adroit, mais dénué de noblesse et de bonne foi, du Cardinal Mazarin; le ridicule et l'ineptie de plusieurs membres du Parlement et la turburlence inconsidérée du peuple de Paris y sont peints des couleurs les plus vives et les plus vraies.

Le Coadjuteur ne dissimula guère la méchanceté et la folie du personnage qu'il jouait dans cette Comédie, qui dura pendant les années 1648 et 1649. Après une légère interruption, elle recommença les années suivantes 1650 et 1651 ; et l'on y voit le Coadjuteur, plus brouillon, plus étourdi, plus inconsidéré encore que dans les années précédentes.

Le récit de la scène tout à fait étrange qui se passa dans la grande Salle du Palais, où il devait assassiner M. le Prince ou être assassiné par lui, nous paraîtrait aujourd'hui apocryphe si elle n'avait pas été vue, racontée et écrite par des gens de tous états qui en furent témoins; mais il semblera toujours inconcevable que ce soit le principal Acteur qui la raconte avec une franchise et une naïveté sans exemple.

En 1652, le coadjuteur obtint ce Chapeau qui a fait toute la gloire de sa vie, mais qu'il aurait obtenu plus sûrement et plus promptement, s'il eût tenu une conduite toute différente. Il n'a pas été le seul dans le monde qui se soit donné bien de la peine pour détruire une fortune assurée, et pour rendre problématiques les espérances les mieux fondées. S'il ne perdit pas le Chapeau qui ne pouvait lui manquer, dès l'instant qu'il l'eût, tous les pas

qu'il fit tendirent à lui faire perdre l'estime et la considération publiques, et à le priver du repos, qu'il ne retrouva que dix ans après, dans la plus grande retraite et l'inaction la plus profonde.

J'ai dit, en commençant cet article, que MM. de Caumartin, mes parents, avaient eu quelque part à la publication des Mémoires du Cardinal de Retz : elle consistait à avoir confié à quelques personnes indiscrètes la copie de ces Mémoires, qui avaient été trouvés chez les religieuses de Commercy en Lorraine, ville où le Cardinal de Retz avait passé quelques années de sa vie, et dont il était même Seigneur, non qu'elle dépendît d'aucun de ses bénéfices, mais parce qu'elle faisait partie de l'héritage de sa mère, Marguerite de Silly de la Rochepôt. Les bonnes filles qui possédaient ses Mémoires n'en connaissaient point du tout le mérite ni les défauts ; je crois même qu'elles ignoraient quelle était la dame à qui ils étaient adressés ; je ne le sais pas non plus : mais ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut au commencement de la Régence de M. le Duc d'Orléans, en 1717, que parut la première édition tardive des Mémoires du Cardinal de Retz. Le Régent demanda à mon père, qui était encore lieutenant de police, quel effet ce livre pouvait produire : « Aucun qui doive vous inquiéter, Monseigneur, répondit M. d'Argenson. La façon dont le Cardinal de Retz parle de lui-même, la franchise avec laquelle il découvre son caractère, avoue ses fautes, et nous instruit du mauvais succès qu'ont eu ses démarches imprudentes, n'encouragera personne à l'imiter : au contraire, ses malheurs sont une leçon pour les brouillons et les étourdis. On ne conçoit pas pourquoi cet homme a laissé sa confession générale par écrit. Si on l'a fait imprimer dans l'espérance que sa franchise lui vaudrait son absolution de la part du public, il la lui refusera certainement. » Mon père pouvait avoir raison de penser ainsi sur l'effet que feraient ces Mémoires : cependant ils en firent un tout contraire.

L'air de sincérité qui règne dans cet ouvrage séduisit et enchanta. Quoique le style n'en soit ni pur ni brillant, on les lut avec avidité et plaisir ; bien plus, il y eut des gens à qui le caractère du Cardinal de Retz plut, au point qu'ils pensèrent sérieusement à l'imiter : et comme le coadjuteur n'avait point été dégoûté du personnage de frondeur et de brouillon en lisant dans l'histoire la mauvaise vie qu'avaient faite les Gracques, Catilina et le comte de Fiesque, de même ses disgrâces ne rebutaient point ceux qui voulurent le prendre pour modèle, quoiqu'ils eussent peut-être encore moins d'esprit et de talent que lui pour l'intrigue. On s'en aperçut dès l'année 1718 et le Régent en parla encore à mon père devenu alors Garde des Sceaux ; on chercha un nouveau remède aux mauvais effets qu'avaient produits les Mémoires. On

imagina de faire imprimer les Mémoires de Joly, qui avait été son secrétaire. Ils étaient encore dans la bibliothèque de M. de Caumartin, qui eut de la répugnance à les rendre publics, parce que le Cardinal y est bien plus maltraité qu'il ne se maltraite lui-même ; mais le Régent voulait achever de décrier le Cardinal de Retz, le faire connaître pour ce qu'il était, et dégoûter ceux qui voudraient l'imiter. Les mémoires de Joly ne produisirent point cet effet : écrits d'une façon moins attachante que ceux du Cardinal, ils révoltèrent contre leur auteur ; l'on jugea que c'était un serviteur ingrat et malhonnête, qui décriait celui dont il avait longtemps mangé le pain, au lieu que la franchise du Cardinal avait intéressé pour lui. Enfin, quoi qu'on ait pu faire, les brouillons ont continué d'aimer le Cardinal de Retz et de suivre sa marche, au risque de tout ce qui peut leur en arriver, et personne ne s'est déclaré en faveur de M. Joly.

MARQUIS D'ARGENSON : *Essais dans le goût de ceux de Montaigne.* (Amsterdam, 1785, in-8.)

§ 3. — Authenticité des Mémoires.

D'abord est-il certain que les *Mémoires* soient de Retz ?

A cet égard, il faut dire que, jusqu'à nos jours, l'affirmative, assez généralement adoptée depuis un siècle, n'avait à s'appuyer sur aucune preuve extérieure, sur aucune sorte de témoignage.

Nul contemporain du Cardinal de Retz n'avait su, n'avait dit qu'il eût écrit des *Mémoires* de sa vie.

Mme de Sévigné même, l'involontaire et charitable biographe de sa vieillesse, disait positivement le contraire, puisqu'elle écrivait à sa fille, et cela le 5 juillet 1675 : « Conseillez-lui fort de s'occuper et s'amuser à faire écrire son histoire ; tous ses amis l'en pressent beaucoup ; » puisqu'elle revenait sur ce sujet, le 24 juillet, en expliquant, pour se justifier d'une telle instance, qu'il y avait concert de tous ses amis, et comme une conspiration, une cabale, à cette fin : « On m'avait dit de le faire aussi (*de le lui conseiller de mon côté*), et tous ses amis ont voulu être soutenus, afin qu'il parût que tous ceux qui l'aimaient étaient dans le même sentiment. »

Et dans les quatre ans qui suivent jusqu'à la mort du Cardinal, pas un mot de son amie ne vient donner lieu de penser qu'il se soit rendu à ce désir. Tout en repousse l'idée.

28 mai 1676 : « Je suis toujours en peine de la santé de notre Cardinal ; il s'est épuisé à lire : eh, mon Dieu ! n'avait-il pas tout lu ? »

5 août 1676 : « M. le Cardinal de Retz vient de m'écrire et me dit adieu pour Rome... Je suis en peine de sa santé : il était dans les remèdes ; mais il a fallu céder aux instantes prières du maître, qui lui écrivit de sa propre main. »

28 juillet 1677, après le retour de Rome : « Il est revenu un gentilhomme de Commercy qui m'a fait peur de la santé du cardinal : ce n'est plus une vie, c'est une langueur. »

12 octobre 1677 : « Je ne suis point du tout contente de ce que j'ai appris de la santé du Cardinal : je suis assurée qu'il n'ira pas loin, s'il demeure là (*à Commercy*) ; il se casse la tête d'application. »

Rien de tout cela n'indique assurément, même à mots couverts, qu'il se fût mis à écrire ses *Mémoires*, et que ses amis en fussent instruits.

Ajoutons qu'il revint à Paris dans l'été de 1678, et qu'il y mourut un an après. Nulle mention de cette œuvre encore pendant son séjour.

Il n'en est pas plus question après sa mort. Personne ne dit, personne n'écrit, personne n'imprime en France, hors de France, que le Cardinal a laissé des *Mémoires*.

Dès lors le jugement de leur authenticité, lorsqu'ils parurent, en 1717, était chose de pure appréciation, d'argument, de conjecture, où l'opinion, même la plus générale, n'obligeait personne.

A ce moment, soixante-deux ans après les derniers faits du récit, trente-huit ans après la mort du personnage, il restait bien peu de gens qui eussent vu les uns, qui eussent connu l'autre. La famille du Cardinal était éteinte ; ses amis remplacés dans le monde par des héritiers indifférents. Le livre arrivait imprimé de Nancy, c'est-à-dire de pays étranger. Le libraire ne prenait pas seulement la peine d'expliquer d'où il le tenait. Sans autorité, sans certificat d'origine, il le présentait au public comme ce qu'on pouvait trouver « de plus curieux, de plus instructif et de mieux écrit ». Malheureusement les publications les plus misérables, les plus grossiers mensonges s'annonçaient, venant de l'étranger aussi avec la même confiance.

Cependant l'ouvrage fut presque universellement reçu comme venant du Cardinal... Il pouvait passer pour être dans les mains de tout le monde, et nul ne songeait à en contester l'origine, quoiqu'elle ne fût pas davantage attestée.

Un seul témoignage de ce temps, enfermé alors dans une lettre privée, porte sur l'authenticité de l'œuvre. C'est celui du poète J.-B. Rousseau, alors à Vienne, qui affirmait, le 26 mars 1718, que « le prince Eugène en avait depuis longtemps un exemplaire

manuscrit ». Suivant Brossette, à qui cette lettre s'adresse, « le manuscrit original était entre les mains de la princesse de Conti douairiaire, » qui l'avait prêté à sa bru, et c'était d'une copie faite pour celle-ci qu'on avait tiré la copie du libraire.

Tous les autres motifs de croire que les Mémoires étaient véritablement de la main du Cardinal de Retz résultaient de la lecture du livre, où l'opinion contraire, quoique ayant peu de partisans, puisait aussi ses raisons pour ne le croire pas.

Cette dernière thèse fut en effet soutenue publiquement dans le *Mercure*, dès le mois d'août 1718, par le poète Sénecé, ancien valet de chambre de la Reine, femme de Louis XIV. Sénecé partait d'un excellent principe, de la haine et du mépris pour les romans, les anecdotes et les mémoires supposés ; mais il n'y mettait nul discernement : il confondait par exemple dans la même réprobation les *Mémoires de Bussompierre* et *les Mémoires de d'Artagnan ;* il ne faisait pas de différence entre Hamilton et Sandras de Courtilz.

Pour tout ce qui était des *Mémoires du Cardinal de Retz :* 1° il y avait trouvé trois erreurs de fait, ce qui est bien peu ; 2° il n'y reconnaissait pas le style du siècle de Louis XIV ni celui dont le Cardinal de Retz avait usé ailleurs ; 3° le caractère du Cardinal y était trop odieux. A ces trois preuves tirées du livre, Sénecé en ajoutait deux autres venues du dehors : d'abord un abbé de la province où étaient les biens de la maison de Retz avait dit, deux ans auparavant, qu'on lui avait demandé des *Mémoires* pour une histoire du Cardinal qui se fabriquait en Hollande ; ensuite il avait lui-même, Sénecé, entendu le Cardinal réciter des fragments de sa *Vie*, en latin, et de mémoire, sans qu'ils eussent jamais été écrits : ce qui donnait lieu de douter qu'il eût écrit plus tard en français.

Tout cela n'était pas fort concluant pour la négative ; mais l'affirmative n'était guère mieux pourvue de renseignements.

La première eut bientôt à s'appuyer des *Mémoires de Guy Joly* publiés en 1718, « pour servir d'éclaircissement et de suite aux *Mémoires du Cardinal de Retz* ». Joly, ancien conseiller au Châtelet de Paris, attaché à la personne du Cardinal de Retz pendant de longues années, par cette espèce de domesticité que des gentilhommes et des magistrats acceptaient sans honte chez les grands, Joly, qui ne l'avait quitté qu'en 1665, racontait que, durant son séjour à Commercy, de 1662 à 1664, le Cardinal avait fait semblant de vouloir écrire l'histoire de sa vie *en latin*, mais qu'il s'était toujours contenté d'en réciter deux ou trois pages, faites dès le temps de sa prison à Vincennes, « auxquelles, dit Joly, ceux qui le connaissent peuvent assurer qu'il n'ajoutera pas

grand chose pendant tout le reste de sa vie, à cause de sa paresse naturelle et de son penchant pour les plaisirs ». Ce qui n'empêcha pas ces *Mémoires*, complément ou correctif non méprisable de ceux du cardinal, d'être imprimés désormais constamment en compagnie du livre dont ils niaient si positivement l'origine.

Par le chemin, cette origine, acceptée tous les jours davantage dans le public, recevait quelque confirmation positive.

Ainsi dès le commencement, la seconde femme du frère de Louis XIV, Elisabeth-Charlotte, princesse palatine, écrivait en Allemagne : « Les moines de Saint-Mihiel possèdent en original les *Mémoires du Cardinal de Retz*. Ils les ont fait imprimer et on les vend à Nancy : mais il manque dans cet exemplaire beaucoup de choses. Il y a une dame à Paris, nommée madame Caumartin, qui en possède un manuscrit où il ne manque pas un mot. Cependant elle refuse avec entêtement de les communiquer pour qu'on puisse compléter les autres. »

Cet on-dit, plus circonstancié déjà que celui de Brossette, devait trouver plus tard sa confirmation, et être ratifié dans un autre écrit, venu de bon lieu. En 1736, un ancien intendant de province, qui se préparait par la retraite à devenir ministre, René-Louis de Voyer d'Angenson, s'amusait, en son particulier, à composer un livre, que son fils eut le malheur d'appeler en le publiant (1735). *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*. Or c'était le petit-fils de cette Madame de Caumartin, inconnue à la duchesse d'Orléans, c'est-à-dire de Catherine-Madeleine de Verthamon, seconde femme (1664) de Louis-François Lefèvre de Caumartin, si souvent nommé dans les *Mémoires* du Cardinal, comme son ami le plus intime. M^me^ de Caumartin n'avait pu entrer dans cette affection de son mari qu'après le retour du Cardinal en France et sa réconciliation avec la cour (1665) : et il ne paraît pas qu'elle s'y fût associée bien chaudement. Son mari mourut en 1687, et elle en 1722. Une de ses filles avait épousé, en 1692, Marc-René d'Argenson, lieutenant général de police et garde des sceaux, père du ministre, auteur des *Essais*. Celui-ci, né en 1694, avait donc connu jusqu'à l'âge de dix-huit ans sa grand'mère, contemporaine au moins de la vieillesse du Cardinal de Retz. Il laisse voir que, dans ses entretiens, elle lui en avait donné une assez mauvaise idée, ce qui ne nous regarde pas. Mais, ce qui nous importe, il affirme positivement que ses parents de Caumartin « avaient eu quelque part à la publication « des *Mémoires* du Cardinal pour « avoir confié à des personnes indiscrètes le manuscrit de ces *Mémoires* conservé dans leur maison ». Seulement il ajoute que ce manuscrit avait été trouvé chez les religieuses de Commercy

sans dire comment il était sorti de chez elles pour passer à l'hôtel de Caumartin.

Du reste il faut remarquer que ces deux témoignages, qui s'accordent seulement sur le fait de la possession d'*un* manuscrit par les Caumartin, et qui se contredisent sur l'origne de celui qui avait servi à l'impression, n'eurent de publicité l'un et l'autre que bien longtemps après : celui de la duchesse d'Orléans en 1788, celui de d'Argenson en 1785.

L'authenticité des Mémoires n'en restait pas moins, dans l'opinion commune, hors de doute. Il n'était pas heureusement venu à Voltaire la fantaisie de nier qu'ils fussent du cardinal de Retz, ce qui aurait pu avoir des suites. Cette tentative était restée le tort obscur de quelques écrivains subalternes, comme le faux Vigneul Marville et le Duchat. Les plus capables de discussion sérieuse acceptaient la chose comme avérée, et se trouvaient heureux d'en recueillir quelque circonstance accessoire. Ainsi l'éditeur des *Mémoires du Prince de Tarente* (Liège, 1 vol. in-8°, p. 337), le père Griffet, écrivait en 1767 : « Le cardinal de Retz s'est peint lui-même dans ses *Mémoires*, tel qu'il était avant sa retraite, avec des traits que l'on ne peut imiter et une sincérité que l'on a peine à comprendre... le cardinal de Retz était damoiseau, c'est-à-dire seigneur de Commercy, c'est là qu'ils (*ces* Mémoires) ont été composés. Il en remit le manuscrit original à Dom Enesson (*sic*), abbé régulier de St Mihiel, qu'il avait choisi pour son confesseur. Ce religieux, les ayant examinés, trouva dans les endroits où il décrit les péchés de sa jeunesse des détails et des expressions qui lui parurent trop libres pour un homme élevé aux premières dignités de l'Eglise. et il eut soin de les effacer si parfaitement qu'il a été impossible de les déchiffrer; c'est de là que sont venues les lacunes que l'on trouve dans le premier volume. »

Avec tout cela et s'il n'était venu aucune preuve que l'on pût appeler formelle, établissant le fait, ignoré de tous pendant la vie du Cardinal de Retz, ignoré de tous trente-huit ans depuis sa mort qu'il eût écrit et laissé des *Mémoires*, le débat sur l'authenticité de ceux qui furent publiés en 1717 nous semblerait encore ouvert, presque comme le lendemain de la publication, et nous croirions là-dessus la liberté de notre avis. Or il serait tout entier absolument et sans réserve, pour reconnaître, par la seule étude du texte et par l'assez ample connaissance où nous sommes parvenus du sujet, que nul autre homme au monde, ni contemporain, ni venu plus tard n'aurait pu se mettre si complètement à la place du personnage, et répandre dans toutes les parties de son récit l'inspiration constante, toujours reconnaissable, jamais en faute, d'un caractère emprunté. Cette transfor-

mation est au-dessus de l'art, et il n'y a pas de masque là où l'on sent partout la chair. Un autre signe non moins infaillible, c'est que de toutes les inexactitudes que nous avons pu relever, il n'y en pas une qui soit involontaire, qui trahisse l'ignorance des temps, des lieux et des personnes par une de ces bévues où se laissent prendre, surtout dans les détails secondaires, les faussaires les plus habiles et, si l'alliance des mots n'est pas trop forte, les plus consciencieux.

Mais une découverte récente nous empêche de raisonner et de conclure. Un manuscrit que les gens à ce connaissant déclarent autographe atteste plus que suffisamment ce que nous voudrions prouver. Enseveli dans un dépôt longtemps sacré, il en est sorti aux jours de notre Révolution pour entrer, après quelques aventures, dans un dépôt public. Une édition première (1837), dans la collection Michaud et Poujoulat, puis une seconde (1843) ont reproduit le texte de ce manuscrit, dont le premier éditeur a maladroitement embrouillé l'histoire, mais dont l'existence confirme, avec toutes les conditions de l'évidence judiciaire, un fait jusque là, et malgré le préjugé de l'opinion générale, susceptible de controverse.

Quelques mots sur ce manuscrit :

Il était, avant la Révolution de 1789, dans la bibliothèque de l'abbaye de Moyen-Moutier, au diocèse de Toul (arrondissement de Saint-Dié, département des Vosges), tout près de Senones.

Qui l'y avait mis ? On ne le dit pas : nous croyons le savoir. Un de ceux qui prêtèrent leur plume au Cardinal pour en écrire une partie, soit sous sa dictée, soit sur une première rédaction, était, suivant le témoignage de dom Calmet, un religieux nommé Humbert Belhomme. Or ce religieux, dont la demeure et l'emploi ne sont pas indiqués, était ou devint abbé de Moyen-Moutier, dont il a laissé l'histoire en latin, finissant à 1720. Il y a grandement lieu de penser que le manuscrit auquel il avait coopéré lui était resté, et qu'il l'avait enfermé dans son monastère. Trouvé là par le commissaire exécutif du canton de Senones, il fut porté à Epinal, et envoyé par les administrateurs du département des Vosges au ministre de l'intérieur. Le ministre le remit, sur l'invitation du directeur Barras, à un de ces curieux privilégiés qui se trouvent dans tous les temps pour intercepter les découvertes utiles et en frustrer le public ; mais il eut le soin d'avertir les Conservateurs de la Bibliothèque Nationale de l'envoi qu'on lui en avait fait, du prêt qu'il avait dû faire lui-même, et leur promit qu'aussitôt que l'emprunteur s'en serait servi pour donner à son profit une nouvelle édition des *Mémoires*, le manuscrit leur serait remis. Sa lettre est du 12 janvier 1797.

L'éditeur annoncé, Pierre-François Réal, vécut trente-sept ans encore, fut conseiller d'Etat, préfet de police, exilé, garda le manuscrit, l'emporta en exil, le rapporta en France, et mourut sans l'avoir restitué ni en avoir fait aucun usage. La Bibliothèque le reprit en son héritage en 1834, et il servit enfin à une édition donnée par un bibliothécaire en 1837.

Maintenant il est certain que ce n'est pas sur ce manuscrit qu'a été faite l'édition de 1717. L'éditeur de 1837 en conclut que le manuscrit autographe était celui de Mme de Caumartin, qui l'a gardé jusqu'à sa mort sans le montrer, pendant qu'on en imprimait un autre, et après la mort de laquelle on l'aurait fait porter à Moyen-Moutier. Cela est dit pour se mettre d'accord avec la phrase que nous avons rapportée de la duchesse d'Orléans, princesse Palatine; mais par là on se met en désaccord avec le témoignage de d'Argenson, donné plus près, et le renvoi à l'abbaye est absurde.

Ce qui est beaucoup plus clair, c'est que l'original a été gardé par Belhomme, l'un des confidents et copistes, que Mme de Caumartin, ou plutôt son mari (car il survécut huit ans au Cardinal), en reçut une copie mise au net ; que, comme dit son petit-fils, le mari, ou la veuve laissa copier sa copie, et qu'ainsi l'ouvrage arriva jusqu'aux libraires, sans déplacement aucun du texte caché à Moyen-Moutier.

Les *Mémoires* reconnus écrits par le Cardinal, quand l'ont-ils été? Sur ce point l'absence complète de renseignements laisse le champs aux conjectures; mais pour les faire au moins raisonnables, il faut avoir en vue les faits.

Les *Mémoires* finissent en 1655. Depuis lors jusqu'en 1662, le Cardinal continue sa vie errante dans les pays étrangers.

De 1662 à 1664; il fait son séjour à Commercy, chez lui, en repos, vivant selon sa condition, ayant ses aises. C'est le temps où, suivant Joly, il feignait de vouloir écrire sa vie en latin, « faisant montre d'un grand calepin qu'il feuilletait avec toutes les marques extérieures d'une grande application ».

Au mois de juin 1664, il vint à Paris après avoir salué le Roi à Fontainebleau, puis il retourna à Commercy. Il fit un second voyage à Paris, au mois de mars 1665, pour prendre les ordres du Roi, qui l'envoyait à Rome. Il était dans la ville sainte au mois d'octobre 1666. Il fut rappelé de Commercy dès le mois de mars 1667 pour aller prendre part à l'élection du successeur d'Alexandre VII (20 juin), après laquelle il revint encore à Commercy. Au mois d'avril 1668, il fit un voyage à la cour ; il y était encore au mois d'août. Il fut renvoyé à Rome au commencement de 1670.

La fin de 1670 et l'année 1671 se passèrent encore à Commercy.

En 1612 il est malade à Paris tout l'hiver. Après Pâques, il retourne à Commercy, et on le revoit à Paris dans l'automne de 1674.

Ici et non plus tôt se place sa retraite, c'est-à-dire l'abandon de la vie seigneuriale, la réforme de toute dépense, la résolution de s'enfermer dans un couvent, le désir de renoncer à la pourpre. L'exécution est du 18 juin 1675. Le Cardinal part pour Saint-Mihiel.

Mais sa retraite à Saint-Mihiel ne dura pas longtemps : de juin à novembre seulement, c'est-à-dire au plus cinq mois, le pape ne permet pas qu'un Cardinal demeure dans une abbaye qui ne soit pas sienne.

Dès le mois de novembre 1675, il est à Commercy « comme à l'ordinaire », dit Mme de Sévigné.

De novembre 1675 jusqu'en août 1676, séjour à Commercy. En août 1676 voyage à Rome, d'où il revient en novembre. De novembre 1676, jusqu'à l'été de 1678, à Commercy.

De 1678 jusqu'à sa mort, 24 août 1679, à Paris.

Déjà, par le simple relevé des dates, nous avons vu disparaître cette longue solitude à Saint-Mihiel, dont on a souvent parlé, et qui avait dût être occupée par la composition des *Mémoires*.

Mais que ce soit à Saint-Mihiel ou à Commercy, le cardinal les aurait-il écrits après sa retraite, sa conversion, dans le temps où ses plus intimes amis le croyaient plongé dans la plus sincère dévotion, et le savaient malade, languissant ?

Evidemment non. Une pareille résurrection de verve juvénile, couverte par tant d'hypocrisie, est au-dessus des forces humaines. Il faut donc les croire antérieurs à 1675, antérieurs à ce temps où Mme de Sévigné écrivait qu'il avait « horreur de sa vie passée ». Car cette vie passée, il l'aimait, il s'y replongeait avec délices, quand il écrivit ses *Mémoires*.

De 1675, en remontant jusqu'à 1665, on compte dix ans, mais qui ne sont pas de loisir : deux voyages à Rome, un séjour à Paris, de fréquents accidents de maladie, constatés par ses amisé ne permettent guère de croire qu'il y ait eu le temps, la libertt d'esprit, la verdeur de souvenirs nécessaires pour entreprendre et achever cette œuvre telle que nous la voyons. Cependant il n'es, aucunement impossible que, l'ayant écrite auparavant, il l'ait alors, et à divers intervalles, revue, copiée, fait copier ; et c'est ce que confirmeraient quelques indications de fait des années 1670, 1671, 1673 et suivantes, appliquées à des personnages dont elles fixent la dernière condition, et facilement intercalées, dans une rédaction première, par qui tient son ouvrage sous sa main.

Exemple : Boutteville, *présentement* maréchal de Luxembourg, » ce qui se rapporte à 1675.

Nous croyons, nous, que cette rédaction première est encore antérieure à 1663, à la réconciliation complète du Cardinal avec le Roi. Nous la jugeons plus voisine des faits qu'elle raconte, et il nous semble que la passion qui l'anime tout entière n'est pas une tardive réminiscence, un retour miraculeux de l'homme vieilli dans le passé. Nous pensons que le Cardinal a écrit ses *Mémoires*, soit dans les sept années de sa vie vagabonde, où il n'avait vraiment rien de mieux à faire, soit dans les deux ans de son séjour à Commercy, où il aurait fait réellement, et en se cachant de Joly, ce que celui-ci croyait une feinte. Nous avons encore pour appuyer cette opinion un fait matériel, un seul, mais important : c'est que nulle part le Cardinal ne répond, soit directement, soit par allusion, à des livres sur les mêmes faits, publiés plus tard, comme les *Mémoires de la Rochefoucault*, qui sont de 1662.

Suivant nous il aurait rapporté une partie au moins de son œuvre en rentrant en France ; il l'y aurait peut-être continuée après son retour. Il l'aurait cependant tenue bien soigneusement cachée, même de ses plus confidents amis, par le motif très plausible que la moindre indiscrétion là-dessus aurait pu lui coûter cher, la Reine, mère du Roi, y étant si cruellement outragée, tort que Louis XIV ne pardonna jamais. A différentes époques, et se trouvant en sûreté, il l'aurait revue, corrigée, fait transcrire ; il aurait employé à ce travail des religieux dépendant de lui, et, de leur nature, gens secrets, sans relations hors de leur couvent. L'original ou le dernier original serait resté à Moyen-Moutier, d'où il ne fallait pas moins qu'une révolution pour le tirer. Une copie en aurait été remise, après la mort du Cardinal, à son ami de Caumartin. Personne de cette famille, du vivant de Louis XIV, n'aurait osé en dire mot. Le Roi meurt en 1715 ; on se serait enhardi. La copie de Commartin, ou bien quelqu'autre copie laissée en Lorraine, aurait servi à l'impression de 1717, et la malice prudente du Cardinal aurait reçu la satisfaction posthume qu'il s'était de longtemps préparée.

A quelle dame les *Mémoires* sont-ils adressés ?

Question sans importance, puisqu'il n'y a rien, absolument rien de personnel, dans tout le cours des *Mémoires*, à la destinataire anonyme.

Il ne fallait pas grand effort de recherche pour trouver Mme de Caumartin chez qui l'on rencontrait une copie. Mais son petit-fils dit positivement qu'il ne sait pas quelle est cette dame : ce ne saurait donc être sa grand'mère.

Nous croyons qu'il n'y a en ceci nul mystère; que le Cardinal a seulement employé une forme de récit plus commode, plus familière, plus piquante, en s'adressant à quelqu'un, comme ont fait presque tous les auteurs de *Mémoires* ; qu'il a pris une dame parce que cela était plus galant ; que peut-être en avait-il une en vue, mais qu'on perdrait bien gratuitement son temps à la chercher parmi celles qui ont pu être au nombre de ses amies.

BAZIN.

§ 4. — Une lettre de Stendhal.

Paris, 5 août 1822.

A Monsieur..., à Londres.

A propos de *Mémoires* je vous conterai une anecdote peu connue, même en France, sur les *Mémoires du Cardinal de Retz*, l'un des chef-d'œuvre de notre littérature. On dit que le Cardinal, quoique écrivant dans sa vieillesse, avait raconté plusieurs anecdotes galantes. Jamais les femmes n'ont eu tant d'influence en France que du temps de la Fronde. Une autre raison rendrait ces anecdotes extrêmement précieuses, c'est que la galanterie se ressentait encore alors des mœurs fortes du moyen-âge ; il y avait une chaleur de passion, *une sincérité de dévouement* qui, plus tard, ont disparu de la haute société européenne.

Les *Mémoires du Cardinal de Retz* passèrent, avant d'être publiés, par un couvent de religieuses de Lorraine. Ces bonnes religieuses effacèrent avec le plus grand soin toutes les anecdotes galantes. A l'époque du Directoire, Rewbell (1), l'un des directeurs, se fit prêter, par la Bibliothèque Nationale, le manuscrit original des *Mémoires*, il s'assura qu'avec de *l'acide muriatique* et de l'eau il serait possible de faire disparaître l'encre avec laquelle les religieuses de Lorraine avaient effacé un grand nombre de lignes.

Au moment où le directeur Rewbell était occupé de sa découverte, survint la révolution qui le renversa. La France fut privée d'un magistrat médiocre; mais ce qu'il y a de vraiment fâcheux c'est que, dans la bagarre, le Manuscrit des *Mémoires* fut égaré. Il se trouve aujourd'hui peut-être chez quelque épicier, qui le distribue comme du vieux papier. (*Correspondance*, lettre LXXV.)

(1) Il s'agit de Réal.

§ 5. — Note sur la Maison de Gondi.

En 1883 vivait encore à Florence le Chevalier Vincenzo Gondi, dernier représentant de la branche italienne des Gondi ; quant à la branche française, elle s'éteignit par les femmes dès la fin du XVIIe siècle dans la famille des Neufville de Villeroy. Les Gondi de France et d'Italie portaient *deux masses d'armes croisées de sable sur or;* pour devise : les premiers : *Hac domatille tuetur ;* les seconds : *Non sine labore.*

Tallemant rapporte que M. de Thou disait du Cardinal de Retz qu'il était fils d'un banquier. En réalité Albert de Gondi, premier duc de Retz, maréchal de France sous Charles IX, eut pour père un banquier florentin nommé Antoine Gondi, qui était venu s'installer à Lyon et y avait épousé, en 1516, Marie-Catherine de Pierre-Vive, Florentine également, fille du maître d'hôtel ordinaire du roi. Cette Pierre-Vive, intelligente et rusée devint la favorite de Catherine de Médicis et fit la fortune de sa famille (*L'Estoille*, journal de Henri III.) Nous savons par Saint-Simon que Albert de Gondi, créé duc et pair, eut le droit de transmettre héréditairement son titre de duc aux aînés des diverses branches des Gondi; c'est ainsi que le frère du Cardinal de Retz Pierre de Gondi et leur cousin Henri de Gondi étaient ducs tous les deux.

Les gentilshommes florentins ne dérogeaient pas en s'occupant de banque ou de commerce. La maison de Gondi est bonne quoique moins illustre que ne l'assure Retz. Dans son ouvrage sur *les grands officiers de la Couronne*, le père Anselme la fait remonter jusqu'en l'année 1443 en renvoyant pour les branches d'Italie à *la Toscane Française* de l'Hermite de Soliers et à *l'Histoire de la Famille de Gondi* par Corbinelli.

Il faut dire enfin que les *Remarques sommaires sur la Maison de Gondi*, publiées en 1652 sous le nom de d'Hozier, sont de Retz lui-même, ainsi que le prouvent un passage des *Mémoires* de Guy Joli, et une note manuscrite du fils de d'Hozier où il est indiqué que le généalogiste, fort ami du Cardinal, laissa mettre son nom à ces Remarques afin de leur donner plus de cours.

(C. V.)

§ 6. — Chansons et Libelles.

AIR DE COUR NOUVEAU SUR LA PLAINTE DE L'AMOUR CONTRE LA GUERRE PARISIENNE

Sur le chant : *De la courante de la Reine.*

Que vous nous causez de tourment,
Fâcheux Parlement!
Que vos Arrêts
Sont ennemis de tous nos intérêts!
Le Cardinal a perdu tous ses charmes
Tout est en armes;
Et les Amours
Sont effrayés par le bruit des Tambours.

La Guerre a chassé l'Amour
Ainsi que la Cour;
Et de Paris
La peur bannit et les Jeux et les Ris,
Adieu le Bal : Adieu les Promenades,
Les Sérénades;
Car les Amours
Sont effrayés par le bruit des Tambours.

Mars est un fort mauvais galant
Il est insolent,
Et la beauté
Perd tous ses droits au près de la Ferté.
On ne peut pas accorder les trompettes
Et les fleurettes;
Car les Amours
Sont effrayés par le bruit des Tambours

Mars ôte tous les revenus
A Dame Vénus :
Les chères Sœurs
N'ont à présent ni argent ni douceurs.
On séduirait pour un sac de farine
La plus divine;
Car les Amours
Sont effrayés par le bruit des Tambours.

Place Royale où tant d'amants
Montraient leurs tourments,
Ou leur destin
Etait toujours flatté par Constantin,
On n'entend plus au lieu de tant d'aubades
Que mousquetades;
Car les Amours
Sont effrayés par le bruit des Tambours.

Que de plaisirs fait le blocus
A tant de cocus!
Car désormais
Ils n'auront plus chez eux tant de plumets.
Les cajoleurs, ces diseurs de sornettes
Font leurs retraites;
Car les Amours
Sont effrayés par le bruit des Tambours.

On ne voit plus d'esprit sensé,
Tout est renversé ;
le Sénateur
Tranche à présent du bon gladiateur.
Les Echevins ont quitté la police
Pour la milice;
Et le bourgeois
Croit avoir droit de réformer les lois.

(BLOT.)

CHANSON

Sur l'air : *de la Fronde* (1648)

Ces quatre couplets sont faits par le cardinal de Retz, sur le garde des sceaux de Châteauneuf, amoureux de Mme de Boisdauphin, auparavant veuve de M. de Souvré. Elle le gouvernait.

Petit chapeau, courte jaquette,
Tu n'as que soixante et dix ans;
Cet âge est beau pour la fleurette,
L'expérience de longtemps
Rend ton esprit plus agréable,
Plus délicat et plus sortable,
Pour l'entretien subtil et fin
De Madame de Boisdauphin.

Plus de conseil, plus de partie,
Cette nymphe supplée à tout.
Bagues, montres, galanterie
Soutiendront l'état jusqu'au bout;
Le Parlement n'est que chimère.
Ton prédécesseur n'est qu'un haire;
Car tu écris plus de poulets
Qu'il n'a jamais signé d'arrêts.

Tu pends Coulon en fantaisie,
En idée tu roues Guionet;
Mais ta brutale frénésie
N'aura jamais aucun effet.
Un demi-jour de barricade,
Un peu de graine de frondade,
Nonobstant tout ton micmac
Auraient pu sauver Marillac.

Pour parler sans qu'on articule
On ne fait pas grand peur aux gens,
Cette manière est ridicule;
Mais on s'y fait avec le Temps.
Epouvantail de Chenevière,
Avec ton *hom*, tu n'as que faire
De nous venir épouvanter.
La mode n'est plus de trembler (1).

(*Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Sur l'air : *de la Diablesse.*

Sur Mgr de Jarzé (1648).

Jarzé, fais-tu la cour ou l'amour
A cette main faite au tour ?
Quoi que fasse
Ton audace,
Un autre a pris ta place,
Cheval.
Ne sais-tu pas que ce Cardinal
Ne souffrira jamais de rival ?

(MARIGNY. *Chansonnier de Maurepas.*)

(1) Cette chanson est, croyons-nous, inédite, et le Cardinal de Retz en est peut-être réellement l'auteur.

AUTRE

Sur l'air : *des Petits sauts de Bordeaux* (1648).

Coadjuteur, on s'étonne
Que vous vouliez tant de mal
A cette auguste personne
Que l'on nomme Cardinal.
Si la Reine Mazarine
Veut élever un faquin,
Souviens-toi que Catherine
Eleva un coquin.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

AUTRE

Sur l'air : *Laire, la laire lan laire.*

Sur le Cardinal Mazarin (1648).

Sire, vous n'êtes qu'un enfant :
L'on vous dérobe impunément,
Et le larron baise votre mère.
Laire, la, etc.
Même l'on dit qu'il a protesté
De baiser votre Majesté ;
Aussi bien que son petit frère.
Laire, la, etc.

(BLOT.)

AUTRE

Sur l'air : *des Feuillantines* (1648).

Sur le même.

Le fichu Sicilien
Ne vaut rien.
Il est bougre comme un chien
Elle en a sur ma parole
Dans le cu, dans le cu, notre Espagnole.

(BLOT. *Chansonnier de Maurepas.*)

ÉPIGRAMME CONTRE LE CARDINAL MAZARIN (1649).

On dit et on ne dit pas mal,
Que notre belle armée de Flandres
Rend tout et ne saurait rien prendre,
Au contraire du Cardinal.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Il f... notre Régente
Et lui prend ses écus,
Et le bougre se vante
Qui l'a f... en cu,
Il faut sonner le tocsin
Dredin, din, din
Pour prendre Mazarin.

(BLOT. *Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Il reviendra merci Dieu, dit Dame Anne,
On le verra fleurir dans Paris,
Comme un bouton de rose qui s'épanouit,
Il reviendra merci Dieu, dit Dame Anne.
Mais s'il revient que lui faudra-t-il faire?
Il lui faudra couper ses génitoires.
Le Roy leur dit, ne lui en coupez guères,
Car ma maman en a encore affaire.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

ÉPIGRAMME

Le Cardinal de Mazarin
Est trop fin
Pour se travailler en vain,
Chaque coup de c.. qu'il donne
Fait branler une couronne.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Monsieur dit à la Ribaudon,
Belle, si tu veux, nous ferons
Tu taine, tu ton, tu taine,
tu tu,
Ton mari cocu,
Et ton, ton, ton,
Monsieur Ribaudon,
Tu taine, tu ton, tu taine.

La belle lui a répondu,
Vous êtes un beau lanterlu,
Tu taine, tu ton, tu taine
tu tu,
Pour faire cocu
Et ton, ton, ton,
Monsieur Ribaudon
Tu taine, tu ton, tu taine.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Je tiens Monsieur le comte (1),
Homme d'honneur et de vertu
Mais je fais moins de compte
Que d'un fétu,
Du branle pique
Du frère unique (2)
Et même du bègue cornu.

(BLOT. *Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Sur l'air : *Or nous dites, Marie.*

Or ce grand capitaine
Monsieur de Montbazon
Conduisait dans la plaine

(1) Le comte de Soissons.
(2) Gaston.

Un fort gros bataillon
Tout droit au fort d'Asnières,
Mais Saintot qui le vit
Lui fit tourner visière
A la rue Bethizy.

Après prit sa rondache
Le prince Guémenée
Disant à son Bardache
Où est mon père allé ?
Il est allé en guerre
Avec le duc d'Yser
Sont sortis de la ville
Par la porte Baudais.

Entendant cette alarme,
Monsieur de Marigny
Alla crier aux armes
Au président Chesvry,
Disant : mon capitaine
Allons tout promptement
Et prenons pour enseigne
Le marquis de Royans.

Ce grand foudre de guerre,
Le comte de Bullion,
Etait comme un tonnerre
Dedans son bataillon,
Composé de vingt hommes
Et de quatre tambours
Criant, hélas ! nous sommes
A la fin de nos jours.

Le comte de Noailles
Brillant comme un Phœbus
Menait à la bataille
Vingt mille hommes et plus
Disant qui me veut suivre ?
Et le gros saint Brisson
Conduisait pour tout vivre
De l'avoine et du son.

(Chansonnier de Clérambault.)

LES TRIOLETS DU TEMPS, SELON LES VISIONS D'UN PETIT-FILS DU GRAND NOSTRADAMUS, FAIT POUR LA CONSOLATION DES BONS FRANÇAIS ET DÉDIÉS AU PARLEMENT (1). (Extrait.)

(4 mars 1649.)

Parisiens, ne rêvez pas tant.
La défense est toujours permise.
En ce malheureux accident,
Parisiens, ne rêvez pas tant.
Ça, ça, vite ; il faut de l'argent.
Donnons tout jusqu'à la chemise.
Parisiens, ne rêvez pas tant.
La défense est toujours permise.

Suivons notre illustre Pasteur.
On ne peut après lui mal faire.
C'est un maître prédicateur.
Suivons notre illustre Pasteur,
Cet autre Paul, ce grand Docteur
Que toute l'Eglise révère.
Suivons notre illustre Pasteur.
On ne peut après lui mal faire.

Je veux moi-même aller aux coups,
Moi qui ne suis qu'homme d'étude.
Pour donner bon exemple à tous,
Je veux moi-même aller aux coups.
S'il faut mourir, je m'y résous,
Encor que la mort soit bien rude.
Je veux moi-même aller aux coups,
Moi qui ne suis qu'homme d'étude.

Qu'ils prient bien nos ennemis,
S'ils ont la piété dans l'âme.
Ce saint devoir leur est permis.
Qu'ils prient bien nos ennemis
Saint Germain, saint Cloud, saint Denys ;
Nous avons pour nous Notre Dame.
Qu'ils prient bien nos ennemis,
S'ils ont la piété dans l'âme.

(1) On les a attribués à Jean Duval, auteur d'une mazarinade assez plaisante intitulée : *le Parlement burlesque de Pontoise.*

Les cabarets sont tous ouverts.
Chacun y boit; chacun y mange.
On y trouve des vins divers.
Les cabarets sont tous ouverts,
Et c'est là que j'ai fait ces vers
Qui sentent la sauce à l'orange.
Les cabarets sont tous ouverts.
Chacun y boit; chacun y mange.

Fourbisseurs, ne vous lassez pas.
Armuriers, travaillez sans cesse,
C'est pour armer tous nos soldats.
Fourbisseurs, ne vous lassez pas,
Il faut couper jambes et bras
A ceux qui nous tiennent Gonesse.
Fourbisseurs, ne vous lassez pas,
Armuriers, travaillez sans cesse.

Puisque c'est à nous les canons
Avec les boulets et la foudre,
Bourgeois, si mes conseils sont bons,
Puisque c'est à nous les canons,
Pour immortaliser vos noms,
Allez partout porter la poudre,
Puisque c'est à nous les canons
Avec les boulets et la poudre.

Aux armes! ils sont aux faubourgs!
Laquais, mon pot et ma cuirasse.
Qu'on fasse battre les tambours.
Aux armes! ils sont aux faubourgs!
Allons avec un prompt secours
Contre cette méchante race.
Aux armes! ils sont aux faubourgs!
Laquais, mon pot et ma cuirasse.

Ne vous précipitez pas tant,
Cavalier de portes cochères.
Votre cheval est bien pesant,
Ne vous précipitez pas tant.
Gardez d'un mauvais accident
Qui pourrait gâter nos affaires.
Ne vous précipitez pas tant.
Cavalier de portes cochères.

Allons, puisque j'ai pris mon pot,
Allons, qu'on s'avance et qu'on tue.
Allons, avec ordre au grand trot ;
Allons, puisque j'ai pris mon pot.
Allons, frapper sans dire mot.
Allons, la visière abattue,
Allons, puisque j'ai pris mon pot,
Allons, qu'on s'avance et qu'on tue.

CHANSON

Sur l'air : *Veux-tu savoir le Blason.*

Mazarin, ce Boudgeron
De Paris chassa les c...
C'est un scélérat
Un bougre d'ingrat
De les avoir en haine,
Il n'eut jamais été qu'un fat,
Sans celui de la Reine
Lon la,
Sans celui de la Reine.

Pour moi je n'ai nul chagrin
Contre Jules Mazarin
C'est un étranger
Qui veut se venger ;
Je pardonne à sa haine,
Mais je voudrais bien étrangler
Notre putain de Reine
Lon la
Notre putain de Reine.

(BLOT, *Chansonnier de Clérambault.*)

AUTRE AIR

(1649)

1

Comtesse de Crussol
Ut, ré, mi, fa, sol,
Je veux dire en musique
Que vous avez eu
La, sol, fa, mi, ré, ut,
Plus d'amants qu'Angélique.

2

Je jure par le Beuf
Le Cheval du Pont-Neuf,
Et la place Dauphine,
Que le gros Saint-Brisson
Dépense plus en son
Que Gaston en farine.

3

Maréchal de Créquy
Voici la Saint-Rémy
Parle lui d'amourette
Ne demeure pas court
Comme à Fleuricourt
Lui contant la fleurette.

4

Une dame du temps,
Qui ne croit nullement
A la métempsycose,
Disait en saluant
Le béni sacrement,
Dieu vous gard' de la Rose.

5

Belle de Montbazon
Vous aurez eu raison
D'en vouloir à nos princes
De Lorraine et de Bourbon,
Ils vous ont mise en renom
Dans toutes nos provinces.

6

Petite Bellebat
Fiesque est au grabat
De cette nuit dernière,
Vous l'avez trop tenu
Dans vos bras tout nud,
Il s'en plaindra à sa mère.

7

Madame d'Estissac
L'honneur est au bissac,
Vous êtes décriée,
Bellebat nous a dit
Qu'étant dans son lit
Vous l'en avez priée.

8

Belle Guémenée,
Soissons vous a laissée,
Avec son inconstance,
Mais des yeux de travers
Vous ont mis à l'envers
Sans grande résistance.

(*Chansonnier de Clérambault.*)

CATÉCHISME DES COURTISANS DE LA COUR DE MAZARIN (1649)

[Extrait]

Qu'est-ce qu'un roi ? — Un homme qui est toujours trompé ; un maître qui ne sait jamais son métier.

Qu'est-ce qu'un prince ? — Un criminel que l'on n'ose punir.

Qu'est-ce qu'un président ? — Un homme d'apparence grave dont la parole fait quelquefois tort aux innocents et souvent peur aux coupables.

Qu'est-ce qu'un jeune conseiller ? — Un homme qui châtie en autrui ce qu'il commet lui-même, et qui parle plus de bouche que d'effet.

Qu'est-ce qu'un avocat ? — Un hardi orateur qui par raisons plâtrées persuade ce qui ne fut jamais.

Qu'est-ce qu'un procureur ? — Un homme qui avec sa langue sait vider la bourse de sa partie sans y toucher.

Qu'est ce qu'un huissier ? — C'est un homme qui se réjouit du mal d'autrui et que l'on peut enrichir à coups de poings.

Qu'est-ce qu'un bourreau ? — Un meurtrier sans crime.

Qu'est-ce qu'un soldat ? — Un homme qui sans être criminel ni philosophe s'expose librement à la mort.

Qu'est-ce qu'un capitaine ? — Un désespéré volontaire.

Qu'est-ce qu'un pauvre ? — Celui qui n'a nulle obligation à la fortune.

Qu'est-ce qu'un financier ? — C'est un voleur royal.

Qu'est-ce qu'un partisan ? — Une sangsue du peuple, un larron privilégié.

Qu'est-ce qu'un amoureux ? — Un misérable qui attire la moquerie, s'il ne réussit pas ; la médisance, s'il réussit.

Qu'est-ce qu'une femme ? — Un singe raisonnable.

Qu'est-ce qu'une putain ? — C'est un écueil dont les sages se retirent et où les sots font naufrage.

Qu'est-ce qu'un cornard ?— Un homme dont un chacun dit du bien et que personne n'ennuie.

Qu'est-ce qu'un valet ? — Un mal nécessaire.

Qu'est-ce qu'un pédant ? — Un animal indécrottable.

Qu'est-ce qu'un poète ? — Un suppôt de folie.

Qu'est-ce qu'un comédien ? — Un homme que l'on paye pour mentir.

Qu'est-ce qu'une dévote ?—Une idole vivante ou bien un démon déchaîné.

Qu'est-ce que l'argent ? — C'est ce que l'on perd quand on est jeune, que l'on cherche quand on vieillit, et le premier mobile de toutes choses.

Qu'est-ce que les habits ? — C'est ce qui couvre notre honte et découvre notre vanité.

Qu'est-ce que la mort ? — L'égalité de toutes choses.

Qu'est-ce qu'un tombeau ? — Le lit des mortels.

Qu'est-ce qu'une cloche ? — Le tambour des prêtres.

Qu'est-ce qu'un médecin ? — Un honorable bourreau.

Qu'est-ce que les courtisans ? — Rien de ce que tu en vois.

Qu'est-ce qu'un favori ? — Le bâtiment de la fortune.

Qu'est-ce que les charges ? — Honorable gueuserie.

Qu'est-ce qu'un dévot ? — Un ermite mondain.

Qu'est-ce que le mariage ? — Le martyrologe des vivants.

Qu'est-ce que beauté ? — La damnation des hommes et la complaisance des femmes.

Qu'est-ce que des mouches ? — Les balles des mousquets du démon.

Qu'est-ce que Paris? — Le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux.

CHANSON

Sur l'air des *Triolets*.

L'orviétan, retirez-vous,
Jetez le théâtre par terre,
Vous n'attirerez plus de fous.
L'orviétan, retirez-vous,
On ne saurait donner vingt sous
D'un pot d'onguent en temps de guerre ;
L'orviétan, retirez-vous,
Jettez le théâtre par terre.

Comédiens, c'est un mauvais temps
Prenez les armes sans vergogne,
Gardez-vous d'être fainéants
Comédiens, c'est un mauvais temps,
La Tragédie est par les champs
Bien mieux qu'à l'hôtel de Bourgogne,
Comédiens, c'est un mauvais temps
Prenez les armes sans vergogne.

Violons, on ne fait plus de Bal
Pour cultiver les amourettes,
Encor qu'on soit au carnaval,
Violons, on ne fait plus de bal,
On aime mieux un bon cheval,
Des pistolets et des trompettes,
Violons, on ne fait plus de Bal
Pour cultiver les amourettes.

Le petit prince de Conti
S'est déclaré pour notre ville,
Il n'eût jamais pris ce parti,
Le petit prince de Conti,
S'il n'avait été converti
Par les conseils de Longueville.
Le petit prince de Conti
S'est déclaré pour notre ville.

Monsieur notre Coadjuteur
Rend la crosse pour une fronde,

Il est vaillant et bon pasteur,
Monsieur notre Coadjuteur,
Sachant qu'autrefois un frondeur
Devint le plus grand Roi du monde,
Monsieur notre Coadjuteur
Rend la crosse pour une fronde.

Vous violez dedans les champs
Et nous f... dedans la ville,
Vous des filles de Paysans
Vous violez dedans les champs,
Nous des femmes de Partisans
Baisons tous les jours plus de mille,
Vous violez dedans les champs
Et nous f... dedans la ville.

(*Chansonnier de Clérambault.*)

AUTRE SUR LE MÊME AIR

J'ai fait ma cour au Cardinal,
Disait le courtisan Le Gendre,
Ce matin au Palais Royal,
J'ai fait ma cour au Cardinal.
J'ai vidé son grand urinal
Et son bassin sans rien répandre,
J'ai fait ma cour au Cardinal
Disait le courtisan Le Gendre.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON DE LA PETITE FRONDE

Sur l'air de: *Tous les capucins du monde.*
(Extrait).

1

Que Gaston prétend à l'histoire
Et le Père Gosse à la gloire,
La Rivière au Cardinalat;
Que Condé n'aime que l'inceste,
Pour moi je n'aime que le plat
Et me moque de tout le reste,

2

L'histoire avec la Renommée
N'est rien que vent et que fumée
Pour la gloire je n'y crois pas ;
La pourpre n'est que bagatelle
Et l'inceste ne me plaît pas
Car ma sœur n'est pas assez belle.

3

Je ne crains point qu'en cette guerre
On jette mes châteaux par terre
Qu'on vende mes biens à l'encan,
Je marcherai comme un apôtre,
Et si je dîne dans un camp
Je pourrai bien souper dans l'autre.

4

Je ne veux ni turban ni chape,
Je ne suis ni Moufti ni Pape,
Par la morbleu, je le dis net,
Je ne suis Dervis ni Apôtre,
Mets enseigne à ton cabaret
Je ne crois ni à l'un ni à l'autre.

5

Je veux sortir de cette ville,
L'on y amasse trop de bile,
Je m'y trouve tout isolé,
Je suis chagrin, je suis colère,
C'est je crois l'air du Jubilé
Qui m'est absolument contraire.

6

Maugrebleu du foutu Cortège
Et de tout le sacré Collège
On me prend bien pour un oison
Moi qui ne croit point d'Evangiles
Que m'importe qui ait raison
Des cardinaux ou de Pamphiles ?

7

Puisqu'on nous conte qu'en la gloire
On ne saurait manger ni boire,

Je m'y verrais tout étonné,
C'est un vrai métier de viedaze,
J'aime bien mieux être damné
Que d'être toujours en extase.

8

Dieu me fasse toujours la grâce
D'avoir de bon vin à la glace,
De jeunes c... et des perdrix,
Je veux avoir les étrivières
Si jamais pour son Paradis
Je l'importune de prières.

9

Je suis homme de vieille roche
Qui ne se sent aucun reproche
D'avoir usé de Sacrement.
Morbleu, tous sept je les méprise
Pour le prouver dès à présent
Je consens qu'on me débaptise.

10

Moquons-nous des Dieux de la fable
Qu'ont-ils fait de si remarquable
Que Loth et Noé n'ayent vaincu?
Priape a-t-il f... ses filles?
Et Bacchus a-t-il jamais bu
Jusqu'à montrer ses niquebilles?

11

Qu'une colombe à tire d'aile
Ait obombré une pucelle
Je ne crois rien de tout cela.
On en dit autant en Phrygie
Et le beau cygne de Léda
Vaut bien le pigeon de Marie.

12

Ce monde ici n'est que misère
Et l'autre n'est qu'une chimère
Bien heureux qui f... et qui boit,
Je vivrai toujours de la sorte

Priant Dieu pour qui que ce soit
Jusqu'à ce qu'un Diable m'emporte.

(*Chansonnier de Clérambault*, certains couplets sont de BLOT, d'autres de MARIGNY.)

CHANSON

Sur l'air : *Laissez paître vos bêtes.*

Baisez, baisez, beau sire,
Le père Feri ne vit plus,
Baisez, baisez, beau sire
Et faites des cocus;
Le roi Louis Treize le fut bien.
Sans le secours de Mazarin
Où seriez-vous, Roi très chrétien?
Dame Anne bien apprise
Pour vous faire par son canal
Fils aîné de l'Eglise,
Vous eut d'un Cardinal.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

ÉPIGRAMME

Ci-gît le Cardinal Jules
Qui pour se faire Pape amassa tant d'écus,
Mais quoiqu'il ferrât bien la mule
Il n'a jamais monté dessus.

(*Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Sur un autre air.

Vous demandez d'où vient ma peine
Et qui me tient tant désolé,
C'est qu'on dit que j'ai mal parlé
Du c.. et du c... de la reine :
Ils ont menti les Mazarins.

(BLOT, *Chansonnier de Maurepas.*)

CHANSON

Sur l'air : *Elle est au Régiment des gardes comme un cadet.*

Monsieur le Sénéchal,
Le jour de l'épouvante,
Fit monter à cheval,
Tous les cocus de Nantes,
Jugez si l'on pouvait reprendre le cardinal de Retz
Puisque tous les cocus de Nantes
Couraient après.

Monsieur de Chalucet,
Le jour de l'épouvante,
C'était lui qui commandait
Tous les cocus de Nantes.
Jugez si l'on devait reprendre le cardinal de Retz
Puisque tous les cocus de Nantes
Couraient après.

Monsieur de Chalucet,
Le premier de la bande,
Ne le saurait nier
Qu'il n'ait les cornes grandes,
Jugez si l'on est dans l'attente
D'un bon succès,
Puisque tous les cocus de Nantes
Couraient après.

(MARIGNY, *Chansonnier de Maurepas.*)

§ 7. — Bibliographie.

Principales éditions des Œuvres du Cardinal de Retz.

a) *Mémoires.*

— Mémoires de Monsieur le cardinal de Retz, *Amsterdam* et *Nancy*, MDCCXVII, 3 vol. in-12.

— Mémoires de Monsieur le cardinal de Retz, *Amsterdam*, MDCCXVII, 4 vol. in-12.

— Mémoires du cardinal de Retz, *Lyon*, 1718, 3 vol. in-12.

— Mémoires du cardinal de Retz, *Amsterdam*, MDCCXVIII, 3 vol. in-12.

— Même titre, *Amsterdam*, MDCCXVIII, 5 vol. in-12.
— Mémoires de Monsieur le cardinal de Retz, *Cologne*, 3 vol. in-12.
— Mémoires du cardinal de Retz, *Amsterdam*, MDCCXIX, 4 vol. in-12.
— Même titre, *Amsterdam*, 1723, 4 vol. in-12.
— Même titre, *Amsterdam*, MDCCXXXI, 4 vol. in-12.
— Même titre, *Genève*, MDCCLI, 4 vol. in-12.
— Même titre, *Genève*, MDCCLXXVII, 4 vol. in-12.
— Même titre, *Paris*, Ledoux et Tenré, 1817, 4 vol. in-8°.
— Même titre, *Paris*, Ledoux, 1820, 4 vol. in-8°.
— Même titre, *Paris*, Foucault, 1825, 3 vol. in-8°. Collection Petitot, t. XLIV à XLVI.
— Même titre, *Paris*, Furne, 1828, 3 vol. in-8°.
— Même titre, *Paris*, Bobée, 1837, 1 vol. grand in-8°. Collection Michaud et Poujoulat.
— Même titre, *Paris*, Charpentier, 4 vol. in-18.
— Même titre, *Paris*, Heuguet, 2 vol. in-12.

—

b) *Conjuration de Fiesque.*

Les éditions modernes sont nombreuses et peu intéressantes. L'édition originale parut en 1665, à *Paris*, 1 vol. in-12 de 208 pages. Une seconde édition parut la même année à *Cologne*, 1 vol. petit in-12 de 136 pages. Une troisième, qui parut en 1682, à *Paris*, chez Claude Barbin, comme la première, offre un texte sensiblement remanié.

—

c) *Œuvres complètes.*

Œuvres du cardinal de Retz, *Paris*, Hachette, 1870-1896, 10 vol. in-8°. Collection des Grands Ecrivains de la France.

TABLE DES MATIÈRES

NOTICE 5

MÉMOIRES

Amours et duels 11
Une aventure avec des diables 35
La Nièce de l'épinglière 42
Les beaux commencements de la régence 48
Portrait du cardinal de Richelieu 53
Portrait du cardinal Mazarin 54
Les barricades 55
Dix-sept portraits du temps de la Fronde 90
L'armée de Paris 98
Le jardin de Renard 112
La cave de Madame de Guémené 142
Les violences de M. de la Rochefoucault 144
Les rendez-vous de la reine 169
Mademoiselle de la Loupe 175
La petite de Roye 179
Conversation politique avec Monsieur 184
Arrestation du cardinal de Retz 197
La mauvaise fortune 211
Le Pape Alexandre VII 257

ŒUVRES DIVERSES

MANIFESTE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BEAUFORT..... 277
LA CONJURATION DU COMTE JEAN-LOUIS DE FIESQUE.
Portrait du comte de Fiesque..... 279
Réflexions sur la conduite d'un homme de parti..... 281
Echec de la conjuration..... 283
LETTRE AU PAPE ALEXANDRE VII..... 286
LETTRE A MADAME DE SÉVIGNÉ..... 287

APPENDICE

1. — RETZ ET SES CONTEMPORAINS..... 289
2. — BIOGRAPHIE..... 293
3. — AUTHENTICITÉ DES MÉMOIRES..... 300
4. — UNE LETTRE DE STENDHAL..... 309
5. — NOTE SUR LA MAISON DE GONDI..... 310
6. — CHANSONS ET LIBELLES..... 311
7. — BIBLIOGRAPHIE.
a) *Mémoires*..... 328
b) *Conjuration de Fiesque*..... 329
c) *Œuvres complètes*..... 329

Poitiers — Imp. du Mercure de France (Blais et Roy), 7, rue Victor-Hugo.

MAR 20 1952
JUN. 1 3 1983 STORAGE

Retz, Cardinal de.
Collection des plus
belles pages.

DC
130
R45
A18
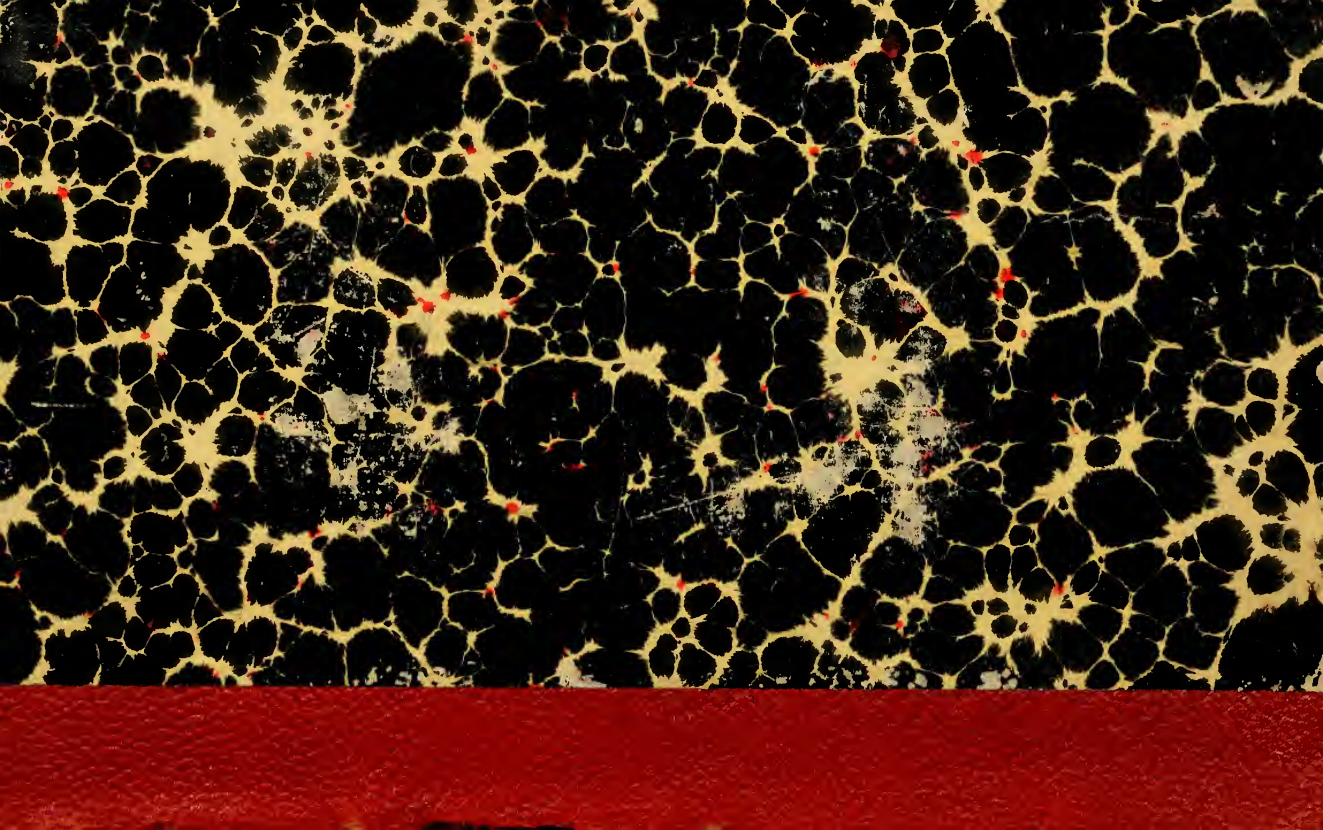
17399